LES

MARIAGES DE PROVINCE

JACQUES MAINFROI.

I.

Jacques Mainfroi dînait ou plutôt finissait de dîner en tête-à-tête avec lui-même. La vieille salle à manger, lambrissée de chêne noir à hauteur d'appui et tendue de vrai cuir de Cordoue jusqu'à la corniche, était meublée à la dernière mode, quoiqu'on n'y eût presque rien changé depuis l'abjuration de Lesdiguières. La haute cheminée de marbre rouge où flambait un hêtre scié en quatre, l'horloge qui venait de tinter sept heures, les dressoirs chargés d'orfévrerie antique et de faïence italienne, les portières de tapisserie, la table carrée à pieds tors, la nappe entrecoupée de guipures, le tapis de Turquie, tout enfin, sauf la lampe Carcel suspendue par un appareil moderne, représentait le luxe d'une grande maison de province sous le règne de Louis XIII. Le maître du logis, rasé de frais dans sa cravate blanche et mollement enveloppé dans un large veston de cachemire, égrenait une grappe de raisin ridé. Le service de vieux japon n'avait passé par aucun hôtel des ventes, car il était marqué aux mêmes armes que le petit point des fauteuils et les cartouches de la voussure. Un miroir de Venise renvoyait à Jacques Mainfroi son sourire de parfait contentement, et lui disait dans ce

silencieux langage dont les miroirs ont le secret : Oui, tu es un heureux garçon; trente ans, un nom, les dents étincelantes, les cheveux noirs, l'œil vif, la parole facile, une réputation qui frise la gloire, quelque succès dans le monde, et vingt-cinq mille francs de rente, ce qui n'a jamais rien gâté!

Un petit valet de chambre rougeaud, dodu et visiblement à l'étroit dans son habit noir, mais bien dressé, suivait en silence, la serviette sur le bras, les moindres mouvemens du maître. Tous les bruits de Grenoble mouraient au seuil de l'antique maison; à peine si l'on entendait les roulemens lointains de la retraite ou le pas précipité d'un soldat sur le pavé de la rue de Créqui, lorsqu'un violent coup de marteau ébranla la porte cochère et fit danser tous les vitraux de la salle à manger.

Mainfroi leva le front, puis se remit à grappiller d'un air digne, en homme qui ne se sent pas atteint par un procédé incongru; mais presque au même instant une tapisserie s'écarta, et Fleuron, la femme de charge, entra comme une bombe.

— A-t-on jamais vu celui-là, qui vient chercher une consultation quand tu dînes!

— Tu lui as dit qu'il s'était trompé d'heure?

— Je lui ai dit que tu n'étais pas un praticien de la justice de paix pour attendre le bon plaisir des cliens, qu'on n'envahissait pas le domicile des personnes comme nous à des heures indues, et que d'abord, quand je t'aurais servi ton café, tu étais attendu en soirée chez M. le *premier*. Ah! mais!

— C'est dignement parlé, ma vieille. Et ce café? tu peux le servir?

— Attends donc! Il m'a répondu qu'il s'appelait Vaulignon, et qu'il n'était pas né pour faire le pied de grue.

— M. de Vaulignon? Je le crois bien, qu'il n'est pas fait pour attendre. Cours le chercher, ou plutôt non; j'y vais moi-même. Dominique, allumez au salon.

— Tu gèleras!

— Tant pis. Donne un coup de main à Dominique.

Il descendit l'escalier en quatre bonds et trouva sous le vestibule un grand vieillard qui maugréait en marchant, le cigare à la bouche. Mainfroi se confondit en excuses; M. de Vaulignon jeta son cigare et monta sans mot dire. Lorsqu'ils entrèrent au salon, le feu commençait à flamber. Quelques bougies de cire, allumées en hâte, éclairaient vaguement une salle tapissée de portraits à perruques. L'avocat avança un fauteuil, en prit un autre et dit : — C'est à M. le marquis de Vaulignon que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même; mais pardon... M. votre père est-il tellement occupé que...

Mainfroi se retint de sourire ; il répondit d'un ton ferme et modeste : — Depuis longtemps, monsieur, j'ai le malheur d'être seul de mon nom.

— Eh! que diable! vous n'êtes pourtant pas le célèbre Mainfroi?

— Célèbre, pas encore; mais seul, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, et tout à votre service, si mon âge n'a pas ébranlé la confiance qui vous portait vers moi. Votre erreur est très naturelle, monsieur; ceux qui ne me connaissent que par oui-dire me prêtent aisément la figure d'un vieux parlementaire : c'est un effet du nom et des trois siècles de magistrature qui étendent sur mon front leur ombre vénérable. Nous étions d'épée en 1300 et alliés aux Vaulignon de la branche aînée, si j'ai bonne mémoire; mais depuis l'an 1540, où nous avons endossé la robe, nous ne l'avons guère dépouillée : ces portraits de famille en font foi. Sept présidens à mortier, deux premiers présidens, un procureur-général, un conseiller à la cour de cassation, qui fut mon cher et regretté père, le seul de la maison qui ait élu domicile à Paris.

— Très bien, monsieur, très bien. Je vous demande pardon d'ignorer tant de choses respectables et de n'avoir pas suivi de plus près une famille alliée à la mienne; mais je suis un vieux loup, vous savez. Que le diable m'emporte si je mets la patte à Grenoble une fois tous les quatre ans! Comment donc? Il y a pardieu bien huit ans que je n'y ai passé, et au trot de poste encore, en allant marier M. mon fils. Il paraît qu'ils ont fait des embellissemens dans la ville? Ce n'est pas encore cette fois que je les admirerai, car je suis arrivé à cinq heures, et je repars tantôt pour achever la nuit dans mon lit. Je ne vis que chez moi; hors de Vaulignon, point de salut. Oui, jeune homme, j'aime ma terre, et je ne m'en cache pas. Eh morbleu! si tous les gentilshommes étaient possédés d'une si noble manie, on ne verrait pas tant de freluquets échanger un bon bien qui dure et qui demeure contre de méchans écus qui vont rouler Dieu sait où. Ceux qui prétendent que je suis un égoïste en ont menti. L'égoïste n'aime rien tant que lui, et j'aime Vaulignon plus que moi-même. C'est justement à ce propos que je voulais vous consulter. Le hasard fait qu'au lieu d'un simple robin je trouve un homme de naissance : à merveille! Vous ne me comprendrez que mieux.

— Je suis tout oreilles... et tout cœur.

— Grand merci; mais je parlerai en me promenant, si cela ne vous gêne pas. J'ai de satanées jambes de chasseur; aussitôt que je m'arrête un instant, les fourmis s'y mettent. Voici l'affaire. Et d'abord, tout à fait entre nous, pensez-vous que le code civil en ait encore pour longtemps?

Mainfroi ne répondit qu'en ouvrant des yeux énormes.

— Vous ne comprenez pas? reprit M. de Vaulignon. Je vous demande confidentiellement si toutes ces lois antisociales que la révolution nous a mises sur le dos ont quelques chances de durer autant que moi?

— Monsieur, dit Mainfroi, nous ferons bien de raisonner comme si elles étaient éternelles; c'est l'hypothèse la plus prudente.

— Oui? Hum! On voit pourtant assez de nouveautés mauvaises pour qu'il ne faille point désespérer des bonnes; mais vous avez raison, mieux vaut mettre les choses au pis et se garder en conséquence. Monsieur Mainfroi, je n'ai qu'un fils, il est tout mon portrait, il a mes sentimens, mes idées, mes goûts; en trois mots, il me continue. Si vous pouviez le voir, l'épieu en main, face à face avec un vieux *solitaire*, vous comprendriez mes préférences pour ce gaillard-là. Quand je l'ai marié à sa jolie petite Bavaroise, je lui ai donné le villard des Trois-Laux, jouxte le grand taillis de Vaulignon; c'est la fine fleur de mon bien, on m'en offrait un million en 43! Ça rapporte cinq pour cent, impôts payés; il est vrai que je suis le fermier de mon fils et que je ne m'épargne pas à la peine. Gérard, — le comte, — vit sur ses terres, en Allemagne, neuf mois de l'année; mais il passe l'hiver sur les nôtres. Je l'ai au château depuis la Toussaint avec femme et enfans, trois garçons et deux filles! Ah! c'est un homme! Je veux lui laisser tout, le plus tard possible, s'entend; mais, lorsqu'on a passé la soixantaine, il faut compter avec la mort. Le château et les bois ne sauraient tomber en plus dignes mains; il aime ce domaine, il ne s'en défera point, il le transmettra à son fils aîné, et les choses resteront à jamais dans l'ordre établi par la Providence. La terre de Vaulignon ne doit appartenir qu'à un Vaulignon. Avouez, monsieur, qu'il serait impie de séparer ce que Dieu a uni.

— Or vous avez d'autres enfans, n'est-il pas vrai?

— Moi? Pas du tout! je n'ai qu'une fille.

A cette exclamatian naïve, le jeune homme se départit un peu de sa gravité. Il répondit en riant : — Eh mais! c'est beaucoup mieux que rien.

— Au point de vue du cœur, certainement. Me prenez-vous pour un père dénaturé? J'aime ma fille, monsieur, mais il s'agit ici d'une question sociale.

— Eh bien! dans la société française en 185..., la loi ne permet pas qu'on sacrifie un sexe à l'autre.

— Votre loi est une bourgeoise, et nous sommes gens de condition, sacrebleu! Que serait-il advenu de ma terre et de mon nom, je vous le demande, si depuis sept cents ans nos cadets et nos filles

ne s'étaient quelque peu dévoués au principe conservateur; s'ils avaient partagé et repartagé Vaulignon comme les petits d'un cordonnier font pour les nippes de leurs père et mère? Ce domaine, qui fait l'admiration du monde, serait haché menu comme chair à pâté, et moi, le chef de la maison, je traînerais ma noble gueuserie dans le service des télégraphes ou des droits réunis! Feu mon père, Dieu ait son âme! était l'aîné de cinq fils. Mes oncles ont-ils rien prétendu sur Vaulignon? A-t-on vu cette illustre terre tirée à quatre chevaux par nos cadets? L'un s'est accommodé d'un régiment, l'autre d'un bénéfice, un autre s'est fait tuer en Amérique dans l'armée de Lafayette, et le plus jeune a porté sa tête sur l'échafaud le jour même de ma naissance.

— Voilà des gens qui savaient vivre; mais, sans contester le mérite de leur renoncement, je vous ferai observer que messieurs vos oncles étaient déshérités par la loi.

— Et ma chère et digne sœur, de sainte mémoire, qui se mit en religion l'an de grâce 1819 pour me laisser tout mon bien, subissait-elle une autre loi que celle de son cœur et de sa conscience? Hélas! monsieur, de telles âmes, on n'en fait plus.

— La vocation manque à Mlle de Vaulignon?

— Absolument, malgré le soin que j'ai pris de la mettre au Sacré-Cœur de Lyon toute petite. C'est un esprit romanesque, à la mode du jour. On veut être aimée; on réclame sa part de bonheur; on fait fi des richesses, mais on ne dédaignera pas l'année prochaine un cœur de gentilhomme qu'il me faudra payer écus sonnans, et plus cher qu'il ne vaut. Je ne me cabre point, je ferai grandement les choses; j'achèterai la fleur des pois, si tant est qu'il en reste à vendre. Ma fille mériterait d'être épousée pour elle-même et pour l'honneur de notre alliance, mais il paraît que vos petits messieurs ne se paient plus de cette monnaie-là.

— C'est que la vie du monde coûte un peu plus cher qu'autrefois.

— Soit; mais lorsque j'aurai déboursé une dot exorbitante, serai-je libre enfin? Ma fortune m'appartiendra-t-elle? Daignera-t-on permettre que je dispose de mon bien? On m'avait... non! j'avais projeté de vendre Vaulignon à mon fils moyennant une rente viagère...

Le visage de Mainfroi se rembrunit. — Monsieur le marquis, dit-il, je crains que vos souvenirs ne vous trompent. Ce n'est pas un propriétaire fanatique, comme vous l'êtes, qui songe à se déposséder de son vivant. Cette idée, que vous le sachiez ou non, vous a été suggérée.

— Et par qui donc, s'il vous plaît?

— Ce n'est pas par M. le comte votre fils, mais il se pourrait bien qu'un soir, au coin du feu, Mme la comtesse...

— La comtesse est un ange, et je trouve singulier qu'un étranger, sans la connaître, ait la prétention de savoir ce qu'elle m'a dit!

— Je le sais par un petit miracle de sorcellerie élémentaire, monsieur. L'idée en question n'a pu venir qu'à une femme, parce que les femmes, et surtout celles qui ont cinq enfans à pourvoir, se font un sens moral un peu plus large que le nôtre. Et l'auteur de cet avis doit être une étrangère, ignorante de nos lois, qui interdisent un tel trafic. Toute aliénation faite au profit d'un successible en ligne directe, à charge de rente viagère, est réputée acte gratuit, ou, pour parler un langage moins technique, si le comte vous achetait Vaulignon à fonds perdu, la loi supposerait *à priori* que vous avez voulu avantager M. votre fils par une libéralité déguisée. Mlle de Vaulignon serait admise à prouver que son père et son frère, par un accord frauduleux (ce n'est pas moi qui parle), l'ont frustrée d'une partie des biens que la loi lui réserve.

— Assez, monsieur! c'est la première fois que j'entends un tel langage, et l'impertinence de vos lois commence à m'échauffer les oreilles. Concluons. Quels avantages m'est-il permis d'assurer à mon fils?

— La loi garantit à chacun de vos deux enfans un tiers de votre fortune; elle vous abandonne la libre disposition du reste. Supposons que vous possédiez trois domaines d'un million...

— Je n'ai pas cela!

— Simple hypothèse. Vous pourriez légalement en donner ou en léguer deux à M. le comte, pourvu que Mlle votre fille en eût un. Comment estimez-vous la terre de Vaulignon, tout sentiment à part?

— Vaulignon rapporte moins que le villard des Trois-Laux, mais on ne bâtirait pas le château pour cinq cent mille francs. Et les futaies! monsieur, les plus belles de France! Roquevert, le gros marchand de coupes, m'a fait offrir cent mille écus de la superficie : il y a là des bois de marine comme on n'en trouve plus nulle part. Si le villard vaut un million, les deux domaines font la paire.

— Cela étant, il ne nous reste qu'à trouver cinquante mille louis d'or pour Mlle de Vaulignon.

Le vieillard fit un haut-le-corps accompagné d'un fort juron. — Savez-vous que c'est une somme? Je ne l'ai pas; non, sur l'honneur, quand même je vendrais mes rentes, mes obligations et tous ces petits biens qui sont éparpillés autour des Plâtrières! Il faudrait emprunter... ou épargner longtemps, mais le temps? ou ga-

gner? Mais je suis fait pour gagner de l'argent comme mes chiens pour chanter la messe.

— Le comte est riche; il parferait le million plutôt que de liciter un de ces beaux domaines.

— Peut-être, si sa femme en est d'avis;... mais cela ou autre chose, il faut se mettre en règle avec la loi. Je vois d'ici le testament qui me reste à faire. Encore un mot, monsieur. Vous m'avez donné votre avis en jurisconsulte, mais comme homme et comme gentilhomme m'approuvez-vous sans réserve? Je vous demande un oui ou un non, et je souscris d'avance à votre sentiment, quel qu'il soit.

— Permettez-moi de distinguer, quoique je ne sois rien moins que jésuite. J'estime qu'en droit naturel un homme peut disposer arbitrairement de presque tout le bien qu'il a gagné lui-même. Il ne doit rien à ses enfans, sauf l'éducation et les moyens d'existence. Quant à celui qui n'a pas créé, mais simplement recueilli sa fortune, il n'est à mon sens qu'un dépositaire chargé de la transmettre à la génération suivante, et de la répartir sans préférence entre les petits-enfans de son père. Tel serait votre devoir, si vous étiez simplement un homme; mais la noblesse dérange tout : un gentilhomme est un être à part, en dehors de la loi commune. Si ma raison s'insurge à toute heure contre cette exception, l'esprit de famille et la reconnaissance envers mes aïeux me commandent de la respecter. Le fait existe, il est constant, je suis contraint d'en tenir compte et de raisonner avec vous comme si nous ne faisions point partie de la grosse humanité. Si je me place à ce point de vue faux, mais admis, je reconnais que votre patrimoine échappe aux lois de l'équité vulgaire. Ceux qui vous l'ont transmis de main en main à travers une demi-douzaine de siècles ont tous voulu et prétendu qu'il ne fût jamais divisé. S'ils ressuscitaient tous ensemble pour se réunir ici en conseil de famille, ils diraient d'une voix que Vaulignon et les Trois-Laux ne peuvent appartenir qu'à M. votre fils, que cette faveur, injuste en elle-même, découle logiquement du principe de la noblesse, et que sans le droit d'aînesse, appliqué ouvertement ou en fraude, toutes les aristocraties héréditaires verseraient bientôt dans l'abîme du prolétariat! Tiens! voilà que je plaide : pardon, monsieur.

— Non, ma foi! ne vous raillez pas vous-même; c'est noblement parlé.

— Vous voulez dire parlé en noble.

— Et quoi de mieux?

— Rien, rien. Si votre conscience se trouve suffisamment renseignée, je vous demanderai la permission de passer un habit, car

voici huit heures qui sonnent, monsieur, et je suis commandé de service pour un whist officiel qui n'attend pas.

Le marquis s'inclina, tira son portefeuille et dit d'un ton bourru qui cachait mal son embarras : — Maître Mainfroi, je vous ai dit que j'étais extrêmement rare à Grenoble; vous m'excuserez donc si je me hâte un peu d'acquitter ma dette envers vous.

— Monsieur, répondit Mainfroi, vous m'avez fait l'honneur de me consulter comme gentilhomme, vous me devez donc plus que de l'argent.

M. de Vaulignon remit son portefeuille en poche, et tendit les deux mains au jeune seigneur.

II.

Le premier président, M. de Mondreville, accueillait Mainfroi non pas comme un avocat distingué, mais plutôt comme un fils. Les vieux conseillers le choyaient à qui mieux mieux; il était ainsi l'enfant gâté d'une nombreuse et vénérable famille. Personne ne doutait qu'il ne fût réservé aux plus hautes dignités de la magistrature, et chacun se promettait de le pousser dès que l'ambition lui serait venue. Il semblait formellement engagé par les traditions de la race et par l'éclat du nom; les amis de son père le suivaient avec orgueil dans la carrière qu'il avait choisie, mais ils ne lui auraient point pardonné d'y vieillir.

Rien de plus étonnant que ses débuts : docteur en droit à vingt-deux ans et grand prix de la faculté de Paris, il s'était fait agréger l'année suivante avec dispense. Tout aussitôt il était venu réclamer son inscription au tableau de l'ordre à Grenoble, son stage étant fait à Paris. Soit curiosité, soit prévoyance, les avoués lui épargnèrent les longueurs de l'attente : ils accoururent chez lui les mains pleines d'affaires. Sa première plaidoirie attira plus de monde qu'une première représentation; c'est à coup sûr la seule fois que les dames se soient arraché les billets pour un procès de mur mitoyen. La ville de Grenoble aime son vieux parlement; elle en est fière, elle veille sur cette gloire et cette grandeur provinciale avec un patriotisme jaloux. La foule qui se porta au palais pour juger le dernier Mainfroi était très exigeante et très indulgente en même temps, prête à lui pardonner tous les défauts de son âge et prompte à désespérer de lui, s'il paraissait inférieur à cette réputation précoce. Il se montra supérieur à ses succès d'école, aux éloges de ses maîtres et à l'attente de ses amis. On vit un beau garçon, modeste, simple et de grande manière; sa voix pleine et sonore se maintint

dans le ton d'une conversation aimable, en évitant l'emphase et l'éclat. Il discuta posément, poliment et même avec une certaine bienveillance les prétentions de la partie adverse, éclaira les faits, élucida les textes de loi, n'omit rien, ne laissa pas tomber une parole inutile, et termina par une péroraison naïve et touchante qui réclamait pour lui l'adoption du tribunal et du parlement dauphinois. Le tribunal lui donna gain de cause; le président le complimenta en public suivant un usage patriarcal que j'admire; les vieux avocats s'étonnèrent qu'un si jeune homme sût parler sobrement et faire trêve d'érudition; les gens du monde, qui sont plus lettrés à Grenoble que dans beaucoup d'autres villes, goûtèrent fort cette éloquence exempte de rhétorique. Quant aux femmes, elles pensèrent que ce petit Mainfroi devait être joliment persuasif lorsqu'il plaidait sa propre cause.

Il eut de grands succès en tout genre, et les plus beaux furent ceux dont le monde ne connut rien. Discret dans le bonheur et gentilhomme en tout, il mena, sept années durant, une vie cachée et brillante dans cet hôtel de l'an 1622, qui a l'air si confident et tant de portes dérobées. Au palais, son talent et sa réputation marchaient de front; il choisissait scrupuleusement ses affaires : aussi les gagnait-il à coup sûr. Aux yeux des magistrats, la cause qu'il prenait en main était comme jugée par lui et gagnée dans son cabinet avant instance. Il avait pleine conscience de son autorité, et chaque fois qu'il se levait à l'audience, le ton dont il disait ce simple mot : « messieurs ! » aurait valu un long commentaire. Sans arrogance et même sans fatuité vénielle, il modulait, accentuait, posait, isolait ce « messieurs, » comme pour le livrer aux méditations de la cour et du tribunal. Ce modeste « messieurs, » dans sa bouche, en disait cent fois plus qu'il n'était gros. On y sous-entendait tout un exorde ainsi conçu : « Vous me connaissez tous, vous savez que je plaide non pour gagner ma vie, ni pour faire ma réputation, mais pour m'asseoir de plus en plus solidement dans l'estime des gens de bien et pour me rendre digne des honneurs qui m'attendent dans un avenir assez rapproché. Vous devez donc penser qu'aucune considération ne m'aurait fait sortir de chez moi ce matin, si je n'étais quatre fois sûr de gagner la partie. Admettez-vous un seul moment que je me sois trompé sur le point de fait, ou abusé sur le point de droit? Vous ne le pouvez pas, car vous savez qu'il ne tiendrait qu'à moi de siéger à vos côtés au lieu de pérorer devant vous, et que par conséquent je possède, à l'état virtuel, toute l'infaillibilité de la justice. » Voilà ce qu'il disait sans le dire, et pas l'ombre d'impertinence dans cette déclaration muette. Un magistrat célèbre, qui devait être un jour garde des sceaux,

vint à Grenoble en visite chez M. de Mondreville. On lui fit entendre Mainfroi, et il en fut émerveillé. « Ce jeune homme plaide en conseiller, » dit-il au sortir de l'audience. Il s'invita à dîner chez Mainfroi avec le premier président et quelques gens de robe. Après un long repas où Fleuron s'était surpassée, le personnage qui appartenait au petit groupe (aujourd'hui si restreint) des ministres possibles prit Mainfroi dans une embrasure et lui parla ainsi :

— Le ministère de la justice fait fausse route. On se croit fort habile en écartant de la magistrature les hommes que la naissance et la fortune ont créés libres; on veut avoir, coûte que coûte, un gouvernement fort, et l'on pense avancer le but en choisissant des hommes dépendans, prêts à tout, esclaves de leur pain. Mauvaise politique, monsieur! ce changement de mobile, qui substitue l'intérêt à l'honneur et à la dignité, éliminera les caractères sans nous attirer les talens. Triplât-on les traitemens, ils resteront toujours inférieurs aux honoraires d'un avocat distingué; nous n'aurons que des hommes de second et de troisième choix; le ministère public sera faible en comparaison du barreau, et la magistrature tombera peu à peu dans une médiocrité incurable. Si jamais le chef de l'état m'honorait de sa confiance, je m'appliquerais à recruter tout un état-major d'hommes indépendans, oui, indépendans d'esprit, de caractère et de fortune, fussent-ils même un peu frondeurs comme les magistrats des vieux parlemens! Il faut que nous soyons autre chose que des fonctionnaires, monsieur. L'ordre judiciaire est un pouvoir dans l'état. Il reçoit son institution du pouvoir exécutif, il applique les principes formulés par le pouvoir législatif, mais il ne doit être valet ni de l'un ni de l'autre. La vénalité des offices est tombée sous le ridicule; Brid'oison l'a tuée, j'en conviens, et pourtant ce n'était pas la pire institution de l'ancien régime. Le magistrat qui avait payé sa charge était chez lui à l'audience; le beau mot « la cour rend des arrêts et non des services, » de quelle date est-il? L'ancien régime en a tout l'honneur. Décidément je préfère la vénalité des offices au ramollissement des consciences.

Un entretien qui commence ainsi peut aller loin. Mainfroi ne savait pas encore que tout ministre *in partibus* est révolutionnaire par état. Il fut non-seulement séduit, mais enlevé par les théories de son interlocuteur. Sa jeunesse le livra pieds et poings liés au magistrat éminent et au fin politique qui tutoyait M. de Mondreville et l'appelait *copain* au dessert. Le vieillard et le jeune homme, enchantés l'un de l'autre, ne se quittèrent point sans conclure une sorte de pacte; Mainfroi promit de s'enrôler à la première réquisition sous les drapeaux du futur ministre.

En attendant, il sut se ménager et tenir les occasions à distance.

Il frondait même un peu, dans la mesure qui a toujours été permise aux hommes riches et bien nés.

Le soir même de son entrevue avec le marquis de Vaulignon, sur les dix heures, après le whist du premier président, tandis qu'il savourait une tasse de thé en souriant à la belle Mme Portal, reine de Grenoble et sa meilleure amie, le procureur-général vint le battre en brèche, et mon gaillard ne se rendit point. — Mon cher grand homme, lui dit le chef du parquet, on m'enlève Pfeiffer, mon meilleur substitut, et me voilà terriblement en peine. Ah! si vous vouliez!

— Non, répondit Mainfroi. D'abord j'ai mes idées sur les devoirs d'un magistrat dans le monde; ils sont infiniment plus stricts que ceux d'un avocat, et je ne prendrai pas sur moi de représenter la justice tant que je ne serai pas rangé et marié.

— Mais l'honneur de défendre la société ne vaut-il pas quelques sacrifices?

— Je la défends à ma manière, avec autant d'éclat que je pourrais le faire au parquet et avec plus de liberté. Quel intérêt aurais-je à marquer le pas sur la grand'route, lorsqu'un chemin de traverse me conduit plus directement au but? Tous les grades de la magistrature sont également accessibles à l'avocat, suivant son âge et sa réputation; il arrive de plain-pied aux plus hautes fonctions comme aux plus humbles, pourvu qu'il ait montré ce qu'il vaut. Tant que je reste en dehors de la hiérarchie, j'ai presque autant de chances d'obtenir le bâton de maréchal que l'épaulette de sous-lieutenant : une fois enrégimenté, je devrais suivre la filière. Et comptez-vous pour rien les ennuis, les dégoûts, les dangers que je m'épargne à moi-même en restant simple avocat jusqu'au bon moment? Procès de presse et d'association, manœuvres électorales, rapports sur l'opinion publique et autres *menus suffraiges* qui trop souvent vous compromettent à jamais?

Voilà comment ce jeune homme dansait autour des arches saintes de la politique. Il ne prenait au sérieux que la justice et peut-être l'amour.

Le procureur-général apprêtait sa réplique lorsqu'un grand bruit lui coupa la parole. C'était maître Foucou, le plus discret notaire de la ville, qui entrait en s'ébrouant et soufflant dans ses gants paille à l'heure où l'on couche habituellement les notaires. — Mes respects, tous mes respects, monsieur le premier! Mes plus humbles hommages, madame la première! Mesdames, messieurs, votre fidèle serviteur de tout mon cœur. Je ne me serais pas mis au lit pour un empire avant de m'être excusé. Madame la première a dû comprendre qu'il fallait un événement bien despotique pour m'empêcher

de me rendre à sa gracieuse et honorable invitation. Ah! le devoir! Il commande, et j'obéis. Il y a des choses qui n'attendent pas : la mort entre autres et les tenans et aboutissans d'icelle.

Mme Portal poussa un cri d'effroi : — Pour Dieu! monsieur Foucou, si vous venez d'un lit de mort, ne m'approchez pas!

— Rassurez vos grâces, belle dame, je ne connais ni morts ni malades, et s'il faut appuyer mon dire de quelque preuve démonstrative, la discrétion professionnelle ne me défend pas d'indiquer le client qui m'a fait perdre une si précieuse soirée. C'est un grand propriétaire foncier qui habite à quelques lieues de Grenoble, un vaillant chasseur devant Dieu, terreur des loups, des sangliers et des ours.

Plusieurs voix désignèrent M. de Vaulignon, qui était louvetier en titre.

— C'est vous qui l'avez dit, poursuivit le notaire. Je ne l'ai pas nommé, quoique rien n'interdise à un officier ministériel de se faire honneur des visites qu'il reçoit. Voilà notre belle Mme Portal bien rassurée, car s'il était vrai que le marquis prît des dispositions, ce que j'ignore, ce serait de sa part un luxe de prudence. Quelle noble santé! et quelle force d'âme en présence des questions les plus solennelles! C'est lui qui aurait bien le droit d'employer la formule : « Je soussigné, sain de corps et d'esprit... » Mais je doute qu'il sache prévoir les malheurs de si loin. Cependant lorsqu'on a deux ou trois millions à laisser,... je ne sais rien, j'indique vaguement la fortune qu'on lui prête,... et lorsqu'on est chargé par la Providence d'assurer la grandeur et la perpétuité d'un grand nom!... il faut penser à tout. Ceux qui n'ont qu'un seul héritier sont bien libres de mourir intestats, si bon leur semble. Oui, mais la question ne se présente pas souvent avec cette simplicité...

Le bonhomme s'arrêta un moment, et ses yeux firent le tour de l'assemblée en quêtant une interrogation qui lui permît de poursuivre. La femme d'un conseiller prit pitié de sa peine et dit : — Combien a-t-il d'enfans, le marquis de Vaulignon?

— Ah! vous pensez encore au marquis, chère dame? Moi, je n'y étais plus. Je suivais mon idée dans une tout autre direction. M. de Vaulignon doit avoir deux enfans, si je ne me trompe : un fils d'abord,... je dirais même *avant tout*, car enfin un fils est presque tout dans ces vieilles familles. Bienheureux les garçons! j'en ai vu plus d'un en ma vie à qui le bien venait en dormant. N'allez pas croire au moins que M. le comte soit un endormi. Ce n'est pas dans son lit qu'il attend la fortune, c'est sous bois, au triple galop, derrière la meute de son père : Nemrod, fils de Nemrod! Je suppose néanmoins que, s'il trouvait sur sa route une couple de millions en

biens-fonds nets d'hypothèques, le jeune homme se baisserait pour les ramasser. Les rencontrera-t-il? Voilà ce que j'ignore, et même si je le savais, je n'en soufflerais mot. Ce qu'on peut affirmer, c'est que M. le marquis est ferré sur le code, et qu'il ne donnera jamais à Pierre ce que la loi réserve à Paul ou à Pauline.

— Maître Foucou! demanda Mainfroi, est-ce que Pauline est le nom de Mlle de Vaulignon?

— A Dieu ne plaise, monsieur! mais je vous jure que Mlle Marguerite est hors de cause. Pourquoi donc mettez-vous au particulier ce que je dis en général? Est-ce que je suis un bavard, un homme léger, un notaire sans gravité, discrétion ni consistance? Mlle Marguerite, quoi qu'il arrive, sera toujours un des plus beaux partis de la province. Ne me demandez pas quelle dot on lui destine, je dois l'ignorer; mais elle sera pourvue en héritière, quand même elle n'hériterait de rien,... je m'entends. Et jolie avec cela comme,... oui, comme Mme Portal à dix-huit ans; un vrai type de reine, elle aussi, mais naturellement une beauté moins faite,... je dis moins achevée. Il est bien malheureux que cette pauvre enfant soit séquestrée à Vaulignon. Quel succès, si M. le marquis daignait la produire à Grenoble! Et je crois qu'elle-même préférerait la compagnie de ces dames au tête-à-tête avec une belle-sœur dont il ne m'appartient pas de dire aucun mal.

Ce coupable bavardage d'un sot amusa presque toute la compagnie; mais Jacques Mainfroi n'en rit guère, et il rentra chez lui passablement rêveur. — Ainsi donc, pensait-il, le testament est fait; ce gentilhomme des bois, en me quittant, a couru chez son notaire. Il se trouve que j'ai exercé quelque influence sur le sort ou du moins sur l'avoir d'une fille qui ne m'est rien, que je ne verrai peut-être jamais, et qui probablement ignore jusqu'à mon nom. Lui ai-je été nuisible ou utile? Qui le sait? Le père semblait bien résolu à la dépouiller dans les limites du possible; mais, lorsqu'il m'a prié de lui donner mon avis comme homme, je n'avais peut-être qu'un mot à dire pour sauver à cette pauvre enfant un grand tiers de son bien. Reste à savoir si elle aurait été plus heureuse étant plus riche. A cette loterie du mariage, les numéros gagnans ne sont pas toujours ceux qu'on a payés cher. Qui pourra-t-elle épouser ici? Je ne vois guère de partis pour une héritière d'un million. Il n'y en aurait pas du tout pour une héritière d'un million et demi. Comment est-elle? quelle femme est-ce? J'ai vu le papa, je devine le frère; ces propriétaires-chasseurs sont tous les mêmes: mes chiens, mes chevaux, mes pipes, ma cave, mon nom! Mais la fille et la sœur de pareils hommes à quoi peut-elle ressembler? A Mme Portal? Quel triple sot que ce notaire! Amélie Portal est un

beau fruit de jardin; cette petite doit avoir dans l'esprit, dans les manières, dans tout son être enfin, les saveurs âpres et les parfums subtils du sauvageon.

En rentrant au logis, il chercha Vaulignon sur la carte d'état-major. Sa nuit fut agitée, ce qui ne veut pas dire mauvaise. Il vit un pêle-mêle de loups, de notaires, de contrats, de testamens et de jolies filles à qui Mme Portal servait de mère. Cependant Mme Portal avait à peine cinq ou six ans de plus que lui.

Ces rêves le poursuivirent durant une quinzaine; ils finirent par l'obséder en plein jour, à l'audience, dans le monde, et même au milieu des visites intimes qu'il recevait de temps à autre. Pour mettre un terme à cette persécution, il n'imagina rien de mieux que d'aller rendre à M. de Vaulignon la poignée de main qu'il lui devait. Il partit à cheval un matin de février, par un joli soleil qui fondait lentement la neige sur les routes. En trois heures de promenade, il atteignit le villard ou village de Vaulignon, éparpillé sous un château de fière tournure. Dirai-je qu'à cette vue le cœur lui faillit? Non, mais il éprouva le besoin de se recueillir en mangeant un morceau. L'aubergiste ne se fit pas prier pour lui apprendre que les seigneurs couraient le sanglier à une lieue du château. M. Lafeuille, le valet de limiers, avait bu la goutte au village en revenant de faire le bois; il avait connaissance d'un vieil ermite baugé dans l'enceinte des grands mélèzes. Le vautrait n'était sorti des communs qu'à dix heures, parce que les dames suivaient. L'animal devait être détourné depuis un bout de temps; il s'était fait battre sur place pendant une demi-heure, ensuite de quoi il avait pris un grand parti, et personne ne pouvait dire où était la chasse. Sur ces renseignemens, Mainfroi comprit qu'il avait quelques chances de se promener jusqu'au soir sans faire de rencontres. Moitié content, moitié fâché, comme un homme qui ne sait ni ce qu'il craint ni ce qu'il désire, il remonta sur sa bête, et gagna la forêt sans autre guide que le hasard.

Il y a de vieilles banalités qui sont usées jusqu'à la corde et qui pourtant s'imposent en quelque sorte à l'esprit le moins banal. Mainfroi, qui était l'homme le moins niais du monde, ne put se défendre de penser à cet éternel roman où le sanglier furieux joue le rôle de la Providence. Mlle de Vaulignon, seule et désarçonnée en face du monstre, le solitaire fondant sur elle pour la découdre, et tout à coup un beau jeune homme, le fer en main... — Mais grâce à Dieu, pensait-il en riant, ma seule arme est une cravache. Quoi qu'il arrive à la belle Marguerite, je n'aurai pas le ridicule de la sauver.

Cette méditation prosaïque fut coupée par le tumulte de la chasse.

La voix des chiens, une fanfare, le *vloo*, *vloo!* des piqueurs, une boule noirâtre et hérissée qui coupa le chemin et se rembucha lestement, la meute haletante, le galop de quelques chevaux, la face illuminée du marquis, c'est tout ce qu'il eut le temps de voir et d'entendre. Le gibier, les chiens et les hommes étaient trop à leur affaire pour remarquer la présence d'un avocat.

Quelques minutes après, il vit passer un cheval attardé, mais plein de feu, qui galopait par bonds en secouant le plus étrange fardeau du monde... Figurez-vous une petite maman courtaude, épaisse, couperosée, mal endentée, aux trois quarts décoiffée et traînant à la remorque une cordelette de cheveux blonds tordus avec un velours vert. La robe marron et bleue, chargée de passementeries rouges et de perles multicolores, avec des manchettes de fourrures et un boa noué en double autour du cou : telle était la comtesse de Vaulignon, née baronne de Brintzheim; on naît baronne dans quelques royaumes saugrenus.

Mainfroi la reconnut sans la connaître. — Allons! dit-il, le poste est bon : un peu de patience, et Marguerite viendra se faire passer en revue. — Mais au bout d'un quart d'heure il supposa qu'on l'avait mal informé, que la fille du marquis n'était pas sortie et qu'il n'avait plus rien à voir dans ces parages. Il s'orienta de son mieux et reprit la direction du villard. Déjà l'épaisseur du bois sensiblement éclaircie montrait la lisière, et il pressait le pas pour se remettre en plaine, lorsqu'au détour d'une avenue il vit une amazone du plus beau style en costume Louis XIII. Grande, svelte, souple, imperceptiblement abandonnée, elle ondulait aux allures d'un fort cheval de demi-sang. La main gauche qui tenait les rênes reposait négligemment sur le pommeau de la selle, la droite pendait avec la cravache sur l'épaule de la monture. La fière simplicité de l'habit rehaussait la beauté un peu sévère du visage; les gants de chamois, trop longs et trop larges, étaient ceux d'une vraie grande dame qui se gante pour protéger ses mains et non pour les montrer aux passans. Mainfroi s'arrêta net et attendit dans une contemplation recueillie cette belle déshéritée qui regardait vaguement le paysage sans rien voir. Lorsqu'ils furent à dix pas l'un de l'autre, le jeune homme s'approcha d'elle et la salua avec grâce; elle répondit d'un air froid, mais sans témoigner plus de crainte ou d'étonnement que si elle avait été abordée par un inconnu dans le salon de son père.

— Mademoiselle, dit-il en s'efforçant d'être brave, vous avez perdu la chasse?

— Non, monsieur, je l'ai laissée.

— Je comprends; on allait d'un si terrible train...

— Oh! ce n'est pas cela, mais la chasse m'ennuie parce que je la sais par cœur. Toujours la même chose!

— Et vous ne craignez pas d'aller seule à travers bois?

— Que craindrais-je? Je suis chez nous, et personne ne me veut de mal que je sache.

— Cependant... une jeune fille... Il pourrait se rencontrer sur votre route... on pourrait vous dire de ces choses qui font rougir.

— Quoi par exemple?

— Mais... si l'on vous disait à brûle-pourpoint que vous êtes belle?

— Je le sais, mais comme je n'ai pris ma beauté à personne, je n'ai pas lieu d'en être honteuse.

Mainfroi fut comme étourdi sous le coup de cette naïveté fière, mais il se remit bientôt et reprit :

— Vous êtes plus que belle, mademoiselle de Vaulignon; vous êtes simple, digne et forte, et l'homme qui vous épousera est heureux entre tous les hommes!

Elle pâlit un peu, regarda Mainfroi sérieusement, et dit :

— Est-ce que vous le connaissez?

— Non, et vous?

— Ni moi non plus, mais je sais qu'il n'est pas loin.

Le regard de Mainfroi fit lentement le tour de l'horizon. — Vous parlez sans doute au figuré? dit le jeune homme.

— J'ai vingt ans, monsieur, et mon père s'occupe de mon prochain établissement. Voilà ce que je sais, et ce qui me permet de dire que mon futur mari ne saurait être loin.

— J'éprouve une violente démangeaison d'être indiscret et de vous demander : comment l'aimeriez-vous, mademoiselle?

— Il y a un jeu, vous savez, où l'on fait de ces questions-là. Je l'aimerai comme on me l'offrira, monsieur, car il sera tout choisi la première fois qu'une occasion fortuite ou apprêtée le placera devant mes yeux. N'est-ce pas partout ainsi?

— Sans doute. Et les idées de monsieur votre père...?

— Sont celles de tous les pères de sa condition : un nom, de la fortune, quelque jeunesse encore, et la réputation de galant homme.

— J'entends; mais se peut-il que pour vous plaire, pour toucher cet adorable cœur, si naturel et si prime-sautier, il suffise de se présenter avec l'agrément de M. le marquis?

— Une fille ne doit-elle pas entière déférence aux vœux de son père?

— Et puis un mari, quel qu'il soit, paraît moins odieux que le couvent, n'est-ce pas?

— Le couvent? Vous savez donc tout? Eh bien! oui, je hais le couvent et je le tiens pour infâme! Il ne parle que de Dieu, et il va contre notre destinée divine, qui est d'aimer un mari et d'élever des enfans.

— Brava! brava!

— Pourquoi m'applaudisssez-vous comme si j'avais chanté un air? Rien n'est donc sérieux, venant de nous, et nous ne serons jamais que les poupées des hommes? Quel plaisir trouvez-vous à vous moquer depuis un quart d'heure en me questionnant sur des choses que vous savez mieux que moi?

— Mais, mademoiselle, je vous jure...

— Vous me jurez que le hasard, le pur hasard vous a jeté sur mon chemin dans un domaine qui est à nous et où personne ne passe, excepté nous? M'auriez-vous abordée si cavalièrement, si vous n'aviez pas eu les pleins pouvoirs de mon père? Suis-je une femme qu'on puisse accoster au milieu des bois sans l'aveu de ses parens?

— Pardon! cent mille fois pardon, mademoiselle! Ne me punissez pas d'un mouvement spontané, irrésistible, dont je comprends trop tard la coupable imprudence! Personne ne m'a permis de vous parler comme j'ai osé le faire. C'est le hasard ou plutôt la fatalité qui m'a jeté sur votre route; mais jamais sentiment plus respectueux, idolâtrie plus servile n'a mis un cœur bien né sous les pieds d'une noble et courageuse fille, et si vous daignez me permettre...

Elle se redressa fièrement, assembla son cheval, laissa tomber sur Mainfroi un regard où le feu semblait jaillir au milieu des larmes et fit siffler sa cravache en criant :

— Vous disiez vrai, j'ai eu tort de quitter la chasse : nos bois ne sont pas sûrs!

Lorsqu'il eut trouvé sa réponse, Marguerite était loin.

La curiosité seule avait poussé Mainfroi à cette équipée; il en revint presque amoureux. A peine s'il donna huit jours à la réflexion, lui qui passait pour le jeune homme le moins précipité de la province. Il s'abattit sur le cabinet de maître Foucou comme une corneille sur un noyer.

— Mon cher monsieur, dit-il au bonhomme, c'est une négociation très délicate qui m'amène à vous. Vous êtes le notaire de la famille Vaulignon; le marquis est toujours dans l'intention de marier sa fille?

— Plus que jamais!... du moins, autant qu'il m'est permis de le conjecturer.

— Pensez-vous qu'un garçon jeune encore, bien né, maître d'une

jolie fortune et assez bien dans ses affaires pour épouser M[lle] de Vaulignon sans dot aurait quelques chances d'être agréé?

— Comment donc! mais à bras ouverts. Seulement, mon cher maître, votre client a manqué le coche. La semaine dernière, on aurait pu voir. Eh! eh! le marquis n'était pas homme à repousser un gendre détaché des biens de ce monde. Notre épouseur a constitué de beaux avantages à la future, je suis content de lui; mais son notaire, ce scélérat de Tétard, n'a pas rompu d'une semelle sur le terrain de la dot. Ah! le chien! il voulait le million tout rond, et le diable ne l'en a pas fait démordre. Nous n'avions pas la somme, il fallait emprunter, je l'ai dit carrément; le monstre a répondu que deux cent mille francs n'étaient pas une affaire, et que M. le comte pouvait les avancer, sauf à les reprendre plus tard. C'est la comtesse qui ne riait pas! Vous sentez, mon cher maître, que je me livre à vous comme à un confesseur. Il faut que je sois sûr de votre caractère pour déroger à cette discrétion qui est la grande loi de ma vie. Je crois donc que jeudi dernier et même vendredi matin, avant dix heures, un gaillard qui serait venu dans les dispositions que vous dites, n'aurait pas été éconduit à coups de fourche; mais, *consummatum est*, comme dit Cicéron. M. le vicomte de Montbriand a notre parole, et nous la sienne. Bonsoir la compagnie! *Tarde venientibus ossa!* Toujours du Cicéron, pour vous montrer qu'on possède vos confrères; mais, sans rancune, pas vrai? Si vous avez un client à établir, j'ai, moi, quelques douzaines de clientes, et dans les prix les plus variés. Il faut que vous me fassiez l'honneur de dîner ici un de ces jours avec trois ou quatre compères de ma connaissance. L'ermitage de 1834 commence à s'ennuyer derrière les fagots; nous lui dirons une parole.

Il bavarda longtemps sur ce ton sans obtenir un mot de réplique. Mainfroi le laissa dire et n'entendit rien, sinon que Marguerite était perdue pour lui.

Du plus heureux gentilhomme et du plus illustre avocat de Grenoble il ne restait qu'un corps sans âme. On le vit, quinze jours durant, s'absorber dans la solitude, fuir le monde et fermer sa porte aux amis. Les cliens seuls le trouvaient solide au poste; il donna ses consultations avec une admirable lucidité, suivit les audiences, ne fit pas remettre une affaire et parla comme un ange, autant de fois qu'il eut à plaider. L'avocat survivait à l'homme.

Je ne sais quelle fausse honte l'empêcha de refuser l'invitation de M. Foucou, qui le sommait de sa parole. Peut-être eut-il peur d'éveiller les commentaires et de livrer à ce vieux profane le secret de sa mélancolie; mais jugez de ce qu'il devint lorsque sur cinq convives on lui offrit MM. de Vaulignon père et fils, et le vicomte

de Montbriand! Les deux autres étaient maître Tétard, notaire de Paris, et M. Roquevert, marchand de bois, un des forts cliens de l'étude.

De prime abord, Mainfroi fut troublé à fond, mais il usa du privilége qui permet à tout magistrat de renfermer ses émotions dans sa cravate. Il opposa une réserve très courtoise à l'accueil cordial du marquis, et paya de morgue les deux beaux-frères, qui se tutoyaient déjà, comme gens qui n'en sont plus à se griser ensemble pour la première fois. La froideur lui coûta moins encore avec l'illustre Roquevert, qu'il avait fait condamner maintes fois au civil et qu'il attendait patiemment en police correctionnelle. On dîna comme on dîne chez ces gros gourmets de province qui envoient leur femme à la cuisine lorsqu'ils ont du monde à traiter. Les entrées succèdent aux entrées, on entasse rôti sur rôti, et les vins savamment échelonnés vont de plus fort en plus fort jusqu'à ce qu'il s'ensuive un abrutissement général.

A l'heure des faisans truffés et du vieux vin de l'Ermitage, les caractères et les intérêts commencèrent à se dessiner aux yeux de Mainfroi. Le marquis s'épanouissait en luron dans un contentement égoïste. Il avait enchaîné sa terre à son nom par acte authentique, il s'était débarrassé de sa fille, il allait enfin vivre à sa guise, sans devoirs à remplir qu'envers lui-même, maître de son revenu, de sa personne et de ses affections qu'on flairait tant soi peu roturières. Le gendre était un petit viveur de Paris, quelque peu fatigué par les clubs, les restaurans nocturnes et le reste, assez joli garçon, assez brave, assez ignorant, assez fat, assez gai, original en résumé comme la dix millième épreuve d'une gravure de modes. Mainfroi crut entendre que ce jeune homme se mariait surtout pour obéir à un oncle riche, qu'il comptait non pas se ranger, mais reprendre au plus tôt ses habitudes de sport et d'Opéra. Le vicomte parlait savamment du corps de ballet; il semblait être de moitié dans une écurie à moitié connue, et courir le *steeple-chase* de temps à autre pour disputer la moitié d'un prix. S'il déplut à Jacques Mainfroi, je n'ai pas besoin de le dire. Un tel homme était sur le point d'épouser Marguerite, et il parlait de tout, excepté d'elle; il ne daignait pas même jouer la comédie élémentaire de l'amour heureux! Quant à M. Gérard de Vaulignon, il débuta par faire pitié à Mainfroi. Moins grand, moins beau, plus épais que son père, visiblement dégénéré en tout, il offrait par surcroît quelques symptômes de dégradation personnelle. On devinait en lui l'homme qui rougit de sa femme et qui voudrait la cacher au monde, mais qui se console à huis clos par les vulgaires satisfactions du bien-être et par le plaisir de faire une grosse maison. Bon diable au demeurant, cor-

dial après boire et capable d'un mouvement généreux dans l'ivresse d'une excellente affaire, ce n'était pas encore une âme basse, mais c'était déjà un gentilhomme déchu. L'avocat ne tarda guère à deviner certain petit complot qui se tramait autour de la table. Le hasard seul n'avait pu égarer dans une si honorable compagnie ce pilote côtier de la loi qu'on appelait Roquevert. Quelques paroles échappées au comte de Vaulignon entre deux verres de vin de Champagne firent dresser l'oreille à Mainfroi. Il comprit que la grosse amazone aux cheveux rares inspirait son mari, quoique absente, et lui dictait une combinaison subtile. La bonne dame avait prêté deux cent mille francs au marquis pour compléter la dot de Marguerite et bannir du château une belle-sœur qu'elle haïssait; mais après s'être fait donner toutes les garanties possibles, elle avait eu connaissance du testament qui léguait tous les biens-fonds de la famille au comte Gérard. Cette nouvelle, au lieu de la transporter de joie, l'avait atterrée; elle sentit que par le fait elle avait pris hypothèque sur son mari, c'est-à-dire sur elle-même. Si le marquis mourait demain, par accident ou maladie, la comtesse héritait de Vaulignon et des Trois-Laux, mais ses deux cent mille francs étaient perdus. Comment les recouvrer en temps utile? Le vieillard n'était pas homme à se priver de rien; supposer qu'il économiserait un tel capital avant sa mort, c'était folie. On pouvait le décider à vendre les plus belles coupes de Vaulignon, mais n'était-ce pas se payer soi-même sur son propre bien? La jeune dame était dans la dernière des perplexités lorsqu'elle recueillit certain propos tenu par Roquevert à l'office. Roquevert n'était point admis à la table du château. On le laissait entrer dans la salle à manger sur la fin du dessert, et, debout devant la famille assise, le riche maquignon d'affaires buvait un verre de vin comme le facteur rural ou le premier garde venu. Cette hospitalité hautaine le tenait à distance et paralysait un peu ses moyens, mais il se dédommageait à l'office avec la certitude que ses paroles ne tombaient pas dans l'eau. Il y répéta si souvent et avec tant d'assurance : Je peux faire gagner un million à M. le marquis; il broda de telles variations sur ce thème mélodieux que la petite comtesse, âpre au gain, se sentit devenir toute rêveuse.

Elle voulut que cet homme expliquât librement ses projets; elle choisit le terrain pour que l'amphitryon, esprit pratique, pût contrôler chaque idée, au passage, et comme le sentiment du droit n'était pas la faculté maîtresse de M. Roquevert, elle pria *son bon* Foucou d'inviter un jurisconsulte. Voilà par quel surcroît de précaution Mainfroi se trouvait de la fête. S'il ne devina point d'emblée tout le mystère, il en comprit assez pour se tenir en homme averti.

A l'arrivée du fromage glacé, le comte Gérard fit un signe, et presque aussitôt Roquevert tomba dans une ivresse très expansive. Il se glorifiait et s'accusait en même temps d'avoir *refait* M. le marquis dans le marché des Plâtrières; c'était un bien assez étendu, mais fort éparpillé, qu'il venait d'acheter en bloc. Le pêcheur en eau trouble joua très finement le rôle d'un fripon pénitent qui vole par instinct, mais se confesse par principe. Son insolente humilité ne ressemblait pas mal à celle de Scapin lorsqu'il s'excuse des coups de bâton que...

M. de Vaulignon, qui n'était pas la patience même, l'interpella rudement et lui dit : — Oh ! mons Roquevert, si le bien mal acquis vous pèse sur l'estomac, libre à vous de fonder un hospice ou une église; mais on n'achève pas un homme de bien comme une perdrix démontée, en lui enfonçant dans la nuque une plume arrachée de son aile. Entendez-vous?

— J'en...entends bien, monsieur le marquis; mais à tant faire que de res...tituer, j'aimerais mieux vous rendre la chose à vous-même. Cette plâ...â...â...trière, c'est un trésor, ni plus ni moins, dans la circonstance actuelle. Je tiens le monopole! Le grrrand mo-no-pole, entendez-vous? Et je suis de mon temps, moi! L'heure des grands monopoles a sonné; tant pis pour les sourds, sans o... o...offense ! Attendez que je boive un coup pour me délier la langue.

Il en but deux, et le drôle devint éloquent. Il exposa le plan d'une vaste spéculation qu'il préparait de longue main sur les plâtrières du pays. On en connaissait aux environs de Grenoble une quinzaine en tout, qui, exploitées séparément, se faisaient une concurrence désastreuse. Il avait conçu le projet de les accaparer toutes pour réduire les frais généraux et faire la loi aux consommateurs. Produisant à meilleur compte et vendant plus cher, on réalisait un double profit. Le plâtre était demandé par l'industrie du bâtiment d'abord, ensuite par l'agriculture, qui le prodiguait depuis un certain temps aux sainfoins, aux trèfles et aux luzernes. Il fit sonner les chiffres. L'achat des plâtrières coûtait tant; elles rapportaient tant par année; en élevant les prix d'un tiers, en réduisant les frais d'un quart, on s'assurait un bénéfice annuel d'un million au minimum. Or il avait la main sur toutes les carrières; elles étaient achetées et en partie payées. Pour le solde, rien de plus facile que de puiser dans les poches du public. La compagnie des gypses de l'Isère, fondée au capital de cinq millions et payant un dividende d'un million par an, soit vingt pour cent, devenait le placement favori des pères de famille. Les actions de cinq cents francs montaient à mille au bout de la seconde année, et alors les heureux fondateurs, réalisant leurs titres, empochant leur bénéfice,

passaient l'affaire à d'autres et assistaient en simples curieux aux prospérités toujours croissantes de l'entreprise. Il cita vingt spéculations inaugurées comme la sienne sous l'œil de la justice, sous l'aile du pouvoir, et qui toutes avaient enrichi, sinon les actionnaires, au moins les administrateurs.

A ce discours, le marquis répondit en vrai gentilhomme: — Qu'est-ce que tout cela me fait? La terre que je vous ai vendue est à vous; tirez-en des millions, si bon vous semble. Auriez-vous la prétention de me gratifier sur vos profits, mon cher?

Le bon apôtre se récria. C'était une restitution qu'il offrait, et il l'offrait parce qu'elle avait été stipulée verbalement par maître Foucou, en faveur de son noble client, dans la vente de la plâtrière. Maître Foucou, interpellé, n'osa point démentir le fait, quoiqu'il n'en eût aucune souvenance. Il demeura donc établi que le marquis de Vaulignon avait droit à un certain nombre d'actions libérées dans la compagnie, et Roquevert insinua que, si l'illustre actionnaire daignait administrer ou surveiller lui-même l'emploi de ses deniers, ce serait un grand honneur pour les gypses de l'Isère.

Tous ces propos s'échangeaient autour de la table, à bâtons rompus, au milieu du bruit des bouchons, du cliquetis des verres, des plaisanteries grivoises, d'une chanson fredonnée par maître Tétard et d'une histoire *à tout casser* que le vicomte racontait pour la vingtième fois à Gérard. Le marquis ne parut pas même effleuré par la tentation de recommencer une fortune; mais le comte Gérard mordait avidement à l'appât. Mainfroi comprit que tôt ou tard l'influence du fils jetterait le père dans le plâtre; mais il ne daigna point les dissuader du tripotage. Tout était fini pour jamais entre lui et cette famille. Marguerite lui devint étrangère; il se voyait séparé d'elle non-seulement par la personne d'un mari, mais par ce triste Gérard de Vaulignon, qui semblait le moins désirable des beaux-frères.

III.

Quelques années après ce mémorable festin dont on parle encore à Grenoble, dans les premiers jours de décembre 186..., Jacques Mainfroi, bâtonnier de son ordre, reçut le billet suivant sur papier de deuil :

« On m'assure, monsieur, que vous avez autant de générosité que d'éloquence; c'est pourquoi je viens à vous. Un indigne procès qui outrage les lois mêmes de la nature m'a plus que ruinée; je dois le peu qui me reste et quelque chose en sus. Ce n'est pas la pauvreté que je crains, ni même de rester insolvable devant les *mal-*

honnêtes gens qui m'ont dépouillée; mais ma liberté est en jeu, et pour moi qui ai passé vingt-cinq ans sous le ciel, au grand air, dans mes chères forêts de Vaulignon, la liberté, monsieur, c'est la vie. Les juges auraient pitié de moi, s'ils savaient qu'une question de mort, une affaire *capitale* est cachée sous ce procès civil; mais qui peut se flatter d'attendrir les juges? Vous sauriez tout au moins les persuader, vous qu'ils aiment, qu'ils honorent, vous qui par excellence, à ce que j'entends dire, avez l'oreille de la cour. Pourvu qu'on ne vous ait pas déjà travaillé contre moi! Je frémis à cette idée; on a fait tant de manœuvres à Grenoble et à Paris! Si vous ne vous rangez de mon bord, je suis morte. Vous voyez bien, monsieur, que mon dernier, mon unique espoir est en vous. Quand même vous auriez quelques préventions, accordez-moi une heure d'audience, rien qu'une! Je jure de vous prouver que ma cause est juste devant Dieu. Il faut pourtant vous avouer que tout le monde ici la croit perdue. Si vous éprouviez un échec! le premier! par ma faute! pour vous être aveuglément fié à moi! Cette idée est affreuse, et pas la moindre compensation à vous offrir! Eh bien! c'est peut-être cela même qui vous décidera. J'aurais été ainsi, moi, si Dieu m'avait accordé de naître homme. Les luttes, les dangers, une bonne action presque impossible et rien au bout : c'est tentant! Vous allez croire que je suis folle! Non, monsieur, j'ai toute ma tête, et pourtant on la perdrait à moins.

« A bientôt, monsieur, n'est-ce pas? Je doute si peu de vous que je vous remercie à l'avance.

« Vicomtesse DE MONTBRIAND. »

Le jeune bâtonnier répondit par retour du messager :

« Me Mainfroi présente ses plus humbles hommages à Mme la vicomtesse de Montbriand, et la prie en grâce de vouloir bien rester chez elle vers deux heures. »

Or, comme il n'était que midi, Jacques eut tout le temps de se remémorer l'histoire des dernières années : le mariage de Marguerite célébré au château, sans témoins, sauf le strict nécessaire; le jeune couple traversant Grenoble à nuit close pour déjouer la curiosité provinciale, qui dort peu. Six ou sept mois plus tard, au moment des courses d'automne, les petits journaux de sport annonçaient la mort du vicomte, écrasé sous son cheval à La Marche et rapporté dans l'enceinte du pesage par deux horribles gamins qui lui firent cette oraison funèbre : « En voilà un qu'est aplati comme deux sous de galette, mes bons messieurs. » Vers ce temps-là, quelques désœuvrés, guetteurs de diligences, prétendaient avoir vu passer la jolie veuve en poste, sur la route de Grenoble à Vauli-

gnon. La spéculation des plâtrières était alors dans son plein et dans son beau; le plâtre coûtait cher à Grenoble et aux environs; il n'était bruit que des bénéfices réalisés par le monopole; le marquis, ivre de succès, se laissait nommer président du conseil d'administration; le comte Gérard accourait du fond de l'Allemagne avec son intéressante famille, et faisait râfle sur les deux cents premiers billets de mille francs. Un an, deux ans passaient sur la tête des hommes; les actions des gypses de l'Isère obtenaient une plus-value de cent vingt-cinq pour cent. Tout à coup un simple rustaud, vigneron d'une mauvaise vigne, s'ennuyait de payer le plâtre deux fois trop cher : il appelait un ingénieur, faisait sonder son domaine et découvrait un gisement aussi long, aussi large et aussi profond que pas un des quinze autres. Le monopole arrêtait cette concurrence au plus tôt, mais il en coûtait bon. D'ailleurs l'éveil était donné; tout le monde cherchait du plâtre, quelques-uns même en trouvaient; trois carrières inédites vinrent s'offrir à la fois. Le marquis veut qu'on les accapare à tout prix; Roquevert aime mieux qu'on les ruine; grand débat, assemblée orageuse, résolution favorable au marquis, et Roquevert en profite pour tirer son épingle du jeu. Il vend ses titres par dépit, ou mieux par prudence; M. de Vaulignon les achète, et c'est le commencement d'une baisse qui ne doit plus s'arrêter qu'à zéro. Roquevert vieux, gros, commun, presque illettré et parfaitement taré, mais riche à dix millions, épouse la fille d'un haut fonctionnaire criblé de dettes; il devient conseiller-général, député, propriétaire d'un journal officieux; il aspire au sénat et choisit déjà dans ses nombreux domaines celui dont il prendra le nom, s'il est fait comte. M. de Vaulignon, têtu comme un casque, se retranche dans son monopole que des centaines de concurrens battent en brèche de tous côtés. Chaque matin un nouveau paysan découvre une nouvelle carrière; il semble que le sol de l'Isère se change en plâtre pour changer l'or en cuivre au château de Vaulignon. A toute force enfin, sur le cri des intéressés, on liquide. L'affaire est désastreuse pour tous, mais surtout pour l'honnête homme sans malice qui s'est laissé mettre en avant, qui a pris sur lui, qui s'est engagé pour les autres, donnant sa signature à tort et à travers. Une spéculation ne se dénoue pas en cinq minutes comme un vaudeville : le quart d'heure de Rabelais a duré trois ans pour le moins. Le marquis a commencé par rendre tout ce qu'il avait mis en poche, mais assurément c'était peu; la chronique évaluait ses pertes à plus d'un million. Qu'a-t-il fait? où s'est-il procuré des ressources? D'aucuns prétendent que sa fille s'est un peu dépouillée, d'autres qu'il a dépouillé sa fille. Personne ne suppose que le comte Gérard soit venu à la rescousse : il a fait

une bien longue absence et dans le plus mauvais moment, ce Gérard; mais en somme on avait soldé le plus gros l'année dernière quand le marquis fut frappé de paralysie. Voilà sa succession ouverte depuis dix mois; le comte et la comtesse se sont fait envoyer en possession du château et des deux domaines; ils paieront ce qui reste dû.

Les faits connus n'expliquaient ni la ruine totale de Mme de Montbriand, ni ce danger de mort dont elle se disait menacée. La pauvre femme s'était laissé induire en procès contre le testament très régulier de son père; elle avait perdu en instance, en appel et en cassation. Le tribunal venait encore de donner gain de cause à la famille contre elle dans un règlement de compte. Ces procès avaient dû lui coûter cher, mais ils ne pouvaient pas avoir dévoré un million de dot et un demi-million de douaire; la justice n'est pas encore si gourmande en ce benoît pays! Et quand même la vicomtesse ne posséderait plus rien, n'y a-t-il pas un vieux proverbe qui dit : plaie d'argent n'est pas mortelle?

Tout en cherchant la solution de son problème, Mainfroi ne pouvait se défendre de philosopher un peu sur le remue-ménage du monde. Que de choses avaient changé autour de lui en moins de sept années! Il avait vu crouler la fortune des uns, l'honneur des autres, la force et la santé de plusieurs. M. de Vaulignon était mort et le gros Foucou en enfance; le premier président, M. de Mondreville, baissait à vue d'œil, quoiqu'il ne fût ni très vieux ni usé par la vie. La belle Mme Portal, tout à fait détrônée, se cachait avec son mari dans quelque chalet de la Suisse; on avait mené trop grand train, fait des dettes, joué à la Bourse et enfin déménagé avec la caisse, qui appartenait à l'état. Et Marguerite, la dédaigneuse, était réduite à mendier l'assistance de ce même avocat qu'elle avait si rudement éconduit! Mainfroi seul poursuivait sa marche ascendante; il était plus éloquent, plus célèbre et plus honoré que jamais. Comme homme, il n'avait rien perdu : trente-deux dents bien blanches, la taille toujours élégante, les cheveux noirs et le teint frais, bon estomac d'ailleurs, et le cœur aussi jeune qu'à vingt-cinq ans. Pourquoi n'était-il pas marié? Nul ne pouvait le dire, pas même lui. Les occasions s'étaient offertes à coup sûr, et par douzaines. Grenoble serait une ville privilégiée entre toutes, si les mères de famille n'y tendaient pas de piéges aux célibataires riches et bien posés. Il répondit longtemps à toutes les ouvertures : « J'attends d'être magistrat. » C'était se retrancher dans un cercle vicieux, car il disait en même temps à M. de Mondreville et à tous ceux qui le poussaient vers la magistrature : « Quand je serai marié. » Les logiciens inférèrent de là qu'il mourrait avocat et garçon, et cette idée s'accrédita si bien qu'on finit par le laisser en paix.

Et véritablement son esprit et son cœur jouissaient d'une tranquillité merveilleuse. Au moment de revoir la noble créature qu'il avait adorée pendant huit jours, il n'éprouva d'autre émotion qu'une vague curiosité, compliquée d'un petit grain de compassion et d'un atome de coquetterie. Il s'habilla en homme du monde, pour bien marquer qu'il se rendait chez la vicomtesse à titre officieux; la cravate blanche de l'avocat ne va pas en ville, elle attend le client chez elle et ne court pas au-devant de lui. A deux heures moins dix minutes, il fit avancer un joli coupé noir qu'il avait fait venir de Paris pour ses étrennes, et bientôt il sonnait chez Mme de Montbriand, au second étage d'une maison meublée, dans le quartier neuf.

Il était attendu, et si impatiemment attendu que la jeune chambrière en ouvrant la porte se tint à quatre pour ne pas lui sauter au cou. C'était une Vaulignonnaise, sœur de lait de Marguerite et sa suivante assidue dès le sein maternel. — Entrez, monsieur, dit-elle, entrez vite; elle est là, ma pauvre fatiguée! Pour l'amour du bon Dieu! si vous ne lui remettez pas un brin de cœur au ventre, il ne restera plus qu'à nous porter en terre, ah! mais oui, toutes les deux!

Ce disant, la bonne créature, après l'avoir dépouillé de son paletot, l'empoigna littéralement au coude et le poussa dans un petit salon en criant : — Madame, le voici, le repêcheur de noyés; faut qu'on l'écoute!

Une autre se fût retirée par discrétion; elle campa ses deux poings sur les hanches et attendit la suite des événemens de pied ferme.

Mainfroi, de prime abord, ne vit rien qu'une tache noire dans l'affreux bariolage du mobilier. Le noir est une couleur sévère qui condamne le scandale des autres. Mme de Montbriand, assise ou plutôt accroupie sur une chauffeuse basse au coin du feu, semblait réduite à rien. Était-ce le malheur qui avait diminué cette fière amazone, ou simplement l'effet d'optique qui rapetisse à nos yeux au bout de quelques années tout ce qui nous a paru grand?

L'avocat, à seconde vue, retrouva le charmant visage dont il avait rêvé quelquefois. Le temps et les soucis y marquaient des traces lisibles. Un pli sévère se dessinait au milieu du front; le nez était gonflé, les yeux rougis, la joue imperceptiblement ravinée de haut en bas jusqu'à la commissure des lèvres. Tout cela pouvait être un accident passager, réparable en quelques mois de bonheur, comme ces fausses désolations du paysage qui s'effacent au premier sourire du soleil. Il se pouvait aussi que la flétrissure fût de celles qui s'accusent et s'aggravent de plus en plus jusqu'à la mort.

Mme de Montbriand désigna un siége à Mainfroi, et lui dit quel-

ques mots de remerciement vif, mais banal, qu'il se hâta d'interrompre. — Madame, répondit-il, c'est moi qui deviendrais votre obligé, si vous me fournissiez une occasion d'éclairer la justice.

Cette voix, dont le timbre était reconnaissable entre mille, réveilla brusquement un souvenir enseveli au fond du cœur de Marguerite. Ses yeux s'ouvrirent; elle se mit à regarder face à face l'homme en qui tout à l'heure elle ne voyait qu'un conseiller obligeant. Presque aussitôt la joie illumina son visage navré. — Serait-ce vous, monsieur? dit-elle en se levant en pied. Oui, oui! je ne me trompe pas; le ciel en soit loué! C'est vous que je retrouve au moment où je vous espérais le moins! Vous!

Machinalement le bon Jacques se leva comme elle. Or le salon n'était pas des plus vastes, ni la cheminée des plus larges; Mme de Montbriand avait repris sa belle taille, sa bouche se trouvait à la même hauteur que la cravate de Mainfroi, et si la consultation ne commença point par un choc de sympathies, c'est que le bâtonnier du barreau de Grenoble fut discret et retenu. — Drôle de maison, pensa-t-il, où tout le monde se jette à votre tête! — Mais son âge et sa profession lui permettaient de mesurer en sceptique les plus fougueux élans de la nature humaine. Il se demanda s'il avait affaire à une folle ou à une rouée, ou... mais l'autre hypothèse, qu'il eût trouvée flatteuse au dernier point, était la moins vraisemblable des trois. Dans le doute, il s'arma d'une gravité souriante et dit :

— Serais-je donc assez heureux, madame, pour qu'il y eût dans un recoin de votre mémoire quelque souvenir de moi?

— Vous en doutez? répondit-elle avec une sorte d'emportement. — Polyxénie, il en doute!

Mainfroi étudia la physionomie de la soubrette en juge d'instruction. Elle semblait profondément ahurie. — Il n'y a pas de fraude concertée, pensa-t-il; c'est de l'égarement pur et simple.

Mais déjà Mme de Montbriand se jetait dans la chambre voisine et rentrait en agitant un album qui s'ouvrit tout seul au bon endroit. — Voyez! dit-elle.

Il vit un paysage d'hiver et deux cavaliers au milieu. L'aquarelle n'était ni meilleure ni pire que cent mille autres qui émaillent les albums de province. Toutes les jeunes filles bien élevées en auraient fait autant après dix-huit mois de leçons, et pourtant le cœur de Mainfroi se mit à battre un peu plus fort que de coutume. Il avait reconnu le carrefour de Vaulignon, la monture et le costume de Marguerite, et sa propre personne, à lui, vaguement esquissée, et son cheval arabe, pauvre bête, morte du vertigo depuis cinq ans. Ce paysage, bon ou mauvais, n'avait pas été peint pour les besoins de la cause. Il portait une date, il était classé à son rang, au milieu

d'une collection de souvenirs. Les cinq ou six études suivantes témoignaient ou d'une idée fixe ou d'un sentiment fidèle; c'était le même carrefour à divers points de vue et à diverses heures, et tout cela peint au grand air, sous la bise de février qui rougit les petites mains roses.

Tandis qu'il feuilletait avec une certaine émotion ces pages touchantes, Polyxénie vint à pas de loup se pencher sur son épaule. Elle le vit arrêté en contemplation devant le petit groupe où son beau cheval blanc ombré de lilas clair piaffait sur la neige bleuâtre. — Pas possible, monsieur! s'écria la jeune sauvage, c'était donc vous?

— Moi, qui?

— Vous qui, vous que, n'importe; il n'y a pas de choix, pardi! Nous ne connaissons pas tant de monde! Vous qui vous promeniez comme un beau ténébreux, vous que mademoiselle a pris pour son prétendu! Une délicatesse de ses bons parens, croyait-elle! comme si l'on faisait tant de façons avec les filles dans ce monde-là! « Voici votre mari, et voilà votre argent; prenez et décampez, mais surtout ne revenez pas qu'on ne vous appelle! » Ah! monsieur, que de malheurs on pouvait encore éviter, si vous l'aviez voulu! Par quel hasard étiez-vous là? Et puisque vous vous y trouviez, comment n'avez-vous pas couru après elle? Est-ce qu'un grand garçon devrait se déferrer à la première malice qu'on lui répond? Est-ce que...

La vicomtesse imposa silence à cette enfant terrible. Ce ne fut pas sans peine, et Mlle Polyxénie revint tant de fois à la charge que sa maîtresse finit par la pousser amicalement dehors.

Lorsque la porte fut fermée sur l'indiscrète, Mme de Montbriand respira. — Enfin! dit-elle, on peut causer. — Mais elle ne trouva plus rien à dire, et Jacques, qui passait avec raison pour la langue la plus déliée de Grenoble, resta muet. Cela dura un certain temps, et plus cela durait, plus parler devenait difficile et grave. Le silence avant les mots remplit le même emploi que le zéro après les chiffres : il en décuple la valeur.

Certes Mainfroi n'était plus amoureux de Marguerite; tout au plus s'il se rappelait une velléité de mariage aussitôt morte que née. La jeune fille qu'il avait failli demander à son père n'existait plus; un irréparable passé le séparait de cette veuve plus intéressante que fraîche et mieux faite pour éveiller la compassion que le désir. Cependant la seule idée que cette femme l'avait aimé un moment, par erreur, à la veille d'en épouser un autre, le troublait agréablement. Outre la satisfaction de vanité que le dernier des fats eût éprouvée en pareil cas, il était pris de je ne sais quel respect quasi religieux

pour l'amour, cette chose sainte, dont les reliques mêmes sont adorables. Tout à l'heure il se glorifiait peut-être un peu trop de son rôle, et sous la modestie qu'il affectait on pouvait sentir la revanche du prétendant devancé et l'orgueil de l'homme indispensable. Maintenant il eût été de bonne foi en disant à Marguerite : Si je sauve votre fortune, je resterai encore votre débiteur. Il n'y a ni procès gagné, ni millions rendus, ni trésors assez magnifiques pour payer la première pensée d'une âme vierge. — Cette réflexion le pénétra et l'amollit si bien qu'il éprouva le besoin de réagir contre la lâcheté de son cœur.

— Eh bien! madame? demanda-t-il brusquement, d'un ton qui voulait dire : nous ne sommes pas ici pour nous amuser.

La pauvre femme tressaillit comme saisie par ce rappel à la réalité. Les larmes envahirent ses yeux, mais elle sut réagir, elle aussi, contre sa faiblesse. — Eh bien! monsieur, répondit-elle en souriant, quoique ce maudit procès nous talonne et qu'il n'y ait pas de temps à perdre, je ne veux pas, je ne dois pas vous en parler aujourd'hui. Tant pis! c'est fête. J'ai vingt ans depuis un quart d'heure. J'en avais cent hier, j'en aurai cent demain... Oh! je ne me fais pas d'illusion sur ma triste personne : je suis une femme bien finie, et ma vie est gâchée plus déplorablement encore que ma fortune; mais puisque Dieu permet que je retrouve un de ceux qui m'ont vue jeune, belle, capable d'aimer et digne d'être aimée, il faut absolument que je fasse une débauche de souvenirs, et que je me plonge dans le passé jusqu'au cou. A demain les affaires sérieuses!

Mainfroi l'approuva d'un sourire, et elle se mit à conter son petit roman avec une volubilité enfantine, brouillant tout, confondant les dates, oubliant les faits principaux et s'oubliant au milieu des détails inutiles, mais heureuse, et laissant paraître à chaque mot qu'elle parlait pour elle et non pour l'auditoire. Le récit n'apprit rien ou bien peu de chose à Mainfroi. Elle s'étendit longuement sur son enfance, sur son père qui lui faisait peur, sur sa mère qui pleurait toujours, sur son frère qui lui tua sa plus belle poupée pour essayer son premier fusil. Le deuil de la poupée tint autant de place, sinon plus, que la mort de Mme de Vaulignon, pauvre créature sans ressort, caractère effacé par les rudes frottemens du marquis. Il fut longuement question d'un couvent de Grenoble où Marguerite faillit mourir, et puis d'une Mlle Camille, excellente musicienne et fille instruite autant que belle, mais rude à son élève et trop maîtresse au château. M. de Vaulignon lui témoignait de grands égards, mais un jour, à propos d'une lettre qu'elle avait perdue, il la chassa comme une voleuse, et Marguerite fut à peu

près livrée à elle-même dès ce jour-là. Ce fut son meilleur temps, sa vraie vie. — Je me console parfois, disait-elle, en pensant que l'enfer ne saurait me reprendre ces cinq bonnes années, de quinze à vingt. Mon père ne s'occupait de moi qu'aux repas, et encore! J'étais libre de me lever avant le réveil des oiseaux; je courais seule à cheval, loin du château, hors des routes, ivre de mouvement, altérée d'inconnu, soutenue par un secret et fol espoir de rencontrer les limites du monde. Du jour au lendemain, mes goûts, mes idées, mes curiosités, tout changeait; je n'aimais plus que la musique ou la peinture, ou bien je me plongeais par caprice dans quelque science démodée, comme l'alchimie ou l'astrologie judiciaire. La bibliothèque du château, qui m'était ouverte sans réserve, avait été composée par je ne sais qui de nos ancêtres, mais à coup sûr par un ami du merveilleux. Je puisais au hasard, je dévorais, je passais des nuits à étudier l'absurde par principe ou à m'enivrer d'un beau livre, suivant que j'avais eu la main heureuse ou maladroite; mais je vivais, je pensais, j'agissais! Ma belle-sœur elle-même ne put gâter mes bonnes années, quoiqu'elle demeurât tout l'hiver avec nous. Elle me haïssait bien un peu, parce qu'elle me voyait embellir à mesure que l'âge et la maternité la rendaient plus laide et plus grotesque; mais la liberté de mes allures et l'indépendance de mon esprit ne lui laissaient guère de prise : je savais me soustraire à ses basses méchancetés par des soubresauts héroïques; j'avais mes retraites inaccessibles sur les sommets de la pensée et dans les infinis de l'espace. C'est à mes dix-neuf ans, pas plus tôt, que la guerre a commencé entre nous. Mon père avait renoncé de bonne grâce à l'espoir de m'enterrer dans un couvent; je m'étais si fièrement prononcée, le médecin lui-même avait si bien parlé, que personne, sauf elle, ne pensait plus à me jeter un voile sur la tête. Elle m'entreprit avec force, patience et ténacité, en véritable Allemande, et, lorsque j'eus réfuté tous ses argumens, elle ne craignit pas d'insinuer que mon renoncement avait été prévu, sinon stipulé, dans son contrat de mariage avec Gérard. Moi qui vivais à mille lieues au-dessus des calculs misérables, je sentis rudement le coup qui me cassait les deux ailes; mais au lieu de pleurer je courus droit à mon père, je lui dis que, s'il avait besoin de me déshériter dans l'intérêt de son nom, j'y donnais les mains de bonne grâce, que j'étais même résignée à rester fille, sans regret, pourvu qu'il me permît de finir mes jours à Vaulignon ou aux Trois-Laux, dans un appartement du château ou dans une maison du village, mais libre et maîtresse de courir sous le ciel de Dieu. Mon père se piqua d'honneur; il y avait en lui quelque restant de chevalerie : — Remettez-vous, me dit-il; vous serez bientôt mariée, et vous ne serez jamais déshéritée. — Il

passa toute une semaine à écrire et à lire des lettres, il fit même un voyage à Grenoble, et il me dit à plusieurs reprises : Votre père s'occupe de vous.

Vous devinez, monsieur, le travail qui se fit dans ma petite tête. L'idée de ce prochain mariage éclaira le monde d'un jour tout nouveau; la nature revêtit des aspects inconnus; tous les arbres de la forêt se transformèrent en beaux jeunes gens, le rude vent de l'hiver se mit à rouler pêle-mêle des feuilles mortes et des baisers. J'étais foncièrement innocente, mais je n'étais pas ignorante; c'est le cas de toute fille honnête qui a lu. J'attendais avec une secrète angoisse, mais avec la plus généreuse cordialité le jeune homme que mon père avait choisi pour son gendre; je l'aimais d'avance, quel qu'il fût : je crois que toutes les femmes, si elles veulent être sincères, avoueront qu'elles ont passé par là.

Je n'ai pas à vous rappeler notre singulière rencontre et la courte méprise qui s'ensuivit. Vous avez occupé mon esprit pendant quelques jours, pourquoi m'en défendrais-je? Oui, j'ai pensé à vous tantôt en bien, tantôt en mal, jusqu'au moment où l'on m'a présenté M. de Montbriand, et dès lors, s'il faut tout vous dire, je n'ai vu au monde que lui. Je ne devrais peut-être pas avouer cette passion aveugle et mal récompensée. Mon mari s'est lassé de moi au bout d'une semaine; il a repris la vie d'Opéra le lendemain de notre arrivée à Paris, et tous les efforts que j'ai faits pour le ramener n'ont abouti qu'à des réconciliations passagères. Je ne désespérais pourtant de rien, car j'ai l'âme forte; mais il mourut d'un horrible accident, comme vous l'avez sans doute ouï dire, et ma jeunesse finit là. Vous plaît-il maintenant que nous parlions d'affaires? Tout bien pesé, il y aurait peut-être indiscrétion à vous déranger deux jours de suite pour un être aussi misérable que moi.

— Non, madame, répondit Mainfroi avec une chaleur toute juvénile. Je suis à vous, entièrement à vous, et je jure que, si votre cause est seulement défendable, nous la gagnerons haut la main. Je reviendrai tous les jours tant que vous ne me trouverez pas importun. Vous êtes une vraie femme, et, ce qui est plus admirable encore, une femme vraie et naturelle. Vous méritez cent mille fois qu'un honnête homme rompe quelques lances pour vous.

EDMOND ABOUT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE QUELQUES NOUVELLES

INDUSTRIES CHIMIQUES

A L'EXPOSITION DE 1867.

PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES. — PAPIERS DE BOIS.

Nous voudrions faire connaître ici quelques produits nouveaux dont la science est récemment parvenue à enrichir l'industrie, et qui cette année affrontaient pour la première fois la publicité d'une exposition. Reléguées dans un coin, humbles et d'apparence modeste, les préparations dont nous allons parler n'avaient rien de ce qui attire les regards de la foule, et tout porte à croire qu'elles n'ont guère été remarquées de la plupart des visiteurs affairés et distraits qui se sont, plusieurs mois durant, pressés dans l'enceinte du Champ de Mars. La raison en est assez naturelle et doit causer peu de regrets à ceux qui ont laissé passer ces objets inaperçus. La curiosité qu'il leur appartient d'exciter ne provient pas de quelque qualité extérieure, couleur, éclat ou forme. Le mérite de ces corps utiles réside tout entier dans les principes qui en ont dirigé la fabrication et dans les applications qu'on en peut faire. A ce double titre, l'intérêt qu'ils présentent est très général. Outre qu'ils répondent à des besoins universels, ils vont nous permettre de montrer une fois de plus la théorie aux prises avec la pratique, et de faire voir comment les connaissances purement spéculatives peuvent féconder les procédés industriels.

I.

De tous les services que la chimie industrielle peut être appelée à nous rendre, ceux qui concernent l'alimentation sont peut-être les plus précieux, ceux du moins dont volontiers on paraît disposé à lui tenir le plus de compte. Les chimistes semblent l'avoir compris, et l'exposition témoignait des nombreux efforts tentés soit pour nous fournir de nouvelles substances comestibles, soit surtout pour nous donner les moyens de tirer meilleur parti de celles que nous possédons. *Extractum carnis*, extrait de viande, tel est le nom donné par un chimiste allemand dont le nom fait autorité dans diverses branches de la science, M. Justus Liebig, au produit qu'il a réussi à extraire en grand des viandes fraîches de la Plata. On sait que les immenses prairies du bassin de la Plata sont parcourues par d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons. Une végétation vigoureuse, favorisée par un climat chaud et humide et par les émanations salines de la mer, leur offre dans ces *pampas* une nourriture abondante; les animaux dont nous parlons y prospèrent et s'y multiplient en liberté. Les chasseurs pourtant n'y manquent pas, et il faut en vérité que le milieu soit bien propice à la propagation des espèces pour que ces troupeaux sauvages ne diminuent pas rapidement. C'est par centaines de mille qu'on doit compter le nombre de bêtes abattues chaque mois. Jusqu'à présent, c'était simplement pour le cuir et pour la laine qu'on faisait aux bœufs et aux moutons de la prairie une si rude guerre. La viande, les os, les tendons, d'un transport trop embarrassant et d'une conservation trop difficile eu égard aux moyens dont disposait cette sorte d'industrie rudimentaire, étaient abandonnés sur place. On s'est préoccupé à diverses reprises de mieux utiliser les produits de ces chasses. On songea d'abord à transporter les os en France et en Angleterre. Dans les contrées dont l'industrie est avancée, les os ont en effet acquis une valeur commerciale qui couvre le prix du fret; ils constituent la matière première de plusieurs grandes fabrications. On les emploie en quantité considérable dans la tabletterie, on en extrait la gélatine; c'est en les carbonisant dans des appareils spéciaux qu'on obtient le noir animal, substance décolorante énergique dont les sucreries en particulier font une grande consommation; on en retire le phosphore; enfin ils fournissent à l'agriculture des engrais aujourd'hui fort estimés. Les peaux elles-mêmes furent soumises à un traitement plus rationnel, qui permettait d'en tirer meilleur parti. Le pays n'offrant pas les ressources nécessaires à l'établissement de tanneries perfectionnées, on tenta d'exporter en

Europe des peaux fraîches. Un nouvel agent, l'acide phénique, donna la possibilité de les préserver de toute altération pendant la durée du voyage. L'acide phénique est le meilleur antiseptique connu. Il n'y a pas de ferment animé qui lui résiste, pas de putréfaction qu'il n'arrête. Restait la chair musculaire qu'on continuait à laisser perdre faute de moyens de conservation suffisans. Il ne fallait pas songer ici à l'emploi de l'acide phénique. Excellent quand il s'agit d'assainir des étables, quelques parties des habitations, des salles d'hôpitaux même, cet acide ne peut servir au traitement des substances alimentaires. On a beau l'épurer au point de l'obtenir en cristaux incolores, il conserve toujours une odeur analogue à celle du goudron de houille dont on l'extrait, et qui modifierait trop désagréablement la saveur des viandes qu'on le chargerait de garantir de la décomposition. A défaut de cet antiseptique moderne, on s'est adressé à un autre moins efficace et aussi ancien que la civilisation, le sel de cuisine; mais on n'est arrivé encore à aucun résultat décisif. Les procédés de salaison doivent faire beaucoup de progrès pour donner une sécurité complète, et il ne paraît pas possible encore de conserver économiquement les viandes qui se perdent à Buenos-Ayres et à la Plata.

C'est dans une direction toute différente que M. Justus Liebig a dirigé ses recherches. Au lieu de se proposer d'exporter intégralement la chair des animaux tués, il a voulu concentrer sous un petit volume les principaux élémens nutritifs et sapides qui la constituent, réaliser un *extrait de viande* qui, parvenu en Europe et étendu de trente fois son poids d'eau, donnerait un liquide présentant les qualités essentielles du bouillon ordinaire. Ce nouveau produit commercial est déjà largement entré dans la consommation en Angleterre et en Allemagne. Il sert en outre dans ces contrées aux approvisionnemens de la marine et des places fortes. Le jury international a témoigné de l'intérêt qu'il portait à cette question et du cas qu'il faisait de la solution nouvelle présentée par M. Liebig en décernant une médaille d'or à la compagnie qui exploite son procédé dans l'Uruguay et la Plata. Il faut dire pourtant qu'en France, où l'on a la réputation d'être difficile, l'*extractum carnis* a soulevé quelques objections et n'a eu qu'un succès d'estime. Nous aurons l'occasion, en exposant les méthodes de l'industrie nouvelle, de formuler les critiques qui se sont produites, et d'indiquer par quels moyens il nous paraîtrait possible de satisfaire à de justes exigences.

L'animal étant abattu depuis peu, la chair est hachée menu et délayée dans une égale quantité d'eau, deux cents litres par exemple pour deux cents kilogrammes de viande. On fait bouillir ce

mélange et on maintient l'ébullition pendant un quart d'heure, puis on jette le tout sur une toile au-dessous de laquelle s'écoule un liquide qui n'est autre que le bouillon que l'on veut recueillir. Il est dissous toutefois dans une trop grande quantité d'eau et mélangé de matières grasses dont il faut encore le débarrasser. On a recours à la presse hydraulique pour extraire de la viande bouillie les dernières parcelles du liquide interposé qu'elle peut encore retenir. Ainsi pressée, elle forme une espèce de gâteau que l'on considère comme épuisé de toute matière comestible, un résidu que l'on parviendra sans doute à utiliser un jour ou l'autre. Pour les matières grasses, on les élimine facilement en faisant couler par soutirage le liquide sur lequel elles surnagent. Ce liquide est alors chauffé à feu nu dans une chaudière jusqu'à ce que le volume en soit réduit au sixième du volume primitif; enfin il est amené à consistance d'extrait par une ébullition à basse température et à l'abri du contact de l'air dans un vase où l'on fait le vide au moyen d'une pompe pneumatique. Il ne reste plus qu'à verser l'extrait encore liquide dans des pots en grès vernissé de contenances diverses, et qui sont sur place hermétiquement fermés et scellés d'un sceau en plomb pour indiquer la provenance et garantir contre toute tentative de falsifications des intermédiaires. On le voit, les manipulations sont simples, et c'est une industrie appropriée aux contrées primitives où elle s'exerce. Voyons quels sont les résultats. En moyenne, un bœuf pesant 200 kilogr., viande nette, produit 5 kilogr. d'extrait; un mouton dont la chair pèse 20 ou 24 kilogr. en donne 500 grammes. Il est bien clair d'après cela, et M. Liebig en fait lui-même la remarque, qu'il ne faut pas compter sur les troupeaux de l'Amérique du Sud et de l'Australie exploités d'après cette méthode pour réduire d'une manière notable en Europe le prix de la viande de boucherie. Dix usines qui retireraient de 1 million de bœufs et de 10 millions de moutons 5 millions de kilogr. de cet extrait de viande ne parviendraient à fournir par an à la population de la Grande-Bretagne qu'un kilogramme d'extrait par six personnes, sans qu'il en restât rien à livrer aux autres nations européennes. Nos éleveurs n'ont donc en aucun cas à s'alarmer outre mesure de la concurrence que pourrait leur faire l'industrie nouvelle, car il faudra que cette industrie atteigne un degré de perfectionnement dont elle est loin encore pour lutter à armes égales avec les produits similaires de nos pays. La première infériorité commerciale de l'*extractum carnis*, la plus grave quand il s'agit d'un aliment, c'est que, pour une même quantité d'élémens nutritifs, il coûte plus cher que le bouillon ordinaire. Les chiffres à cet égard sont nets et faciles à établir. Un litre du produit

normal du pot-au-feu contient 18 grammes de substances sèches, et le prix de revient en est de 45 centimes environ; c'est ce que coûtent 15 grammes d'extrait de Liebig, qui renferment à peine 12 grammes et demi de substances sèches. Si on délaie ces 15 grammes dans un litre d'eau pure, on aura donc un bouillon moins nutritif que celui du pot-au-feu et coûtant le même prix. Si on les délaie dans du bouillon faible, on enrichira celui-ci jusqu'à la proportion normale de 18 pour 100 de substances sèches; mais le prix définitif du litre de ce bouillon amélioré sera de 68 centimes au lieu de 45 qu'il aurait coûtés, si on l'eût préparé par l'ancien système. Ce serait même aller trop loin que d'affirmer que ce bouillon, qui coûte plus cher que le bouillon classique de nos cuisinières, présente les mêmes qualités. On a remarqué que, pour fabriquer l'extrait, l'on concentrait d'abord la liqueur à feu nu et à l'air libre. Dans cette opération, le produit perd une partie de son arome, il contracte aussi une légère saveur âcre qui devient très sensible, si l'on veut forcer la proportion d'extrait de Liebig au-delà de 15 grammes par litre pour avoir des bouillons plus forts; il prend enfin une coloration foncée que dans la préparation domestique on a généralement soin d'éviter.

La plupart de ces désavantages peuvent disparaître et disparaîtront sans doute bientôt, lorsque la compagnie qui a pris l'initiative de l'exploitation, sortant de la période d'installation, de tâtonnemens et d'incertitudes, entrera dans la période de stabilité et de perfectionnemens successifs. Le prix de revient pourra être facilement abaissé dès qu'on saura éviter bien des gaspillages nécessairement provisoires. D'abord les tourteaux de viande dont on a retiré par la pression toutes les matières solubles contiennent encore divers élémens nutritifs, — fibrine, albumine, phosphates de magnésie et de chaux, — dont il faudrait s'attacher à tirer parti. Si l'on ne parvenait pas à les mettre sous une forme acceptable pour l'alimentation, il ne paraît pas du moins qu'il fût difficile d'en faire des engrais d'une richesse exceptionnelle. Il en est de même des os, qui servent aujourd'hui de combustible pour chauffer les chaudières, et pourraient, transformés en engrais, recevoir une destination plus utile et plus rémunératrice. Il serait également facile et surtout économique de substituer, à mesure que cette industrie prendra plus d'assiette, les procédés mécaniques perfectionnés aux bras des hommes pour hacher la chair crue et la séparer des os et des tendons. Il existe en Angleterre des machines qui s'acquittent à merveille d'un travail analogue. La besogne serait meilleure, la trituration plus parfaite, le rendement probablement augmenté, et le prix de revient moins considérable.

Quant aux altérations que subit la liqueur quand on la concentre, et qui en changent la couleur et le goût, il suffirait pour les prévenir d'effectuer entièrement l'évaporation dans le vide, comme cela se pratique pour les sirops sucrés extraits des betteraves et des cannes à sucre. Les appareils à triple effet chauffés à la vapeur dont on se sert pour cet usage dans les sucreries et les raffineries donnent le type de ceux que l'on pourrait construire pour amener avec moins frais le iquide à la consistance convenable. Tant que ces améliorations n'auront pas été introduites, l'extrait de viande, comme produit commercial, laissera sans doute à désirer. Dès aujourd'hui toutefois, outre l'avantage de faire entrer dans la consommation générale des alimens jusqu'à ce jour misérablement perdus, il présente un mérite qui, dans beaucoup d'occasions, prime tous les autres, c'est de concentrer sous un volume et un poids relativement très petits une richesse alimentaire considérable. Quand il sera moins cher, il pourra rendre des services véritablement précieux. Ce que d'autres inventeurs ont déjà réalisé à cet égard en Europe donne la mesure de ce qu'on pourrait faire en Amérique, où la matière première, l'animal de boucherie, ne coûte presque rien. En mettant à profit pour l'agencement des manipulations, la disposition et le chauffage des appareils tout ce que lui offraient de ressources les récens progrès de la mécanique, de la chimie et de la physique industrielle, un ingénieux chercheur, M. Martin de Lignac, est parvenu à confectionner un extrait de viande qui ne revient pas à plus de 5 francs 54 centimes le kilogramme, et qui, étendu de sept fois son poids d'eau, donne un bouillon dont la richesse, la saveur et la coloration sont irréprochables. Or l'*extractum carnis* de Liebig coûte aujourd'hui 30 francs le kilogramme. Il doit être possible d'en abaisser le prix au quart de cette somme. Nous ne parlerons que pour mémoire de plusieurs autres tentatives qui avaient pour objet de concentrer le bouillon jusqu'à le réduire à l'état de tablettes solides. Le défaut commun de ces préparations, pour lesquelles l'évaporation n'est pas entourée de précautions suffisantes, c'est que l'arome disparaît sous l'influence de la chaleur, et qu'une des qualités les plus recherchées et les plus agréables du bouillon ordinaire s'évanouit du même coup.

C'est encore le nom de M. Martin de Lignac que nous trouvons attaché au procédé le plus consciencieusement étudié dans les moindres détails et le plus satisfaisant comme résultat qui ait été proposé pendant ces douze dernières années pour la conservation du lait. Cette question se rattache du reste à la précédente, le problème à résoudre est toujours de faire tenir sous le plus petit volume possible un aliment nourrissant qu'on se réserve d'étendre

d'eau quand vient le moment de s'en servir. Les principales applications sont les mêmes, les conserves de lait trouvent aisément des débouchés dans l'approvisionnement des places de guerre, de la marine, des armées en campagne. L'économie domestique peut aussi dans certains cas profiter de ces recherches, bien qu'elles la concernent moins directement. M. Martin de Lignac a d'abord soin de ne soumettre au traitement qui doit en assurer la conservation que du lait excellent, provenant de vaches saines, nourries dans de bonnes conditions sur de fertiles prairies naturelles du département de la Creuse. Le produit des traites, aussitôt obtenu, est chauffé au bain-marie dans des chaudières à fond plat où le liquide forme une couche de 5 centimètres de hauteur. On ajoute alors 60 grammes de sucre blanc par litre de lait, et, pendant qu'on chauffe, l'on remue sans cesse le contenu de la chaudière pour favoriser l'évaporation. Quand le volume est réduit des quatre cinquièmes, c'est-à-dire quand il n'y a plus dans les chaudières qu'un centimètre d'épaisseur de lait, on verse ce liquide concentré dans des boîtes cylindriques dont on ferme aussitôt l'ouverture d'une manière hermétique en la soudant à l'étain. Ces boîtes, ainsi remplies et soudées, sont rangées dans une chaudière disposée, comme les chaudières à vapeur, de façon à pouvoir supporter une pression intérieure. On introduit dans cette chaudière de la vapeur à 103 ou 104 degrés. Un manomètre dont on lit les indications à l'extérieur donne à chaque instant la tension et par conséquent la température de cette vapeur. Après que les boîtes cylindriques qui contiennent le liquide concentré ont été ainsi soumises à l'action de la chaleur, la conserve de lait est préparée. On peut après un temps quelconque ouvrir la boîte, on la trouvera remplie d'une substance pâteuse d'un blanc jaunâtre et demi translucide. Délayée dans cinq fois son poids d'eau, cette substance reproduit un liquide présentant l'aspect et offrant tous les caractères extérieurs et organoleptiques du lait ordinaire. On est surpris tout d'abord de voir cette matière, translucide tant qu'elle est pâteuse, devenir opaque dès qu'on la délaie dans l'eau. Cela tient simplement à un phénomène de réfraction de la lumière. Les globules butyreux étant doués d'une réfraction différente de celle de l'eau, les rayons lumineux, qui peuvent traverser régulièrement dans des directions constantes soit ces globules seuls, soit de l'eau pure, ne peuvent plus traverser que suivant une ligne brisée très irrégulière où l'œil ne les suit plus le mélange de globules et d'eau. Chaque globule et chaque goutte d'eau successive changent en effet dans des sens différens la direction des rayons qui les traversent. Quand une boîte est entamée, l'extrait de lait peut facilement se conserver pendant dix

jours et même au-delà, surtout si l'on a soin d'en prendre chaque jour une certaine quantité, ce qui renouvelle la surface en contact avec l'air atmosphérique et enlève du même coup les séminules de fermens que celui-ci aurait pu y déposer.

Il est facile d'expliquer comment chacune des opérations que nous venons de décrire contribue au succès définitif. Quand on chauffe la liqueur de façon à la réduire au cinquième du volume primitif, on ne fait autre chose que se débarrasser de la plus grande partie de l'eau que contient le lait normal. Celui-ci contenait 13 pour 100 seulement de matières sucrées, grasses, azotées et salines, et 87 pour 100 d'eau (1); après la concentration, la proportion d'eau est descendue de 87 pour 100 à 35 pour 100. Or la présence de l'eau a une influence prédominante sur le développement des fermentations de divers ordres; plus on restreint la quantité d'eau, plus on augmente les chances de conservation. Le sucre, qu'avant toute manipulation l'on ajoute au lait en proportion notable (60 grammes par litre), est aussi, comme on sait, un antiseptique actif. C'est même sur les propriétés de préservation qu'il possède que sont fondés l'art du confiseur et toutes les préparations domestiques de conserves de fruits. Pour donner une idée de l'efficacité avec laquelle le sucre s'oppose à l'action des fermens, nous rappellerons que, dans une barrique de mélasse venue des colonies, on trouva le cadavre d'un petit négrillon parfaitement conservé. Saturés de sucre, les tissus organiques n'avaient éprouvé durant le voyage aucune décomposition. La dernière précaution n'est pas la moins importante. C'est celle qui consiste à maintenir pendant quelque temps l'extrait de lait à une assez haute température pour détruire la vitalité des fermens qu'il contient. On sait que l'atmosphère que nous respirons est chargée de séminules de fermens qui se déposent sur tous les corps abandonnés au contact de l'air et s'y développent en les décomposant, quand elles rencontrent des conditions favorables. Ces fermens deviennent complétement inactifs, sont tués, pourrait-on dire, par une chaleur d'environ 100 degrés. Comme on a pris soin, avant de soumettre les séminules à ce traitement, de fermer hermétiquement les boîtes qui contiennent l'extrait de lait soustrait de la sorte à tout contact de l'air ambiant, on est sûr que de nouveaux élémens de fermenta-

(1) La composition moyenne du lait de vache peut être ainsi représentée :

Lactose (ou sucre de lait).	5
Beurre.	4
Caséine et autres substances azotées.	3,70
Sels solubles et insolubles..	0,30
Eau.	87

tion plus vivaces ne viendront pas remplacer ceux qu'on s'est appliqué à détruire.

Cette préparation laisse encore à désirer. Le lait de conserve a un petit goût de lait cuit qu'il serait bon de faire disparaître. Pour cela, il suffirait de remplacer dans la concentration du liquide le chauffage à feu nu par un chauffage à vapeur avec évaporation dans le vide activée au moyen d'agitateurs mécaniques. On pourrait alors vaporiser l'excès d'eau sans dépasser la température de 45 ou 50 degrés. Quant au prix, ce procédé est jusqu'à présent celui qui permet de livrer les conserves de lait au meilleur marché. On ne peut pas dire pourtant qu'il rende cette fabrication abordable pour la consommation ordinaire. Une boîte d'un demi-litre se vend 2 fr. 50 c., et peut donner 3 litres de lait, ce qui met le prix du litre à 83 cent. Cette méthode n'en est pas moins supérieure à toutes celles qui ont été expérimentées. Ce qu'elle a de particulièrement commode, c'est qu'elle réduit le lait au plus petit volume possible. Toutes les autres ont le tort de lui laisser la plus grande partie de l'eau qu'il contient, de façon qu'on doit, quand on utilise ces conserves, emmagasiner et transporter cinq fois plus de matière inerte que de matière utile. C'est une cause de dépense et une cause d'embarras, et par là se trouve enlevé le principal avantage des conserves. Les autres moyens de préservation conduisent d'ailleurs à des prix plus élevés. Avec le procédé Appert, le meilleur parmi ceux qui ne réduisent pas le volume, le litre de lait ne revient pas à moins de 1 fr. 20 cent.

II.

On conçoit que l'économie domestique ait peu à se préoccuper de préparations aussi dispendieuses, et qui répondent à d'autres besoins que les siens. Il n'en est pas de même du traitement des substances alimentaires dont nous allons nous occuper. C'est surtout l'économie domestique que M. Martin de Lignac avait en vue quand il s'est proposé d'améliorer les anciens procédés de conservation des jambons par la salaison et l'enfumage. Sans rien changer au principe des vieilles méthodes, qui est excellent, il s'est attaché à en rendre l'application plus régulière et plus complète. Il a voulu que la pratique suivît de plus près les indications de la théorie, rien de plus, et cela suffit pour donner de l'intérêt à l'ensemble de manipulations qu'il a imaginées. Sa méthode du reste offre un autre genre de mérite moins abstrait. Les produits qu'il prépare industriellement présentent une réelle supériorité sur tous les produits de même espèce. Rien de plus simple que la théorie de la salaison

des viandes. Le chlorure de sodium ou sel de cuisine a une grande affinité pour l'eau. Il attire pour s'en emparer celle qui est contenue dans les fibres de chair musculaire avec lesquelles on le met en contact. C'est par l'absorption de l'eau en même temps que par l'action antiseptique dont il est doué qu'il empêche les fermentations. Cette absorption dans la salaison commune est malheureusement fort peu régulière; tandis que les parties extérieures de la pièce de viande, saturées de sel, se contractent, se racornissent, deviennent dures, inconvénient sérieux pour des viandes destinées à l'alimentation, le centre est soustrait à l'action antiseptique du chlorure de sodium. On est parvenu dans ces derniers temps à diminuer les effets défavorables de l'emploi du sel en y ajoutant une certaine quantité de sucre, ce qui rend la dessiccation à la surface moins énergique. On a aussi trouvé quelques avantages à l'addition d'une faible dose de salpêtre, lequel conserve à la viande salée l'aspect rosé de la viande fraîche. Ce ne sont là que des palliatifs. Ils n'atteignent pas le vice originel de cette préparation, et ne font pas que les parties superficielles ne soient imbibées avec excès des matières préservatrices, et que les parties internes n'en soient à peu près complétement privées. Après cette salaison irrégulière, les viandes sont soumises à l'action de la fumée. Les produits goudronneux de la combustion incomplète du bois, la créosote notamment, pénètrent dans les pores et entre les fibres, et vont y paralyser ou y détruire les germes des végétations cryptogamiques et des fermens. Plus l'action de la fumée se prolonge, plus celle-ci pénètre profondément et d'une manière efficace, plus aussi la saveur de la viande ainsi préparée risque d'être altérée par l'odeur prédominante des matières pyrogénées qui s'y condensent.

Le perfectionnement dû à M. Martin de Lignac a été d'introduire la précision dans les dosages et la régularité dans l'effet des agens préservateurs sur toute la masse des pièces volumineuses soumises à la salaison et à l'enfumage. Voici comment il a disposé la suite des opérations. Dès que les gros membres des porcs abattus arrivent à l'usine, chacun d'eux est pesé, et le poids est inscrit à la craie sur un tableau noir. Le sel s'emploie à l'état de solution limpide; cette dissolution dosée une fois pour toutes, un calcul fait d'avance donne immédiatement pour chaque poids de viande le poids du liquide salin qu'il y faut consacrer. Cette saumure est contenue dans un bassin placé à l'étage supérieur, et qui communique avec l'atelier par un tuyau flexible en caoutchouc vulcanisé terminé par un tube métallique effilé fermé d'un robinet. Chaque jambon cru est placé sur le plateau d'une balance. Dans l'autre plateau l'on met des poids destinés à équilibrer non-seulement celui du jambon lui-

même, mais encore celui de la saumure qu'il s'agit d'y ajouter. L'ouvrier introduit ensuite près du manche du jambon la pointe creuse du tube effilé, puis il ouvre le robinet. La saumure du réservoir supérieur, chassée dans le tissu cellulaire par la pression que le liquide de ce réservoir exerce sur l'orifice d'écoulement, pression qui est celle d'une colonne d'eau d'environ cinq mètres de hauteur, s'insinue entre les muscles et gonfle sensiblement toute la masse charnue en même temps qu'elle en augmente le poids. Au moment précis où le jambon a reçu la quantité normale de saumure qu'il faut lui donner d'après le poids qu'il présente, la balance trébuche, et l'ouvrier ferme le robinet. Comme les jambons pesés sont disposés à la file sur la table, l'opération marche d'une manière continue avec une grande rapidité. La salaison se trouve ainsi effectuée très régulièrement à l'intérieur, et, pour assurer l'effet de la dissolution salée sur les parties superficielles, on tient pendant quelques jours les jambons immergés dans une cuve contenant une saumure préparée de la même façon. De là on les transporte au *fumoir*, où ils sont soumis à un enfumage perfectionné. C'est une vaste pièce dans laquelle vient s'ouvrir la cheminée de deux foyers situés à l'étage inférieur. La fumée développée par la combustion incomplète du bois dans ces foyers se répand dans cette pièce en même temps que l'air échauffé. On dessèche donc partiellement et on fume les jambons du même coup. Des thermomètres disposés à divers points de la chambre et visibles de l'extérieur permettent de régler la température selon le degré de siccité que l'on veut obtenir. Le seul bois employé est du bois de chêne très sec. On a ainsi des composés pyroligneux toujours identiques. Le poids du bois à brûler a été également déterminé avec précision, et la quantité de fumée s'en déduit, car la quantité d'air introduite dans le foyer est toujours proportionnelle au poids du bois, la section des ouvertures d'entrée de l'air étant réglée pour cela, et par conséquent la combustion ménagée du chêne sec s'opère invariablement dans les mêmes conditions.

Ce que l'auteur s'est surtout proposé dans ces dispositions diverses, c'est, comme on a pu le remarquer, d'obtenir des résultats constans et de ne rien abandonner au hasard. Le succès a justifié ses espérances. Les produits alimentaires préparés dans l'usine qu'il a fondée ont été dès l'abord appréciés des consommateurs. Beaucoup d'agriculteurs et de commerçans qui auparavant soumettaient eux-mêmes à une salaison plus ou moins imparfaite le produit de l'abatage de leurs porcs ont même pris l'habitude de s'adresser à la nouvelle usine. S'ils ont ainsi à subir des frais de transport plus considérables, en revanche ils sont sûrs d'avoir des jambons doués

de propriétés régulières, et dont la conservation ne peut inspirer aucune inquiétude. Cet exemple est bon à citer, parce que les occasions sont nombreuses où, comme ici, quelques modifications judicieuses à de routinières pratiques suffiraient pour introduire la rigueur scientifique et tous les avantages qu'elle amène avec elle dans des préparations défectueuses, bien que consacrées par l'expérience. C'est ainsi qu'en a jugé le jury international, puisqu'il a décerné une médaille d'or à M. Martin de Lignac pour ses bouillons concentrés et ses jambons, et à notre tour il nous a paru opportun d'indiquer, dans une fabrication qui peut en quelque sorte être prise pour modèle, comment, pour améliorer, il suffit souvent de se rendre bien compte des véritables conditions des phénomènes qu'on veut diriger.

C'est pour s'être pénétrés de cette vérité si simple que les premiers fabricans des fermens organisés et de la levûre pressée d'Autriche sont parvenus à créer une industrie qui occupe aujourd'hui plusieurs grandes usines, et dont les progrès ne sont peut-être pas étrangers à la réputation que les boulangeries de Vienne ont acquise. Il s'agissait ici à la vérité de phénomènes complexes, obscurs, dont la théorie a été longtemps incertaine; nous voulons parler des fermentations. Pour bien faire saisir l'importance de la question résolue par les fabricans de levûre pressée, nous devons indiquer en quelques mots quelles sont les idées qui ont successivement eu cours, et quelles sont celles aujourd'hui admises sur la nature vivante, la composition immédiate et le mode de reproduction des fermens.

Vers la fin du siècle dernier, un ingénieux physicien, Cagniard-Latour, examinant sous le microscope de la levûre de bière prise chez un brasseur, reconnut qu'elle était formée d'une infinité de globules transparens ayant chacun à peine un centième de millimètre de diamètre. Il constata de plus que ces corpuscules peuvent se multiplier au sein du liquide qui les contient, et il en tira la conclusion qu'ils étaient doués de vie et de facultés de reproduction. Il n'y avait rien là que de parfaitement exact, bien que ces observations parussent contredites par celles de Gay-Lussac et de Thénard. Dans leurs recherches expérimentales très précises sur la fermentation alcoolique, ces deux savans avaient remarqué que le ferment employé par eux pour déterminer la transformation du sucre en alcool et en gaz acide carbonique diminuait de poids à mesure que s'accomplissait ce dédoublement de la manière sucrée. C'est en cherchant dans une direction différente que je parvins à donner l'explication de ces faits au premier abord inconciliables. Je déterminai en premier lieu la composition de la levûre, et démontrai qu'elle

contenait, ainsi que tous les végétaux microscopiques et les organismes rudimentaires des plantes, de notables quantités de matières azotées, grasses et salines, semblables à celles que l'on rencontre dans les organismes des animaux (1). Les fermens sont donc des êtres vivans microscopiques. Or les êtres vivans, quelle que soit leur dimension, ne peuvent vivre et se multiplier qu'autant qu'ils trouvent à leur portée des élémens susceptibles de reconstituer la substance qui les forme. Comment par exemple un organisme azoté se nourrirait-il, comment engendrerait-il d'autres organismes azotés dans un milieu absolument dépourvu d'azote? C'est ce qui arrivait dans l'expérience de Gay-Lussac et de Thénard pour les fermens employés à décomposer une dissolution de sucre. Le liquide dans lequel on les plongeait ne leur offrait ni la substance animale ou azotée, ni les matières minérales, en particulier les phosphates et les sels alcalins, indispensables à la nutrition de ces plantules. Loin d'augmenter de poids et de se multiplier, ces fermens devaient donc inévitablement diminuer. Ils périssaient d'inanition, comme périrait bientôt tout animal ou végétal qui n'aurait à sa disposition que du sucre pour s'entretenir et se réparer.

Les choses se passent tout différemment lorsque le ferment vit et végète dans le moût des brasseries. Outre le sucre produit par l'action même de la diastase avec le concours du ferment sur l'amidon, ce liquide renferme tous les principes alimentaires accumulés dans la graine ou le fruit des céréales employées à la fabrication de la bière. Aussi, en même temps qu'il détermine la production d'alcool, le ferment vit, se développe et se multiplie dans ce milieu favorable, et la cuvée du brasseur, ensemencée avec de la levûre, pourra donner une récolte de levûre nouvelle pesant six fois plus que celle qu'on y avait originairement jetée. Depuis l'époque où ces notions positives ont été acquises à la science, un grand nombre

(1) En comparant la composition immédiate de plusieurs organismes végétaux, on reconnaît combien certaines plantes d'une structure peu compliquée se rapprochent à cet égard de la levûre, qui représente elle-même une plantule globuleuse encore plus rudimentaire.

	MORILLES.	CHAMPIGNONS de couche.	TRUFFES noires.	LEVURE viennoise.	CHOUX-FLEURS.
Matières azotées et traces de soufre.	44	52	31,36	50,05	66,0
Substances grasses	5,6	4,4	2	3,437	4,5
Cellulose, dextrine, mannite, etc.	36,8	38,4	59,25	38,413	18,3
Phosphates de chaux, de magnésie, de potasse, de silice, traces de chlorure, de sulfates, d'oxyde de fer..	13,6	5,2	7,39	8,100	11,2

de faits analogues ont été découverts et approfondis. M. Pasteur a notamment déterminé différentes espèces de fermens microscopiques soit végétaux, soit animaux, et il en a montré les aptitudes spéciales pour transformer certains principes immédiats sécrétés dans les tissus des plantes et des animaux. Il a étudié la vie de ces êtres dont les séminules ne peuvent parfois être aperçues même à l'aide d'un microscope grossissant le diamètre cinq cents et jusques à mille fois. Il a démontré que leur existence est liée à une foule de phénomènes jusque-là mystérieux. Ainsi des changemens favorables ou nuisibles à la qualité des vins s'accomplissent sous l'influence d'agens de cette nature, tantôt avec le concours de l'oxygène de l'air pénétrant au travers du bois des tonneaux, tantôt à l'abri de l'air dans des bouteilles imperméables et hermétiquement closes. De ces observations, il a pu déduire un moyen de conservation qu'Appert avait indiqué sans en pouvoir donner la théorie, et dont M. Pasteur, analysant les raisons scientifiques sur lesquelles il est fondé, a pu rendre l'emploi plus régulier et plus efficace. Dans les vins contenant de 8 à 15 centièmes d'alcool, tous ces germes sont tués lorsqu'on porte le liquide à une température de 50 ou 60 degrés du thermomètre centigrade. Après ce traitement, les vins sont préservés de toute altération postérieure, pourvu qu'on les maintienne rigoureusement à l'abri du contact immédiat de l'air atmosphérique, qui ne manquerait pas d'y déposer des germes nouveaux. L'arome et le bouquet acquis sous l'influence des végétations microscopiques ne paraissent pas sensiblement modifiés par une élévation de température maintenue dans ces limites.

M. Pasteur a aussi observé les circonstances de la nutrition des fermens, de la levûre surtout, et il a reconnu qu'aux substances organiques et minérales contenues dans le moût d'orge germée des brasseries on pouvait, comme aliment pour la levûre, substituer du sucre, des phosphates et des sels ammoniacaux. Les choses se passent donc pour cette végétation microscopique comme pour les plantes herbacées ou les grands végétaux ligneux. L'agriculture a de même reconnu la possibilité et souvent l'avantage de remplacer une partie du fumier de ferme par des engrais minéraux d'une composition équivalente quant à la proportion d'acides et de bases calcaire, magnésienne et ammoniacale. Enfin M. Pasteur a étudié en détail les corps qui se forment aux dépens du sucre dans la fermentation alcoolique. M. Dubrunfaut avait déjà trouvé que le sucre ordinaire de cannes commence par être transformé en un autre corps, identique quant à la composition élémentaire, sauf un équivalent d'eau de plus, différent quant aux propriétés, et qui n'est autre que le sucre de raisin ou plus exactement un mélange de

glucose cristallisable et de sucre liquide ou incristallisable. Les travaux de M. Pasteur ont montré qu'outre cette modification il se produit pendant qu'un liquide sucré fermente trois corps nouveaux dont l'analyse n'était point avant lui parvenue à constater la présence dans les moûts. Ces trois corps sont l'acide succinique, la cellulose et une substance d'une saveur douceâtre et légèrement sucrée, la glycérine.

On voit quel rôle important et complexe joue la levûre dans toutes les opérations de la fermentation alcoolique, par conséquent dans toutes les industries où intervient cette fermentation. C'est elle qui préside aux réactions dont le résultat final est la production de la bière. Dans les boulangeries, c'est elle qui sous le nom de levain détermine ce dégagement de gaz acide carbonique dont l'effet est de faire lever la pâte et de l'amener à un état de division et à un volume convenables au moment de la cuisson. On pourrait citer encore plusieurs industries où l'on ne fait pas un emploi moins utile des propriétés singulières de ces corpuscules organisés. C'était donc un problème plein d'intérêt que de les obtenir en grand dans des usines spéciales. Nous avons déjà indiqué que la levûre se développait comme une végétation dans les cuves des brasseries. S'emparant de cette idée, on s'est mis en Autriche et en Moravie à cultiver ce végétal d'une espèce particulière sans y introduire l'amertume ni l'odeur forte du houblon; de cette façon on est parvenu à en développer les qualités et à produire des fermens doués d'une énergie remarquable qui, sous un moindre volume, rendent avec plus d'activité que les fermens ordinaires les services qu'on demandait jusqu'alors à ceux-ci. La levûre viennoise, désignée aussi sous le nom de levûre pressée, se présentait dans les vitrines de l'exposition autrichienne sous la forme d'une substance grisâtre, compacte, se laissant déprimer sous les doigts et exhalant une odeur aigrelette à peine sensible. Cette substance, que la chaleur altère assez promptement, n'aurait pu, avant l'établissement des chemins de fer, arriver ici sans avoir subi des altérations profondes analogues à celles qu'éprouvent les matières animales en putréfaction. Voici comment on la fabrique, en obtenant en outre comme produits accessoires de l'alcool et un résidu, la drêche, très propre à l'engraissement des bœufs et des moutons.

Trois espèces de grains, le maïs, le seigle et l'orge germée ou malt, après avoir été réduits en poudre et mélangés, sont mis en macération dans l'eau à une température de 65 ou 70 degrés centigrades. Dans ces conditions, le principe actif développé par la germination préalable de l'orge, la diastase, réagit sur l'amidon et le transforme en deux autres principes immédiats solubles, la dex-

trine et la glucose, analogue au sucre de raisin. Au bout de quelques heures, cette saccharification est terminée. On soutire et on épure la dissolution sucrée, et on la soumet à la fermentation alcoolique en y introduisant une faible quantité de levûre provenant d'une opération précédente. Sous l'action de la levûre, la glucose est dédoublée en acide carbonique, en alcool et produits accessoires. En même temps la dextrine, dont la saccharification n'est plus arrêtée par la présence d'un excès de glucose, se transforme graduellement en glucose; sous cette nouvelle forme, elle subit à son tour l'action mystérieuse de la levûre, et contribue à enrichir la liqueur d'une nouvelle quantité d'alcool, tandis que l'acide carbonique, rendu libre, se dégage à l'état de gaz. Ici une question se présente naturellement à l'esprit : comment la levûre agit-elle? pourquoi décompose-t-elle la glucose? Malheureusement, parmi les diverses réponses qui ont été faites à cette question, il n'y en a aucune qu'on puisse considérer comme entièrement satisfaisante. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à mesure que se manifestent les réactions qu'ils déterminent, les globules de levûre se reproduisent par une sorte de bourgeonnement, engendrant d'abord des globules plus petits qui grossissent rapidement, et atteignent la dimension maximum que ces corpuscules sont susceptibles de présenter, c'est-à-dire un diamètre de 10 ou 12 millièmes de millimètre. On a eu soin, dans la méthode que nous venons d'exposer, de fournir à ces végétaux, par la composition du moût dans lequel ils se développent, une alimentation plus riche que celle que leur offrirait le moût des brasseries. C'est le principe essentiel de cette nouvelle préparation. Aussi voit-on l'activité vitale des fermens être beaucoup plus grande. L'acide carbonique se dégage avec tant d'abondance, que les globules de levûre, entraînés avec le gaz, viennent flotter sur le liquide, où ils forment une sorte d'écume épaisse. Il est clair que ce sont les globules les plus agissans qui sont ainsi enlevés et soutenus à la surface par les bulles de gaz dont ils hâtent la formation. Ce sont aussi ceux-là qu'on recueille. On les enlève avec une écumoire à mesure qu'ils apparaissent à la superficie, laissant au fond du vase où la fermentation s'opère la levûre moins énergique. On récolte ainsi un ferment de choix et très pur. Avant de le livrer au commerce, il ne reste plus qu'à le faire égoutter, à le laver légèrement sur une toile, et, pour le rendre moins altérable par l'action de la chaleur et de l'air, à le soumettre à la presse hydraulique, qui élimine la plus grande partie du liquide interposé. En cet état, il peut être encore conservé huit ou quinze jours suivant la saison.

Examinée sous le microscope, cette levûre se compose de granules ovoïdes, diaphanes et de grosseur régulière. La plupart of-

frent suivant le grand axe une dimension comprise entre 9 et 12 millièmes de millimètre. Il n'y en a qu'un petit nombre, ceux qu'on pourrait appeler les plus jeunes, dont le diamètre soit seulement de 2 ou 3 millièmes de millimètre. La masse contient 75 pour 100 d'eau et 25 de substances sèches qui, soumises à l'analyse, se résolvent en 7,7 d'azote, 3,43 de matières grasses et 8,1 de substances minérales (1). C'est évidemment à l'abondance de principes nutritifs qui lui sont fournis au moment où il se forme et aux autres circonstances favorables qu'on a su lui ménager que le ferment viennois doit cette composition particulièrement riche et la vitalité vigoureuse dont il est doué. Par exemple ce moût contient de la farine de maïs, qui renferme trois fois plus de substances grasses que la farine d'orge ou de froment, et c'est là une des causes de la forte proportion de matière grasse qu'on trouve dans la levûre pressée, bien que la glucose, d'après les observations de M. Pasteur, intervienne dans la formation des matières grasses de la levûre. Il en est de même des composés azotés et minéraux; on pourrait indiquer aux dépens de quel corps, introduit à dessein dans le liquide générateur, ils ont été absorbés par le ferment. Quoi qu'il en soit, les qualités spéciales de la levûre de Vienne la rendent très précieuse pour l'industrie. Douée d'une énergie plus grande que la levure de bière ordinaire, elle permet d'obtenir avec une dose moitié moindre une fermentation plus active et plus régulière. Cette régularité dans la réaction est une des causes auxquelles la bière allemande est redevable de ses mérites. Dans un autre genre de fabrication, tout le monde a pu remarquer combien le pain viennois était mieux « allégé » que la plupart des pains français et anglais. Cela tient à ce qu'on se sert dans les boulangeries autrichiennes de levûre pressée pour faire lever la pâte. Le dégagement de gaz étant plus uniforme, la pâte est plus homogène et par conséquent plus légère et mieux apprêtée. D'ailleurs, en vertu du mode de préparation, la levûre de Vienne ne peut contenir ni les principes amers ni l'huile essentielle à odeur forte que contient le houblon. Ces principes

(1) Voici, d'après nos analyses, les proportions en centièmes de ces substances minérales :

Acide phosphorique.	46
Silice.	1,8
Potasse.	22,3
Soude.	15,9
Magnésie.	5
Chaux.	1,3
Eau (combinée aux phosphates). .	4,4
Oxyde de fer et corps non dosés. .	2,4
Chlore et acide sulfurique.	Traces.

dominent au contraire dans la levûre de bière, et se transmettent d'autant plus au pain qu'il faut employer des doses plus fortes de ce ferment. La qualité et la saveur de l'aliment gagnent donc à l'emploi de la levûre allemande. Aussi beaucoup de boulangers de Paris commencent-ils à y recourir, et sont-ils aisément parvenus à confectionner des produits aussi délicats et plus variés que les produits viennois. Malheureusement le prix de cette énergique levûre est trop élevé pour qu'on l'applique à la fabrication d'autres pains que les pains de luxe. A plus forte raison n'a-t-on pas songé à en faire usage pour prévenir dans la fabrication des gros pains les altérations du gluten et par suite mieux ménager l'arome naturel de nos farines. Si, comme il est permis de l'espérer, la préparation du nouveau ferment alcoolique se répandait en France, où la mouture et la panification ont atteint aujourd'hui une remarquable perfection, le prix ne tarderait pas à s'abaisser au point que la levûre allemande pourrait entrer dans l'usage ordinaire. Il faut hâter de ses vœux ce progrès qui améliorerait encore le premier de nos alimens, et ne pourrait avoir que d'heureux effets sur la santé publique.

III.

Nous venons de montrer divers progrès accomplis dans la préparation et la conservation des substances d'origine animale ou végétale destinées à l'alimentation. Ces substances organiques doivent principalement les qualités nutritives qui les font rechercher soit à la délicatesse des fibres qui les constituent, comme dans la chair musculaire tendre et savoureuse, soit à la faible consistance des tissus cellulaires, comme on peut le remarquer dans les meilleurs produits comestibles des végétaux. Il existe une autre classe de productions organiques dont la valeur industrielle ou commerciale dépend surtout de la forte cohésion et de la résistance des filamens ou des fibres. Telles étaient parmi les produits exotiques remarqués à juste titre dans l'exposition universelle les laines fines et tenaces provenant des troupeaux améliorés de l'Australie et de la Plata, les soies si brillantes venues du Japon, où les maladies de la précieuse chenille sétifère n'ont pas occasionné jusqu'ici des dommages comparables à ceux qui ont éprouvé nos sériciculteurs. Nous n'avons pas à revenir sur les industries de tissage et sur ce que l'exposition de 1867 a récemment appris à cet égard. La question a été traitée ici même avec détails et avec autorité (1); mais, en restant

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1867.

à un point de vue purement chimique, peut-être ne sera-t-on pas fâché de savoir de quelle manière on décèle dans les étoffes la présence de la laine et de la soie, comment on peut constater le mélange de ces fibres animales avec d'autres matières de provenance végétale, telles que le lin, le chanvre, le coton. Il existe entre la laine et la soie une différence caractéristique. La première, renfermant du soufre, se colore en noir quand on la met en contact avec un liquide légèrement chauffé tenant en dissolution du plombite de soude. Il se forme alors un sulfure de plomb brun et opaque. La soie au contraire reste sensiblement incolore dans les mêmes conditions. Enfin, quand un tissu contient du coton ou toute autre substance végétale mélangée à de la laine ou à de la soie, il suffit, pour s'assurer de la fraude, de le plonger dans une solution de soude caustique bouillante. La soie et la laine s'y dissolvent à l'instant; les fibres végétales ne sont pas attaquées. Le microscope fournit aussi un moyen de reconnaître s'il existe des fibres de coton dans les étoffes de fil et même dans les pâtes à papier. Les fibres provenant du chanvre ou du lin se montrent toujours à l'état de tubes cylindroïdes ou irrégulièrement prismatiques dont les parois épaisses maintiennent les formes, tandis que les tubes à très minces parois qui constituent le coton se trouvent aplatis, contournés, et offrent l'apparence de rubans.

C'est encore au microscope qu'il faut avoir recours pour distinguer si le papier contient des membranes extraites du bois ou ces fibres ligneuses qui forment depuis peu de temps une des matières premières des papeteries. Les moyens nouveaux employés pour cette préparation méritent de nous arrêter quelques instans. Parmi les nombreux échantillons de papier exposés au Champ de Mars, la plupart renfermaient des pâtes préparées avec des substances qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient pas été utilisées pour cet usage, dont plusieurs même y étaient généralement regardées comme tout à fait inapplicables. La proportion en poids de ces matières nouvellement introduites varie entre 25 et 85 pour 100. Cette révolution était prévue, elle était nécessaire. La chimie avait montré que toutes les substances auxquelles la papeterie a maintenant recours contenaient le principe immédiat des végétaux, la cellulose, élément essentiel du papier. De plus cette cellulose s'y trouvait sous forme de fibres ou de membranes allongées que le feutrage qu'on fait subir à la pâte unit et entre-croise, et qui doivent assurer la solidité de la feuille de papier. La théorie semblait donc recommander de ne pas négliger les ressources qu'offraient beaucoup de végétaux; d'un autre côté, les anciennes sources d'approvisionnemens de chiffons semblaient se

tarir, et les besoins de la consommation croissaient au contraire très rapidement à mesure que l'instruction et le bien-être augmentaient dans les divers pays. De cette double cause ont dérivé les progrès dont nous sommes aujourd'hui témoins.

L'idée de fabriquer du papier avec des fibres végétales est relativement assez récente. Dans les premiers temps où la pensée des hommes put se transmettre à l'aide de caractères, on écrivit sur des tablettes minérales et des feuilles d'écaille ou d'ivoire. On apprit ensuite à préparer les peaux minces des animaux et à en faire une espèce de parchemin analogue à celui qui est encore, mais exceptionnellement, employé de nos jours. On utilisa plus tard un produit végétal fourni par le papyrus. Cette invention avait été faite dans le Nouveau-Monde aussi bien que dans l'ancien, car lorsque les Espagnols débarquèrent au Mexique, ils trouvèrent les indigènes en possession d'une membrane végétale dont ils se servaient comme de papyrus. C'était l'épiderme facile à enlever des feuilles épaisses de l'agave d'Amérique, plante très répandue dans ces contrées. Tout porte à croire que l'invention du papier formé de fibres végétales est due aux Chinois. On retrouve dans les plus anciennes papeteries de France les procédés chinois de broyage au pilon. Transmis aux Persans vers l'an 650, adoptés par les Arabes un demi-siècle plus tard, ces procédés furent apportés par ces derniers en Espagne et pénétrèrent de là dans le reste de l'Europe. A l'origine, on n'avait guère utilisé dans l'extrême Orient, pour la fabrication du papier, que les fibres végétales ou les feuillets détachés du liber de certaines plantes arborescentes, entre autres du bambou, et les poils implantés sur les graines des cotonniers. La Chine produit encore aujourd'hui des papiers de ce genre. Beaucoup, formés du liber de végétaux ligneux, sont d'une finesse extrême et d'une ténacité remarquable. Ornés généralement de dessins et de peintures, ils remplacent dans beaucoup de provinces du Céleste-Empire les carreaux de verre qui garnissent chez nous les châssis des fenêtres. Sous le nom de papier de riz, les Chinois se servent aussi, pour dessiner au pinceau, d'un produit dont le principe de fabrication est tout différent. Ce sont des feuillets très minces découpés avec beaucoup d'habileté dans la moelle de l'*aralia papyrifera*; le tissu cellulaire naturel n'a subi aucune autre préparation. Cette industrie doit être également fort ancienne. En Espagne, les Arabes n'avaient à leur disposition aucun des végétaux d'où les papeteries tiraient en Chine la matière première. Ils essayèrent avec succès de substituer aux fibres textiles fournies par le cotonnier ou le bambou celles que donne le lin, qui prospère très bien en Espagne. Le royaume de Valence est la première con-

trée d'Europe où, peu après la conquête arabe, on ait fait du papier, et il semble avoir conservé longtemps une certaine supériorité dans cette industrie. Vers le milieu du XII[e] siècle, Xativa, aujourd'hui San-Felipe, non loin de Valence, était renommée pour ses fabriques de papiers, et un auteur arabe, Édrisi, écrivait qu'elle en produisait de si beau « qu'on n'eût pas trouvé le pareil dans tout l'univers. » C'est au siècle suivant que des papeteries, copiées sur celles des Arabes, se fondèrent en France, à Troyes d'abord, puis à Essonne. Une lettre du sire de Joinville à Louis IX, datée de 1270, est écrite sur du papier provenant de cette industrie naissante. Au XIV[e] siècle, des usines semblables s'élevèrent à Nuremberg et dans plusieurs villes d'Italie, à Fabriano en Piémont, à Colle en Toscane, à Padoue. Ce n'est qu'au XV[e] que l'Angleterre, qui jusque-là faisait venir son papier de France, se mit à en fabriquer à son tour. Elle réussit peu d'abord. Les beaux papiers continuèrent, pendant près de deux siècles, à lui être expédiés de France et de Hollande; mais en 1690 Whatman, après avoir visité les principales papeteries du continent, fonda l'usine de Maidstone, qui conquit tout de suite et qui a gardé depuis une grande célébrité.

Les procédés de fabrication cependant étaient restés à peu près stationnaires pendant cette longue période. Robert leur fit faire un pas décisif en 1790, lorsqu'il réalisa dans l'usine d'Essonne la première idée de la production mécanique du papier en bandes continues. Cette invention fut plus appréciée d'abord en Angleterre qu'en France. Didot Saint-Léger, Gamble, Fourdrinier et le mécanicien Donkin ont attaché leurs noms à la réalisation manufacturière de l'idée de Robert en établissant de l'autre côté de la Manche des machines à papier montées avec une admirable précision. La fabrication mécanique, désormais devenue industrielle, reparut en France en 1811. Les ateliers du constructeur Calla furent les premiers d'où sortirent des machines à papier dont Didot Saint-Léger avait donné les plans. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des perfectionnemens successifs que MM. Canson, Crompton, Frédet, Planche et un grand nombre d'autres ingénieurs et fabricans ont successivement apportés à la disposition des appareils. Le but de tous les efforts était de remplacer dans les manipulations le travail à la main par le travail plus économique et plus régulier des machines. Pour donner une idée des difficultés inattendues que présentait la solution de ce problème, nous choisirons une des opérations les plus simples, le collage à la gélatine, qui semblait se prêter aisément à un traitement mécanique, et qui n'en a pas moins tenu en haleine, avant d'être tout récemment obtenu à la machine d'une manière irréprochable, plusieurs générations d'inventeurs. Le

collage à la main avait toujours réussi à merveille. L'ouvrier plongeait pendant quelques secondes les feuilles de papier dans une solution tiède de gélatine et les faisait ensuite sécher sur un étendoir. On obtenait du papier blanc, opaque, lisse et bien collé. Essayait-on de faire passer la feuille de papier d'un mouvement continu dans une solution gélatineuse identique et de l'enrouler ensuite pour la sécher sur un cylindre chauffé intérieurement, ce qui était la marche indiquée par les procédés du travail continu, immédiatement la gélatine était mal répartie dans la masse et le papier buvait par places, ou bien, si, pour éviter ce résultat, on forçait la proportion de colle, il devenait lourd et à demi translucide. Il est facile d'exposer en quoi la méthode mécanique remplaçait mal la méthode à la main et négligeait une des conditions les plus importantes du succès. Quand l'ouvrier étend à l'air la feuille de papier qu'il retire du bain gélatineux, l'évaporation de l'eau commence aussitôt à la surface. A mesure que celle-ci se dessèche, elle attire l'eau intérieure, chargée de gélatine, qui vient s'évaporer à son tour, déposant à la superficie de la feuille la substance agglutinante qu'elle tient en dissolution. La gélatine est donc amenée presque tout entière à l'extérieur de la feuille, et c'est là seulement qu'elle forme un dépôt imperméable. Il est facile de s'assurer de l'exactitude de ce fait : que l'on enlève avec un grattoir cette mince couche de colle, aussitôt on verra le papier boire, et il sera impossible d'y former un seul trait net (1). Qu'arrive-t-il au contraire quand on soumet la feuille à une dessiccation rapide? L'eau s'évapore non-seulement à la surface, mais aussi dans toute l'épaisseur de la feuille, la gélatine se dépose à l'intérieur et alourdit le papier sans le préserver régulièrement. C'est justement l'effet que produisait l'enroulement sur le cylindre trop chauffé. Une fois cette théorie bien établie, il devenait facile de reproduire avec des rouleaux à mouvement continu les circonstances essentielles que présentait l'étendage. Il fallait opérer la dessiccation d'une manière graduée et à une basse température. On y est parvenu en diminuant la chaleur et en augmentant le nombre des cylindres sécheurs. Au lieu de huit ou dix dont on se contentait naguère, on en installa d'abord soixante. En Angleterre, où le collage à la gélatine est plus répandu que chez nous, ce chiffre tend à s'élever d'année en année; on l'a porté à cent vingt, puis à deux cents, et quelques papeteries ne s'en tiennent même point là. Le séchage est ainsi plus lent sans que l'ensemble de l'opération soit ralenti en

(1) On doit prendre pour cet essai les papiers qui sont encore maintenant fabriqués et collés à la main. Ce sont notamment les papiers à dessin et le papier timbré.

aucune manière, et dans ces conditions le collage à la mécanique ne laisse rien à désirer. C'est surtout pour les pâtes préparées avec du coton que la question est importante, parce que sans l'application uniforme de la gélatine la tenue et la solidité du papier de coton seraient insuffisantes. Voilà pourquoi l'Angleterre, qui manque de chiffons de chanvre et de lin, s'est appliquée avec tant d'ardeur à la résoudre.

A mesure que les papeteries installaient de toutes parts les instrumens et les méthodes de fabrication en grand, il devenait plus difficile de se procurer la matière première, les chiffons de fil ou de coton. L'industrie du papier avait pris une place assez importante dans la production générale pour que la crise qui la menaçait éveillât la sollicitude des gouvernemens. Les droits prohibitifs destinés à empêcher dans chaque pays l'exportation du chiffon à l'étranger faillirent un moment devenir un *casus belli* et amener un choc entre des nations puissantes, ce qui n'aurait en rien porté remède à la disette de matières premières dont on se plaignait. Les pays où l'instruction publique et le commerce sont le plus en honneur étaient ceux où les besoins étaient le plus grands et où la consommation de papier est le plus considérable. Aux États-Unis, qui tiennent à cet égard le premier rang, le nombre et la prospérité des papeteries ont suivi une progression rapide. En 1769, on y comptait seulement 40 usines livrant chaque année 685,000 kilogrammes de papier; il y en a aujourd'hui 500 employant 225 millions de kilogrammes de chiffons à produire 150 millions de kilogrammes de papier. En Angleterre, 125 millions de kilogrammes de chiffons sont annuellement transformés en 82 millions de kilogrammes de matière manufacturée. En France, 200 usines vendent par an 66 millions de kilogrammes de papier représentant une valeur de 40 millions de francs. La production de l'Allemagne est, proportionnellement à la population, plus forte encore. L'Espagne, berceau de cette industie, donne des résultats notablement plus faibles que tous ceux qui précèdent. Pour renouveler la source des approvisionnemens, on eut recours aux tiges de plusieurs graminées et même au bois de certaines essences forestières. Dans ces divers corps, la cellulose à l'état fibreux, qui constitue la matière organique de la pâte à papier (1), se trouve

(1) La cellulose forme la trame solide de tous les organismes végétaux. Tantôt elle s'y présente en cellules à parois très minces, comme dans la moelle de l'*aralia*, ou très épaisses, comme dans le *phytelephas* (ivoire végétal); tantôt elle affecte la forme de tubes. Dans le coton, ces tubes sont minces; dans le lin, le chanvre, le bananier, ils sont épais. Ordinairement l'épaisseur varie avec l'âge de la plante. Sous ces apparences diverses, c'est toujours la même substance, présentant, une fois épurée, les mêmes

associée à des matières incrustantes sécrétées dans l'intérieur des fibres ligneuses sous l'influence de la végétation et modifiant la couleur et la dureté des tissus. Il s'agissait, avant de pouvoir substituer ces fibres végétales aux chiffons, de les soumettre à un traitement assez énergique pour les amener en quelques jours à un état de pureté analogue à celui que présentent les toiles de coton, de chanvre et de lin après une préparation spéciale et plusieurs séries de blanchimens successifs. On y est parvenu; mais la matière soumise à ces épurations vigoureuses ne peut entrer dans la composition des pâtes que lorsque le poids en a été réduit au tiers ou au quart. Le reste représente la proportion des substances organiques ou minérales qu'il a fallu éliminer. Les débris de tissus ayant déjà subi dans l'usage domestique de nombreuses lessives donnent au contraire, en pâte à papier pesée sèche, 60 ou 80 pour 100 du poids de chiffons employés. Ces déchets dans le traitement des bois ne présentent rien d'étonnant, si l'on songe que l'on soumet souvent à ces manipulations des arbres séculaires. Or on sait que la dureté du bois augmente avec l'âge, et que cela est dû à l'abondance de corps étrangers et de matières incrustantes qui se déposent chaque année par couches concentriques dans les fibres ligneuses.

Quatre procédés distincts sont pratiqués en grand pour extraire des bois ou des pailles la cellulose membraniforme et la livrer à l'état de pâte à papier. Les deux premiers sont basés sur le même principe. On désagrège par un acide les matières incrustantes, et l'on dissout la cellulose spongieuse afin de mettre à nu la cellulose du tissu primitif. Celle-ci, plus fortement agrégée et plus résistante, ne se laisse pas attaquer par les dissolvans, et, après qu'ils l'ont débarrassée de toutes les substances d'adjonction, elle reparaît en membranes souples, blanches, faciles à feutrer et susceptibles d'entrer dans la composition des papiers les plus beaux. Voici d'abord comment MM. Neyret, Orioli et Frédet conduisent cette opération à l'usine de Pontcharra. Ils débitent à la scie mécanique, en rondelles de 5 millimètres d'épaisseur, des tiges d'arbres ayant de 36 à 60 centimètres de tour. Ces rondelles sont placées dans une grande cuve munie d'un fond en granit avec joints en caoutchouc vulcanisé. Les acides par conséquent n'ont pas d'action sur ce récipient. On y verse un mélange d'acide chlorhydrique et azotique

propriétés physiques et chimiques et la même composition élémentaire. Elle contient 44 pour 100 de carbone et 55 pour 100 d'oxygène et d'hydrogène dans les proportions qui constituent l'eau. Parmi les réactions caractéristiques qu'elle présente, on peut citer l'effet de l'iode, qui la teint en bleu indigo, et celui des acides, qui la transforment en dextrine et en glucose ou sucre de raisin.

étendu d'eau (1), et, tenant les rondelles immergées, on fait barboter de la vapeur dans la cuve pendant douze heures, de manière à maintenir la température à 100 degrés. Ainsi préparé, le bois est lavé à l'eau pure et broyé sous des meules de granit qui le réduisent en une pulpe brune. On lave de nouveau cette pulpe pour la débarrasser des acides interposés. Dans cette première opération, la cellulose la moins résistante a été en partie brûlée, c'est-à-dire transformée en eau et en acide carbonique, en partie transformée en dextrine et en glucose, deux corps solubles qu'emportent les lavages. Restent, avec la cellulose primitive, les substances incrustantes que l'acide n'a pas attaquées et qui se trouvent mises à nu par la disparition de la cellulose spongieuse. On les soumet à l'action de la soude caustique, qui les dissout entièrement à une température de 140 à 150 degrés sans altérer la cellulose compacte. Cette sorte de lessivage s'effectue dans un vase cylindrique tournant en forte tôle, muni d'une double enveloppe où circule un courant de vapeur à 152 degrés. La contenance totale de ce cylindre est de 9,000 litres, et on y traite à chaque opération 1,500 kilogrammes de pulpe de bois par 3,000 litres d'une dissolution de soude. Le cylindre fait un tour et demi ou deux tours par minute, et le contact du liquide et de la pulpe est maintenu pendant six heures. Au bout de ce temps, on envoie l'excédant de vapeur contenu dans la double enveloppe chauffer un autre cylindre semblable, et on décante le liquide, qui a pris une couleur brune et est chargé de toutes les matières incrustantes tenues en dissolution. Ce qui reste dans le cylindre n'est autre chose que la cellulose qu'on voulait obtenir. On lui fait subir dans le cylindre même des lavages à l'eau chaude. Pour la rendre complétement blanche, on la soumet en outre à l'action de l'hypochlorite de chaux, qui fait subir une combustion humide aux matières colorantes et les détruit en attaquant légèrement la cellulose elle-même. Celle-ci, lavée une dernière fois à l'eau pure et passée au laminoir, se présente enfin sous la forme d'un carton épais que l'on livre au commerce comme matière première pour entrer dans la composition du papier. On a constaté un fait remarquable : la pâte de bois est exempte de composés ferrugineux et renferme moins de matières minérales que les produits similaires obtenus avec la paille de seigle, de blé, les tiges de quelques arbustes comme le sparte, le genêt, ou celles de zostère marine (2).

(1) Pour 1,000 kilogrammes de bois, les proportions sont de 2,500 litres d'eau, 60 kilogrammes d'acide chlorhydrique et 40 kilogrammes d'acide azotique.

(2) La zostère marine commençait à être employée avec succès à la fabrication de la pâte à papier, lorsque l'emploi qu'on s'est mis à en faire pour garnir économiquement

MM. Bachet et Machard ont voulu tirer parti de la cellulose spongieuse que l'on perd dans le procédé de Pontcharra. Pour cela, ils l'ont convertie en matières sucrées susceptibles de fermenter et de donner de l'alcool. Ayant donc fait bouillir les rondelles de bois pendant douze heures avec de l'acide chlorhydrique étendu de dix fois son volume d'eau, ils recueillent le liquide que contient la cuve après cette ébullition. Ce liquide renferme toute la cellulose spongieuse transformée en glucose ou sucre de raisin. Tandis que les rondelles subissent la série de manipulations que nous venons de décrire, et dont le dernier résultat est également d'obtenir la cellulose membraniforme, ce liquide est traité à part; l'excès d'acide est saturé, une certaine proportion de levûre est introduite dans la liqueur, la température maintenue à 20 degrés environ, et une fermentation, signalée par l'apparition de bulles d'acide carbonique, ne tarde pas à se manifester. La glucose est décomposée en acide carbonique et en alcool. Pour obtenir ce dernier, il suffit de distiller quand les bulles de gaz ont cessé de se dégager et que par conséquent presque toute la glucose est transformée. Cet alcool est de qualité égale et même supérieure à celle des alcools de grains, de betterave et de mélasse. A plus forte raison vaut-il mieux que les alcools de marc de raisin, d'asphodèles et des résidus de garance.

Les opérations se simplifient quand il est question de séparer des substances étrangères que la végétation y a mêlées les fibrilles feutrables des tiges des graminées, des pailles ou des spartes par exemple; seulement la matière première est ici plus chère que quand on opère sur le bois. Les usines où la cellulose membraneuse qui doit entrer dans la confection du papier est extraite de pailles diverses se sont multipliées en France et à l'étranger. Vingt-deux fabriques avaient exposé au Champ de Mars des produits venus d'Amérique, d'Angleterre, d'Espagne, de Belgique, d'Autriche, d'Italie, et chacune d'elles prépare de 1,000 à 5,000 kilogrammes par jour de ces nouvelles pâtes à papier. Les méthodes ne varient guère, et les détails seuls peuvent différer. Voici comment on opère dans une de nos fabriques françaises, celle de MM. Zuber et Rieder, à Napoléonville. Les tiges sont coupées au hache-paille en menus tronçons de 2 ou 3 centimètres, puis, préalablement mouillées et écrasées au laminoir, elles subissent pendant douze heures un lessivage avec une solution contenant environ 15 pour 100 de soude caustique. Elles sont de nouveau passées au laminoir et débarrassées ainsi des dernières portions de lessive alcaline qu'elles pourraient

les matelas en a relevé les prix de manière à beaucoup diminuer les avantages qu'elle présentait au point de vue de l'extraction de la cellulose.

conserver et qu'on recueille avec soin. Elles sont ensuite lavés deux fois à l'eau chaude et à l'eau froide, blanchies au chlorure de chaux, enfin divisées en fibrilles menues dans des moulins à meules cannelées que l'on nomme *pulp-engine*, et qui sont des machines fort ingénieuses dues à un Américain, M. Stuart. Quant à la lessive de soude caustique, il va sans dire qu'on ne la laisse pas perdre. Concentrée dans un four à réverbère et calcinée avec un excès d'air, ce qui a pour effet de brûler ou charbonner toutes les matières organiques qu'elle tient en suspension, elle est ensuite traitée par la chaux hydratée et ainsi *revivifiée* comme soude caustique, de manière que la même soude, sauf les déchets inévitables, peut servir indéfiniment. Cette fabrication est, comme on voit, très simple. Les pâtes à papier obtenues de cette façon ne coûtent guère que la moitié ou les deux tiers du prix des pâtes de chiffons. Il est vrai qu'il faut toujours y mélanger, pour faire de bon papier, une certaine quantité de ces dernières, dont les fibres, plus longues et plus résistantes, donnent au produit définitif plus de force. La cellulose membraniforme que l'on retire du bois peut entrer jusqu'en proportion de 80 pour 100 dans ces mélanges et donner de très beaux produits. Il n'est pas sans intérêt au point de vue théorique de suivre l'ordre des phénomènes qui ont permis à la science de retrouver et d'isoler souvent après une longue suite d'années une chose en apparence aussi délicate et aussi fugitive, en réalité aussi persistante que l'est le tissu organique avec lequel on fait les feuilles de papier. Au point de vue pratique, ces usines nouvelles qui emploient le bois comme matière première du papier ne résolvent pas seulement d'une manière ingénieuse, et qui deviendra par des progrès successifs tout à fait satisfaisante, un problème d'industrie appliquée fort important; elles doivent avoir une influence heureuse sur l'arboriculture, et ouvrent un nouveau débouché aux exploitations de conifères qui doivent préparer l'assainissement et la mise en valeur de nos landes incultes. C'est ainsi que les branches de l'activité humaine qui paraissent au premier abord les plus indépendantes les unes des autres sont en réalité réunies par mille liens, et que tous les progrès sont solidaires. La papeterie a fait son profit de recherches qui n'avaient à l'origine que l'organographie végétale pour objet, l'agriculture à son tour profitera de découvertes où la papeterie semblait seule intéressée.

PAYEN.

LES

ÉTATS DE BRETAGNE

V.

LA RÉVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ (1).

« Il s'éleva quelques séditions en Bretagne et en Guienne à cause des impôts que ces provinces, naturellement mutines ou plus jalouses de leur liberté que les autres, ne pouvaient souffrir; mais ce n'était plus le temps de la minorité, et le roi qui était sur le trône savait trop bien se faire obéir pour souffrir que ses sujets osassent s'opposer à ses édits dans le temps qu'il donnait la loi à ses ennemis. Les plus coupables furent punis, et ceux qui furent épargnés rentrèrent dans le devoir (2). » C'est ainsi qu'un historien contemporain, dont les termes ont été presque invariablement reproduits par la plupart de ceux qui l'ont suivi, parle des résistances qui mirent sous Louis XIV la capitale de la Guienne au pouvoir d'une insurrection et provoquèrent pour celle de la Bretagne des rigueurs que l'Europe ne connaissait plus. Les historiens du XVIIe siècle font disparaître la nation devant le prince à ce point qu'elle semble dans leurs récits se montrer impassible dans toutes les fortunes et devant toutes les résolutions du pouvoir. On dirait qu'elle n'intervient dans le drame que pour apporter à heure fixe le tribut obligé de son or et de son sang. Rien n'est cependant moins conforme à

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 1er octobre, du 15 novembre, et du 1er décembre.

(2) *Histoire de Louis XIV*, par Larrey, t. IV, p. 290.

la vérité, car, dans les temps même où la royauté semble posséder la plénitude de son prestige, les résistances furent fréquentes et plus d'une fois scellées par le sang. La guerre des camisards ne fut pas la première protestation qu'eût suscitée la violation du droit au sein de cette société appauvrie et décimée. Rétablir la vérité sur ce point-là, c'est relever l'honneur du pays, puisqu'il est moins humiliant d'être vaincu par le despotisme que de s'y résigner sans lutte.

Plus de trente années avant qu'un garçon boulanger eût détruit une armée française dans les Cévennes, un autre partisan avait dirigé dans les landes de la Gascogne un soulèvement provoqué par l'introduction de la gabelle dans ces contrées. Maître un moment de plusieurs villes importantes, un vieux soldat du nom de Audijos, à la tête de plusieurs milliers d'insurgés, tint deux ans la campagne, malgré les forces imposantes envoyées pour le réduire. Les sympathies universelles des populations protégèrent Audijos contre toutes les poursuites, quoique bon nombre des siens fussent journellement roués ou pendus à Dax, à Tartas, à Saint-Sever. Dans l'impossibilité de faire tomber sa tête, le gouvernement estima habile d'offrir à ce chef intrépide, comme il dut le faire plus tard pour Jean Cavalier, des lettres d'abolition avec un emploi hors du royaume (1). Deux années auparavant, le comté de Boulogne s'était trouvé en feu par suite d'une taxe de 40,000 livres imposée en dépit des priviléges reconnus aux Boulonnais. « C'était une très petite somme, nous dit Louis XIV lui-même dans ses mémoires, et je la leur imposai seulement pour leur faire connaître que j'en avais le pouvoir et le droit. » Le roi ajoute que, des rassemblemens armés s'étant formés en plusieurs lieux, il dut envoyer des troupes pour réprimer l'insurrection; il fit ensuite condamner à mort et envoyer aux galères ceux qui furent pris les armes à la main, « croyant devoir en cette circonstance, ajoute le monarque dans ses conseils à son fils, suivre ma raison plutôt que mon inclination (2). » Il dut en effet en coûter beaucoup au cœur du prince, car cette révolte, secrètement fomentée par la noblesse, comme nous l'apprend Louis XIV, fut réprimée avec une rigueur terrible. Un document de l'existence duquel on douterait, s'il n'avait une date certaine, prescrivit avant toute information judiciaire à un maître des requêtes envoyé sur les lieux de punir au moins douze cents personnes, chiffre minimum, et de choisir les prisonniers parmi les hommes les plus valides, de manière qu'ils pussent faire un service utile sur les galères de sa majesté, négligées par le cardi-

(1) *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III. — Voir les cinquante-sept lettres adressées par Pellat à Colbert du 26 mai 1664 au 8 février 1667.

(2) Instruction du dauphin. *OEuvres de Louis XIV*, t. Ier, p. 213.

nal Mazarin durant son administration, et que M. Colbert aspirait alors à renforcer par un personnel vigoureux (1).

Un écrivain dont les travaux ont concouru à éclairer les côtés les moins connus de ce règne ne pouvait omettre les émeutes provoquées dans la plupart des provinces du royaume par les disettes fréquentes et les impitoyables exigences du fisc. M. Pierre Clément a tracé une sorte de tableau synoptique de ces insurrections si bien étranglées par la corde que l'histoire en a perdu jusqu'à la trace. Il a retrouvé cette trace douloureuse dans le Boulonnais, dans le Quercy, en Périgord, en Normandie, en Languedoc, partout enfin où s'exerça cette domination d'autant plus inflexible qu'elle avait la croyance et jusqu'au fanatisme de son droit (2). Grâce à ces récens travaux, grâce surtout à la correspondance administrative dépouillée par M. Depping, le public a connu la gravité de cette insurrection de Guienne qui mit au pouvoir du peuple l'une des plus grandes villes du royaume, et fut assez forte pour contraindre le parlement de Bordeaux à amnistier la révolte. La popularité acquise aux lettres de Mme de Sévigné a fait que l'on connaît un peu mieux l'importance de l'insurrection bretonne, laquelle éclata en même temps que l'insurrection bordelaise et pour les mêmes motifs; mais, en dehors des agitations populaires et de leurs sanglantes répressions, la révolte du papier timbré se présente en Bretagne avec un caractère tout particulier. L'application d'édits dont la province venait de se libérer à prix d'argent constitue une violation tellement éclatante des principes de la morale publique, et cette violation fut précédée d'un oubli si révoltant d'engagemens sacrés, qu'un particulier qui se conduirait vis-à-vis d'un autre comme le gouvernement français se conduisit alors vis-à-vis des Bretons serait pour toujours retranché de la société des honnêtes gens.

La Bretagne, qui durant les troubles de la fronde venait de prodiguer à la cause royale les gages les plus précieux de son dévouement, fut traitée comme une province conquise à l'instant même où sa population avait les armes à la main pour protéger contre l'ennemi extérieur l'intégrité du territoire national. Personne n'ignore que la guerre intentée par Louis XIV à la Hollande provoqua les plus chaudes alarmes, de 1672 à 1675, dans les provinces maritimes du royaume. Deux flottes formidables commandées par les plus grands hommes de mer du temps menacèrent plusieurs fois les côtes de la Manche, et l'anxiété publique était d'autant plus naturelle que ces côtes n'étaient point fortifiées, et que les armées françaises se trouvaient alors engagées tout entières en Allemagne.

(1) Arrêt du conseil et instructions au sieur de Machault, dans la *Gazette de France* de 1662, n° 88.

(2) *La Police sous Louis XIV*, chap. XII. — *Les émeutes en province.*

La population bretonne suffit seule à la défense de son double littoral. Jour et nuit en observation, elle ne quittait la bêche du terrassier que pour saisir le mousquet du garde-côte. Lorsque le chevalier de Rohan, abusant de la bonhomie des Hollandais pour leur escroquer de l'argent, leur promit de les introduire en Normandie, ce Catilina de ruelles respecta trop sa patrie pour mêler le nom de la Bretagne à des trames dignes d'aller se dénouer en police correctionnelle. Rien de plus patriotique que l'attitude de la péninsule durant cette crise. Attaquée par des forces considérables, Belle-Ile fut sauvée par l'élan de la population rurale et de la noblesse, et, au moment où allait commencer à Rennes la révolte, ce drame s'ouvrait à l'autre extrémité de la péninsule par un prologue d'un caractère antique. Depuis plusieurs semaines, des milliers de paysans des diocèses de Cornouailles et de Tréguier étaient accourus à Brest, et travaillaient avec ardeur à protéger la ville et son port par des terrassemens qui en formaient, à bien dire, la seule défense. Le duc de Chaulnes venait de partir pour la côte sud en emmenant la garnison lorsque, dans les derniers jours de juin 1674, la flotte de Tromp se déploya tout entière en vue de Brest, paraissant se disposer à la fois à forcer le goulet et à opérer un débarquement. Les moyens de défense étaient à peu près nuls, mais l'on était résolu à mourir en vendant chèrement sa vie. L'évêque de Tréguier réunit sur la place publique toute la population, et, après avoir donné au peuple l'absolution générale, il l'envoya, la conscience libre et le cœur joyeux, garnir les remparts, dont une soudaine tempête éloigna bientôt après l'ennemi en dispersant la flotte hollandaise dans des passes périlleuses.

Cette heure était mal choisie pour mettre en vigueur par de simples arrêts du conseil des édits dont la Bretagne s'était rédimée six mois auparavant, et dont elle avait célébré le retrait aux cris mille fois répétés de *vive le roi!* Ni le duc de Chaulnes, ni M. de Lavardin, ni M. Boucherat, ni Colbert, n'ignoraient qu'en votant en dehors du don gratuit un subside extraordinaire de deux millions l'assemblée close au mois de janvier 1674 avait entendu attacher à ce vote une condition formelle, l'abandon de tous les impôts contre lesquels protestaient alors le parlement et les états. Aucun doute n'était possible sur ce point en présence d'une délibération prise quelques jours auparavant, et dont le texte a trop d'importance pour n'être pas reproduit. « Les états, outre le don gratuit, ont offert au roi deux millions pour la suppression de la chambre royale du domaine établie à Rennes, de l'arrêt du conseil qui défend au parlement la communication aux états, de la recherche des justices seigneuriales et amendes pour icelles, — pour le retrait de l'édit des francs-fiefs et nouveaux acquets, celui du sceau, celui de

la nouvelle création d'officiers, les taxes sur les notaires, procureurs, huissiers et sergens, l'édit d'érection du greffe des arbitrages, des banquiers expéditionnaires en cour de Rome, des arts et métiers en communautés, du greffe des enregistremens, des hypothèques, du papier timbré, l'arrêt pour les îles, îlots, bacs, péages et pêcheries, la recherche des fruits de malefoi, ladite somme de deux millions payable à condition et non autrement qu'avant le premier paiement sa majesté enverra une déclaration portant suppression de tous ces édits et arrêts, et que, dans le moment qu'on en rétablira quelques-uns, le trésorier des états cessera de payer (1). »

Jamais rédaction plus catégorique ne fut imaginée pour prévenir la mauvaise foi. On peut donc comprendre la surprise indignée de la Bretagne quand elle vit des arrêts du conseil et de simples décisions ministérielles mettre en vigueur la plupart des édits, malgré la délibération solennelle des états (2) et les refus de vérification que leur opposait le parlement de Rennes. Qu'on se figure la colère du peuple lorsqu'à tant de prescriptions ruineuses pour les diverses classes de la société vint se joindre, comme une insulte à l'assemblée à peine séparée, l'impôt nouveau qui assujettissait à la marque toute la vaisselle d'étain (3), et quand les traitans commencèrent la perception des droits sur le papier timbré et sur le tabac! La culture de cette plante, libre jusqu'alors, se trouva tout à coup restreinte à quelques localités; la vente en fut abandonnée pour une omme annuelle de 500,000 livres à des fermiers qui en rehaussèrent immédiatement le prix, au désespoir de la population rurale, pour laquelle le tabac était devenu un besoin impérieux. L'émotion publique grandit chaque jour par l'effet même des mesures prises pour assurer la sécurité de la perception.

A Rennes commença le mouvement qui, dans les premiers mois de 1675, s'étendit par toute la péninsule. Les marchands de tabac et ceux de vaisselle d'étain, obligés d'élever des prix dont le maintien aurait amené leur ruine, rencontrant dans le peuple des dispositions fort menaçantes, s'adressèrent au premier président du parlement, qui avait fait aux édits une opposition constante. Alarmé d'une agitation depuis longtemps prévue et annoncée, M. d'Argouges promit d'écrire à la cour pour exposer l'état des choses, en exprimant l'espoir que les vœux de la population ne tarderaient pas

(1) Registre des états de Vitré, 20 décembre 1673.

(2) Les états considéraient si bien l'impôt du papier timbré, par exemple, comme illégal et comme abrogé, qu'ils prescrivirent, avant de se séparer, à leur procureur-syndic de rédiger leurs procès-verbaux et généralement tous les écrits relatifs à l'administration de la province *sur papier commun et non timbré*. — Registre des états de Vitré, 30 décembre 1673.

(3) Édit du 19 février 1674.

à être exaucés. Soit que la réponse du premier président fût équivoque, soit qu'on affectât de la croire telle, ses paroles furent interprétées comme une promesse donnée au nom du gouvernement de rétablir bientôt les choses et les prix sur l'ancien pied. La foule, excitée par cette espérance, se rua donc sur les bureaux institués pour le débit du tabac, la vente du papier timbré et le poinçonnage de la vaisselle d'étain. Durant cette agression, deux hommes furent tués par les préposés du timbre, et leur mort exaspéra la multitude qui, se portant au domicile des *maltôtiers,* brûla les registres et finit par envahir les maisons et par les saccager. Ces violences imprimèrent bientôt à l'émeute un caractère plus redoutable, et les hôtels de tous les capitalistes auxquels on supposait quelque intérêt dans les fermes furent menacés de pillage et d'incendie : situation d'autant plus grave qu'aucune autorité, hors celle du parlement, ne se rencontrait alors à Rennes. Le gouverneur de la province était à Versailles; M. de Lavardin, lieutenant-général de la Haute-Bretagne, était à Nantes, où les appréhensions n'étaient pas moins vives; enfin le marquis de Coëtlogon, gouverneur de la ville, se trouvant absent, avait délégué ses pouvoirs à son fils, jeune homme plein de courage, mais dénué de toute influence personnelle.

Les moyens de défense militaire étaient nuls, l'un des plus chers priviléges de la ville de Rennes étant de ne pas recevoir de garnison, et le service de sûreté se trouvant confié aux compagnies bourgeoises, qui portaient le nom de *cinquantaines.* Ce fut à la bourgeoisie organisée, ce fut surtout à la noblesse, toujours armée et toujours prête à combattre, que le jeune gouverneur en survivance dut adresser un chaleureux appel. L'une et l'autre y répondirent avec un dévouement égal. Au moment où l'émeute menaçait de se porter aux dernières extrémités, quelques compagnies de milice soutenues par de nombreux gentilshommes engagèrent contre elle une lutte assez meurtrière, mais où elles ne tardèrent pas à demeurer victorieuses. L'insurrection une fois refoulée dans les faubourgs, les portes de la ville furent fermées, et l'ordre parut une première fois rétabli; mais les troubles recommencèrent promptement, et la sédition, associant aux griefs populaires d'invincibles antipathies religieuses, se jeta, aux abords de la ville, sur le temple consacré au culte protestant, auquel appartenaient plusieurs des employés des fermes (1). L'édifice fut brûlé avant l'arrivée de deux

(1) Il résulte des registres secrets du parlement que cette cour, de tout temps fort opposée aux jésuites, fit les plus grands efforts afin d'impliquer dans l'incendie du temple protestant les élèves du collége que cette compagnie possédait à Rennes. Des poursuites furent commencées contre un élève de cinquième, âgé de treize ans, et durent être abandonnées faute de charges suffisantes. — *Registres secrets,* année 1675, 27 avril, t. III.

cents gentilshommes accourus l'épée à la main pour écarter les incendiaires. Ce fut à la lueur des flammes que le marquis de Lavardin, parti de Nantes au premier bruit des événemens, entra dans Rennes et prit jusqu'au retour du duc de Chaulnes la direction des mesures défensives. Le gouverneur ne tarda pas à le joindre.

Après la clôture comme pendant la durée des états, M. le duc de Chaulnes avait fait près du contrôleur-général, pour obtenir ou le rapport ou la modification des édits, des efforts dont sa correspondance constate la persistance et l'inutilité. Sans croire que M. de Chaulnes ait jamais inspiré l'*adoration* que Saint-Simon attribue à la Bretagne pour son gouverneur, il y a tout lieu de penser que jusqu'à la crise de 1675 il n'y comptait pas d'ennemis. Il y avait déployé la sagacité d'un esprit mûri par les grandes affaires diplomatiques et cette magnificence tant célébrée par Saint-Simon et par M[me] de Sévigné, magnificence que rendaient d'ailleurs facile les immenses profits de son gouvernement durant la guerre maritime (1). Si l'ami de M[me] de Sévigné fut plus tard considéré par toute la population bretonne comme un ennemi public, ce qu'ignora toujours Saint-Simon, qui prenait ses renseignemens à Versailles, ce changement s'explique par l'exaspération que provoquèrent chez M. de Chaulnes les insultes populaires, tristes conséquences de la répression dont il fut l'instrument. Les rigueurs impitoyables exercées par un homme naturellement modéré furent la suite de la funeste condition imposée aux agens de tous les pouvoirs absolus, accoutumés à mesurer le zèle de leurs serviteurs à la promptitude avec laquelle ceux-ci sont obéis.

Arrivé le 2 mai 1675 à Rennes, où il fixa depuis cette époque sa résidence, le gouverneur de la province fut accueilli avec empressement par toute la bourgeoisie, car, si celle-ci se montrait fort opposée aux édits, elle était aussi fort alarmée des conséquences d'une insurrection toute prête à renaître. Reçu le lendemain à l'hôtel de ville avec les honneurs d'usage, M. de Chaulnes se montra d'autant plus résolu à faire strictement exécuter les ordres du roi, qu'il avait à faire oublier aux ministres ses efforts récens pour en obtenir la modification. Rien n'était en effet plus dangereux pour un courtisan de profession que d'avoir eu raison contre un gouvernement qui ne doutait pas plus de sa sagesse que de son droit; mais pendant que le gouverneur se préparait à rétablir les bureaux saccagés, les nouvelles les plus sinistres lui arrivaient de tous les points de la province.

(1) Dangeau, je ne sais trop sur quel fondement, porte à 900,000 livres la part du duc de Chaulnes dans la valeur des prises, telle qu'elle était déterminée par les droits de l'amirauté en Bretagne.

L'émeute venait d'obtenir à Nantes une sorte de victoire d'un effet périlleux. La femme d'un menuisier, dont les cris avaient attroupé le peuple, fut arrêtée par la garde du gouverneur de la ville, et son emprisonnement mit sur pied toute la populace des faubourgs. La mise en liberté de *la Veillone* fut réclamée avec des menaces terribles, et la fureur des insurgés devint tellement aveugle que, M. de la Beaume, évêque de Nantes, s'étant jeté au milieu d'eux dans la vaine espérance de les calmer, leur première pensée fut de sauver la vie de la prisonnière en menaçant celle du courageux pasteur. Le peuple l'enferma dans une église en faisant savoir au baron de Molac, gouverneur de la ville, que la vie de l'évêque dépendrait du sort réservé à la Veillone, et qu'il serait pendu, si elle l'était elle-même. Il est douteux qu'une population profondément religieuse se fût jamais résolue à accomplir cette menace; cependant le péril du prélat parut assez grave pour que M. de Molac se décidât à délivrer la Veillone en faisant porter au peuple par cette femme des paroles de conciliation qui furent accueillies aux cris de *vive le roi sans édits!* La nouvelle de ces événemens arrivait à Versailles au moment où l'on apprenait que l'insurrection de Guienne avait contraint le parlement de Bordeaux de pactiser avec elle en infligeant à la royauté l'échec le plus grave qu'elle eût essuyé depuis la fronde. Aussi la conduite de M. de Molac provoqua-t-elle à la cour la plus vive indignation. Suspendu de ses fonctions, il dut en remettre immédiatement l'exercice au marquis de Lavardin, envoyé par le duc de Chaulnes à Nantes avec quelques troupes pour y présider à la punition des coupables et rendre à l'autorité dans cette grande ville le prestige qu'elle avait perdu.

Cependant le feu de la révolte gagnait toutes les parties de la Bretagne. A Lamballe, à Vannes, à Montfort, la sédition éclatait simultanément, et les paysans refusaient d'acquitter toute espèce d'impôt. Une bande d'employés du tabac était massacrée près de Dinan, dans la forêt de la Hunaudaye. A Guingamp, les bourgeois, placés entre la crainte que leur inspiraient les émeutiers et la terreur non moins vive causée par la prochaine arrivée des troupes, attaquaient bravement l'émeute, et faisaient pendre par voie de justice sommaire trois des prisonniers les plus compromis, afin de ne laisser ni au grand-prévôt ni à M. le duc de Chaulnes aucun motif pour venir les visiter, — précaution qui n'empêcha pas cett malheureuse communauté d'avoir deux mois après à héberger le gouverneur, sa suite, ses juges et ses garnisaires. Les choses allaient plus mal encore dans la Basse-Bretagne, ruinée l'année précédente par une mauvaise récolte, et dont les populations rurales avaient passé plus d'une fois, dans des crises semblables, de leur apathie habituelle à la fiévreuse ivresse du carnage. Dans le duché

de Rohan et la principauté de Léon, les paysans firent main basse sur tous les magasins de tabac et de papier timbré, et ne tardèrent pas à refuser l'acquittement de toutes les taxes. A Landerneau, des établissemens industriels considérables furent anéantis sur le seul soupçon d'appartenir à des traitans intéressés dans les fournitures du port de Brest; mais les révoltés du Léon furent bientôt dépassés par ceux de la Cornouailles. M. de Langeron, plus connu sous le nom de marquis de Lacoste, lieutenant-général pour le roi dans les quatre évêchés de la Basse-Bretagne, se porta successivement à Carhaix et à Châteaulin, où les paysans parcouraient les campagnes. Les *rustiques* s'étaient armés des vieux mousquets de la ligue et brûlaient les châteaux abandonnés par les gentilshommes, contraints de se rendre, sur l'ordre du gouverneur, au point de concentration assigné dans chaque ressort au ban de la noblesse. A Châteaulin surtout, M. de Lacoste, qui avait réuni en toute hâte à cette troupe de gentilshommes les faibles contingens fournis par les garnisons du littoral, trouva devant lui une multitude exaspérée qui paraissait obéir à une impulsion donnée par le notaire d'une paroisse voisine. Une véritable bataille s'engagea aux abords et jusque dans les rues de cette petite ville. Le lieutenant-général de la Basse-Bretagne y fut blessé grièvement, et, si l'absence de documens interdit d'apprécier l'importance de ce conflit, il résulte des faits connus que durant trois mois la Cornouailles demeura au pouvoir de l'insurrection (1). Le marquis de Lacoste se fit transporter à Brest afin d'y trouver les soins exigés par ses blessures, et peut-être aussi pour y veiller lui-même à la sûreté de cette ville, bloquée et un moment menacée. L'éloignement forcé de ce personnage fut un vrai malheur pour cette contrée. Jouissant de l'estime générale que lui avaient assurée des qualités élevées et modestes, M. de Lacoste semblait appelé à exercer le rôle de médiateur entre les gentilshommes, obligés par honneur de marcher sous ses ordres, et les paysans, qui, furieux de se voir combattus par leurs chefs naturels, les pendaient sans miséricorde. Il aurait certainement préservé le pays des vengeances atroces dont l'arrivée du gouverneur fut le signal, et qui, si le détail en était mieux connu, fourniraient une des pages les plus sombres de notre histoire.

Tandis que ces choses se passaient en Basse-Bretagne, ni M. ni Mme de Chaulnes n'étaient à Rennes sur un lit de roses, car l'émeute y renaissait mille fois plus insolente qu'à ses débuts. Les nombreux gentilshommes qui jusqu'alors avaient entouré le gouverneur ve-

(1) Voir aux tomes VI et VII de la *Revue de Bretagne* les importans travaux de M. de La Borderie sur cette insurrection, dont il a été le premier et dont il est demeuré jusqu'ici le seul historien.

naient de quitter Rennes sur le bruit des événemens pour veiller à la sûreté de leurs propriétés et de leurs familles. Dans cet isolement périlleux, le duc de Chaulnes agit comme tout autre aurait fait probablement à sa place. Il appela de Nantes quelques compagnies du régiment de la Couronne, force très insuffisante, mais la seule dont on pût alors disposer. Ces compagnies entrèrent à Rennes tambour battant et mèche allumée et se dirigèrent vers l'hôtel de ville, soit sur l'ordre du gouverneur, soit par une inspiration spontanée, car les lettres du duc de Chaulnes laissent quelque doute à cet égard. Le corps de garde de cet hôtel était occupé par la milice bourgeoise depuis le commencement des troubles, et celle-ci considéra comme une insulte l'invitation qui lui fut faite de l'évacuer. La bourgeoisie craignait l'émeute; mais elle avait vu avec une humiliation qui chez elle faisait taire jusqu'à la crainte quelques centaines de soldats s'établir dans une ville à laquelle appartenait le privilége de ne pas recevoir de garnison; or le privilége n'était pas alors moins sacré pour chacune des classes de la société française que n'est aujourd'hui pour nous le droit commun. C'est là une manière de sentir dont nous ne saurions désormais nous faire aucune idée, mais qui tenait à l'essence même de cette vieille organisation dont elle constituait la force et l'honneur. L'antipathie des bourgeois pour les soldats dominant donc pour ce jour-là la crainte que leur avaient antérieurement inspirée les émeutiers, les cinquanteniers affluèrent en armes à l'hôtel de ville, et les militaires, sur un ordre du gouverneur, s'empressèrent, afin d'éviter un conflit, d'évacuer le corps de garde pour s'établir dans les dépendances de l'ancien manoir épiscopal, résidence de M. le duc de Chaulnes. Le lendemain, les marchands serraient la main des faubouriens qui leur avaient fait si grand'peur la veille. Ils s'emparèrent en commun de toutes les portes, et rompirent les chaînes des ponts-levis, afin qu'on ne pût empêcher les habitans de la banlieue d'entrer en ville pour venir leur prêter au besoin main-forte contre la garnison. Il semblait que celle-ci fût devenue tout à coup le seul ennemi public. En présence d'une évolution aussi soudaine de l'opinion, ayant d'ailleurs à compter avec le parlement, qui, tout en sévissant contre les perturbateurs (1), maintenait résolûment son opposition aux mesures qui avaient provoqué l'agitation, M. de Chaulnes comprit que mieux valait encore pour sa fortune politique une grande humiliation personnelle qu'un conflit duquel l'autorité royale courrait risque de sortir vaincue. Il se résigna donc, la

(1) Un arrêt du 10 juin 1675 interdisait sous peine de mort tout attroupement, ordonnait des poursuites contre tous les perturbateurs du repos public et spécialement contre les malveillans qui répandaient de faux bruits, tels que celui du prochain établissement de la gabelle en Bretagne. — *Registres secrets du parlement*, année 1675, t. II et III.

honte et la douleur dans l'âme, à faire repartir les troupes qu'il avait lui-même appelées; malheureusement il perdit le bénéfice de cette concession, et parut reculer devant l'émeute, quoiqu'il fût d'une rare intrépidité. Avant qu'il eût pu donner des ordres pour le départ des troupes, tous les abords de son hôtel avaient été envahis par la foule, et lorsque le duc se présenta au balcon afin de haranguer la multitude, il fut assailli par une grêle de pierres et par un torrent de qualifications injurieuses entre lesquelles la plus douce, si l'on en croit M[me] de Sévigné, était celle de *gros cochon* (1).

Deux jours après leur entrée menaçante, les trois malheureuses compagnies furent donc obligées de déguerpir de grand matin, protégées contre la populace par une nombreuse escorte de la milice bourgeoise. Celle-ci s'empara de tous les postes et eut la ville à sa merci. Le gouverneur, ne pouvant attendre aucun secours important de troupes régulières tant que l'armée française serait occupée sur le Rhin, prit le parti de patienter jusqu'à la fin de la campagne, en calmant par une politique temporisatrice une situation qu'il n'était pas assez fort pour dominer. Il se rapprocha donc du parlement, conclut un arrangement secret avec les fermiers du tabac pour la suspension de leurs opérations jusqu'à la prochaine tenue des états, et s'aventura même à promettre, sans aucune sorte d'autorisation ministérielle, comme le constate sa correspondance, la réunion à Dinan de ces états, attendue par tous comme la dernière espérance de la province. Le duc de Chaulnes avait à la dernière session si bien réussi à compromettre la noblesse en séparant ses intérêts de ceux des autres ordres, qu'il ne considérait pas comme impossible d'obtenir par le concours de la majorité des gentilshommes une sorte de sanction légale des édits. Ce fut donc de très bonne foi qu'il travailla près du contrôleur-général et de M. de Pomponne, chargé des affaires de la province, à provoquer la réunion des états, à laquelle Louis XIV répugnait singulièrement, et l'on verra qu'en ceci son esprit politique servit très bien le gouverneur, qui ne fut pas trompé dans son espérance.

Cependant la position de M. de Chaulnes était devenue intolérable dans une ville unanime, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans toutes ses dépêches, pour détester la politique dont il se trouvait être l'instrument fatal. Lorsqu'il parcourait les rues de Rennes, l'insulte s'y dressait pour lui sous toutes les formes. Il n'avait pas seulement à se défendre contre ce que M[me] de Sévigné appelle la *colique pierreuse*, la sûreté et l'honneur de sa famille étaient tous les jours compromis. Les lettres de la marquise ne nous ont initiés

(1) Lettre du 19 juin 1675.

qu'à la plus faible partie de ces tribulations quotidiennes. La mère de Mme de Grignan n'arriva aux Rochers qu'au mois d'octobre, et ne put apprendre à Paris que par ouï-dire les premiers actes du drame qu'elle exposait à sa fille. Si Mme de Sévigné assista à la péripétie la plus terrible, celle de la répression, elle ignora une foule d'épisodes conservés par la tradition locale, et dont son amitié pour le gouverneur de la Bretagne ne l'aurait pas empêchée d'amuser les loisirs de la gouvernante de Provence, heureuse de ne pas connaître d'expérience *comment on détestait un gouverneur*. Un jour, pour ne citer qu'un seul fait, la duchesse de Chaulnes parcourait le faubourg de la rue Haute, rasée trois mois plus tard probablement en souvenir de cette mésaventure; son carrosse est bientôt entouré d'une foule compacte du milieu de laquelle se détachent quelques femmes au geste patelin et au sourire équivoque. — Madame, voudriez-vous bien consentir à nommer un enfant? — Très volontiers, — reprend la gouvernante, heureuse de ce retour inattendu de popularité. Elle ouvre avec empressement la portière pour aller voir le nourrisson. A l'instant, une main vigoureuse lui lance à la tête la charogne d'un chat pourri, et les applaudissemens de la foule révèlent à la duchesse que tel est le filleul qu'on lui destine. Son cocher, alarmé, met ses chevaux au galop, et un coup de fusil vient briser l'épaule du page de Mme de Chaulnes, laquelle dut certainement éprouver cette fois toutes les terreurs décrites par Mme de Sévigné, et se croire appelée *à être mise en pièces* (1).

Cependant, sous le coup des mauvaises nouvelles qui survenaient de toutes parts, le duc de Chaulnes prit la résolution de se rapprocher de la Basse-Bretagne, car ce pays échappait de plus en plus à l'action de l'autorité royale. Il quitta Rennes au mois de juillet, y laissant Mme de Chaulnes à peu près prisonnière, et s'en remettant du soin de maintenir l'ordre à la milice bourgeoise, laquelle fit une sorte de pacte avec les émeutiers pour le maintien de la sécurité publique. Afin de ne commencer ses opérations qu'à coup sûr, le gouverneur alla s'enfermer dans Port-Louis, attendant derrière les fortifications de cette place les nombreux renforts qui ne lui arrivèrent qu'en septembre. De ce quartier-général, le duc de Chaulnes convoqua le ban et l'arrière-ban de la noblesse en des termes si pressans qu'un gentilhomme ne pouvait, sans forfaire à l'honneur, manquer d'obéir aux ordres qu'il recevait au nom du roi. Tous coururent aux armes, et la noblesse devint ainsi le noyau même, et durant plus de deux mois, l'instrument unique de la répression. Déjà compromise l'année précédente par le retrait opéré à son profit des édits sur le domaine et sur la justice seigneuriale, elle se trouva

(1) Lettres des 24 et 29 juillet 1675.

directement engagée, jusqu'à l'arrivée des troupes de ligne, contre les populations rurales, circonstance qui concourut à imprimer à la révolte le caractère anti-aristocratique signalé dans tout le cours de la correspondance du gouverneur. C'est d'ailleurs avec la plus grande réserve qu'il convient d'accepter sur ce point-là les assertions de M. de Chaulnes, courtisan habile et fonctionnaire assoupli. Le gouverneur de Bretagne faisait des efforts très peu généreux pour rejeter sur l'impopularité des nobles l'insurrection des campagnes, manifestement provoquée par l'excès des charges publiques. Il espérait, en attribuant la révolte à ce motif, écarter de l'esprit du roi la périlleuse pensée que des populations soumises à son gouvernement chancelaient dans leur obéissance. Il prit donc le plus grand soin pour établir que la cause principale des troubles se rencontrait dans les prétendus sévices exercés par la noblesse envers ses vassaux, compromettant vis-à-vis des populations les nobles dont il faisait ses auxiliaires, et profitant de cette compromission afin de les calomnier près du pouvoir. Les affirmations qui remplissent la correspondance échangée entre le duc de Chaulnes et Colbert, du mois de février au mois d'octobre 1675, sont, malgré une grande habileté de rédaction, plus spécieuses que fondées. Ce que le peuple armoricain poursuivait d'une haine implacable, c'étaient les *maltôtiers*, c'étaient surtout les gens des fermes, pour la plupart étrangers au pays, où ils représentaient le régime fiscal dont ces malheureux sentaient de plus en plus les étreintes (1). Ce peuple ne tarda pas cependant, il faut bien le reconnaître, à passer de la haine des bourgeois enrichis à la haine des gentilshommes, et rien n'était plus naturel, puisque la fatalité des circonstances avait partout transformé ces derniers en auxiliaires d'un pouvoir universellement abhorré.

Dans le duché de Rohan, une bande de deux mille *rustiques* s'emparait de Pontivy, où elle brûlait le bureau du timbre et la maison d'un fermier des devoirs; dans le comté de Poher, dont la ville de Carhaix était le chef-lieu, les paysans saccagèrent les châteaux, tous désertés par les propriétaires. Le Kergoat, grande demeure fortifiée, fut pris après une sorte de siége en règle et livré aux flammes avec un somptueux mobilier, dont les vingt communes voisines se virent condamnées l'année suivante à payer la valeur, fixée à la somme de 64,800 livres. Ces violences étaient encore dépassées sur le littoral de la Cornouailles, ancien théâtre des dévastations de Fontenelle, qu'ensanglantait alors une démagogie

(1) « Ce qu'il y a de pire en ceci, c'est qu'il suffit à présent d'appeler un de ses ennemis particuliers *maltôtier* pour le faire assommer à l'instant par le peuple. » Lettre de M. de Guémadeuc, évêque de Saint-Malo, à Colbert, du 23 juillet. C'est le prélat obséquieux et léger, si justement qualifié par Mme de Sévigné du nom de *linotte mitrée*.

sauvage. Sur les rochers de Penmarch, dans cette contrée où une industrie homicide ajoutait souvent aux périls des vents et des flots, l'imagination populaire s'était complu à tracer le programme d'une société idéale telle que ce peuple enfant la pouvait rêver. Dans le *code paysan*, dont M. de Chaulnes se hâta d'envoyer une copie à Versailles à l'appui de ses assertions outrageantes pour la noblesse bretonne, les aspirations du communisme moderne se mêlent à des idées découlant d'une source toute différente. C'est une étrange mixture de naïveté et de convoitise, un plan de guerre contre les nobles, dont la principale disposition consiste à épouser leurs filles afin d'être anobli par elles (1).

(1) La copie du *code paysan* adressée à Colbert ne se trouve pas dans les anciens *volumes verts* de la bibliothèque impériale; mais par l'intervention de M. Gaultier du Mottay, M. de La Borderie a pu en obtenir une autre, et je reproduis ici textuellement ce curieux spécimen des égaremens de l'esprit humain chez un peuple honnête.

Copie du règlement fait par les habitans des quatorze paroisses unies du pays armorique, situé depuis Douarnenez jusqu'à Concarneau, pour être observé inviolablement entre eux jusqu'à la Saint-Michel prochaine, sous peine de TORRÉBEN (traduisez : casse-tête).

1. Que lesdites quatorze paroisses, unies ensemble pour la liberté de la province, députeront six des plus notables de leurs paroisses aux états prochains pour déduire les raisons de leur soulèvement, lesquels seront défrayés aux dépens de leurs communautés, qui leur fourniront à chacun un bonnet bleu et une camisole rouge, un haut-de-chausses bleu, avec la veste et l'équipage convenable à leurs qualités.

2. Qu'ils (les habitans des quatorze paroisses unies) mettront les armes bas et cesseront tout acte d'hostilité jusques audit temps (de la Saint-Michel 1675), par une grâce spéciale qu'ils font aux gentilshommes, qu'ils feront sommer de retourner dans leurs maisons de campagne au plus tôt, faute de quoi ils seront déchus de ladite grâce.

3. Que défense soit faite de sonner le tocsin et de faire assemblée d'hommes armés sans le consentement universel de ladite union, à peine aux délinquans d'être pendus aux clochers, ou passés par les armes.

4. Que les droits de champart et corvée, prétendus par lesdits gentilshommes, seront abolis comme une *violation* de la liberté armorique.

5. Que pour confirmer la paix et la concorde entre les gentilshommes et nobles habitans desdites paroisses, il se fera des mariages entre eux, à condition que les filles nobles choisiront leurs maris de condition commune, qu'elles anobliront et leur postérité, qui partagera également les biens de leurs successions.

6. *Il est défendu, à peine d'être passé par la fourche, de donner retraite à la gabelle et à ses enfans*, et de leur fournir ni à manger ni aucune commodité; mais au contraire il est enjoint de tirer sur elle comme sur un chien enragé.

7. Qu'il ne se lèvera, pour tout droit, que cent sols par barrique de vin, et un écu pour celui du cru de la province, à condition que les hôtes et cabaretiers ne pourront vendre l'un que cinq sols, et l'autre que trois sols la pinte.

8. Que l'argent des fouages anciens sera employé pour acheter du tabac, qui sera distribué avec le pain bénit aux messes paroissiales, pour la satisfaction des paroissiens.

9. Que les recteurs, curés et prêtres seront gagés pour le service de leurs paroissiens, sans qu'ils puissent prétendre aucun droit de dîme, ni aucun autre salaire pour toutes leurs fonctions curiales.

10. Que la justice sera exercée par gens capables choisis par les nobles habitans, qui seront gagés avec leurs greffiers, sans qu'ils puissent prétendre rien des parties pour

Si les greffes des présidiaux et des justices seigneuriales avaient conservé les minutes des jugemens rendus par le grand-prévôt après la répression de l'insurrection en Cornouailles, ou plutôt si M. de La Pinelaie et M. de La Perrine, son lieutenant, avaient pris la peine de rédiger leurs nombreuses sentences de mort avant d'envoyer les condamnés à la potence, nous aurions sur les attentats commis par les compagnons du *torrében* des détails pleins d'intérêt; mais ces détails manquent absolument, et c'est à la tradition seule qu'il faut s'en rapporter. Je me trouve en mesure, en puisant à cette source, de joindre aux faits nombreux recueillis par M. de La Borderie un épisode qui établit l'authenticité du *code paysan* dans l'un de ses articles les plus invraisemblables, celui qui désigne la gabelle comme une personne vivante.

Les *bonnets bleus* (1) des quatorze paroisses liguées, après avoir vainement tenté de pénétrer dans Quimper, ville fermée, se ruèrent sur les demeures des gentilshommes, qui de tous les points du littoral étaient venus s'enfermer dans les murs de cette place. Un vieillard impotent, M. Eusenou de Kersalaün, aimé et universellement respecté jusqu'alors, mais dont les fils combattaient dans l'armée du roi auprès du marquis de Lacoste, était demeuré à peu près seul en son manoir du Cosquer, situé dans la commune de Combrit, au centre même du territoire de l'*union armorique*. Aucune fortification ne protégeait cette demeure seigneuriale, dont les portes, attaquées par une bande de *torrében*, cédèrent à peu près sans résistance. Les *torrében* pénétrèrent dans la grande salle du château, où M. de Kersalaün attendit et reçut la mort dans son fauteuil. Il y

leurs vacations, sous peine de punition, — et que le papier timbré sera en exécration à eux et à leur postérité, pour ce que tous les actes qui ont été passés sur papier timbré seront écrits en autre papier et seront par après brûlés pour en effacer entièrement la mémoire.

11. Que la chasse sera défendue à qui que ce soit depuis le premier jour de mars jusqu'à la mi-septembre, et que fuies et colombiers seront rasés, et permis de tirer sur les pigeons en campagne.

12. Qu'il sera loisible d'aller aux moulins que l'on voudra, et que les meuniers seront contraints de rendre la farine au poids du blé.

13. Que la ville de Quimper et autres adjacentes seront contraintes par la force des armes d'approuver et ratifier le présent règlement, à peine d'être déclarées ennemies de la liberté armorique, et les habitans punis où ils seront rencontrés; défense de leur porter aucune denrée ni marchandise jusqu'à ce qu'ils aient satisfait, sous peine de *torrében*.

14. Que le présent règlement sera lu et publié aux prônes des grandes messes et par tous les carrefours et aux paroisses, et affiché aux croix qui seront posées.

Signé Torrében *et les habitans*.

(1) Cette particularité du costume des paysans insurgés était connue dès le mois de juillet à Paris, d'où Mme de Sévigné l'indique à sa fille. « On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en Basse-Bretagne qui auraient grand besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler. » Lettre du 3 juillet 1675.

fut assommé à coups de bâton. Après ce crime, dont la seule pensée les aurait fait reculer d'horreur quelques semaines auparavant, ces forcenés complétèrent leur œuvre en s'en prenant au riche mobilier, qu'ils mirent en pièces. Ayant aperçu une grande pendule, objet dont ils ignoraient l'usage et dont le bruit mystérieux piqua vivement leur curiosité, ils se prirent à la contempler avec étonnement. Bientôt l'un d'entre eux s'écria que c'était probablement la gabelle en personne qu'ils avaient en face d'eux. Il est à remarquer en effet que dans cette étrange insurrection la crainte, alors générale, de voir établir l'impôt du sel en Bretagne, quoique cette crainte ne fût pas fondée, exerça une influence au moins égale à l'antipathie qu'inspiraient les impôts déjà décrétés. On juge donc avec quelle joie délirante la *prise de la gabelle* fut accueillie de la foule. La pendule fut portée dans la cour du château, et les *torrében* se consolèrent en la brisant de ne pouvoir assommer du même coup tous les croquans venus de France pour saigner à blanc le pauvre peuple de l'Armor et s'engraisser de sa substance. Trois mois plus tard, la justice du roi avait passé : vingt-deux victimes étaient suspendues aux branches des grands chênes qui ombrageaient le vieux manoir, et de là ce terrible dicton, que sous le duc de Chaulnes les chênes portaient des hommes en guise de glands. Un peu plus tard, le parlement ordonnait la démolition de la flèche de l'église de Combrit, dont la plate-forme dénudée atteste encore aujourd'hui la grandeur du crime et celle de la réparation (1).

On peut déjà, par cette esquisse, embrasser la physionomie de cette révolte, que provoquèrent des souffrances trop véritables, aggravées par l'appréhension de souffrances plus vives encore. Le pouvoir s'indigne qu'on lui parle de droit lorsqu'il demande de l'argent, n'admettant pas d'ailleurs l'existence d'un droit en dehors du sien. La noblesse, engagée par fidélité monarchique dans la résistance au mouvement national, exècre d'autant plus les édits qu'ils lui ont créé une situation plus délicate; la bourgeoisie a grand'peur des émeutiers, mais plus grand'peur des soldats; elle n'a pas encore appris à sacrifier sans murmure ses droits à ses terreurs, et regarde en face un gouverneur de province de l'œil dont elle n'oserait aujourd'hui regarder un préfet. Le peuple enfin, le peuple des campagnes bretonnantes surtout, se prend pour la première fois depuis l'union à haïr le gouvernement; il arrive à croire que sa misère alimente le luxe insolent des fonctionnaires que la France lui envoie. Séparé de celle-ci par la double barrière de la langue et de l'histoire, ce peuple n'est touché ni des triomphes ni

(1) Cet événement, connu de M. Boucherat, fut probablement raconté par lui à M[me] de Sévigné. De là sans doute l'histoire de la pendule que les paysans prirent pour la *gabelle*, jusqu'à ce que le curé leur eût persuadé que c'était le *jubilé*.

des magnificences du grand règne, et peut-être de lointains échos ont-ils fait arriver jusqu'à lui le bruit des grands scandales et des grandes prodigalités. La seule chose qu'il sache de cette fière royauté devant laquelle s'incline l'Europe, c'est que *la bourse du roi de France est profonde comme la mer, et comme l'enfer toujours béante* (1).

Tandis que les *bonnets bleus* parcouraient le diocèse de Quimper, et que les *bonnets rouges* agissaient de même dans ceux de Léon et de Tréguier, le duc de Chaulnes ne sortait de Port-Louis que pour des excursions rapides. En septembre arrivèrent enfin les premiers renforts, faute desquels il n'avait pu jusqu'alors rien entreprendre de décisif. Ce corps, fort de six mille hommes, pénétra par Nantes en Bretagne; mais avant l'arrivée des troupes le gouverneur avait reçu des auxiliaires sur lesquels il n'avait point compté, et leur intervention inattendue forme un touchant épisode dans ce drame sinistre.

Les dévouemens religieux n'ont jamais manqué au sol armoricain. Au milieu de ces personnages, deux figures se font surtout

(1) Je n'hésite pas à donner ici, malgré son étendue, le chant connu sous le nom de *la Ronde du papier timbré,* l'une des inspirations les plus originales du génie poétique de la Bretagne :

« Quelle nouvelle en Bretagne?... Que de bruit! que de fumée! — Le cheval du roi, quoique boiteux, vient d'être ferré de neuf; — Il va porter en Basse-Bretagne le papier timbré et les scellés. — Le roi de France a six capitaines, bons gentilshommes, gens de grande noblesse; — Le roi de France a six capitaines pour monter sa haquenée. — Deux sont en selle, deux sur le cou, les deux autres sur le bout de la croupe. — Légère armée qu'a le roi de France! — Dans notre balance, elle ne pèsera pas cent livres! — Le premier porte le pavillon et la fleur de lis du poltron; — Le second tient une épée rouillée qui ne fera grand mal à personne; — Le troisième a des éperons de paille pour égratigner la sale bête; — Le quatrième porte deux plumes, l'une sur son chapeau de capitaine; — L'une sur son chapeau de capitaine et l'autre derrière l'oreille. — Avec le cinquième viennent les herbes de malheur : le papier timbré, la bourse vide, — La bourse du roi, profonde comme la mer, comme l'enfer toujours béante! — Enfin le dernier tient la queue et conduit le cheval en poste. — Quel équipage a le roi! quelle noblesse! quelle armée! — Or, à leur première arrivée, avec leur timbre, en ce pays, — Ils étaient vêtus de haillons et maigres comme des feuilles sèches; — Nez longs, grands yeux, joues pâles et décharnées; — Leurs jambes étaient des bâtons de barrières, et leurs genoux des nœuds de fagots; — Mais ils ne furent pas longtemps au pays qu'ils ne changèrent, nos six messieurs; — Habits de velours à passementeries, bas de soie et brodés encore! — Nos six croquans s'étaient même acheté chacun une épée à garde d'ivoire. — En bien peu de temps, dans nos cantons, ils avaient changé de manière d'être. — Face arrondie, trogne avinée, petits yeux vifs et égrillards, — Ventres larges comme des tonneaux, voilà le portrait de nos six huissiers : — Pour les transporter jusqu'à Rennes, on creva six chevaux de limon! — Lors de leur arrivée première, avec leur timbre, en ce pays, — Jean le paysan vivait aux champs tout doucement, bien tranquille, à l'aise. — Avant qu'ils s'en retournassent chez eux, il y avait eu du trouble dans nos quartiers; — Il en avait coûté à nos bourses de faire requinquer ces gaillards! — Mes amis, si ce n'est pas faux ce que racontent les vieillards, — Du temps de la duchesse Anne, on ne nous traitait pas ainsi! »

remarquer : M. Lenobletz acheva, vers la fin du XVI[e] siècle, l'œuvre d'évangélisation commencée par les Pol et les Corentin, en continuant contre une superstitieuse ignorance les combats engagés contre l'idolâtrie par les fondateurs des premières églises bretonnes. Il usa sa vie à déraciner les restes latens du druidisme, allant de rocher en rocher et d'écueil en écueil, passant et repassant de l'île d'Ouessant dans l'île de Molènes, de Molènes dans l'île de Sein, vieux sanctuaires d'un culte dont les traces n'avaient pas plus disparu que les autels (1). Le successeur que Lenobletz s'était choisi reçut une mission plus belle encore. Le père Maunoir pansa d'une main pieuse les profondes blessures infligées à ces populations par les guerres de la ligue et le long brigandage dont elles furent suivies. La nationalité armoricaine ne s'est pas incarnée dans un type plus élevé. Julien Maunoir est le prêtre breton par excellence. Entré fort jeune dans la compagnie de Jésus, il se préparait aux missions d'Amérique lorsqu'il se crut averti par une révélation d'avoir à consacrer l'inépuisable charité qu'il était à la veille d'aller dépenser dans les forêts du Canada aux malheureuses populations maritimes rançonnées par les brigands et surtout par ce Fontenelle dont nous avons raconté les déprédations à l'époque de la ligue. Il fonda donc une société de prêtres missionnaires et une école originale de prédication qui, depuis deux siècles, n'a rien perdu de sa puissance populaire et de son irrésistible efficacité. Parlant aux sens en même temps qu'à l'âme, il traduisit en drames et en tableaux vivans les plus hauts mystères de la foi, donnant à ses enseignemens religieux le caractère d'une sorte de démonstration empirique, sans en effleurer d'ailleurs l'austère spiritualité.

Une mission prêchée dans une paroisse bretonne d'après la tradition du père Maunoir est, même de nos jours, un spectacle saisissant. Ces exercices, prolongés quelquefois durant plusieurs semaines, font passer en effet des populations entières par l'alternative de toutes les angoisses et de toutes les espérances chrétiennes, selon que la foi déroule devant elles l'horizon de ses menaces ou celui de ses promesses. C'est avec un indescriptible étonnement que le voyageur étranger à cette nationalité singulière voit la longue spirale des divines miséricordes et des châtimens infernaux se dérouler en une série de naïves peintures commentées par une ardente parole que vient interrompre le chœur populaire des cantiques et souvent le chœur des sanglots.

Annoncer une mission, y convier plusieurs paroisses, c'était opérer la plus puissante diversion au sein des populations rurales sur le point de se soulever comme par une sorte de contagion. Le père

(1) *Vie de M. Lenobletz*, par le père Verjus, t. I[er], p. 146 et suiv.

Maunoir vit le danger qui menaçait ces malheureux, également incapables de mesurer l'étendue de leur faute et d'en prévoir l'expiation. Il se dévoua donc au rétablissement de la paix avec un zèle sans bornes, et son intervention opportune arrêta l'incendie qui menaçait de s'étendre du diocèse de Quimper à ceux de Vannes et de Saint-Brieuc. Il fit annoncer une grande mission au centre du bassin que forment les chaînes réunies des montagnes d'Arrhès et des Montagnes-Noires. Toutes les populations y accoururent de plusieurs lieues de distance, mais dans des dispositions assez peu rassurantes pour la paix publique, s'il est vrai, comme l'affirme le biographe du père Maunoir, qu'une foule de paysans entrèrent d'abord dans l'église les armes à la main afin d'y chercher la gabelle qu'on disait cachée dans le bagage des missionnaires (1). Toutefois un changement aussi rapide que merveilleux ne tarda pas à s'opérer au sein de ces populations dont la ferveur égalait la rudesse. A peine le père Maunoir eut-il prononcé quelques paroles, qu'elles comprirent tout ce qu'il y avait d'insensé dans ces bruits ridicules et de coupable dans la crédulité avec laquelle elles les avaient accueillis. En quelques jours, le calme rentra dans ces cœurs ulcérés, et lorsqu'à la procession finale le prêtre chargé de représenter Jésus-Christ dans les tortures de sa passion parut le roseau à la main et la couronne sanglante au front, le père Maunoir, demandant aux milliers de spectateurs qui l'entouraient s'ils étaient résolus à crucifier de nouveau le sauveur des hommes en entretenant des pensées de révolte et de mort, tout ce peuple tomba la face contre terre en poussant de longs cris de miséricorde.

Ayant ainsi concouru à l'apaisement de la province, Maunoir commença la plus difficile partie de sa tâche. Il se rendit au Port-Louis, afin de recommander à la clémence du gouverneur ces malheureux égarés et d'obtenir la grâce d'assister ceux que la justice du roi voudrait frapper. On soupçonnait en effet que M. de Chaulnes entendait mesurer la rigueur des châtimens à la hardiesse de la révolte, et que l'arrivée des troupes royales lui en fournirait les moyens. Au commencement de septembre, le duc porta son quartier-général à Guingamp, et l'on sait, grâce à M. Ropartz, ce qu'il en coûta à cette communauté pour défrayer un régiment; ce curieux mémoire peut être mis en regard du menu, désormais historique, des troupes prussiennes à Francfort. La mort des trois rebelles accrochés à la potence par les bourgeois avant l'arrivée du gouverneur ne fut pas considérée comme une satisfaction suffisante; le grand-prévôt se mit donc à l'œuvre, et une femme, témoin oculaire de ces exécutions quotidiennes, écrit que les pauvres paysans « de-

(1) *Vie du R. P. Maunoir*, par le père Boschet, Paris, 1697, in-12, p. 360.

viennent souples comme un gant, parce qu'on en pend et qu'on en roue chaque jour une quantité (1). » De Guingamp, M. de Chaulnes se dirigea sur Carhaix, assisté de MM. de Forbin et de Vins, deux officiers provençaux dont M[me] de Sévigné suivait les opérations militaires avec anxiété afin d'en adresser à Aix les tristes bulletins.

Dans ces landes de la Bretagne centrale, où les paysans avaient été déjà taillés en pièces sous la ligue, quelques milliers d'hommes osèrent, dans leur folle inexpérience, tenir tête aux soldats de Turenne et de Condé. Une décharge suffit pour couvrir la terre de cadavres, et à la rencontre du Tymeur le duc de Chaulnes triompha sans gloire, puisqu'il vainquit sans péril; mais cette facile immolation du champ de bataille n'arrêta point le cours de la justice. MM. de La Pinelaie et de La Perrine suivaient le gouverneur, et dans le vaste espace qui s'étend de Carhaix à Morlaix et des côtes du Léon à celles de la Cornouailles une forêt de potences s'éleva pour punir une population qui pouvait à bon droit présenter son ignorance comme une circonstance atténuante pour sa barbarie. Elle avait été plus crédule en effet que cruelle, et ses vertus avaient survécu à ses crimes (2). On put s'en assurer à la manière dont elle accueillit l'expiation. Le trait vraiment caractéristique de la race armoricaine, c'est la facile résignation avec laquelle elle accepte les arrêts du sort, si rigoureux qu'ils puissent être. Le paysan breton reste impassible dans la souffrance comme dans le péril : pour ce fataliste chrétien, ce qui est écrit est écrit. C'est ce trait original qu'a voulu peindre M[me] de Sévigné dans un passage fameux dont on a plus d'une fois abusé contre la population bretonne et contre l'illustre femme demeurée si longtemps le seul historien de ses douleurs. Arrivée en Bretagne à la fin de septembre, au moment où la roue et la corde fonctionnent en Cornouailles et vont bientôt commencer à Rennes leur triste office, M[me] de Sévigné apprend à la fois la rigueur des châtimens et la tranquillité d'âme avec laquelle ces malheureux s'y soumettent. « Nos pauvres Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa*; c'est le seul mot de *français* qu'ils sachent, comme nos Français qui disaient qu'en Allemagne le seul mot de latin qu'on disait à la messe, c'était *kyrie eleison*. On ne laisse pas de les pendre; ils demandent à boire, du tabac et qu'on les dépêche, et de Caron pas un mot (3). »

(1) Lettre M[me] de Carnabat du 24 septembre 1675, dans l'*Histoire de Guingamp*, t. III.

(2) Si l'insurrection de la Guienne profita aux galères de Toulon, celle de la Bretagne dota d'un large contingent les galères de Brest. Quelques années plus tard, plusieurs centaines de ces malheureux se firent remarquer par leur mâle courage lors de la descente des Anglais à Camaret. Voyez la *Vie du père Maunoir*, p. 374.

(3) Lettre datée de la Seilleraye, du 24 novembre 1675.

Les condamnés, qui ne marchandaient pas au bourreau une vie à laquelle la plupart d'entre eux ne tenaient guère, n'avaient à parler de Caron ni aux soldats du bailli de Forbin, ni aux exécuteurs du grand-prévôt. D'autres confidens étaient là pour les aider à franchir le sombre passage. Le père Maunoir avait obtenu du duc de Chaulnes, pour ses missionnaires et pour lui-même, l'autorisation de suivre la justice du roi à sa trace sanglante, et les mémoires d'après lesquels fut écrite sa vie constatent quelles abondantes consolations il recueillit dans l'accomplissement de ce ministère. « Ces malheureux, dit son biographe, embrassaient pour la plupart la piété avec tant d'ardeur, qu'en les assistant à la mort les missionnaires pensaient à cette parole de David : On les tuait, et ils retournaient à Dieu (1). »

Ce commentaire dispense de tout autre. Mme de Sévigné a joué de malheur pour les lettres écrites par elle durant les troubles de la Bretagne. Si sincère qu'y soit l'expression de sa pitié et de quelque courageuse réprobation qu'elle y flétrisse les actes d'un vieil ami, la liberté de ses allures a fait douter de la vérité de son émotion, et ses larmes ont séché sous le feu roulant de ses saillies. L'esprit est un écueil dangereux pour le cœur, et lorsqu'on sacrifie trop à l'un, on s'expose à voir quelquefois calomnier l'autre. Le cœur de Mme de Sévigné a donc été calomnié, il faudrait dire par sa faute, si elle avait jamais pu se défendre contre ces sortes de tentations. Il est d'ailleurs impossible de se méprendre sur ses véritables sentimens sitôt qu'elle se trouve en présence de ces tristes scènes. Si réservée qu'elle se fût montrée d'abord dans l'expression de son blâme, elle ne peut contenir son indignation lorsqu'elle voit le duc de Chaulnes, après sa rentrée à Rennes, se conduire en pleine paix comme un conquérant des temps barbares, et confondre sa vengeance personnelle avec l'intérêt de la vindicte publique. Aucune considération n'arrête alors la noble femme, et sa main légère cloue au pilori de l'histoire l'homme si étrangement présenté par Saint-Simon comme le modèle des gouverneurs et l'idole de ses administrés.

Dans les premiers jours d'octobre, M. de Chaulnes, après un court séjour à Châteaulin, à Quimper et à Morlaix, quitta la Basse-Bretagne pacifiée et punie pour retourner à Rennes. Il marchait accompagné de trois régimens d'infanterie, de six compagnies de gardes-francaises, de trois compagnies de mousquetaires de la maison du roi, auxquels il avait joint un millier d'archers de la maréchaussée. A la tête d'une pareille armée, le gouverneur n'avait pas à craindre de voir les bourgeois de Rennes invoquer leurs vieux

(1) *Vie du père Maunoir*, p. 343.

priviléges et refuser d'admettre dans leurs murs une garnison, ainsi qu'ils l'avaient fait cinq mois auparavant. L'appréhension d'une résistance, si impossible et si invraisemblable qu'elle fût, paraît cependant avoir existé chez M. de Chaulnes. Cette appréhension peut seule en effet expliquer, sans les excuser, les lettres bienveillantes que le gouverneur adresse pendant sa marche à la communauté de Rennes pour lui annoncer son retour prochain et lui donner l'assurance que *la marche des troupes ne la concerne en aucune façon.* Ici le caractère de M. de Chaulnes est fort gravement compromis, car au reproche de cruauté vient s'ajouter l'imputation d'une trame ourdie de longue main et reposant sur un mensonge.

Les deux lettres rassurantes adressées à la ville de Rennes sont en effet en contradiction formelle avec celles que le gouverneur ne cessa d'écrire aux ministres depuis le commencement de l'insurrection. Dans sa correspondance administrative, il insiste en toute occasion pour qu'il soit fait à Rennes *un exemple rigoureux, mais nécessaire*, de manière que cette ville soit mise hors d'état de s'opposer dans l'avenir à aucune des volontés du roi. Dès le 12 juin 1675, le gouverneur dénonçait à Colbert et à Pomponne le parlement de Bretagne comme le centre de toutes les résistances qui surgissaient alors dans la province contre les nouveaux impôts. « Les personnes du palais répandent chaque jour ici mille bruits contre l'autorité du roi, disant qu'il ne la faut laisser croître en la personne de ceux qui commandent, et le parlement a profité de mon absence pour faire des cabales dont on voit présentement les effets. » Dès la même époque, il n'hésite pas sur la nécessité de raser les faubourgs de Rennes, afin de s'assurer contre la mauvaise volonté des habitans, « qui sont unanimes à blâmer les mesures ordonnées par sa majesté. Le remède est de ruiner entièrement les faubourgs de cette ville. *Il est un peu violent;* mais c'est, dans mon sens, *l'unique*. Je n'en trouve même pas l'exécution difficile avec des troupes réglées. Il faut de nécessité s'y résoudre, et par les mesures que je prendrai à propos je ne doute pas que l'on y puisse réussir; mais sans cela l'on ne se peut jamais assurer de cette ville. Il ne faut pas pour cela que les troupes viennent séparément, mais en même temps. Peu d'infanterie suffira. » La résolution d'appliquer ce *remède* était donc arrêtée depuis plusieurs mois dans l'esprit du duc de Chaulnes, et lorsqu'il faisait dire aux magistrats de Rennes que l'arrivée des troupes ne concernait cette ville en aucune façon, ce procédé inqualifiable ne trouvait pas même d'excuse dans l'appréhension d'une résistance dont la pensée ne pouvait venir à personne.

Ce fut le 11 octobre que le gouverneur entra dans Rennes à la tête des troupes, « l'infanterie mèche allumée des deux bouts et

balle en bouche, la cavalerie avec le mousquet haut et l'épée nue à la main, M. de Chaulnes ayant à sa droite M. de Marillac, maître des requêtes et intendant de justice, envoyé pour faire le procès aux séditieux, et à sa gauche M. de Forbin, général des troupes du roi en Bretagne (1). » Comme Rennes n'avait pas de casernes, puisque cette ville ne recevait jamais de garnison, les troupes furent logées chez l'habitant. Elles se tinrent sur le pied de guerre, continuant durant tout leur séjour, malgré une tranquillité profonde, de faire des patrouilles de jour et de nuit, et procédant à domicile au désarmement général, dont les seuls gentilshommes furent exceptés. Le 16, M. de Marillac porta au palais, au milieu des cris de désespoir d'une population ruinée, une déclaration du roi qui transférait le parlement de Bretagne à Vannes, où il demeura en effet quatorze ans malgré les supplications réitérées des états de la province. Pour les faits qui vont suivre, c'est à Mme de Sévigné qu'il faut laisser la parole, car quel récit vaudrait le sien, et quel témoignage est à la fois plus accablant et moins suspect?

« M. de Chaulnes est à Rennes avec 4,000 hommes, il a transféré le parlement à Vannes, c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province. Je prends part à cette tristesse et à cette désolation. On ne croit pas que nous ayons d'états, et si on les tient, ce sera encore pour racheter les édits que nous achetâmes il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés. M. de Montmoron (2) s'est sauvé ici pour ne point entendre les cris et les pleurs de Rennes en voyant sortir son cher parlement... »

« Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes? Il y a présentement 5,000 hommes, on a fait une taxe de 100,000 écus sur les bourgeois, et si on ne trouve pas cette somme dans les vingt-quatre heures, elle sera doublée... M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, *et c'est cela qu'on va punir*... On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sous peine de mort, de sorte qu'on voit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfans, errer en pleurs au sortir de la ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher (3). Avant-hier on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré. On a pris soixante bourgeois; on commence

(1) Journal manuscrit de M. de La Corneuve cité par M. de La Borderie.

(2) M. de Montmoron, doyen du parlement, était d'une branche de la maison de Sévigné.

(3) La rue Haute, dont les habitans furent bannis par arrêt du conseil rendu le 16 octobre, pourrait être nommée la rue du *Chat pourri*. La démolition des maisons commença quelques mois après; mais on épargna celles que les propriétaires consentirent à racheter moyennant finance, et la moitié du faubourg seulement fut rasée, la cupidité ayant triomphé de la vengeance.

demain à pendre (1). Cette province est un bel exemple pour les autes, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne point leur dire d'injures, de ne pas jeter de pierres dans leur jardin. Enfin vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne... » « Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ici pour le gouverneur, vous sentiriez bien plus que vous ne faites la douceur d'être aimée et honorée. Quels affronts! quelles injures, quelles menaces (2)! »

Mme de Sévigné s'identifie si bien avec les douleurs de la province, qu'elle accueille jusqu'aux bruits populaires les moins établis. Au lieu de quatre roués, elle en met dix; elle ajoute un zéro au chiffre des six pendus; elle célèbre enfin dans des termes d'une audacieuse liberté le refus qu'aurait fait le parlement de se racheter de l'exil en consentant à l'érection d'une citadelle pour dominer la ville de Rennes, et adresse un noble adieu aux magistrats courageux qui se sont éloignés *plus vite qu'on n'aurait voulu, préférant les maux aux remèdes* (3).

Cependant le duc de Chaulnes attachait trop de prix à demeurer gouverneur de Bretagne pour ne pas souhaiter, après l'ample satisfaction donnée à sa vengeance, le rétablissement dans cette province d'une situation administrative régulière. Afin de retrouver quelque point d'appui sur cette terre bouleversée, il insista vivement pour la convocation des états, et parvint à obtenir l'autorisation de les ouvrir à Dinan le 6 novembre 1675. En ceci, le duc fut bien servi par son instinct politique, car messieurs des états, accablés tour à tour par les horreurs de la révolte et par celles de la répression, s'attendant d'ailleurs à n'être plus réunis, s'abandonnèrent sans réserve à la clémence royale, et ne soulevèrent les questions antérieurement agitées que dans la mesure où le soin de leur honneur le leur commandait absolument. Espérant désarmer les colères en donnant une satisfaction préalable aux intérêts, ils commencèrent par porter le don gratuit à 3 millions, puis ils versèrent sur toutes les têtes une pluie si abondante de gratifications que Mme de Sévigné, qui aurait pu recueillir pour elle-même quelques gouttes de cette averse, déclarait « la folie des états parvenue au comble de toutes les petites maisons. »

Après le vote du don gratuit, fixé sans débat dès l'ouverture de l'assemblée, le premier soin des états, tremblant pour leur propre

(1) De ces soixante bourgeois, pris à peu près au hasard, car les principaux avaient quitté la ville avant l'arrivée des troupes, six seulement furent exécutés; les autres furent envoyés aux galères ou bannis.

(2) Lettres des Rochers des 16, 20, 30 décembre et 6 novembre 1675.

(3) Lettre du 30 novembre 1675.

existence, fut de répudier toute solidarité dans les troubles qui venaient de désoler la province. L'assemblée prit en conséquence le 12 novembre une délibération dont le but est, comme on va le voir, d'écarter de l'esprit de Louis XIV la dangereuse pensée qu'on ait pu, dans le cours des troubles, mettre un seul moment son autorité en question, les états estimant plus sûr d'implorer la clémence royale pour des voleurs que pour des mécontens. « Les gens des trois états du pays et duché de Bretagne convoqués et assemblés par autorité du roi en la ville de Dinan, informés de quelques troubles, soulèvemens et séditions arrivés depuis peu dans quelques villes et paroisses de cette province, causés pour la plupart par des gens sans aveu ni biens, emportés plutôt par un esprit de pillage que de révolte, et dans la crainte que sa majesté en conçût quelque mauvaise impression contre le général de la province (qui n'est jamais sortie hors du respect, soumission, obéissance et fidélité dus à sa majesté), estimant qu'il leur est de la dernière importance d'en rendre leur témoignage à sa majesté par une députation prompte et solennelle, ont pour cet effet député, de l'église, Mgr de Saint-Malo, de la noblesse, Mgr le duc de Rohan, et du tiers M. Charette de La Gascherie, qu'ils ont priés de partir au plus tôt pour l'effet de ladite députation, dont ils attendront avec beaucoup d'impatience le succès. »

Les députés en cour reçurent des instructions dont la rédaction timide s'explique par les difficultés du temps. Ni les droits de la province en matière d'impôts, ni les engagemens pris avec elle à la dernière tenue des états lors du rachat des édits n'y étaient rappelés en termes formels, et l'on se bornait à exprimer le vœu de voir la Bretagne contribuer à l'avenir aux charges publiques par des impôts d'une perception moins difficile que ceux du tabac, de l'étain, du papier timbré et des saisies immobilières. Le point sur lequel insista l'assemblée avec le plus d'énergie fut le rappel du parlement dans la ville de Rennes. L'éloignement de cette cour était en effet pour le pays tout entier une cause de désolation et de ruine, « les devoirs ayant déjà diminué de plus de 300,000 livres par suite de son transfert à Vannes. » L'assemblée crut devoir garder d'ailleurs un silence complet sur les exactions comme sur les châtimens infligés non pas seulement aux coupables juridiquement convaincus, mais à la généralité de la province. Elle prit en ces circonstances critiques l'attitude qui convenait à sa fortune. Si ce ne fut pas de l'héroïsme, ce fut de la prudence, car rien n'aurait été plus facile à Louis XIV, irrité et tout-puissant, que de supprimer les états de Bretagne pour placer cette province sous le régime ordinaire des généralités, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour la

Normandie. L'attitude réservée des trois ordres sauva probablement en 1675 les libertés bretonnes, qui, jusqu'à la fin du règne, s'éclipsèrent sans périr.

Après le départ de la députation, la tenue des états se prolongea durant un mois. On peut inférer du silence gardé par les procès-verbaux, ou que les députés ne virent pas Louis XIV, ou que la réponse royale ne parut pas de nature à être communiquée à l'assemblée. Le seul témoignage officiel de la pensée du gouvernement résulte des annotations placées selon l'usage en marge du cahier des remontrances, lorsque le roi répondit à ce cahier (1). Ces annotations portent, en ce qui concerne les impôts, que « sa majesté a déjà fait connaître ses intentions sur cette matière, » et pour ce qui se rapporte au séjour du parlement à Vannes, que « le roi statuera sur cet article conformément à l'intérêt de son service. »

Aucun déboire ne fut épargné aux états durant cette tenue de Dinan. Tandis qu'ils prodiguaient à la couronne les témoignages de la plus respectueuse soumission, le châtiment infligé à la province revêtait des formes de plus en plus insultantes. Ce n'était pas d'ailleurs au duc de Chaulnes, rentré par instinct comme par calcul dans son caractère modéré, que ce redoublement de rigueur pouvait alors être imputé. Il était du fait de M. de Louvois, qui avait trouvé commode de faire nourrir à discrétion durant l'hiver, par une province réputée rebelle, un nouveau corps de 10,000 hommes dont il n'aurait besoin sur le Rhin qu'au printemps. Ces soudards, s'installant donc dès le début sur le pied de guerre, vinrent au commencement de décembre s'abattre comme une volée de sauterelles sur la malheureuse Bretagne, « s'établissant, ma foi, comme en pays de conquête, dit Mme de Sévigné, malgré notre beau mariage avec Charles VIII et Louis XII... Il y a ici 10 à 12,000 hommes qui vivent comme s'ils étaient encore au-delà du Rhin; nous sommes tous ruinés, mais nous goûtons l'unique bien des cœurs infortunés, nous ne sommes pas seuls misérables; on dit qu'on est encore pis en Guienne (2). » Chaque courrier porte en Provence des bulletins dont les témoignages contemporains ont confirmé l'exactitude, si monstrueux et si invraisemblables que soient pour nous de pareils faits. Ici ce sont des soldats qui « menacent d'égorger tout le monde, et ils le feraient comme ils le disent, n'était M. de Pommereu. Là ils enfoncent les portes pour voler, menacent d'incendier les maisons et finissent par mettre un petit enfant à la broche. » Quelquefois c'est Mme de Sévigné qui frissonne aux Rochers en ap-

(1) Cette réponse est datée de Condé le 10 mai 1676.
(2) 22 décembre 1675, 5 janvier 1676.

prenant la présence de ces bons sujets dans les environs; un autre jour, c'est la gouvernante de Bretagne elle-même qui n'ose se rendre de Rennes à Vitré, « de peur d'être volée par les soldats qui sont sur les chemins! »

Ce n'est point par légèreté, encore moins par malveillance que M[me] de Sévigné s'exprime ainsi, car elle est l'amie de M. de Chaulnes et dit un bien infini de M. de Pommereu, « le plus honnête homme et le plus bel esprit de la robe. » Les écrits contemporains de MM. de La Courneuve, Du Chemin, de La Monneraye et Morel, dépouillés par M. de La Borderie, ne laissent aucun doute sur l'exactitude de ces récits, dont les plus odieuses circonstances viennent se résumer dans les lignes suivantes écrites par un bourgeois de Rennes, témoin oculaire des événemens : « Plusieurs habitans de cette ville et faubourgs de Rennes ont été battus par des soldats qui s'étaient logés chez eux, et tous les soldats ont tellement vexé les habitans qu'ils ont jeté plusieurs de leurs hôtes et hôtesses par les fenêtres après les avoir battus et excédés, ont violé les femmes, lié des enfans tout nus sur des broches pour vouloir les faire rôtir, rompu et brûlé les meubles, démoli les fenêtres et les vitres des maisons, exigé grandes sommes de leurs hôtes et commis tant de crimes qu'ils égalent Rennes à la destruction de Hiérusalem (1). »

Durant trois mois, ces bandits, dont la main de Louvois n'était pas encore parvenue à faire de véritables soldats français, continuèrent de rançonner la Bretagne. Ce pays n'en fut délivré que dans le courant de mars, par l'ordre que reçurent ces bataillons indisciplinés d'avoir à rejoindre en Alsace l'armée du maréchal de Luxembourg. Le 2 du même mois, le parlement enregistrait à Vannes l'amnistie qui, après une longue année de tortures, rendait à une grande province sa sécurité perdue, amnistie précieuse, quoique incomplète, puisque cent soixante-quatre individus demeurèrent placés sous la menace de poursuites criminelles. Cette nombreuse catégorie des *réservés* comprenait un seul gentilhomme, une douzaine de procureurs et de notaires, quatre curés de la basse Cornouailles, et plus de cent paysans, pour la plupart fugitifs ou cachés. Mais Rennes, où l'avidité du fisc arrêta seule la pioche des démolisseurs, attendit longtemps le retour de sa prospérité perdue et du parlement dont cette ville était si fière. Les supplications des états, réitérées à chacune de leurs sessions, ne furent accueillies qu'en 1689 (2), et l'on regrette d'avoir à dire que cet acte de clémence si tardive

(1) Journal de Du Chemin.

(2) L'audience de rentrée eut lieu à Rennes le 1[er] février 1689.

dut être acheté par la ville au prix d'un subside extraordinaire de 500,000 livres spontanément offert au roi.

Commencées pour des questions d'argent, ces luttes ardentes finirent donc pour de l'argent. Tel est le caractère presque constant de toutes celles qui furent engagées sous ce régime sans prévoyance et sans contrôle, dont les agens déployaient en matière financière une impéritie trop souvent doublée par la mauvaise foi. L'administration des états de Bretagne, qui avait été facile et prospère durant la régence d'Anne d'Autriche et les premières années de Louis XIV, ne tarda pas à devenir embarrassée, et bientôt après périlleuse sous le coup d'exigences qui croissaient à mesure que tarissaient les sources de la richesse publique. Contrainte de s'engager chaque année dans la voie des emprunts et des anticipations pour faire face à ses dépenses ordinaires, sur le point d'être entraînée, en 1689, dans la faillite de M. d'Harrouis, son trésorier, cette administration ne marcha plus que par des expédiens analogues à ceux qui, sous le ministère de Pontchartrain, de Chamillard et de Desmaretz, ruinaient l'état lui-même, et ouvraient devant tous les esprits la perspective d'une banqueroute inévitable.

Depuis 1675 jusqu'à la fin de ce long règne, les états n'eurent plus que la modeste ambition de vivre. Il serait sans intérêt d'en suivre l'histoire dans l'exposé monotone d'un cérémonial qui prend toute la place dérobée aux affaires sérieuses. La charge unique de cette assemblée fut d'inventer chaque année de nouveaux moyens de subvenir à des exigences financières qui, depuis le traité de Ryswick jusqu'à celui d'Utrecht, s'étaient développées par suite de nos victoires, et bientôt après par suite de nos désastres, dans des proportions jusqu'alors sans exemple. En 1677, nous voyons les états, afin de satisfaire à la fois aux demandes du prince et aux réclamations des nombreux fermiers des devoirs pillés pendant la révolte du papier timbré, emprunter sur les contribuables aux fouages, déjà écrasés, un redoublement pour 1677 et un redoublement et demi pour 1680 (1), avec une somme de 200,000 livres au denier 10. A Vitré, nouvel emprunt de 500,000 livres, suivi aux états de Vannes d'un subside extraordinaire de 900,000 livres accordé au roi en dehors du don gratuit de 3 millions pour le rachat d'un édit sur la taxe des maisons. L'impôt de la capitation créé en 1695 pour la généralité du royaume, impôt auquel les états ne firent aucune tentative pour échapper, vint augmenter d'une somme de 1,500,000 livres la charge annuelle du budget breton. L'équilibre se trouva dès lors complétement rompu entre les recettes et les dé-

(1) Registre des états de Saint-Brieuc, 7 septembre 1677.

penses, malgré le patriotique empressement que mirent toutes les classes de la société sans exception à payer le subside de guerre.

En 1683, la France perdit Colbert; six ans plus tard, elle fut en présence de la ligue d'Augsbourg, qui constitua contre elle une coalition permanente malgré quelques années d'une paix précaire, et bientôt elle dut faire face aux périls de la guerre de la succession. Dans ces extrémités, les divers contrôleurs-généraux, depuis Lepelletier jusqu'à Desmaretz, le plus intelligent de tous, recoururent aux tristes expédiens qui, à partir du XIV[e] siècle, avaient constitué le fonds même de la science économique. On altéra la valeur des monnaies en la surhaussant d'un dixième, on augmenta d'un quart la taxe des lettres; on aliéna des terres du domaine avec cinq cents lettres de noblesse vendues à l'encan; on reprit surtout à grand renfort d'imagination ces fructueuses créations d'offices que des sots, si absurde que fût l'emploi, se rencontraient toujours à point nommé pour acheter (1). La France eut des magistrats semestriels et trimestriels, des lieutenans-maires acquérant la noblesse en versant le prix de leurs charges; elle eut des taxateurs et calculateurs aux dépens, des contrôleurs pour les actes notariés, des jurés crieurs d'enterremens et de mariages, des greffiers de l'écritoire, des conseillers rouleurs de vin, des contrôleurs visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé, étranges fonctionnaires qui, malgré l'évidente inutilité de leurs fonctions, s'interposaient dans toutes les transactions de la vie privée, exigeant, sous peine de poursuites, le prix attaché par l'édit d'érection à l'exercice de leurs charges ridicules.

Lorsque ce déluge de créations fiscales s'abattit sur la Bretagne, les états, malgré la nullité où ils étaient tombés, ne purent s'empêcher de pousser un long cri d'indignation. Ce cri retentit dans leurs remontrances de 1697, 1701, 1703 et 1707. Ces tributs onéreux imaginés par un gouvernement aux abois étaient tellement incompatibles avec le droit toujours reconnu, du moins en principe, à la province, de consentir les impôts, ces érections étaient en contradiction si formelle avec les engagemens pris par Henri IV, par Louis XIII et par Louis XIV au début de son règne, de ne créer en Bretagne aucun nouvel office salarié sans l'assentiment des états, qu'il devenait impossible pour ceux-ci de garder le silence sans manquer à l'honneur. Dépositaires des droits de la province en des jours difficiles, ils devaient tout au moins interrompre la prescription dont on n'aurait pas manqué d'arguer plus tard contre elle. Ils le firent ré-

(1) Forboumais, *Recherches sur les Finances*, t. IV, p. 38. — Bailly, *Histoire financière*, t. II, p. 18 et suiv.

solûment, et le cahier remis au roi en 1704 à la suite des états de Vannes (1) constate que, si la liberté avait disparu des actes, elle vivait toujours dans les cœurs. Les états y reprennent, dans une série de douze articles rédigés avec une fermeté respectueuse, tous les griefs contre les actes arbitraires et la mauvaise foi dont la province a souffert depuis vingt ans. Ils constatent jusqu'à l'évidence que la plupart des nouveaux subsides ont déjà été rachetés par eux plusieurs fois, et montrent l'inutilité des offices créés au mépris de la parole royale solennellement engagée. Dans ce cahier, comme dans celui de 1709, ils rappellent avec une fierté modeste que leur concours n'a manqué à Louis XIV ni aux beaux temps de son règne, ni dans les épreuves qui les ont suivis, et demandent pour prix d'une fidélité aussi soutenue qu'on s'en remette à leur patriotisme du soin de concourir au soutien de l'état obéré par les voies et moyens qui leur paraîtront les plus compatibles avec les vrais intérêts d'une province écrasée par l'excès des charges publiques et surtout par la continuation de la guerre maritime.

Pour l'administration de la province en effet, les embarras devenaient énormes, et les difficultés presque insolubles. En 1707, le trésorier des états avait refusé de satisfaire au paiement du don gratuit et des dépenses ordinaires assises sur l'éventualité de plus en plus incertaine d'un emprunt. Cet agent arguait, non sans raison, de ce que « leur crédit ne pourrait leur fournir aucun secours à l'avenir, attendu que depuis le commencement de la guerre ils n'ont subsisté que par des emprunts, en ayant fait dans le courant de 1702, 1704, 1705 et 1706 pour plus de 8,390,000 livres, et le public étant rebuté de voir qu'à chaque terme ils en ordonnent de nouveaux. » Les emprunts ne produisant plus, il fallut bien recourir à de nouveaux impôts, au risque de réduire la consommation. Ce fut ainsi qu'en 1709, l'une des plus douloureuses années qu'ait jamais traversées aucun peuple, le contrôleur-général Desmaretz imposa aux états, malgré leurs vives répugnances, la création d'un nouveau droit d'entrée sur toutes les boissons introduites dans la province. Ce droit, immédiatement vendu pour huit années à des traitans au prix d'une somme de 4,900,000 livres une fois payée, venant se joindre aux anciens devoirs, perçus de temps immémorial sur la consommation en détail, ne tarda pas à faire baisser celle-ci d'une somme supérieure à celle qu'avait d'abord produite le nouvel impôt, la fiscalité finissant toujours par se tromper elle-même.

En lisant les registres des états durant cette lamentable période,

(1) Ces remontrances sont à la date du 4 décembre 1703, et il leur a été répondu le 26 mai 1705. J'en ai trouvé le texte aux Archives de l'empire, nouveau fonds du contrôle général.

on éprouve une impression saisissante. On est en présence d'un peuple profondément blessé dans ses susceptibilités les plus vives, mais qui ne marchande pour servir le roi ni son or ni son sang. Les procès-verbaux contiennent en annexes des listes nominatives de secours accordés aux nombreux officiers bretons mutilés en Flandre, en Espagne et en Piémont. Ces secours, dont chaque désastre vient grossir le chiffre, s'élèvent rarement au-delà de 300 livres, et descendent quelquefois jusqu'à 30 livres par personne. Depuis quelques années, le ruban de Saint-Louis était venu rehausser un peu l'exiguïté de cette aumône, qui d'ailleurs n'humiliait pas, car elle était offerte de gentilshommes à gentilshommes, et pour les deux tiers de cette noblesse la pauvreté était la conséquence forcée de la position que les lois et les mœurs lui avaient faite en lui interdisant l'accès de toutes les carrières lucratives.

En servant le roi dans ses armées, cette noblesse était devenue profondément monarchique sans rien perdre de son sévère esprit national, car elle demeurait étrangère à la cour. Malgré ses nombreux griefs contre Louis XIV, elle avait contracté le culte des personnes royales au point de se trouver fière de recevoir en 1695 pour gouverneur le second fils légitimé du roi et de M[me] de Montespan. Lorsque commença *le grand vol des bâtards*, quand, sans égard pour les longs services du duc de Chaulnes, Louis XIV le révoqua brutalement afin de donner son emploi au comte de Toulouse, déjà investi de l'amirauté du royaume, ce choix fut accueilli avec une allégresse générale qu'il est impossible de méconnaître. Bien loin que les Bretons, en voyant s'éloigner M. de Chaulnes, « montrassent leur désespoir par leurs larmes, leurs lettres et leurs discours (1), » les états furent les véritables organes du sentiment public lorsqu'ils ordonnèrent, à l'occasion de la nomination du comte de Toulouse, des feux de joie par toute la province (2). Quoique la politique de Louis XIV eût interdit à son fils légitimé, comme aux princes du sang, de résider dans la province dont il lui avait attribué le gouvernement, le comte de Toulouse justifia par un patronage utile la sympathie avec laquelle sa nomination avait été accueillie, et pendant le cours de son gouvernement, qui se prolongea quarante années, la Bretagne passa, sous la régence, de la prostration profonde où l'avait conduite le règne de Louis XIV à la soudaine et audacieuse revendication de toutes ses libertés méconnues.

L. DE CARNÉ.

(1) Saint-Simon, t. II, p. 58.
(2) Registre des états de Vannes, novembre 1695.

LE PROBLÈME

DE LA

PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE

On distingue les sciences qui traitent des corps inertes de celles qui traitent des corps vivans, et, parmi ces dernières, on sépare encore celles qui étudient l'homme et les animaux de celles qui étudient les végétaux. Toutefois les classifications des sciences ne sauraient se fonder exclusivement sur les circonscriptions naturelles des corps qu'elles considèrent; elles se divisent aussi et plus particulièrement selon les problèmes spéciaux qu'elles se proposent de résoudre. La physiologie générale, par son objet, se confond avec toutes les sciences des êtres vivans, puisqu'elle analyse des phénomènes qui se passent à la fois dans l'homme, dans les animaux et dans les végétaux. Elle n'en est pas moins cependant une science distincte, parce qu'elle poursuit un problème spécial qui détermine son domaine propre.

La physiologie a pour but de régir les manifestations des phénomènes de la vie. Je me propose ici d'examiner comment il est possible d'arriver à la solution d'un pareil problème. On verra, je l'espère, que la physiologie est une des sciences les plus dignes de l'attention des esprits élevés par l'importance des questions qu'elle traite, et de toute la sympathie des hommes de progrès par l'influence qu'elle est destinée à exercer sur le bien-être de l'humanité.

I.

Afin de bien comprendre le caractère du problème physiologique, il faut d'abord circonscrire la physiologie générale et montrer qu'elle est une science expérimentale et non une science naturelle. Les sciences naturelles sont des sciences d'observation ou descriptives. Elles nous donnent la prévision des phénomènes; mais elles restent des sciences contemplatives de la nature. Les sciences expérimentales sont des sciences d'expérimentation ou explicatives. Elles vont plus loin que les sciences d'observation, qui leur servent de base, et arrivent à être des sciences d'action, c'est-à-dire des sciences conquérantes de la nature. Cette distinction fondamentale entre les sciences naturelles et les sciences expérimentales ressort de la définition même de l'observation et de l'expérimentation. L'observateur considère les phénomènes dans leur état naturel, c'est-à-dire tels que la nature les lui offre, tandis que l'expérimentateur les fait apparaître dans des conditions dont il est le maître.

La physique et la chimie, qui sont les sciences expérimentales dans le règne des corps bruts, ont conquis la nature inerte ou minérale, et chaque jour nous voyons cette conquête s'étendre davantage. La physiologie, qui est la science expérimentale dans le règne des corps organisés, doit conquérir la nature vivante; c'est là son problème, ce sera là sa puissance. Cette division des sciences biologiques en sciences naturelles et en sciences expérimentales est nécessaire à leurs progrès. D'un côté, la physiologie ne peut avancer qu'en se constituant comme une science indépendante, et d'autre part les sciences naturelles qui ont concouru à son évolution et préparé son avénement feraient fausse route, et perdraient leur véritable point de vue, soit en voulant la suivre dans sa marche, soit en essayant de la retenir dans leur circonscription. Par la même raison, les naturalistes, minéralogistes et géologues pourraient réclamer la physique et la chimie comme appartenant à l'histoire des minéraux. De même encore le naturaliste anthropologiste devrait, ainsi que cela d'ailleurs a été fait par certains auteurs, considérer la physiologie humaine et la médecine comme ne formant que des divisions de l'anthropologie. On sent tout de suite combien il serait facile de pousser jusqu'à l'erreur de semblables raisonnemens, car la littérature, les arts, la politique, toutes les connaissances humaines en un mot, appartiendraient à l'anthropologie, puisqu'elles rentrent dans l'histoire de l'intelligence de l'homme. Cette manière de diviser les sciences d'après la considération de l'objet qu'on étudie n'aboutirait qu'à l'obscurité et à la confusion, tandis qu'en envisa-

geant la nature expérimentale et spéciale des problèmes du physiologiste, nous verrons qu'on peut arriver au contraire à une distinction réelle et féconde.

Cuvier a donné à la science de l'organisation des êtres vivans une impulsion puissante, qui a été utile à la fois à la zoologie et à la physiologie générale; mais Cuvier ne concevait pas la physiologie comme devant être une science *expérimentalement* constituée, ou plutôt il n'avait pas d'idée arrêtée à ce sujet, car tantôt on le voit nier la physiologie expérimentale en contestant la légitimité des applications de la méthode expérimentale à l'étude des phénomènes de la vie (1), tantôt on le voit admettre et louer dans des rapports académiques les résultats de la physiologie expérimentale obtenus à l'aide de la vivisection (2). Cuvier avait bien senti qu'il était important d'introduire les considérations physiologiques dans la zoologie; mais il n'était pas physiologiste, il était naturaliste et surtout anatomiste, et ne voyait dans la physiologie que des déductions anatomiques particulières dont il cherchait la confirmation dans l'anatomie comparée. Sans doute les connaissances anatomiques les plus précises sont indispensables au physiologiste, mais je ne crois pas pour cela avec les anatomistes que l'anatomie doive servir de base exclusive à la physiologie, et que cette dernière science puisse jamais se déduire directement de la première (3). Je pense au contraire que c'est une erreur ou une illusion de toutes les écoles anatomiques d'avoir cru que l'anatomie expliquait directement la physiologie.

L'impuissance de l'anatomie à nous apprendre les fonctions organiques devient surtout évidente dans les cas particuliers où elle est réduite à elle-même. Pour les organes sur les usages desquels la physiologie expérimentale n'a encore rien dit, l'anatomie reste absolument muette. C'est ce qui a lieu par exemple pour la rate, les capsules surrénales, le corps thyroïde, etc., tous organes dont nous connaissons parfaitement la texture anatomique, mais dont nous ignorons complétement les fonctions. De même, quand sur un animal on découvre un tissu nouveau et sans analogue dans d'autres organismes, l'anatomie est incapable d'en dévoiler les propriétés vitales. Cela prouve donc bien clairement que, lorsque l'anatomiste ou le zoologiste construit ce qu'on appelle la physiologie

(1) Voyez *Lettre à Mertrud* et *Introduction au règne animal.*

(2) Voyez le rapport fait à l'Académie des Sciences sur des expériences relatives aux fonctions du système nerveux, par M. le baron Cuvier. — *Journal de Physiologie*, par Magendie, t. II, p. 372. 1822.

(3) Voyez mes *Leçons de Physiologie appliquée à la médecine* faites au Collége de France, 1855, première leçon.

anatomique ou zoologique, ils ne font qu'appliquer à l'interprétation et au classement des faits anatomiques les connaissances que leur a préalablement fournies la physiologie expérimentale, mais ils ne déduisent jamais rien directement de l'anatomie elle-même.

Pour expliquer les phénomènes de la vie, le physiologiste expérimentateur s'adresse directement aux manifestations de ces phénomènes; il les analyse à l'aide des sciences physico-chimiques, qui sont plus simples que la physiologie, parce que c'est toujours le plus simple qui doit éclairer le plus complexe. L'anatomie ou la texture d'un organe ne peut réellement se comprendre que lorsque la physiologie vient l'expliquer. La structure anatomique ne donnant que les conditions de manifestations d'un phénomène physiologique, il est de toute nécessité de connaître ce phénomène avant de chercher à l'expliquer anatomiquement. En un mot, la physiologie n'est point une déduction de l'anatomie. L'explication de l'organisation, au lieu d'être le point de départ, est au contraire le but vers lequel tendent toutes les études physiologiques. Nous verrons en effet que c'est seulement dans la structure anatomique et dans l'analyse physico-chimique des propriétés de la matière organisée que le physiologiste trouve les conditions qu'il lui importe de connaître pour résoudre le problème de la physiologie expérimentale, c'est-à-dire pour expliquer le mécanisme des phénomènes vitaux et pour en maîtriser les manifestations.

Le problème du naturaliste est plus simple; sans chercher à expliquer les phénomènes naturels, il se borne à en constater l'enchaînement et les lois, afin d'en prévoir les manifestations et la marche. Les sciences naturelles et les sciences expérimentales, considérées dans leur développement, constituent en quelque sorte deux degrés distincts dans les connaissances humaines. Les sciences naturelles, passives ou contemplatives, forment évidemment le premier degré, tandis que les sciences expérimentales, actives et conquérantes, constituent le second. Les sciences naturelles sont les aînées nécessaires des sciences expérimentales, et elles leur servent de point d'appui. C'est ainsi que l'évolution scientifique vient nous expliquer comment le problème des sciences expérimentales est un problème moderne que l'antiquité n'a pu connaître. Je ne veux pas dire que l'antiquité n'ait point eu l'idée de conquérir la nature, puisqu'elle nous a laissé la fable de Prométhée, puni pour avoir voulu ravir le feu du ciel. Seulement il est certain que la science antique n'a pu réaliser cette conquête, puisque les sciences naturelles et contemplatives ont dû se former les premières. La pensée scientifique des anciens n'a donc pu être que de découvrir et de constater les lois qui régissent les phénomènes de la nature,

tandis que la pensée scientifique expérimentale moderne doit être d'expliquer ces phénomènes et de les maîtriser au profit de l'humanité. Nous savons que par la physique et par la chimie l'homme a déjà assuré sa domination sur les phénomènes des corps bruts; mais une autre conséquence également nécessaire de l'évolution scientifique que j'ai voulu proclamer ici, c'est que par la physiologie l'homme doit ambitionner aussi d'étendre sa puissance sur les phénomènes des êtres vivans.

La civilisation moderne, en conquérant par la science la nature inorganique et la nature organisée, se trouvera placée dans des conditions nouvelles entièrement inconnues aux civilisations antiques. C'est pourquoi il n'est peut-être pas toujours logique d'invoquer l'histoire des peuples anciens pour supputer les destinées des peuples nouveaux. L'humanité semble avoir compris aujourd'hui que son but est non plus la contemplation passive, mais le progrès et l'action. Ces idées pénètrent de plus en plus profondément dans les sociétés, et le rôle actif des sciences expérimentales ne s'arrête pas aux sciences physico-chimiques et physiologiques; il s'étend jusqu'aux sciences historiques et morales. On a compris qu'il ne suffit pas de rester spectateur inerte du bien et du mal, en jouissant de l'un et se préservant de l'autre. La morale moderne aspire à un rôle plus grand : elle recherche les causes, veut les expliquer et agir sur elles; elle veut en un mot dominer le bien et le mal, faire naître l'un et le développer, lutter avec l'autre pour l'extirper et le détruire. On le voit donc, c'est une tendance générale, et le souffle scientifique moderne qui anime la physiologie est éminemment conquérant et dominateur.

II.

De tout temps, les phénomènes de la vie ont été considérés sous deux faces différentes et pour ainsi dire opposées. Les physiologistes animistes ou vitalistes ont pensé que les manifestations vitales sont régies par des influences spéciales, et ils ont admis que la force vitale, quel que soit le nom qu'on lui donne (âme physiologique ou archée, principe vital ou propriétés vitales), est essentiellement distincte des forces minérales, et se tient même avec elles dans un antagonisme constant. Les physiologistes chimistes physico-mécaniciens ont soutenu au contraire que les fonctions vitales doivent se ramener à des phénomènes mécaniques ou physico-chimiques ordinaires, pour l'explication desquels il n'est nécessaire de faire intervenir aucune force vitale particulière.

En voyant que nous considérons la physiologie comme une science

expérimentale destinée à gouverner les phénomènes de la nature vivante, on se demandera si nous sommes dans le camp des physiologistes vitalistes ou dans celui des physiologistes physico-mécaniciens. Il devient par conséquent nécessaire de nous expliquer, non afin de prendre parti pour l'une ou l'autre des deux doctrines physiologiques précédemment citées, mais simplement afin de faire connaître notre manière de voir sur la nature des phénomènes de la vie et sur la méthode d'investigation qu'il convient de suivre dans l'étude des problèmes de la physiologie générale.

La physiologie ne se sépare pas, quant à la manière d'étudier, des autres sciences expérimentales des corps bruts. Elle suit la même méthode expérimentale, et la vie, quelle que soit l'idée qu'on s'en fasse, ne saurait être un obstacle à l'analyse expérimentale des phénomènes des organismes vivans. J'ai déjà développé ici (1) cette opinion, et j'ai démontré par divers exemples que les phénomènes vitaux sont soumis à un déterminisme aussi rigoureux et aussi absolu que les phénomènes minéraux. Quant aux phénomènes de la vie, j'admets que ces phénomènes, considérés dans leurs formes diverses de manifestation et dans leur nature intime, ont à la fois une spécialité de formes qui les distingue comme phénomènes de la vie et une communauté de lois qui les confond avec tous les autres phénomènes du monde cosmique. Je reconnais en d'autres termes à tous les phénomènes vitaux des procédés spéciaux de manifestation; mais en même temps je les considère aussi comme dérivant tous des lois générales de la mécanique et de la physico-chimie ordinaires.

Il existe en effet dans les organismes vivans des appareils anatomiques ou des outils organiques qui leur sont propres, et qu'on ne saurait reproduire en dehors d'eux; mais les phénomènes manifestés par ces organes ou tissus vivans n'ont cependant rien de spécial ni dans leur nature, ni dans les lois qui les régissent : c'est une proposition que les progrès des sciences physico-chimiques démontrent chaque jour de plus en plus en prouvant que les phénomènes qui s'accomplissent dans les corps vivans peuvent s'accomplir également en dehors de l'organisme dans le règne minéral. Dans l'ordre chimique, le chimiste opère dans son laboratoire une foule de synthèses, de décompositions et de dédoublemens semblables à ceux qui ont lieu dans les organismes animaux et végétaux; mais, si dans l'être vivant les forces chimiques donnent lieu à des produits identiques à ceux du règne minéral, la nature vivante emploie les procédés spéciaux des élémens histologiques (cellules ou fibres organisées) qui n'appartiennent qu'aux êtres vivans. Parmi

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1865 : *Du progrès dans les sciences physiologiques.*

les cellules organiques animales ou végétales, il en est qui réduisent l'acide carbonique et dégagent de l'oxygène, d'autres qui absorbent l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique; enfin certaines cellules ou produits de cellules (fermens solubles) président à des phénomènes de fermentation ou de dédoublement qui donnent naissance à de l'alcool, à de l'acide acétique, à des acides gras, à de la glycérine, à de l'urée, à des essences végétales, etc. Or ce sont là des phénomènes et des produits que le chimiste peut imiter et *refaire* dans son laboratoire en mettant en jeu les forces chimiques minérales, qui sont au fond exactement les mêmes que les forces chimiques organiques; mais dans l'être vivant, je le répète, les phénomènes sont réalisés à l'aide de procédés vitaux et de réactifs chimiques organisés, créés par l'évolution histologique et par conséquent spéciaux à l'organisme et inimitables pour le chimiste.

Dans l'ordre mécanique ou physique, les phénomènes de l'organisme vivant n'ont rien non plus qui les distingue des phénomènes mécaniques ou physiques généraux, si ce n'est les instrumens qui les manifestent. Le muscle produit des phénomènes de mouvement qui, comme ceux des machines inertes, ne sauraient échapper aux lois de la mécanique générale, ce qui n'empêche pas que le muscle ne soit un appareil de mouvement spécial à l'animal, et dont le jeu est réglé par les nerfs au moyen de mécanismes également spéciaux à l'être vivant. Les êtres vivans produisent de la chaleur qui ne diffère en rien de la chaleur engendrée dans les phénomènes minéraux, si ce n'est le procédé vital de fermentation ou de combustion qui lui donne naissance. Les poissons électriques forment ou sécrètent de l'électricité qui ne diffère en rien de l'électricité d'une pile métallique, ce qui n'empêche pas l'organe électrique de la torpille, par exemple, d'être un appareil vital tout à fait particulier, réglé par le système nerveux et que le physicien ne peut imiter. Il en serait de même des fonctions des nerfs et des organes des sens, qui ne sont que des instrumens de physique spéciaux aux êtres vivans.

Il n'y a donc en réalité qu'une physique, qu'une chimie et qu'une mécanique générales, dans lesquelles rentrent toutes les manifestations phénoménales de la nature, aussi bien celles des corps vivans que celles des corps bruts. Tous les phénomènes, en un mot, qui apparaissent dans un être vivant retrouvent leurs lois en dehors de lui, de sorte qu'on pourrait dire que toutes les manifestations de la vie se composent de phénomènes empruntés, quant à leur nature, au monde cosmique extérieur, mais possédant seulement une morphologie spéciale, en ce sens qu'ils sont manifestés sous des formes caractéristiques et à l'aide d'instrumens physiolo-

giques spéciaux. Sous le rapport physico-chimique, la vie n'est donc qu'une modalité des phénomènes généraux de la nature; elle n'engendre rien, elle emprunte ses forces au monde extérieur, et ne fait qu'en varier les manifestations de mille et mille manières. Ne pourrait-on pas ajouter que l'intelligence elle-même, dont les phénomènes caractérisent l'expression la plus élevée de la vie, se révèle en dehors des êtres vivans dans l'harmonie des lois de l'univers? Mais nulle part ailleurs que dans les corps vivans elle n'est traduite par des instrumens qui nous la manifestent sous la forme de sensibilité, de volonté. Ainsi se trouverait réalisée la pensée antique, que l'organisme vivant est un *microcosme* (petit monde) qui reflète en lui le *macrocosme* (grand monde, l'univers).

De ce qui précède, il résulte évidemment que le physiologiste, le chimiste, le physicien, n'ont en réalité à considérer que des phénomènes de même nature, qui doivent être analysés et étudiés par la même méthode et réduits aux mêmes lois générales. Seulement le physiologiste a affaire à des procédés particuliers qui sont inhérens à la matière organisée, et qui constituent par conséquent l'objet spécial de ses études. La physiologie générale se trouve ainsi ramenée à être la science expérimentale qui étudie les propriétés de la matière organisée et explique les procédés et les mécanismes des phénomènes vitaux, comme la physique et la chimie expliquent les procédés et les mécanismes des phénomènes minéraux.

Si maintenant le physiologiste expérimentateur veut arriver à régir les phénomènes physiologiques dans l'être vivant, comme le physicien et le chimiste gouvernent les phénomènes physico-chimiques dans la nature inorganique, son problème sera réduit exactement aux mêmes termes. En effet, le physicien et le chimiste rattachent l'explication des phénomènes aux propriétés des élémens inorganiques. De même le physiologiste doit rechercher dans l'être vivant les élémens organiques dans lesquels se localisent les fonctions, et déterminer les conditions d'activité vitale de ces élémens sur lesquels il peut agir. Les élémens organiques des corps vivans sont les élémens anatomiques ou histologiques dans lesquels se décomposent nos organes et nos tissus. La science de l'organisation en est arrivée aujourd'hui à montrer qu'un corps vivant, quelle qu'en soit la complexité, est toujours constitué par la réunion d'un nombre plus ou moins considérable d'organismes élémentaires microscopiques dont les propriétés vitales diverses manifestent les différentes fonctions de l'organisme total (1). Il résulte de là que chaque fonction doit avoir son élément organique correspondant, et l'objet

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1864 : *Le Curare.*

de la physiologie générale est précisément d'analyser les mécanismes fonctionnels complexes pour les ramener à leurs élémens vitaux particuliers. C'est ainsi que les phénomènes de sensibilité et de mouvement s'expliquent par les propriétés des élémens nerveux et musculaires, que les phénomènes de respiration et de sécrétion se déduisent des propriétés des élémens respiratoires du sang et des propriétés des élémens glandulaires et épithéliaux.

Les élémens organiques des êtres vivans, qui se présentent généralement sous les formes diverses de fibres ou de cellules microscopiques, sont les véritables ressorts cachés de la machine vivante. Ils sont associés et reliés entre eux pour former les tissus, les organes et les appareils qui constituent les rouages des mécanismes vitaux. Il y a de plus dans tout organisme vivant un véritable *milieu intérieur* dans lequel les élémens anatomiques remplissent leurs fonctions spéciales et parcourent toutes les phases de leur existence.

La matière organisée ou vivante, qui constitue les élémens histologiques, n'a pas plus de spontanéité que la matière inorganique ou minérale, car l'une et l'autre ont besoin, pour manifester leurs propriétés, de l'influence des excitans extérieurs. La spontanéité des corps vivans n'est qu'apparente (1), et ne saurait s'opposer en rien à l'application de la méthode expérimentale et à l'analyse des phénomènes vitaux. L'expérimentateur physiologiste peut donc agir sur les propriétés de la matière organisée, et par conséquent sur les manifestations de la vie; mais nous allons voir de plus que ce sont absolument les mêmes agens ou les mêmes influences qui excitent les propriétés de la matière organique et celles de la matière inerte.

Les excitans généraux, air, chaleur, lumière, électricité, qui provoquent les manifestations des phénomènes physico-chimiques de la matière brute, éveillent aussi d'une manière parallèle l'activité des phénomènes propres à la matière vivante. Lavoisier avait déjà montré clairement que les phénomènes physico-chimiques des êtres vivans sont entretenus par les mêmes causes que ceux des corps minéraux. Il démontra que les animaux qui respirent et les métaux que l'on calcine absorbent dans l'air le même principe actif ou vital, l'oxygène, et que l'absence de cet air respirable arrête la calcination aussi bien que la respiration. Dans un autre travail, Lavoisier et Laplace prouvèrent que l'oxygène, en pénétrant dans les êtres vivans, engendre en eux la chaleur organique qui les anime par une véritable combustion semblable à la combustion de nos foyers. L'antique fiction de la vie comparée à une flamme qui

(1) Voyez du *Progrès des Sciences physiologiques*, — *Revue* du 1er août 1865.

brille et s'éteint cessa d'être une simple métaphore pour devenir une réalité scientifique. Ce sont en effet les mêmes conditions chimiques qui alimentent le feu dans la nature inorganique et la vie dans la nature organique.

Si, partant du fait signalé par Lavoisier, nous descendons maintenant dans l'analyse expérimentale des fonctions vitales, nous verrons que dans tous les tissus, dans tous les organes, c'est l'oxygène qui est toujours à la fois l'excitateur des phénomènes physico-chimiques et la condition de l'activité fonctionnelle de la matière organisée. L'oxygène pénètre dans les animaux par la surface respiratoire, et la circulation répand la vie dans tous les organes et dans tous les élémens organiques en leur distribuant l'oxygène dissous dans le sang artériel. C'est pourquoi le sang veineux ou sang privé d'oxygène amène la mort des élémens organiques, tandis que la transfusion du sang oxygéné est la seule transfusion vivifiante, ainsi que cela est connu depuis longtemps. Lorsqu'on injecte du sang oxygéné dans les tissus musculaires, nerveux, glandulaires, cérébraux, dont les propriétés vitales sont éteintes ou considérablement amoindries, on voit, sous l'influence de ce liquide oxygéné, chaque tissu reprendre ses propriétés vitales spéciales. Le muscle reprend sa contractilité; la motricité et la sensibilité reviennent dans les nerfs, et les facultés cérébrales reparaissent dans le cerveau. En injectant par exemple du sang oxygéné par la carotide dans la tête d'un chien décapité, on voit revenir peu à peu non-seulement les propriétés vitales des muscles, des glandes, des nerfs, mais on voit revenir également celles du cerveau; la tête reprend sa sensibilité, les glandes sécrètent, et l'animal exécute des mouvemens de la face et des yeux qui paraissent dirigés par la volonté.

Quand, sous l'influence de l'oxygène, nous voyons revenir la contractilité dans un muscle, la motricité et la sensibilité dans les nerfs, cela ne nous semble pas surprenant; mais quand nous voyons que l'oxygène fait reparaître l'expression de l'intelligence dans le cerveau, l'expérience nous frappe toujours comme quelque chose de merveilleux et d'incompréhensible. C'est pourtant au fond toujours la même chose, et ce qui se passe pour le cerveau ne nous semble extraordinaire que parce que nous confondons les causes avec les conditions des phénomènes. Nous croyons à tort que le déterminisme dans la science mène à conclure que la matière engendre les phénomènes que ses propriétés manifestent, et cependant nous répugnons instinctivement à admettre que la matière puisse avoir par elle-même la faculté de penser, de sentir. En effet, dès que nous avons reconnu plus haut que la matière organisée est dépourvue de spontanéité comme la matière brute, elle ne peut pas

plus qu'elle avoir conscience des phénomènes qu'elle présente.

Pour le physiologiste qui se fait une juste idée des phénomènes vitaux, le rétablissement de la vie et de l'intelligence dans une tête sous l'influence de la tranfusion du sang oxygéné n'a absolument rien d'anormal ou d'étonnant; c'est le contraire qui le surprendrait. En effet, le cerveau est un mécanisme conçu et organisé de façon à manifester les phénomènes intellectuels par l'ensemble d'un certain nombre de conditions. Or, si l'on enlève une de ces conditions (l'oxygène du sang par exemple), il est bien certain qu'on ne saurait concevoir que le mécanisme puisse continuer de fonctionner; mais si l'on restitue la circulation sanguine oxygénée avec les précautions exigées, telles qu'une température et une pression convenables, et avant que les élémens cérébraux soient altérés, il n'est pas moins nécessaire que le mécanisme cérébral reprenne ses fonctions normales. Les mécanismes vitaux, en tant que mécanismes, ne diffèrent pas des mécanismes non vitaux. Si dans une horloge électrique, par exemple, on enlevait l'acide de la pile, on ne concevrait pas que le mécanisme continuât de marcher; mais, si l'on restituait ensuite convenablement l'acide supprimé, on ne comprendrait pas non plus que le mécanisme se refusât à reprendre son mouvement. Cependant on ne se croirait pas obligé pour cela de conclure que la cause de la division du temps en heures, en minutes, en secondes, indiquées par l'horloge, réside dans les qualités de l'acide ou dans les propriétés du cuivre ou de la matière qui constitue les aiguilles et les rouages du mécanisme. De même, si l'on voit l'intelligence revenir dans un cerveau et dans une physionomie auxquels on rend le sang oxygéné qui leur manquait pour fonctionner, on aurait tort d'y voir la preuve que la conscience et l'intelligence sont dans l'oxygène du sang ou dans la matière cérébrale. Les mécanismes vitaux, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont passifs comme les mécanismes non vitaux. Les uns et les autres ne font qu'exprimer ou manifester l'idée qui les a conçus et créés.

En résumé, nous n'avons à constater dans tout ce qui précède que les conditions d'un déterminisme physico-chimique nécessaire pour la manifestation des phénomènes vitaux aussi bien que pour la manifestation des phénomènes minéraux. Nous ne saurions donc y chercher des explications qui aboutiraient à un matérialisme absurde ou vide de sens.

III.

L'organisme animal n'est en réalité qu'une machine vivante qui fonctionne suivant les lois de la mécanique et de la physico-chimie

ordinaires et à l'aide des procédés particuliers qui sont spéciaux aux instrumens vitaux constitués par la matière organisée; mais les êtres vivans ont en outre pour caractère essentiel d'être périssables ou mortels. Ils doivent se renouveler et se succéder, car ils ne sont que les représentans passagers de la vie, qui est éternelle. Il nous reste à parler maintenant des phénomènes de rénovation organique, qui ont toujours été considérés comme les phénomènes de la vie les plus mystérieux, par conséquent les plus irréductibles aux lois physico-chimiques et les plus difficiles à régir.

L'évolution d'un être nouveau, ainsi que sa nutrition, sont de véritables *créations organiques* qui s'accomplissent sous nos yeux. Toutefois ces phénomènes de création organique ne peuvent s'appliquer qu'à l'arrangement moléculaire matériel spécial qui caractérise la matière organisée, car les corps chimiques élémentaires qui composent la matière organisée sont absolument les mêmes que ceux qui forment la matière inorganique. Au point de vue chimique, la création de la matière vivante ne serait donc encore ici que le reflet des combinaisons minérales sans nombre qui ont lieu dans le monde cosmique par suite d'arrangemens moléculaires nouveaux et de mutations chimiques particulières qui s'opèrent incessamment autour de nous. Quant à la création primitive, elle nous échappe complétement dans tous les cas. Dans le monde tel que la science le connaît, rien ne se crée, rien ne se perd; il n'y a que des échanges et des transformations de matières et de forces qui se succèdent et s'équivalent d'une manière nécessaire et constante dans l'apparition des phénomènes de la nature.

Les corps vivans sont des composés instables qui se désorganisent sans cesse sous les influences cosmiques qui les entourent; ils ne vivent qu'à cette condition, et les organes formés par la matière vivante s'usent et se détruisent comme les organes formés par la matière inerte. Pour que la vie continue, il faut donc que la matière organisée qui forme les élémens histologiques se renouvelle constamment à mesure qu'elle se décompose, de sorte que l'on peut regarder la cause de la vie comme résidant véritablement dans la puissance d'organisation qui crée la machine vivante et répare ses pertes incessantes.

Les anciens physiologistes animistes et vitalistes avaient bien aperçu cette double face que présentent les phénomènes des êtres vivans. C'est pourquoi ils admettaient qu'un principe intérieur de la vie, qui était le principe créateur ou régénérateur, se trouvait en lutte avec les forces physico-chimiques extérieures qui constituent les agens destructeurs de l'organisme. Toutefois, si les influences physico-chimiques extérieures sont les causes de la mort ou de dés-

organisation de la matière vivante, cela ne veut pas dire, comme l'ont cru les vitalistes, qu'il y ait incompatibilité entre les phénomènes de la vie et les phénomènes physico-chimiques; il y a au contraire, comme nous l'avons vu, harmonie parfaite et nécessaire, car les causes qui détruisent la matière organisée sont celles qui la font vivre, c'est-à-dire manifester ses propriétés. Cela ne prouve pas davantage qu'il y ait combat ou lutte entre deux principes opposés, l'un de vie, qui résiste, l'autre de mort, qui attaque et finit toujours par être victorieux. En un mot, il n'y a pas dans les corps vivans deux ordres de forces séparées et opposées par la nature de leurs phénomènes, les unes qui créent la matière organisée avec ses propriétés caractéristiques, les autres qui la détruisent en la faisant servir aux manifestations vitales; il n'y a que des élémens histologiques qui fonctionnent évolutivement et tous suivant une même loi.

Nous savons qu'il y a des élémens musculaires, nerveux, glandulaires, qui servent aux manifestations des phénomènes de sensibilité, de mouvement, de sécrétion. Il y a de même des élémens ovariques et plasmatiques qui ont pour propriété de créer les êtres nouveaux et d'entretenir par la nutrition les mécanismes vitaux; mais ces élémens créateurs et nutritifs, comme les autres, s'usent et meurent en accomplissant leurs fonctions, qui donnent elles-mêmes les conditions d'une rénovation incessante. De même dans le jeu d'une machine inerte les ouvriers se fatiguent et dépensent aussi bien leurs forces, soit qu'ils travaillent à construire et à réparer les rouages de cette machine, soit qu'ils travaillent à les faire fonctionner et à les user. Les phénomènes d'organogénèse ou de création organique ne sont donc ni plus ni moins mystérieux pour le physiologiste que tous les autres. Ils résident dans des élémens histologiques caractérisés, et ils ont leurs conditions physico-chimiques d'existence bien déterminées.

L'élément de création organique des êtres vivans est une cellule microscopique, l'ovule ou le germe. Cet élément est sans contredit le plus merveilleux de tous, car nous voyons qu'il a pour fonction de produire un organisme tout entier. On ne s'étonne plus des phénomènes qu'on a sans cesse sous les yeux; comme dit Montaigne, « l'habitude en ôte l'étrangeté. » Cependant qu'y a-t-il de plus extraordinaire que cette création organique à laquelle nous assistons, et comment pouvons-nous la rattacher à des propriétés inhérentes à la matière qui constitue l'œuf? Quand la physiologie générale veut se rendre compte de la force musculaire par exemple, elle constate qu'une substance contractile vient agir directement en vertu des propriétés inhérentes à sa constitution physique ou chi-

mique; mais, quand il s'agit d'une évolution organique qui est dans le futur, nous ne comprenons plus cette propriété de matière à longue portée. L'œuf est un *devenir*, il représente une sorte de formule organique qui résume l'être dont il procède et dont il a gardé en quelque sorte le souvenir évolutif.

Les phénomènes de création organique des êtres vivans me semblent bien de nature à démontrer une idée que j'ai déjà indiquée, à savoir que la matière n'engendre pas les phénomènes qu'elle manifeste. Elle n'est que le *substratum* et ne fait absolument que donner aux phénomènes leurs conditions de manifestation, seul intermédiaire par lequel le physiologiste peut agir sur les phénomènes de la vie. C'est pourquoi ces conditions doivent être soumises à un déterminisme absolu et rigoureux, qui constitue le principe fondamental de toutes les sciences expérimentales. L'œuf ou le germe est un centre puissant d'action nutritive, et c'est à ce titre qu'il fournit les conditions pour la réalisation d'une idée créatrice qui se transmet par hérédité ou par tradition organique. L'œuf, en présidant à la création de l'organisme, opère le renouvellement des êtres, et devient par suite la condition primordiale de tous les phénomènes ultérieurs de la vie.

Quand on observe l'évolution ou la création d'un être vivant dans l'œuf, on voit clairement que son organisation est la conséquence d'une loi organogénique qui préexiste d'après une idée préconçue, et qui s'est transmise par tradition organique d'un être à l'autre. On pourrait trouver dans l'étude expérimentale des phénomènes d'histogénèse et d'organisation la justification des paroles de Goethe, qui compare la nature à un grand artiste. C'est qu'en effet la nature et l'artiste semblent procéder de même dans la manifestation de l'idée créatrice de leur œuvre. Nous voyons dans l'évolution apparaître une simple ébauche de l'être avant toute organisation. Les contours du corps et des organes sont d'abord simplement arrêtés, en commençant, bien entendu, par les échafaudages organiques provisoires qui serviront d'appareils fonctionnels temporaires au fœtus. Aucun tissu n'est d'abord distinct, toute la masse n'est constituée que par des cellules plasmatiques ou embryonnaires; mais dans ce canevas vital est tracé le dessin idéal d'une organisation encore invisible pour nous, qui a assigné d'avance à chaque partie, à chaque élément, sa place, sa structure et ses propriétés. Là où doivent être des vaisseaux sanguins, des nerfs, des muscles, des os, les cellules embryonnaires se changent en globules de sang, en tissus artériels, veineux, musculaires, nerveux et osseux. L'organisation ne se réalise pas d'emblée; d'abord vague et seulement ébauchée, elle ne se perfectionne que par différenciations élémentaires, c'est-à-dire par un fini dans le détail de plus en plus achevé.

Ce n'est pas tout : cette puissance créatrice ou organisatrice n'existe pas seulement au début de la vie dans l'œuf, l'embryon ou le fœtus; elle poursuit son œuvre chez l'adulte, en présidant aux manifestations des phénomènes vitaux, car c'est elle qui entretient par la nutrition et renouvelle d'une manière incessante la matière et les propriétés des élémens organiques de la machine vivante. La nutrition n'est donc rien autre chose que cette puissance génératrice continuée et s'affaiblissant de plus en plus. C'est pourquoi il faut comprendre sous la dénomination de phénomènes *organotrophiques* tous les phénomènes d'organisation, de nutrition ou sécrétion organique chez l'embryon, le fœtus, l'adulte, parce qu'ils sont toujours soumis à une seule et même loi.

Les conditions physico-chimiques ambiantes règlent les manifestations vitales du germe ou de l'ovule comme celles de tous les autres élémens organiques. Nous avons vu précédemment que la présence de l'oxygène provoque les manifestations des phénomènes de contraction dans les muscles, de motricité et de sensibilité dans les nerfs, d'intelligence dans le cerveau. L'oxygène conserve encore ici la même influence sur la manifestation de l'idée créatrice ou évolutive renfermée dans l'œuf. Si l'ovule ne reçoit pas l'action directe ou indirecte de l'oxygène, l'évolution ne peut avoir lieu. Quand l'incubation est intérieure, dans l'utérus, l'oxygène arrive par le sang; quand l'évolution est extérieure, l'oxygène arrive directement par l'air. Si l'on vernit un œuf de poule afin d'empêcher l'air de pénétrer par les pores de la coquille, l'ovule qu'il contient ne peut se développer et créer un être nouveau; de même, si l'on opère l'incubation de l'œuf d'oiseau dans un air confiné, l'évolution n'a lieu que quand l'oxygène existe dans l'air, et elle s'arrête, si l'on soustrait ce gaz du milieu d'incubation.

En résumé, nous voyons que le physiologiste, en s'adressant aux conditions de vitalité des divers élémens histologiques, a la possibilité d'exercer son empire sur tous les phénomènes vitaux, de quelque nature qu'ils soient. La vie est une cause première qui nous échappe comme toutes les causes premières, et dont la science expérimentale n'a pas à se préoccuper; mais toutes les manifestations vitales, depuis la simple contraction musculaire jusqu'à l'expression de l'intelligence et à l'apparition de l'idée créatrice organique, ont chez les êtres vivans des conditions physico-chimiques d'existence bien déterminées que nous pouvons saisir, et sur lesquelles nous pouvons agir pour régler les phénomènes auxquels président les élémens histologiques.

La physiologie a donc une base expérimentale tout aussi réelle et tout aussi solide que les sciences expérimentales des corps bruts. Son problème est sans doute très complexe; mais, comme on le

voit, elle ne rêve point une chimère en poursuivant la conquête de la nature vivante. L'homme a entre les mains les instrumens de sa puissance sur les êtres vivans. Il en acquiert chaque jour la preuve en voyant les actions toxiques et médicamenteuses si variées qu'il provoque dans l'organisme. La physiologie nous apprend que les poisons et les médicamens ne sont actifs que parce qu'ils pénètrent dans le sang, c'est-à-dire dans le milieu intérieur où vivent les élémens organiques (1). D'un autre côté, la vitalité des élémens ne peut être modifiée qu'autant que la substance active produit autour d'eux des modifications physico-chimiques déterminées, d'où il suit que le problème du physiologiste consiste à connaître quelles sont les modifications physico-chimiques spéciales qui favorisent, troublent ou détruisent les propriétés des divers élémens histologiques; mais, outre les actions immédiates produites par les agens modificateurs énergiques, poisons ou médicamens, le physiologiste peut encore exercer une action profonde et durable sur les organismes vivans en modifiant les élémens histologiques au moyen de la nutrition. On produit par la nutrition ou par la culture des modifications considérables et bien connues dans les organismes végétaux. On crée ainsi des variétés dans l'espèce, et même des espèces nouvelles. Chez les animaux il en est de même, et nous savons, par exemple, que la production de la sexualité et beaucoup d'autres modifications organiques importantes se réduisent à des questions d'alimentation et de nutrition embryonnaire. Les élémens histologiques ne suivent la tradition organique des êtres dont ils procèdent qu'autant qu'ils se trouvent placés dans des conditions convenables de nutrition. Une simple cellule animale ou végétale qui, dans certaines circonstances, peut rester indifférente prend un développement nouveau, si l'on vient à changer les conditions nutritives. En modifiant les milieux intérieurs nutritifs, et en prenant la matière organisée en quelque sorte à l'état naissant, on peut espérer changer sa direction évolutive et par conséquent son expression organique finale. En un mot, rien ne s'oppose à ce que nous puissions ainsi produire de nouvelles espèces organisées, de même que nous créons de nouvelles espèces minérales, c'est-à-dire que nous ferions apparaître des formes organisées qui existent virtuellement dans les lois organogéniques, mais que la nature n'a point encore réalisées.

IV.

Jusqu'à présent, toutes les actions modificatrices de l'homme sur l'organisation des êtres vivans sont encore très bornées, et ne

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1864, *le Curare*.

sont que l'œuvre d'un grossier empirisme. Ici comme partout, c'est l'observation empirique qui doit nous tracer la route scientifique. La science commence seulement à pénétrer dans l'étude des phénomènes de la vie; mais elle marche dans une voie qui lui permettra certainement d'éclairer avec le temps toutes les obscurités qui couvrent maintenant les divers problèmes de la physiologie générale.

La physiologie est destinée à servir de base à toutes les sciences qui veulent arriver à régir les phénomènes de la nature vivante; ces sciences intéressent par conséquent l'humanité au plus haut degré. L'agriculture ne saurait se fonder sur les seules sciences naturelles. Elle s'appuie nécessairement sur les sciences expérimentales, sur la physique et la chimie d'un côté et sur la physiologie animale et végétale de l'autre. L'hygiène et la médecine d'observation, fondées par Hippocrate depuis vingt-trois siècles, ne pourront donner naissance à la médecine expérimentale et sortir de l'empirisme que lorsque la physiologie expérimentale leur fournira le point d'appui qui leur manque. La physiologie est donc une science nouvelle sur laquelle on doit fonder les plus légitimes espérances, et que l'on doit protéger et développer le plus possible.

Tout ce que nous avons dit en commençant sur la nécessité de séparer dans les sciences biologiques le problème des sciences naturelles du problème des sciences expérimentales ne se rapporte point seulement à une distinction purement théorique qu'il convient de faire entre la physiologie d'une part, la zoologie et la phytologie ou botanique de l'autre; il s'agit encore d'une séparation pratique qu'il faut établir entre ces sciences et qui est destinée à exercer la plus grande influence sur leurs progrès réciproques. Les sciences procèdent analytiquement dans leur développement; c'est pourquoi il s'est établi successivement des divisions et des subdivisions scientifiques qui continuent encore; mais en se divisant et en se subdivisant les sciences ne font que s'accroître et s'épanouir en des problèmes nouveaux qui s'engendrent les uns les autres sans se confondre ni s'amoindrir. Le problème des sciences naturelles biologiques ne perdra rien de son importance en se séparant du problème des sciences expérimentales physiologiques. Au contraire, les deux ordres de sciences ne s'en développeront que plus librement et avec plus d'éclat; mais la physiologie expérimentale, constituant un plus jeune rameau de l'arbre scientifique, tire nécessairement la séve du tronc et des branches inférieures des sciences biologiques : d'où il suit que les progrès particuliers de cette dernière science doivent être considérés non-seulement comme des résultats dus à la culture d'une science distincte, mais encore comme le fruit de l'évolution totale des autres sciences biologiques.

La physiologie expérimentale, ayant son problème spécial, constitue une science expérimentale autonome qui, dans l'ordre des sciences biologiques, est tout aussi distincte et indépendante de la zoologie et de la botanique que la chimie, dans l'ordre des sciences minérales, est indépendante de la géologie et de la minéralogie. Dès lors la physiologie expérimentale doit posséder ses moyens particuliers de travail scientifique, séparés de ceux de la zoologie et de la botanique. C'est là un point capital dans la question qui nous occupe.

Un des obstacles que la physiologie expérimentale a dû rencontrer nécessairement dans son évolution, c'est l'antagonisme des naturalistes, — zoologistes, botanistes, anatomistes, — qui, pensant que la physiologie rentrait dans leur domaine et leur appartenait, réclamaient pour leurs musées et leurs collections toutes les améliorations à faire dans les sciences biologiques, et s'opposaient à la création de laboratoires indépendans et de chaires spéciales de physiologie. C'est une loi commune dans les sciences comme dans toutes les institutions humaines que le progrès ne se fasse que par la lutte ou tout au moins à la suite d'efforts longtemps répétés; mais aujourd'hui la physiologie a conquis l'indépendance scientifique, et les conséquences de cette conquête se font sentir chaque jour de plus en plus dans l'organisation de son enseignement. On sépare maintenant l'enseignement de la zoologie et de l'anatomie de celui de la physiologie, et de grands et beaux laboratoires de physiologie expérimentale, sous le nom d'*instituts physiologiques* (1), s'élèvent à côté des musées des zoologistes et des botanistes, comme les laboratoires de chimie et de physique se sont élevés à côté des musées du géologue et du minéralogiste.

La France a marché en avant dans l'initiation aux découvertes et aux idées qui ont provoqué la rénovation de la physiologie expérimentale moderne, mais il reste des réformes à faire pour installer cet enseignement. Partout la physiologie expérimentale est appréciée et accueillie comme la science moderne qui monte à l'horizon et à laquelle est réservé le plus brillant avenir. Elle a des laboratoires spéciaux et des chaires séparées qui se multiplient de plus en plus dans les universités de la Russie, de l'Allemagne, de la

(1) A Heidelberg, la chaire d'anatomie et de physiologie a été divisée, et le bel institut physiologique de M. Helmholtz a été créé. A Berlin, la chaire d'anatomie, zoologie et physiologie de J. Müller a été partagée : M. Reichert a été chargé de la zoologie et anatomie, et M. Du Bois-Reymond de la physiologie. A Würtzbourg, la chaire d'anatomie et physiologie a été également divisée. A Upsal, on a opéré dernièrement la même séparation, et on a créé une chaire de physiologie. Ces exemples sont suivis dans beaucoup d'autres universités.

Suède, de la Hollande, de la Belgique, de l'Italie. Des instituts sont déjà créés à Pétersbourg, à Heidelberg et ailleurs; il est à ma connaissance que dans ce moment il s'élève à Leipzig un magnifique institut physiologique qui sera sous la direction de l'éminent professeur Ludwig.

Toutes les nations rivalisent en quelque sorte dans l'empressement qu'elles mettent à protéger la physiologie et à lui fournir tous les moyens de culture qui lui sont nécessaires. Je n'ai plus qu'un vœu à exprimer, c'est que notre pays, ainsi que je l'ai déjà dit, qui a eu la gloire de donner le jour à d'illustres promoteurs de la physiologie moderne (1), s'associe au mouvement scientifique général et encourage les sciences physiologiques, dont il est important de faciliter l'accès aux jeunes générations de savans.

Mais la physiologie ne saurait borner son rôle à expliquer les fonctions les plus grossières du corps humain; elle doit éclairer aussi les mécanismes de la psychologie, elle est appelée par conséquent à réagir directement sur les opinions philosophiques. Peut-être se rencontrera-t-il des esprits qui, poursuivant à l'aide de la logique les conséquences extrêmes de ce que nous avons dit sur la possibilité de régler tous les phénomènes de la vie, seront portés à voir dans cette prétention physiologique une contradiction avec la philosophie et même une négation de la liberté. De semblables oppositions ne me paraissent pas à craindre, car la science ne saurait détruire les faits évidens d'eux-mêmes, seulement elle peut arriver à les comprendre autrement. Je me bornerai à dire, par exemple, que le déterminisme absolu que le physiologiste reconnaît et démontre dans les phénomènes de la vie est lui-même une condition nécessaire de la liberté. Le savant ne concevrait pas en effet qu'un phénomène, quel qu'il soit, puisse être librement manifesté dès qu'il n'est régi par aucune loi et qu'il est indéterminé par nature. Je pense d'ailleurs qu'il n'y a pas pour le moment à se préoccuper de semblables questions. Nous n'avons qu'à continuer nos investigations et à attendre patiemment les solutions de la science. Elle ne peut nous conduire qu'à la vérité, et tenons pour certain que la vérité scientifique sera toujours plus belle que les créations de notre imagination et que les illusions de notre ignorance.

CLAUDE BERNARD.

(1) Voyez mon rapport fait au ministre de l'instruction publique sur la marche et les progrès de la physiologie générale en France.

LES

HISTORIENS ALLEMANDS

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

M. HENRI DE SYBEL.

Geschichte der Revolutionszeit von 1789 bis 1795, tomes I-III, 3e édition.

Il faut convenir qu'en racontant la révolution française les historiens étrangers ont sur nous un grand avantage. Ils peuvent considérer avec une tranquillité philosophique des événemens dont le souvenir nous trouble encore comme celui d'une tragédie de famille. Quel esprit sincère oserait se flatter parmi nous de les apprécier sans émotion, sans être à son insu dominé par ses craintes ou ses regrets? Au bout de quatre-vingts ans, la distance, loin de les diminuer, semble les grandir encore; on dirait, à la passion que ces événemens allument chez tous ceux qui les abordent, qu'ils sont d'hier. La vérité est qu'ils sont d'aujourd'hui, nous n'en sommes pas sortis. Si des conquêtes ont été faites, que nul ne conteste plus ouvertement, d'autres non moins précieuses ont été perdues, regagnées, perdues de nouveau, en sorte que la moitié de la révolution semble rester à accomplir. Il n'y a pas une des idées ou des utopies qui nous obsèdent, des inquiétudes auxquelles nous sommes en proie, pas un des maux dont nous nous plaignons, qui ne nous reporte à la révolution, qui n'y ait son origine et sa date. Ajoutez

l'image toujours présente d'égaremens inouis qui suffirait à faire vaciller la raison la plus ferme. Les étrangers, qui n'ont pas de pareils souvenirs et que la révolution ne menace plus, devraient la considérer avec plus de sang-froid. Comment se fait-il que la justice ne leur soit pas plus facile qu'à nous? La révolution aurait-elle remué à de si grandes profondeurs non-seulement les institutions sociales, mais la conscience même, que celle-ci n'ait pu jusqu'à présent retrouver son équilibre? Il n'en est pas moins curieux d'interroger les historiens étrangers, les Allemands surtout, que les contre-coups de la catastrophe ont atteints de plus près; leurs points de vue, leurs jugemens, leurs erreurs, ne sont pas les nôtres; ils portent dans cette étude un genre d'intérêt et un tempérament d'esprit qui leur est propre, d'autres habitudes de pensée, d'autres systèmes historiques. Après tout, la révolution est sortie du fond de notre histoire, elle a mis en jeu, avec les passions communes à tous les hommes, ce qu'il y a de plus intime et de plus particulier dans l'organisation morale de la France; elle nous a été, si je puis dire, naturelle en un certain sens. Peut-être ne comprendrons-nous jamais parfaitement ce qu'elle eut de prodigieux et de singulier, à moins de regarder attentivement aux surprises et aux méprises des étrangers et de prêter une oreille tranquille à leurs accusations.

M. H. de Sybel, professeur à l'université de Bonn, est un des écrivains contemporains qui se sont occupés de la révolution avec le plus de talent et qui la jugent le plus sévèrement. D'un tempérament froid, M. de Sybel, qui est un élève de Léopold Ranke, se pique comme son maître d'ignorer l'enthousiasme et de ne juger que sur les faits étudiés avec scrupule et d'après les documens les plus authentiques. A cette précieuse qualité, il joint, ce qui n'est nullement indifférent dans un historien de nos révolutions modernes, une assez longue expérience personnelle de la politique active. Il a été pendant plusieurs années député au parlement prussien, où il a siégé, jusqu'en 1866, dans les rangs de la majorité opposante et compté parmi les orateurs écoutés de son parti. Après les victoires de la Prusse, il a fait, ainsi que beaucoup de ses collègues, quelques-uns professeurs comme lui, une conversion dont il n'y a pas à s'étonner. Les professeurs allemands, que nous nous figurons volontiers comme de purs spéculatifs, sont gens fort pratiques et qui résistent peu à l'autorité de l'événement. Libéraux jusqu'à la veille de Sadowa, ministériels convaincus le lendemain, la plupart ont abjuré sans difficulté toute opposition à un gouvernement si heureux. Ainsi a fait M. de Sybel. Il n'en porte pas moins dans ses écrits le ton sérieux et décisif qui convient aux esprits sûrs d'eux-mêmes, et il n'hésite pas plus dans ses jugemens que s'il n'avait jamais changé.

Retiré temporairement de la politique active, il poursuit le grand ouvrage dont le quatrième volume est annoncé et qu'il avait conçu dès 1848. Cette date est à remarquer. Les mouvemens qui ébranlèrent cette année-là toute l'Europe se rattachaient sous plus d'un rapport, on ne peut le nier, à celui de 1789. Cette secousse n'ayant manifesté de toutes parts qu'une profonde perturbation d'idées et produit, au lieu d'un progrès dans la liberté, qu'une réaction déplorable et une catastrophe pour le droit, — la révolution, étudiée à cette lumière, n'y a pas gagné. De cette époque a commencé dans beaucoup d'esprits jusque-là sincèrement persuadés du bienfait de la révolution un travail latent de défiance, puis une révision qui, faite par des intelligences aigries et sous l'empire d'un état politique affligeant, s'est enhardie graduellement dans la rigueur et a fini par aboutir à ce qu'on pourrait prendre pour d'éclatantes défections. Il est temps sans doute de se défaire d'un enthousiasme hors de saison, de choisir librement dans l'héritage de la révolution, de la juger en toute franchise, de repousser une solidarité fatale, ne fût-ce que pour décourager ainsi le rêve d'une imitation absurde, si de tels rêves hantaient encore quelques cervelles; mais il faut nous garder aussi de répandre dans les jugemens que nous portons sur elle l'amertume de nos déceptions. La politique la plus prudente et la meilleure conduite ne prémunissent pas toujours un peuple contre ses propres défaillances et ne le mettent pas nécessairement à l'abri de toutes les surprises. Il ne serait pas juste de rendre la révolution responsable de ce qui doit être imputé aux fautes commises pendant un laps de soixante années ou aux crimes réitérés de l'usurpation. On connaît des historiens qui n'ont raconté l'histoire de la révolution que pour y chercher leur propre apologie, pour lui faire honneur d'idées qu'elle n'a point connues, de systèmes qu'elle a non-seulement repoussés, mais impitoyablement réprimés dès qu'ils ont paru au grand jour. D'autres veulent y découvrir au contraire la source des mécomptes de la France et des dangers qu'ils prévoient pour elle. M. de Sybel y cherche les premières manifestations d'une politique qu'il condamne, et il va sans dire qu'il les y trouve. Ce sont là autant d'écarts à la vraie méthode. On doit juger la révolution en elle-même, sur ce qu'elle a voulu et sur ce qu'elle a fait.

Un procédé si périlleux ne devait pas être employé par un écrivain qui fait profession de n'écouter que les faits et qui surtout a le bonheur de n'avoir point de théorie personnelle à défendre. M. de Sybel n'est ni un utopiste ni un improvisateur, comme le prouve assez son ouvrage, commencé depuis plus de quinze ans; c'est un chercheur patient et difficile, qui ne se contente pas des sources imprimées; il court après les documens originaux, il fait grand

bruit de ceux qu'il aurait consultés et qui le mettraient à même de présenter sous un jour nouveau, le seul vrai bien entendu, beaucoup de faits importans. En France, les archives de la guerre, celles de l'empire, même les archives presque impénétrables des affaires étrangères, lui ont été ouvertes, et les correspondances des généraux en chef, les dépêches secrètes des commissaires de la convention, les papiers du comité de salut public, ont passé sous ses yeux. Il a fouillé les archives hollandaises de Leyde et les dépôts du *State-paper office* de Londres, où il a trouvé des trésors. Les archives d'état du royaume de Prusse et plusieurs bibliothèques nationales riches en documens inconnus lui ont donné la clé de bien des mystères. A vrai dire cependant, le nouveau n'est peut-être pas dans son livre en proportion de la peine méritoire qu'il s'est donnée, et cela n'a rien d'extraordinaire. Les actes officiels et les monumens manuscrits, privés ou publics, sont les élémens premiers de l'histoire; nous faisons le cas qu'il faut des lettres, des dépêches, des papiers de tout genre qui peuvent aider à déterminer plus exactement la part de chaque acteur dans le drame commun; mais ce qui importe davantage, leur rôle d'ensemble, le caractère, le sens, la portée, la moralité des événemens auxquels ils ont contribué, sont assez connus par ce qu'on sait de leur conduite patente, publique, incontestable, pour qu'à la distance où nous sommes on puisse les apprécier avec sûreté. J'ajouterai que les nouveautés introduites dans cette histoire par l'auteur perdent beaucoup de leur prix pour une autre raison : le livre de M. de Sybel ne contient que de très rares indications de sources et presque aucune citation textuelle. Que veut-il que nous fassions de ses découvertes? Quand on prétend renouveler une histoire aussi connue, il faut se présenter pièces en main. Nous ne mettons pas sa sincérité en question, nous ne saurions douter de son intelligence : il a bien vu, bien compris, bien raconté, nous voulons le croire; mais la science, qui n'est pas tenue comme nous à la politesse, ne s'accommode pas de ces actes de foi, elle veut tout voir pour tout vérifier. Ces documens inédits que l'auteur a eu le privilége, refusé à ses lecteurs, d'examiner de ses yeux, il faut qu'il en cite l'essentiel, autrement ils sont comme non avenus. M. de Sybel a voulu faire un livre élégant, littéraire, dégagé de tout appareil pédantesque; ce n'était pas en vérité le moment, quand on venait s'inscrire en faux contre tant d'opinions accréditées, de déroger aux bonnes vieilles habitudes allemandes. Je n'irai pas au surplus discuter des assertions dont la preuve nous demeure cachée. Il me suffira d'indiquer le point de vue général de l'auteur, d'examiner la manière dont il comprend et apprécie les principes mêmes de la révolution, et de relever quelques-uns des jugemens qu'il porte sur les événemens ou les personnages les plus

importans. C'est déjà beaucoup; mais avec M. de Sybel nous côtoyons toujours de si près l'histoire contemporaine, à travers ses opinions sur un passé encore bien voisin de nous, on aperçoit si clairement son opinion sur l'Allemagne et la France actuelles, on devine si bien les sentimens qui sont ceux de ses compatriotes, que je n'ai pas le courage d'en finir trop vite avec lui. Ce n'est pas le moment d'ignorer ce que les Allemands pensent et d'eux et de nous.

I.

Rien ne choque plus vivement M. de Sybel que la place excessive qu'on a laissé la révolution française usurper dans l'histoire. Il se propose avant tout de remettre en lumière à côté d'elle les événemens contemporains qu'elle a trop éclipsés, de compléter le tableau dont on n'a montré jusqu'à présent qu'une partie, partie principale sans doute, mais qu'on ne saurait isoler des autres sans fausser l'ensemble. Il veut présenter enfin dans leur juste rapport trois faits inséparables, qui dépendent les uns des autres, procèdent de causes analogues et aboutissent à un résultat commun. Ces trois faits sont la révolution démocratique qui renverse la monarchie en France, l'anéantissement de la Pologne par suite des deux derniers partages et la dissolution de l'empire germanique. Déterminés également par la marche générale des choses qui amenait la fin du moyen âge, ils signalent la chute du régime féodal et l'avénement des grands états militaires qui caractérisent l'Europe moderne. Tel est le point de vue où se place M. de Sybel pour refaire non pas l'histoire de la révolution française seulement, mais celle de l'époque révolutionnaire tout entière.

Laissons de côté ce que cette idée présente tout d'abord d'assez étrange. Le double partage de la Pologne et la révolution française mis sur la même ligne comme des faits qui dériveraient des mêmes principes et tendraient à même fin, l'établissement du régime militaire en Europe donné pour la conclusion naturelle de la révolution, ce sont là des paradoxes à coup sûr plus hasardés que spécieux. Que la révolution n'ait point fait ce qu'elle a voulu, et que même elle ait fait tout le contraire, qu'elle ait abordé à l'occident lorsqu'elle croyait marcher à l'orient, on peut le soutenir à la rigueur, et cette thèse a trouvé plus d'un partisan; mais on ne s'était pas avisé de nier jusqu'ici que ce qu'elle cherchait précisément, son but, sa folie, si l'on veut, était de subordonner la force et d'établir dans le monde un régime civil et libéral. C'est là au surplus une querelle à vider plus tard avec M. de Sybel. Le seul point à noter en ce moment est la place que le partage de la Po-

logne occupe dans son tableau; cette place est presque égale à celle de la révolution française. Eh bien! le premier de ces deux événemens a beau être important, et il l'est sans contredit, l'auteur a beau le grossir encore, en suivre pas à pas la préparation dans les souterrains de la diplomatie où il se complaît, la place qui lui est donnée forme une disproportion évidente. Ce jeu de pirates couronnés reste, malgré le succès qu'il obtient à la fin, d'un faible intérêt à côté de la partie qui s'ouvre bientôt entre eux et la révolution française. Dès que celle-ci s'annonce, elle efface tout, et l'on est singulièrement dépaysé lorsque des grands débats de la convention l'on se voit transporté parmi les Tauenzien, les Buchholz et les Thugut, sur le théâtre des rivalités royales et des savantes jongleries.

Le préjugé qui depuis longtemps identifie l'histoire de l'Europe et celle de la France pendant la période révolutionnaire n'est pas uniquement un préjugé français, il est partagé par les Allemands eux-mêmes; M. de Sybel, forcé de le reconnaître, s'en indigne et les gourmande sévèrement à ce sujet. Combien, à l'en croire, ce préjugé n'a-t-il pas répandu d'erreurs! Combien d'illusions préjudiciables à l'honneur allemand n'a-t-il pas consacrées! Grâce à ce préjugé, la France, qui presque seule a parlé jusqu'à présent, a pu faire en Europe une opinion à sa guise; tort plus grave et plus inattendu, les envahisseurs de la Pologne ont laissé contre la coutume la parole exclusivement aux vaincus, et ceux-ci en ont abusé pour donner le change au monde à leur profit, et capter aux dépens de la justice la pitié publique! L'Allemagne, l'innocente Allemagne, a, par son mutisme volontaire, encouragé trop longtemps la calomnie; l'heure est venue pour elle de rompre le silence, et M. de Sybel se fait fort, en reprenant au point de vue national une histoire profondément altérée, d'y rétablir enfin la vérité à l'aide des documens que la Providence (le mot y est) lui avait réservés! Nous ne demandons pas mieux que de le suivre dans cette voie, et d'abord, puisque le point de vue national domine tout chez lui, il ne sera pas inutile de le définir avec un peu plus de précision et de chercher quelles sont les règles morales dont il conduit l'historien à faire application dans la politique. Nous n'avons pour cela qu'à voir quelle idée il se fait de la Prusse, de son rôle, des droits que ce rôle lui confère, et de quelle manière il apprécie l'affaire qui lui tient le plus au cœur, le partage de la Pologne. Nous arriverons par ce détour à nous expliquer parfaitement les sévérités qu'il prodigue à la révolution française

On n'accusera pas M. de Sybel de n'avoir pas cru d'assez bonne heure aux destinées de la Prusse. Plus de quinze années avant le jour qui devait lui donner raison, il ne craignait pas d'identifier la

Prusse et l'Allemagne, de confondre le point de vue prussien et le point de vue national. Depuis son origine, la Prusse est le bras de l'Allemagne; elle est devenue avec le temps le vrai type de l'état moderne, deux gloires qui ne sont pas médiocres et prouvent assez clairement la mission historique dont elle se dit investie. Dès le temps où les Germains disputent aux Slaves les plaines de l'Elbe et de la Vistule, avant même d'être réunis en corps de peuple, les Prussiens opposent les premiers leur poitrine à l'effort des ennemis du nord. Leur rôle grandit encore au XVI[e] siècle : la Prusse occidentale joue contre Sigismond de Pologne le rôle des Pays-Bas contre Philippe II, et si les orgueilleuses espérances de ce prince sont brisées, si le joug catholique qu'il voulait imposer non-seulement à son pays natal, mais à la Suède, à la Moscovie, à l'Allemagne septentrionale, forteresse du protestantisme, est à jamais repoussé, c'est au futur état prussien qu'on le doit. Au siècle suivant, la mort seule dérobe à Frédéric-Guillaume la gloire d'être avec le prince d'Orange le rempart de l'Allemagne et de l'Europe contre Louis XIV. Quant à Frédéric II, il n'est pas seulement un grand homme, il est l'épée d'Israël; il arrondit et fortifie le premier des états allemands, il affranchit l'Allemagne de la domination polonaise et soustrait au joug de l'étranger un million d'Allemands. S'il y a dans l'affaire quelque chose d'un peu insolite, son excuse est dans le bon sentiment qui l'animait : la première idée de ses plans de ce côté lui vint du désir de dédommager la Russie, obligée de renoncer à la proie qu'elle comptait saisir en Turquie; rien assurément n'était plus juste. Toujours est-il qu'avec lui l'Allemagne commence à se sentir et frémit de joie en se voyant au nord sous la protection de la Prusse. Cette fonction d'avant-garde, ce rôle de bras libérateur, la Prusse en a été chargée dès l'origine, et n'a cessé de le remplir jusqu'à nos jours.

Ce n'est pas tout, la Prusse a, la première sur le continent, offert le type de l'état représentatif moderne, et c'est à Frédéric-Guillaume, fondateur de la grandeur prussienne, que revient l'honneur de l'avoir réalisé. Il est vrai que cette représentation ne réside ni dans les états, attachés au contraire à la défense obstinée des intérêts locaux, ni dans les classes supérieures, uniquement attentives à maintenir leurs privilèges, ni dans le peuple, qui n'est pas encore éveillé à la conscience politique. Où réside-t-elle donc? Elle est « exclusivement dans la royauté et dans ses serviteurs, » en sorte que la Prusse représentative est en même temps une monarchie absolue. Ne riez pas, ne dites pas qu'à ce titre la France du XVII[e] siècle est aussi un état représentatif, au sens où l'entendait Louis XIV. M. de Sybel parle sérieusement : l'idée créatrice de l'unité et le principe de la force nationale résident dans le roi, par conséquent il

représente aussi bien le pays que le parlement d'Angleterre ou le congrès des États-Unis. Frédéric II a de plus le mérite particulier d'avoir émancipé la politique en la dégageant des liens d'une église dominante; il a constitué l'état laïque. A regarder la Prusse telle que ses rois l'ont faite à la veille de la révolution française, M. de Sybel trouve un peuple qui n'a ni garanties ni droits, mais qui s'en passe et n'est pas malheureux; un reste de régime féodal qui se fait sentir d'un bout à l'autre du pays, mais tempéré par des institutions nationales, par une administration exacte et régulière; une royauté absolue dont le caractère se révèle tantôt par les brutalités du père de Frédéric II, tantôt par l'arbitraire et le règne des favoris comme sous son fils, mais une royauté qui n'en est pas moins la fidèle dépositaire des intérêts de la patrie allemande. Avec cela, qu'a-t-on besoin de la révolution française? On voit en quoi consiste ce que M. de Sybel appelle le point de vue national. La vraie politique, le véritable droit social, sont connus et pratiqués en Europe longtemps avant la révolution française. Où cela? En Prusse. La révolution n'a été qu'un trouble-fête, elle a commis le crime d'arrêter pour soixante ans et plus, par la perturbation qu'elle a jetée dans le monde, le plein épanouissement de l'état moderne dont la Prusse offrait l'incomparable modèle!

Veut-on savoir maintenant quels sont, en fait de morale politique, les principes de l'historien? Il suffit de voir comment il explique et justifie le partage de la Pologne. A part son importance propre, cet événement est d'autant plus curieux qu'il amène un rapprochement naturel entre les procédés de la politique monarchique et ceux de la politique populaire. La révolution française a le tort, très grave il est vrai, surtout aux yeux d'un homme comme M. de Sybel, d'avoir échoué, tandis que le complot des souverains du nord a réussi, que leur œuvre subsiste et paraît définitive. M. de Sybel parle tout couramment de l'anéantissement de la Pologne comme d'un fait sur lequel il n'y a pas à revenir. Cette différence de succès est chose à considérer sans doute, mais elle ne change rien au caractère de l'entreprise, ni à la moralité des mobiles qui en ont dirigé l'exécution.

M. de Sybel a eu beau s'étendre à satiété sur les négociations embrouillées par le mensonge et l'équivoque qui précédèrent l'exécution du complot tramé contre la Pologne, il n'a pu découvrir dans les pièces diplomatiques qu'il a interrogées une seule démarche qui n'ajoute à l'odieux de l'entreprise. On ne se rappelle pas assez ce qu'étaient les souverains qui, au moment même où ils la consommaient, se donnaient pour les libérateurs de la France et les champions du droit. Ce n'est pas la première fois qu'on en fait la remarque, on est en général trop porté à oublier que la politique

royale a entassé plus de ruines, fait verser plus de larmes et porté plus d'atteintes à la justice, toujours sous les apparences de l'ordre social à maintenir, que les explosions populaires; elle a l'art seulement de mettre dans son action un sang-froid meurtrier qui effraie moins que les emportemens désordonnés de la démocratie. L'œuvre méditée contre la Pologne s'accomplit sans bruit. Ce n'est pas le lieu de la raconter ici; tout ce que je puis dire, c'est que, lorsqu'après quinze ans d'un recueillement salutaire la Pologne entreprit en 1788 de porter remède aux vices de la constitution qui avait préparé sa ruine, elle semblait entièrement renouvelée. On trouverait difficilement dans l'histoire un aussi remarquable exemple de patience, de modération, d'intégrité dans une assemblée délibérante, d'esprit politique et de patriotisme dans un peuple turbulent, comme aussi de lâche méchanceté dans un vieil oppresseur et de perfidie dans un soi-disant ami. Tandis que Catherine, en guerre avec la Turquie, ne peut s'opposer à ces réformes, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, encourage la diète à les accomplir. Il conclut avec elle en 1790 un traité d'alliance et de garantie réciproque, et pendant deux ans, soit par ses lettres, soit par l'intermédiaire de son agent à Varsovie, M. de Goltz, il la rassure et lui renouvelle ses protestations de loyale protection. Une année se passe, Catherine a conclu la paix de Jassy; elle renoue aussitôt le fil de ses intrigues en Pologne, elle forme avec des traîtres la confédération de Targowitz « pour restaurer les libertés de la république, » et force le roi Stanislas à y entrer. La diète s'adresse au roi de Prusse pour réclamer de lui l'appui convenu; celui-ci élude longtemps et finit par répondre qu'il n'a jamais songé à défendre une constitution adoptée sans son concours. Catherine a envahi les frontières de la Pologne depuis la Baltique jusqu'au Pont-Euxin, et se heurte contre la résistance inattendue de Poniatowski et de Kosciusko; les Prussiens, qui viennent de faire la campagne de France, sont en pleine retraite; le roi Frédéric-Guillaume se montre disposé à se séparer de la coalition, et laisse entendre dans l'entrevue de Verdun qu'il ne peut continuer la guerre, s'il n'est assuré d'une indemnité. On se comprend à demi-mot, et c'est aux dépens de la Pologne que se resserre l'alliance des souverains contre la révolution française. Ce qui suit n'offre plus qu'un dégoûtant mélange de perfidie et de brutalité. On vit en juin 1793 la Prusse et la Russie réunies faire voter à Grodno, par une diète formée de leurs partisans, sous la menace de l'emprisonnement, de l'exil et du canon, sous la pression de toutes les violences que les agens du despotisme sont si ingénieux à inventer, une cession de territoires déterminés par les envahisseurs eux-mêmes, avec la clause insultante d'une garantie des autres possessions de la république. On a dit, pour

expliquer l'abstention de l'Autriche, que l'Alsace et la Lorraine devaient lui être abandonnées en compensation; M. de Sybel, qui nous affirme après tant d'autres que les coalisés n'en voulaient pas à l'intégrité de notre territoire, qui a tant lu de correspondances secrètes et tant pénétré de mystères, devrait bien nous éclairer sur ce qu'il faut en croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que les armées alliées refusèrent d'accepter la reddition de Strasbourg au nom de Louis XVII, et prirent possession de Valenciennes et de Condé au nom de l'Autriche.

On sait aujourd'hui ce que vaut la doctrine qui consiste à justifier par les vices du gouvernement d'un peuple et les divisions qui le déchirent un attentat à son indépendance; nous avons appris par des leçons qu'on n'oublie point ce qu'elle cache de bas intérêts et de desseins inavouables. Quel gouvernement est assez sûr de sa propre perfection pour avoir le droit d'agir en messie armé de la justice? Ce n'est pas d'ailleurs à la pointe de l'épée que s'implantent chez un peuple les vertus politiques; l'épée n'importe que désordre et servitude. On sait tout cela; mais il n'en est pas moins instructif de voir l'impératrice de Russie faire marcher une armée en Pologne *pour restaurer les libertés de la république* (1) et *pour arrêter le fatal progrès de l'esprit monarchique* (2), tandis que le roi Frédéric-Guillaume II invoque la nécessité d'opposer une digue à une propagande anarchique et aux doctrines de désordre soutenues dans les clubs. Admirable entente de deux souverains, dont l'un va défendre les libertés républicaines, et l'autre étouffer un foyer de jacobinisme! Qui oserait après cela reprocher trop durement à la révolution d'avoir eu dans ses principes une foi aveugle et cru qu'ils renfermaient la régénération universelle? M. de Sybel n'en montre pas moins pour ceux qui ont exécuté la Pologne, pour la Prusse surtout, une extrême indulgence. J'admire l'adresse avec laquelle il pratique le système de bascule entre la raison morale et la raison d'état, entre l'intérêt et le droit, entre des procédés plus dignes des tyranneaux de la Romagne au XVI[e] siècle que de grands états du XVIII[e] et les sophismes philosophiques les plus grossiers. Il a réponse à tous les reproches, et pour toute action odieuse une atténuation. Il s'afflige des brutalités qui ont accompagné l'événement; mais y eut-il jamais agression justifiée par de plus pressans motifs de sécurité personnelle? Forte, la Pologne avait toujours été une menace pour la Prusse; faible, elle était une place d'armes de la Russie. Il regrette ces violations du droit existant et des engagemens les plus formels; mais la Pologne n'avait-elle pas la première

(1) Déclaration du ministre russe à Varsovie le 18 mai 1792.
(2) Adresse des confédérés de Targowitz à l'impératrice.

brisé l'alliance en se rapprochant de l'Autriche et de la Russie, contre lesquelles cette alliance était dirigée? Et la Prusse pouvait-elle se charger de défendre les propriétaires de serfs polonais, assister dans une imprudente abstention à l'agrandissement des deux puissances ses rivales? Il gémit pathétiquement des violences commises dans le partage; mais le partage a un défaut plus grave, il a été mal fait. Le roi de Prusse, moins sage que Frédéric II, a cette fois laissé trop prendre à la Russie, lorsque lui étaient si clairement tracés les territoires dévolus à la Prusse par la nature elle-même. « Pour le peuple qui possède Breslau, Posen et Kœnigsberg, il n'y a qu'une frontière sûre, et la nature l'a marquée en traits lumineux : c'est la ligne du Niémen, de la Narew et de la Vistule (1). » On reconnaît ici la théorie des frontières naturelles dans toute la crudité de ses prétentions absolues. Que M. de Sybel signale ensuite d'un ton dévot le danger pour les états de s'ériger en instrumens d'une Providence sévère, il pouvait se dispenser de cette rhétorique. Quand on profite si largement de la spoliation, mieux vaut le faire sans tenter de la justifier et attendre en silence que le temps en couvre l'odieux de son voile d'oubli.

Au surplus, en plaidant pour la Prusse, M. de Sybel n'entend pas se faire l'apologiste des complices de celle-ci, et malgré son indulgence il grossit volontiers leur part dans l'action commune. En général il ne ménage ni l'Autriche ni la Russie; il prend un plaisir évident à trouver entre le tsarisme russe et la démocratie française des analogies inattendues, et l'on peut croire qu'il ne se propose pas précisément de faire de cette parenté un titre d'honneur ni pour l'un ni pour l'autre. Le septième livre de son histoire s'ouvre par un parallèle suivi entre les caractères de la politique russe et ceux de la politique révolutionnaire. « Tandis que partout ailleurs la liberté personnelle, manifestée par l'indépendance de la pensée et la sûreté de la propriété, est la tendance dominante du siècle, ici apparaissent deux puissances qui ramassent et absorbent dans une dictature de fer toutes les forces morales et matérielles du pays, et les emploient à soumettre le monde. Certes l'Europe eût été assez forte pour leur résister à toutes deux, si les chefs eussent compris le péril et su se maintenir unis. C'est le contraire qui est arrivé : dès lors, chaque faute commise par eux a dû tourner sur-le-champ en avantages pour leurs adversaires. De mois en mois, on a vu le règne de la liberté moderne perdre du terrain, jusqu'à ce qu'enfin les forces russes et les forces françaises se soient entre-choquées sur le continent inondé (2). » La fantaisie des rapprochemens n'en a

(1) Tome III, p. 230.
(2) Tome II, p. 271.

guère inspiré, que je sache, de plus superficiel et de plus bizarre. On se figurait généralement la révolution comme l'antagoniste naturelle du tsarisme, et la contre-révolution passait pour avoir en Russie son point d'appui et son foyer principal; on pouvait le croire, du moins en considérant qu'à toutes les époques la réaction est partie de la Russie comme l'action de la France. M. de Sybel les enveloppe dans le même arrêt et voit en elles les deux faces du mauvais génie de l'Europe. Il ne faudrait pas encore une fois en conclure qu'on rencontrera en lui un adversaire systématique de la force. Il excelle au contraire, comme beaucoup de ses compatriotes, à en justifier après coup l'emploi et à trouver une explication rationnelle à ses triomphes. Un certain respect philosophique de la force préside habituellement à la manière dont on comprend l'histoire en Allemagne; nulle part on ne s'entend mieux à élever de merveilleux systèmes de nécessités métaphysiques sur le plan que le succès a tracé : la force est l'architecte, les écrivains sont les maçons. Puisse cette disposition, plus dominante que jamais à cette heure, ne pas préparer à ceux qui s'y abandonnent de tristes déconvenues! Il ne saurait dans tous les cas y en avoir de plus mauvaise pour aborder l'histoire d'un temps où la foi au droit abstrait, poussée jusqu'au délire, fit oublier à tout un peuple le respect dû à la consécration des siècles, à l'autorité des traditions et à l'ascendant qu'elle exerce sur la masse des hommes. M. de Sybel a pu croire la révolution aussi anéantie que la Pologne, il s'est trompé : si ses rêves sont à jamais condamnés, son esprit, en ce qu'il eut de légitime et de bon, n'est pas détruit, il gouverne le monde au contraire; loin d'apparaître comme un accident local ou une maladie passagère, il fut et il est encore une puissance très salutaire, très nouvelle et très efficace, dont les bienfaits sont loin d'être épuisés.

II.

Arrivé aux luttes intestines de la convention et aux premières victoires de la France sur l'étranger, c'est-à-dire au moment où la décision de la querelle est définitivement abandonnée à la force, l'historien résume enfin d'une manière générale son sentiment sur la révolution française. C'est la juger un peu tard peut-être, lorsqu'elle a déjà subi plus d'une déviation, lorsque de graves erreurs en ont altéré l'esprit, lorsque des forfaits ont mis aux prises d'irréconciliables passions et substitué partout des désirs de réaction ou de vengeance à l'unanimité de la pensée première. M. de Sybel ne se soucie point de faire cette distinction d'époques; le mal remonte si haut et les fautes ou les crimes ont commencé de si bonne heure que ses sévérités s'étendent indifféremment à tous les âges de la

révolution française et jusqu'à sa naissance. Il aperçoit, il est vrai, des causes profondes qui la rendaient inévitable; mais ces causes sont de telle nature que, s'il en était sorti autre chose qu'une longue suite d'aberrations, c'eût été un vrai miracle. « L'exemple de la cour depuis François Ier jusqu'à Louis XV avait démoralisé les classes supérieures jusque dans la moelle des os; la classe moyenne, de plus en plus dépouillée de droits politiques, était par suite devenue de plus en plus étrangère aux conditions de la vie publique; la masse du peuple, rongée sans relâche par la faim et la misère, était tombée dans un profond avilissement (1). » On se demande en lisant ces lignes par quel moyen une nation en proie depuis si longtemps aux vices et à l'oppression d'un régime byzantin eût pu se relever, si ce n'est par une énergique réaction sur elle-même, c'est-à-dire par une révolution. Placez l'initiative politique où vous voudrez, dans une classe d'élite, dans un grand ministre ou dans le prince, la régénération ne peut s'opérer miraculeusement; il faut du moins que la nation n'y résiste pas par la dégradation de son état moral, et que tous les ressorts de la vie n'y soient pas détruits.

On sait comment, de son point de vue catholique, M. de Maistre considère la révolution française : elle a été d'autant plus salutaire qu'elle a été plus atroce et plus délirante; les fautes dont s'étaient chargés toutes les classes et les souverains eux-mêmes exigeaient cette expiation par le sang, source mystérieuse et unique de renouvellement. M. de Sybel admet le même point de départ, mais pour arriver à une conclusion contraire : à tout prendre, la révolution a été mauvaise, quoiqu'elle ait peut-être, ajoute-t-il par inadvertance, accéléré d'un siècle pour toute l'Europe la chute du système féodal (2). Personne ne songe à nier le triple effet de la corruption par l'exemple, par la misère et par l'arbitraire, et ne conteste le mal que l'ancien régime avait fait à la France. Nous ne fermons pas les yeux aux défaillances ou aux erreurs que peuvent offrir certaines pages de notre histoire, nous tâchons de nous en souvenir assez pour échapper à une infatuation ridicule, qui est le mensonge du patriotisme, et nous défendre de l'ingratitude à l'égard de ceux qui ont fait la révolution. Que dans cette révolution bien des erreurs et des fautes s'expliquent par l'éducation monarchique et catholique de la France, je ne refuserai pas de l'admettre, sans vouloir pour cela tout rapporter à une sorte de péché originel et décharger les individus de la juste responsabilité qui doit peser sur chacun d'eux. Ce que je nie, c'est que la corruption eût tout

(1) Tome II, p. 49.

(2) Il dit à ce sujet : « Tout est utile à une bonne cause, *einer guten Sache zulezt Jegliches Nutzen schafft*, » phrase d'un sens très contestable, si elle en a un. — Tome II, p. 8.

envahi. La classe moyenne n'avait pas désappris toute vertu; si la monarchie la tenait de plus en plus éloignée des affaires, ses grands hommes, depuis trois siècles, la nourrissaient des vérités sociales qui devaient faire sa force au jour de l'action : aussi a-t-elle manifesté ce jour-là dans ses meilleurs représentans, n'en déplaise à M. de Sybel, une sûreté de vues, une décision de volonté, une rectitude pratique incomparables. Au-dessous de cette classe moyenne, il y avait un peuple, misérable sans doute et trop aigri par la triste imprévoyanee des classes privilégiées, mais vivace et robuste, qui gardait au plus haut degré la dernière vertu politique qui résiste à l'ignorance, le sentiment national. Si le byzantinisme, pour parler comme M. de Sybel, avait fait du peuple français ce qu'il dit, la révolution ayant échoué, la France devrait avoir déjà disparu, ou n'être plus comptée pour rien; il nous semble que depuis quatre-vingts ans elle a fait néanmoins quelque figure dans le monde, je ne dis pas par ses armes, c'est une gloire que je ne me soucie pas de revendiquer, mais par sa participation au labeur commun des peuples civilisés.

Au fond, le grief sérieux de M. de Sybel contre la révolution française est la prétention qu'elle eut d'imposer ses idées au monde, qui n'en avait aucun besoin. Il veut bien reconnaître en elle, malgré tout, un des épisodes de la grande révolution qui a engendré le monde moderne, et qui tend à instituer partout sur les ruines des autorités factices le règne de la liberté, de la raison et du droit. Elle procède des mêmes principes que le combat de l'Allemagne contre la hiérarchie catholique, et que ceux de la Hollande contre l'Espagne, de l'Angleterre contre les Stuarts, de l'Amérique contre l'Angleterre. Seulement elle a eu le malheur de s'égarer dès les premiers pas, et l'on ne voit guère ce qui la caractérise aux yeux de M. de Sybel, si ce ne sont ses écarts mêmes; en second lieu, elle a eu le tort d'affecter une portée universelle, tandis qu'elle était un fait exclusivement français, légitime en France, où il y avait des abus à détruire et des maux à réparer, mais qui ne devait point dépasser ses frontières. Cette opinion, qui n'est pas nouvelle, ne tient pas devant une observation attentive. A Dieu ne plaise que je prétende ériger, comme on l'a fait ridiculement, la révolution la moins mystique qui fut jamais en je ne sais quelle révélation ! Qui s'aviserait cependant de contester qu'il y ait en Europe quelque chose qu'on appelle les idées de la révolution, idées acceptées des uns, repoussées par les autres, et que personne ne peut méconnaître? Qu'on y voie le résultat d'une servile imitation ou d'une maladie que la France aurait inoculée au monde, l'existence de ce courant n'en est pas moins incontestable, et la sainte-alliance des souverains sous la restauration, comme cette autre sainte-alliance formée à leur insu par

tous ceux qui voudraient retenir le monde sur la pente où ces idées l'entraînent, en est un éclatant témoignage. C'est là une question de fait, non d'interprétation, et il n'y a pas de fait mieux constaté. Si maintenant vous en cherchez la raison, elle ne vous échappera pas longtemps. La révolution française a été provoquée par des causes particulières et par des nécessités locales, rien de plus certain; mais dès le début elle ne s'annonce pas comme la revendication d'un droit national trop obscurci pour qu'il fût possible de le reconnaître facilement, si jamais il avait existé : elle se proclame au nom d'idées universelles comme la raison humaine. Ces idées, la France ne les a pas découvertes sans doute; mais, la première entre les nations modernes, elle y a cru d'une foi assez ferme pour les adopter, en dépit d'une longue tradition d'obéissance, comme règles de sa politique, pour tenter de les appliquer à la rigueur et leur faire le sacrifice de ses institutions; elle les a énoncées avec une force, formulées avec une clarté encore inconnues, et sans menaces ni propagande, par la seule énergie de ses affirmations lumineuses, elle les a fait pénétrer dans tous les esprits. Ils en sont hantés malgré eux; ces idées n'ont pas à l'heure qu'il est d'adversaire qui n'en porte en lui l'ineffaçable empreinte. Ce qui était notion abstraite est entré dans la substance même de l'intelligence et devenu vivant. Voilà, réduit à ce que nous révèle l'examen le plus froidement impartial, ce qui constitue l'universalité de l'esprit de la révolution. Cet esprit ne diffère point des idées de justice qui s'agitaient, au moment où elle éclata, dans toutes les têtes pensantes; il est, ce que toutes ces idées n'étaient point, un levier politique et social dont les peuples se sont emparés, et que les vieilles autorités n'ont pu, malgré bien des efforts, briser jusqu'à présent entre leurs mains.

Il y a des dons qu'il n'est pas possible de refuser; le plus sage serait de les accepter de bonne grâce, si peu agréables qu'ils puissent être. M. de Sybel ne saurait en prendre son parti, et son orgueil national se révolte à la pensée de devoir quelque chose à la révolution française, fût-ce de simples idées. Sa mauvaise humeur se traduit dans un langage qu'on n'attendrait pas d'un libéral comme lui. « La vanité avec laquelle la révolution française (il ne s'agit ici que de ses principes) s'est considérée comme la libératrice universelle n'était pas seulement subversive de l'ordre européen, elle était encore un attentat à la liberté des autres états (1). » C'est raisonner justement comme les souverains coalisés et parler comme le duc de Brunswick. Aussi M. de Sybel est-il très médiocrement admirateur de la déclaration des droits, ou, pour mieux dire, la juge-

(1) Tome Ier, p. 74.

t-il avec une rigueur qu'il pousserait volontiers jusqu'à la raillerie, si la raillerie pouvait être le talent d'un écrivain aussi grave. Il avoue que cette idée était dans l'air, et que, sans parler du précédent fourni par le manifeste des Américains contre l'Angleterre, tout y poussait, spécialement le vœu de plusieurs cahiers qui en contenaient la proposition formelle. Privés de toute participation aux affaires, les esprits, dont il n'est pas toujours si facile qu'on le pense d'effacer la noble préoccupation de la chose publique, s'en livraient avec plus d'ardeur à la politique théorique; tout le monde comprenait qu'un nouvel ordre de choses devait reposer sur de nouveaux principes, et l'on demandait avec instance que ces principes fussent formulés. — N'importe, M. de Sybel ne voit dans ces vœux qu'un symptôme alarmant de la maladie dont la France était travaillée, et qui consistait en ce que la nation était devenue peu à peu étrangère à ses institutions et n'avait plus pour elles le moindre attachement. Oui, c'est vrai, la France avait perdu toute foi dans le régime qu'elle subissait depuis des siècles, et c'est là certes une situation d'esprit pénible et menaçante. Il est dur pour une génération d'être amenée à la nécessité de tout dater d'elle-même: elle se voit privée par là d'une grande force et d'un frein puissant, le respect du passé : aussi n'est-ce jamais par un pur caprice qu'un peuple en arrive à rompre brusquement avec ses traditions et à désavouer son histoire. On a pu demander sans absurdité s'il y avait une constitution en France avant la révolution (1), comme si une nation pouvait vivre sans constitution, et l'on a pu répondre avec vérité qu'il n'y en avait point. Cela veut dire que la machine du gouvernement, formée de coutumes violées à chaque instant et d'envahissemens dissimulés, s'était usée à la longue, qu'entre les autorités établies et l'opinion publique il y avait un abîme, que les priviléges anciens et les prétentions nouvelles, « qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence, » éclairés par la lumière des discussions, se reconnaissaient incompatibles et avaient amené la France à un conflit inévitable. C'est ainsi que, pour se sauver elle-même, elle fut conduite à se poser avec un éclat inoui la plus terrible des questions, et se vit mise en demeure d'opter entre le maintien des droits consacrés par le temps et les exigences du droit idéal. Les entrailles de la société française furent ouvertes, pour ainsi dire, à la lumière, et tous les regards y cherchèrent avec angoisse la réponse au problème, problème redoutable assurément, et qu'on ne s'expliquerait pas qu'aucun peuple eût jamais abordé de gaîté de cœur, s'il avait pu l'éviter; car, si les droits acquis par la faveur, le privilége ou la fraude choquent la raison, ils sont sou-

(1) M[me] de Staël, *Considérations sur la révolution française,* t. I[er], p. 129.

vent possédés de bonne foi et par conséquent dignes de respect : ils ont d'ailleurs quelque chose de précis qui tient en bride les ambitions perturbatrices et est la sauvegarde de l'ordre. Si le droit idéal impose par son autorité, s'il élève la dignité humaine et coupe court aux priviléges non justifiés, il abandonne la loi sociale à l'interprétation du sens individuel, il déchaîne et, qui pis est, il semble sanctifier le fanatisme; souvent obscurci de nuages jusque dans les têtes les mieux faites, il livre la société aux folles expériences des cerveaux malades et à l'instabilité de toutes les espérances. Quelle intelligence une telle question ne ferait-elle pas vaciller? Je ne m'étonne pas des incertitudes qu'on a reprochées injustement aux classes privilégiées, ni de leur acharnement à défendre d'abord des titres qu'elles tenaient pour inviolables, ni de l'illumination soudaine en apparence qui leur en fait faire d'un seul coup le sacrifice, ni de la pente qu'on remarque bientôt après jusque dans les plus ardens aux réformes et les plus impétueusement emportés vers la justice à revenir sur une abdication irréfléchie. Je ne m'étonne pas non plus qu'au milieu de ces perplexités ceux qui proclamèrent la révolution aient voulu d'abord jeter une ancre dans l'océan des idées : ce fut la déclaration des droits. Ils ne songèrent pas à formuler un dogme religieux, ils voulurent marquer une limite. Ils l'ont fait avec une puissance, une noblesse, une bonne foi dont on ne leur ôtera jamais l'honneur.

La société actuelle n'est plus, comme celle dont la révolution a marqué la fin, sous l'empire exclusif d'une doctrine maîtresse de toutes les consciences, qui avait tout fait à son image et dominait de l'autorité de ses dogmes absolus les institutions publiques et la vie tout entière. La raison a sa part reconnue dans l'aménagement sans cesse renouvelé des sociétés, et il n'y a plus à opposer à un système inflexible une nouvelle conception de l'existence humaine. Toute déclaration des droits serait aujourd'hui une reproduction hors de propos. On n'ignore point d'ailleurs ce que l'intelligence court de risques à vouloir tracer dans le vague infini le plan de la cité du droit; mais, si cette entreprise a ses difficultés et ses périls, il n'est pas juste pour cela d'abuser de quelques définitions insuffisantes ou fausses, comme le fait M. de Sybel dans une critique exagérée de la déclaration de La Fayette, pour dénier toute opportunité à celle de 89, que dis-je? pour lui imputer d'avoir ouvert le champ à toutes les folies. Ces folies ont eu d'autres causes moins accidentelles, et la déclaration était un monument élevé précisément pour leur servir de digue. Dans tout le cours de la révolution, sous des dénominations et des formes diverses, deux partis apparaissent constamment aux prises. On voit d'un côté tous ceux qui, les premiers sacrifices une fois faits et lorsque le droit idéal a

été proclamé, voudraient en attendre du temps la réalisation progressive, et laisser beaucoup d'abus apparens ou réels disparaître par degrés sous l'action lente, bien que continue, de la raison publique. Constitutionnels, feuillans, girondins, quel que soit le régime dont ils veulent doter la France, ils s'accordent tous dans cette grande pensée, qu'il faut à la société des institutions fixes, et que l'homme ne peut établir d'emblée tout ce qu'il conçoit, remplacer par son action improvisée le cours et la collaboration des siècles. La sagesse était, on peut le dire, de leur côté, et il sera à jamais regrettable qu'ils n'aient pas eu le dernier mot. En face de ces partis se trouvent ceux qui, dans l'aveugle impétuosité de leurs désirs, s'élancent au travers de tous les obstacles à l'assaut du droit idéal qui leur apparaît obscurément, c'est-à-dire les rationalistes à outrance, qui ne croient rien de fait lorsqu'il reste quelque chose à faire. Tandis que les premiers placent toujours à portée de la vue et de la puissance humaines le droit réalisable, les autres en poursuivent l'image mobile jusqu'aux confins du royaume des rêves. Ces deux grands partis, qui enveloppent toutes les dissidences secondaires, se sont heurtés et combattus à toutes les époques de la révolution; on a vu cette division poindre dans la constituante, s'accentuer dans la législative, atteindre dans la convention le dernier degré de la violence. A plus d'une reprise, les partis ont paru changer de rôle; tels qui la veille étaient les défenseurs du droit idéal se sont trouvés le lendemain, mais déjà trop tard, former en face d'adversaires plus emportés le parti des politiques. Il s'est rencontré à la fin une faction de rationalistes que l'ivresse de la logique avait conduits à cette monstrueuse contradiction de rendre impossible ou de repousser expressément toute forme politique, parce qu'ils croyaient y voir une limitation du droit idéal, comme si le droit ne se dérobait pas à toutes les prises de la raison dès qu'on le sépare absolument des réalités qui en sont la substance, comme s'il pouvait même exister un droit quelconque en dehors d'un ordre de choses établi et d'institutions acceptées et tutélaires. Ce sont ces excès, ce sont les conséquences déplorables qu'ils ont produites, que les législateurs de la constituante voulaient prévenir par cette déclaration des droits, devenue, quoi qu'on en dise, la charte désormais indestructible des peuples policés, et qui, tout en ne parlant que de droits, impliquait si clairement le devoir souverain de respecter chez tous le droit qu'il était permis à chacun de revendiquer.

Ces législateurs entendaient donner aussi pour garantie et pour commentaire à la déclaration des droits des institutions capables de maîtriser à la fois les prétentions des classes émancipées et les tentatives réactionnaires de ceux que la révolution avait déposs-

dés. De là l'importance attachée par eux aux formes politiques, importance dont M. de Sybel, toujours difficile à contenter, trouve moyen de faire un nouveau reproche à la révolution. Du jour où la monarchie sans contrôle était apparue comme la cause du mal, on dut être porté naturellement à s'en éloigner, et d'étape en étape on ne s'arrêta que dans la démocratie absolue. Nul ne prétend soutenir que la révolution n'ait pas commis des fautes graves dans le choix et l'arrangement des formes politiques, et il est bien permis de regretter que, sous la double impulsion d'événemens funestes et du fanatisme d'une multitude irritée, elle en soit venue à n'avoir foi que dans le gouvernement des classes les plus nombreuses, force mobile et facile à séduire, parce qu'elle est passionnée, prompte à s'égarer, parce qu'elle ne saurait posséder ni l'expérience ni la prévoyance politiques. Au lieu de diminuer l'importance des formes politiques, ces méprises la font mieux ressortir, et peu d'esprits réfléchis doutent à l'heure qu'il est qu'elles ne comptent parmi les plus fatales erreurs de la révolution. Plus sagement équilibrée et maniée avec plus de prudence, la machine politique aurait-elle suffi pour empêcher tous les cataclysmes et tous les crimes? Personne n'oserait le dire; mais elle eût certainement prévenu bien des chocs et écarté plus d'un péril. Il est extrêmement difficile de démêler dans les critiques de M. de Sybel quelle forme il eût estimée la plus convenable pour la France. Il oppose l'une à l'autre la centralisation et la démocratie, quoique toute notre histoire depuis la révolution montre assez clairement qu'elles ne sont point incompatibles, et plus la première lui paraît conforme à notre nature, plus il est décisif à soutenir que nous sommes incapables de la seconde : conclusion singulière, quand on songe qu'elle s'applique à un peuple auquel on a reproché, non sans raison, de trop sacrifier à l'égalité, et qui n'a pas d'instinct plus enraciné que son antipathie invincible contre les distinctions aristocratiques de l'ancien régime. On ne saurait se flatter de comprendre toujours parfaitement un écrivain qui se plaît à employer dans un sens particulier les mots les moins équivoques, et qui, par exemple, identifie la démocratie et la liberté. Si elles ne s'excluent pas l'une l'autre, elles ne sont pas non plus identiques, et l'expérience montre qu'elles peuvent se trouver chez un peuple en raison inverse l'une de l'autre. M. de Sybel a besoin de les confondre pour en faire l'apanage de la race anglo-saxonne et pour nous déclarer au contraire absolument inhabiles à les posséder. « Ses qualités et ses défauts, dit-il en parlant de la France, la poussent également vers une monarchie qui paraîtrait aux autres nations presque une tyrannie (1), » ce qui n'empêche

(1) Tome II, p. 10.

pas M. de Sybel, qui est doué d'une merveilleuse adresse pour faire des mots ce qu'il lui plaît, de reconnaître qu'après tout nous sommes libres à notre façon. « Il n'est pas moins évident que, si la liberté d'un peuple consiste à vivre selon les lois de sa nature, les efforts que fait la France pour se donner un gouvernement démocratique (c'est-à-dire, dans la langue de l'historien, libéral) sont en contradiction avec sa liberté, » de telle sorte qu'à supposer, comme le fait précisément M. de Sybel, la France destituée d'esprit politique et portée à aimer une centralisation écrasante, sa liberté consisterait à vivre dans la servitude. M. de Sybel aurait-il voulu essayer ici du persiflage? Je ne puis croire qu'il ait eu un seul moment cette malheureuse prétention, et j'aime mieux prendre cette étrange pensée pour une simple naïveté. Toujours est-il que son livre atteste d'un bout à l'autre combien le fait actuel impose à son esprit, et combien l'accident le plus aisément explicable par mille causes passagères est prompt à se transformer sous sa plume en un argument irréfragable. M. de Sybel pense moins à la révolution qu'à la trop longue éclipse que subit la liberté en France, lorsqu'il prononce d'un ton si tranchant que celle-ci ne saurait y vivre. Il devrait bien expliquer, s'il en est ainsi, pourquoi dès le premier jour où la France, après des siècles de silence, trouve une voix et peut émettre un vœu, c'est pour réclamer la liberté, comment il se fait que tous ses efforts tendent à la conquérir, et que, lorsque cette liberté lui est temporairement ravie, elle ressent un malaise que rien ne peut tromper, et menace constamment de troubler le monde par ses agitations. Sans abuser contre l'auteur de démarches que je n'ai pas à juger, il me pardonnera de croire qu'avant de mettre ainsi de son autorité privée les autres au ban de la liberté, il faudrait regarder plus près de soi si elle n'a pas à souffrir d'amères humiliations; il ne me saura pas mauvais gré de lui rappeler que la France a donné plus d'une leçon de liberté au monde et sonné plus d'une fois le réveil des peuples quand l'Allemagne dormait encore d'un profond sommeil.

Il n'y a guère d'homme qui ne considère sa race comme la première de toutes, car il y a toujours une certaine douceur à se figurer qu'on appartient à l'aristocratie de l'espèce humaine; on sait à cet égard la modestie des Allemands, et nous sommes faits à leurs dédains. Cependant la prétention de s'arroger le privilége de la liberté et d'en exclure les peuples d'une autre race est un lieu commun auquel il serait temps, ce me semble, de renoncer. S'il est un fait évident aujourd'hui en Europe, c'est la tendance des sociétés cultivées à s'arranger sur le même plan, à réclamer les mêmes garanties, à chercher et à pratiquer la liberté sous les mêmes conditions. Est-ce à dire qu'il y ait quelque part un mécanisme fait

pour produire la liberté comme un métier produit un tissu? Non, sans doute; cela signifie seulement que, parvenus à un degré de culture analogue, modifiés par une solidarité d'affaires et une influence réciproque qui atténuent de plus en plus les diversités nationales, ayant des intérêts de même nature à protéger, les peuples ont besoin des mêmes sécurités; il faut qu'ils puissent contrôler leurs gouvernemens, et ce contrôle ne saurait s'exercer dans nos grandes sociétés que par des procédés fort semblables. Les originalités de tempérament et d'esprit persisteront néanmoins dans le gouvernement comme ailleurs, les différens peuples continueront à présenter dans la pratique et les moyens de la liberté des nuances particulières et des degrés divers; mais ils ne seront plus que les variétés d'un même type, qui est celui de la société libre moderne. Des faits éclatans dominent déjà toutes les différences; les lumières se généralisent, l'esprit d'égalité juridique se répand; on voit partout un nombre d'hommes chaque jour croissant s'intéresser aux affaires publiques et se faire admettre à y participer; partout on voit les minorités les plus jalouses ouvrir leurs rangs; des forces que rien ne peut contenir conspirent à installer la démocratie dans le monde. C'est la révolution française qui la première en a proclamé l'avénement sur le continent, et à la vue de son rêve en train de se réaliser peu à peu il n'est point permis de ne voir en elle qu'une entreprise avortée et de la ranger dès à présent dans l'histoire funèbre des échecs de la raison.

III.

Je ne voudrais pas que le lecteur eût la pensée d'attribuer la longueur de cette discussion à un parti pris de chicaner un écrivain de talent; je cherche sur quelle question importante je pourrais me trouver d'accord avec lui. Malheureusement le point de vue auquel il s'est placé fausse à ses yeux toutes les perspectives, et, de même qu'il lui a fait méconnaître le génie et le sens même de la révolution française, il l'induit sur les actes fondamentaux de cette révolution en des jugemens auxquels ne saurait souscrire quiconque n'ignore pas absolument l'histoire de ce temps. Jamais l'esprit de système n'eut un effet plus fâcheux et ne stérilisa au même degré les efforts d'une curiosité patiente dont il y avait lieu d'attendre quelque chose. Il a fallu, par exemple, toute l'illusion d'un esprit préoccupé pour conduire l'historien à cette conclusion étonnante, que la révolution française a créé en Europe l'état militaire. M. de Sybel ne se contente pas de dire, il faut bien le remarquer, qu'à force de fatiguer le pays de luttes civiles la révolution a fini

par le jeter aux bras d'un dictateur et par l'enchaîner au service de son ambition. Il soutient que l'établissement de l'état militaire est sorti de la révolution comme son fruit naturel, et que le règne de l'armée en a été le résultat parce que la conquête en était le but. Avec la tranquille assurance du doctrinaire qui a toujours sous la main une théorie générale à l'appui d'une assertion particulière, il institue entre l'esprit de la révolution et l'esprit de conquête un rapprochement suivi qui s'achève par une identification complète de l'un et de l'autre. Le tableau qu'il fait des événemens roule tout entier sur ces deux idées, d'abord que la révolution a provoqué la guerre, qu'elle seule a pris l'offensive et qu'elle l'a prise sans nécessité, ensuite qu'elle a fait la guerre uniquement pour servir d'occasion et de prétexte à l'exécution d'un plan prémédité de longue main et parfaitement soutenu d'attaque contre la propriété. C'est le contre-pied des deux idées généralement admises jusqu'ici, que la cause immédiate de la guerre était dans les provocations de la coalition, et que les mesures d'exception prises à l'intérieur, l'extrême tension du gouvernement, s'expliquaient par les nécessités réelles ou imaginaires de la résistance. Notre éducation serait donc à refaire sur ces deux points, si les vues de M. de Sybel étaient aussi exactes qu'elles sont nouvelles.

Une question m'arrête au moment de l'examiner. Comment se fait-il que la grande, j'allais presque dire la seule question de cette histoire, semble être pour M. de Sybel de savoir qui de la France ou du reste de l'Europe a tiré le premier coup de fusil? Son goût pour le détail des négociations diplomatiques, qui obscurcissent les choses les plus claires et prolongent à perte de vue les discussions, se donne ici libre carrière. Est-ce chez lui besoin impérieux de la vérité sur un point qui n'a rien d'essentiel? Non, il a une autre pensée. Il faut justifier les souverains coalisés de tout dessein d'agression contre la France, il faut les défendre d'en avoir voulu un seul instant à sa liberté et à l'intégrité de son territoire, afin que celle-ci porte seule la responsabilité de cette longue guerre de vingt-trois ans et des flots de sang qu'elle a fait verser. Il faut surtout convaincre l'Allemagne que, libre ou asservie, état militaire ou foyer de la révolution, ce qui est tout un, la France est pour elle le danger permanent, et ôter à l'invasion du sol allemand par nos armées l'ombre même d'une excuse et la plus légère apparence de représailles. Le soulèvement national de 1813 n'avait pas besoin, selon nous, de ce plaidoyer, car nous ne pensons pas qu'un peuple soit tenu d'accepter le châtiment, fût-il cent fois mérité, quand c'est la main de l'étranger qui l'inflige. M. de Sybel craint-il donc que l'Allemagne ne soit pas en sûreté, s'il n'élève entre elle et nous un rempart de rancunes et d'ineffaçables défiances?

Il serait assurément superflu de montrer une fois de plus que la lutte pouvait bien éclater à tel moment ou à tel autre, par le fait de l'Europe monarchique ou par celui de la révolution française, mais qu'elle était dans tous les cas inévitable. Nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître qu'en dépit de la philosophie, qui de longue date y avait préparé les esprits, la révolution dut apparaître aux souverains comme un intolérable scandale, disons tout, comme une menace directe. Le voisinage d'une démocratie libre, d'un peuple en révolution, ardent, communicatif, rayonnant encore de l'éclat qu'il venait de jeter pendant deux siècles dans toutes les sphères de la pensée, fier de l'ascendant qu'il avait exercé sur toute l'étendue de l'Europe par l'empire accepté de ses écrivains et par la connivence de la plupart des princes, un tel voisinage était certes un incontestable danger. On vit assez, vingt ans plus tard, à quel point la contagion avait été profonde, lorsque, pour soulever les peuples contre nous, il fallut qu'au désir de l'indépendance et à la haine de l'étranger les souverains ajoutassent l'aiguillon des idées de la révolution, des espérances de liberté, d'égalité, de justice, qu'elle avait fait briller la première; ces idées, dont alors on se faisait un jouet, eurent plus de force que tout le reste pour éveiller le courage des nations. Dès le premier jour, les princes, en sentant le sol miné sous leurs trônes, s'étaient inquiétés à juste titre et avaient eu raison de croire que c'était leur procès qui se jugeait en France. M. de Sybel accordera bien en revanche qu'à moins d'être frappée d'un étrange aveuglement la révolution dut comprendre aussi ce qu'elle amassait contre elle d'indignations, et prévoir, avant même que les souverains eussent parlé, que leur hostilité ne resterait pas longtemps inactive et lui préparait de terribles assauts. Sans faire la part trop grande à une fatalité qui d'ailleurs n'a rien cette fois de mystérieux ni d'aveugle, il est permis de dire que le combat était inévitable. J'ajoute, et je prie qu'on ne m'attribue pas la moindre intention d'énoncer un paradoxe, qu'il est honorable pour la nature humaine, et qu'en fin de compte il est heureux que de tels combats aient lieu. Cela est honorable : une puissance établie qui désarmerait sans lutte à la première sommation serait la condamnation de qui l'exerce et l'opprobre de qui la subit; cette facile abdication, ce prompt assentiment à la défaite, cette résignation à périr sans résister, seraient la marque d'une puissance dès longtemps convaincue qu'elle n'a aucune légitimité, ou incapable de combattre pour le droit; le dernier titre au respect d'une institution qui va disparaître est de croire assez en elle-même pour ne vouloir tomber que sous les coups répétés du destin. Cela, dis-je, n'est pas moins heureux, car la lutte est le seul moyen de trouver le vrai point d'équilibre entre les autorités anciennes et les forces nouvelles qui se disputent le

monde, d'arriver aux transactions qui sont la loi des choses humaines, et sans lesquelles les sociétés seraient livrées à l'empire d'une puissance nécessairement écrasante dès qu'elle serait unique. Si douloureuses que soient ces luttes, elles coûtent moins cher encore à la dignité et à l'humanité qu'une domination sans limite et sans contre-poids, et c'est assez pour nous en consoler. Il est heureux aussi que, dans cette lutte inégale entre l'institution monarchique et féodale, soutenue par les armes de la vieille Europe, et la raison humaine s'efforçant d'établir un meilleur ordre de choses, celle-ci ait eu pour elle l'indomptable énergie d'un seul peuple, son attachement furieux aux principes qu'il avait proclamés et à l'intégrité de la patrie. Ce n'est pas nous seulement, fils ou petits-fils de cette génération, qui devons la saluer avec reconnaissance, c'est tout esprit attaché à la liberté. Que serait-il advenu de celle-ci et pour combien de temps aurait-elle été retardée, si la France s'était laissé vaincre, si les souverains coalisés y étaient entrés triomphans pour y restaurer, dès 1792, ce que la révolution venait à peine d'abattre, et quels droits élémentaires serions-nous obligés de revendiquer encore à l'heure qu'il est? Sans doute la vérité l'emporte à la longue et n'est jamais refoulée que pour un temps; mais, quand nous avons laissé échapper l'occasion, la nature, qui dispose des siècles et se soucie peu de nos impatiences, ne se hâte pas toujours de la faire renaître.

La guerre est sortie de la situation qui avait mis en présence et, pour ainsi dire, enfermé dans un champ clos l'ancienne société et la nouvelle. Si pourtant on attache une si grande importance à savoir de quel côté est venue la première attaque, la réponse est facile, et il faut que la question soit bien simple pour qu'avec tout son art de faire sortir le doute de l'histoire en secouant sur les faits les plus avérés la poussière des archives qu'il a feuilletées, M. de Sybel ne soit pas parvenu à l'embrouiller. Ou bien il n'y a pas d'agression jusqu'à ce que les dernières voies de fait aient été commises, et dans ce cas jamais peuple n'eut le droit de s'armer contre un ennemi avant de le voir au cœur du pays, ou bien il faut avouer que la France avait le droit de déclarer la guerre aux souverains coalisés qui assiégeaient ses frontières. Qu'on dispute tant qu'on voudra sur l'opportunité de cette déclaration, que les publicistes recherchent encore quels étaient les prudens et les politiques de ceux qui, au commencement de 92, demandaient la guerre à grands cris ou de ceux qui voulaient l'ajourner, cela se conçoit à merveille; la question fut longtemps débattue, on sait avec quelle passion, par des partis également dévoués à la révolution (1), et sans doute il

(1) M. de Sybel accuse également d'avoir poussé à la guerre et les girondins, qui la

y avait lieu d'hésiter, rien qu'à voir de quelles espérances l'approche de la guerre remplissait ses ennemis du dedans. Louis XVI put bien faire, sans changer de visage, à l'assemblée la proposition qui lui était dictée par ses ministres de déclarer la guerre à l'Autriche; qui sait en effet s'il ne crut pas en ce moment voir poindre à l'horizon la voile de salut? Vainqueur, il aurait eu à sa disposition l'armée qui lui manquait pour dompter les factieux; vaincu, il devait s'attendre à trouver dans l'ennemi triomphant un libérateur. Toutefois on comprend aussi ceux qui, pénétrés d'une foi sans bornes dans la révolution et fatigués de la voir menacée de toutes parts, ne voulaient pas laisser refroidir dans les masses le premier feu du patriotisme. Toutes les opinions et toutes les perplexités étaient naturelles; mais ce qui n'est pas douteux, ce qu'on n'a jamais mis en question, c'est le droit de la France de répondre par les armes aux provocations qui lui étaient adressées à chaque instant. Il n'y eut jamais de gouvernement qui ne se fût cru autorisé à commencer la guerre par les menées publiques ou couvertes auxquelles les souverains se livraient alors, par leurs déclarations délibérées dans des congrès, par les réunions de troupes qu'ils formaient pour donner du poids à leurs injonctions.

Une nature endormie et molle comme l'empereur Léopold II, un caractère indécis et fantasque comme le roi de Prusse, livré du matin au soir à mille influences contraires, jouet continuel de ses caprices, de ses vanités et de ses favoris, ne pouvaient mettre beaucoup de suite dans leurs desseins. M. de Sybel s'est imposé la tâche de tirer de leurs conversations et de leurs lettres la preuve qu'ils ne voulaient point faire la guerre à la France; il n'a pas grand'-peine du moins à les montrer souvent en contradiction avec eux-mêmes, à faire voir que la constance dans les projets n'est pas le propre de ceux qui ne consultent que les passions et l'intérêt. Ce qui surnage malgré tout, c'est la pensée constante de s'unir pour écraser la France. Aux documens les plus certains, aux actes publics qui font foi pour tout le monde, M. de Sybel oppose les variations quotidiennes des intrigues de cabinet. Quelle valeur ont à ses yeux des actes comme la déclaration de Pavie (1) ou comme la lettre aux souverains (2), dans lesquelles l'empereur se fait le promoteur d'une croisade contre les scandaleuses usurpations dont la France est le théâtre et qui sont une insulte à tous les trônes? Que lui importe

demandaient, et Robespierre, qui s'y opposait. Quiconque voulait la révolution voulait la guerre. Nous pourrions dire, en faisant un raisonnement qui certes vaut bien celui-là : Quiconque voulait l'ancien régime voulait par cela même la révolution.

(1) 18 mai 1791.

(2) Padoue, 6 juillet 1791.

qu'au mois de janvier 1791 le ministre de Prusse, M. de Goltz, soit chargé d'offrir à Louis XVI une armée de quatre-vingt mille hommes pour rétablir l'ordre en France comme la Prusse l'avait déjà fait naguère en Hollande? Il répond à tout cela par des lettres secrètes, par des dépêches contradictoires, par le va-et-vient des conversations, qui prouvent uniquement les incertitudes, les peurs, les difficultés de s'entendre. En effet, les vieilles rivalités, les antipathies personnelles, les rancunes de famille, se mêlent encore chez les souverains à leur horreur de la révolution et en retardent l'explosion. C'est à une tradition de ce genre qu'obéissait la fille de Marie-Thérèse lorsqu'elle fit rejeter l'offre de la Prusse. A la fin, la haine de la révolution l'emporte, et la convention de Pilnitz (1) apprend au monde qu'après un demi-siècle d'inimitié les maisons d'Autriche et de Brandebourg se sont réconciliées contre nous en même temps qu'elle avertit la révolution que Léopold II et Frédéric-Guillaume vont « travailler de concert à mettre le roi de France en état d'affermir dans sa pleine liberté les bases d'un gouvernement monarchique également conforme au droit des souverains et au bien-être de la nation française, et qu'en attendant leursdites majestés donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient prêtes à se mettre en mouvement. »

La France, qui ne voyait pas aussi clair que M. de Sybel dans le cœur des souverains, qui ne lisait pas leurs dépêches secrètes et n'était pas au fait de leurs indécisions, forcée de se conduire à la simple lumière du sens commun et de la vraisemblance, devait prendre au sérieux leurs démonstrations et s'armer au plus vite pour prévenir l'ennemi. Elle y était d'autant plus obligée que les souverains avaient des instigateurs bien impatiens, au dehors les émigrés, à l'intérieur la cour, la noblesse restée en France, le clergé. On a bientôt fait de déclarer ridicules ou purement simulés les soucis qu'une poignée d'émigrés causait à la révolution, de taxer de mesures démagogiques ou de défis calculés pour rendre la guerre inévitable toutes les démarches du gouvernement français. Il est très permis de penser que, parmi ces mesures, prises sous l'inspiration de la colère, plusieurs étaient contraires à la justice et surtout n'étaient point d'une politique prudente; mais elles procédaient d'une agitation trop justifiée par l'état de choses pour n'être pas sincère. Il n'y a plus moyen d'en douter aujourd'hui, les ennemis de la révolution et de la France avaient des intelligences jusqu'avec le chef du gouvernement. Dès la fin de 1790, Louis XVI appelle les puissances étrangères à son secours (2), et c'est six mois

(1) 27 août 1791.

(2) Lettre au roi de Prusse en date du 29 décembre.

après qu'il s'enfuit, décidé, assure-t-on, à s'arrêter à Montmédy, « parce qu'étant près des frontières, il serait plus à portée de s'opposer à toute espèce d'invasion. » La reine ne voulait ni de l'aide que lui offraient les constitutionnels, — le moyen de se jeter entre les bras des transfuges à qui elle ne pouvait pardonner d'avoir causé ses premiers malheurs? — ni du secours des émigrés, — sa fierté n'avait-elle pas trop souffert déjà des allures quasi souveraines des princes pour qu'elle s'exposât à subir l'insolence de leurs caprices, si elle les acceptait pour sauveurs? Elle n'acceptait, elle ne désirait que le secours de l'étranger. Dieu me garde d'affecter ici une indignation qui serait une absurdité, si elle n'était surtout une injustice! Il ne faut pas demander à l'homme plus que la nature humaine ne peut donner; je ne puis considérer dans une pareille situation les défaillances d'un caractère faible, je considère seulement avec un sentiment de pitié profonde et presque de respect les mortelles angoisses d'une conscience déchirée, et je dis que l'illusion était par trop grande de croire que Louis XVI pût être le gardien fidèle d'un régime où il ne voyait que démence et iniquité; mais aussi que cette conspiration, dont on sentait le réseau se resserrer d'heure en heure et s'appesantir de toutes parts, ait précipité la guerre, il n'y a pas lieu d'en être surpris. Si la guerre ne tarde pas à prendre un caractère de propagande, il ne dépendait pas de la révolution qu'il en fût autrement; si par exemple les populations rhénanes l'accueillent en libératrice, s'il se trouve dans Mayence un peuple tout prêt à secouer un joug étouffant pour se donner à la France, cela prouve uniquement que, vraies ou fausses, les idées de la révolution étaient une force qu'il n'appartenait pas à celle-ci de répudier.

Pour peu qu'il veuille bien y réfléchir encore, M. de Sybel nous accordera, je pense, une chose : c'est que la Prusse n'était pas plus fondée sous Frédéric II à envahir la Silésie, sous Frédéric-Guillaume à prendre sa part de la Pologne, sous Guillaume Ier à attaquer l'Autriche, que ne le fut la France à déclarer la guerre la première en 1792. Nous ne lui demanderons pas d'admirer l'énergie qu'elle y déploya et l'héroïsme de la nation dans cette crise; ce sont des vérités qu'il n'est pas obligé de reconnaître, ou plutôt il ne le peut pas. Selon lui, le peuple, tout entier aux querelles des partis, n'eut jamais aucune idée du danger, et le gouvernement, parfaitement instruit de la faiblesse des souverains coalisés, n'y crut pas une minute. Telle est la thèse de l'historien, et il ne saurait en démordre sans abandonner tout son livre, elle lui est absolument nécessaire : il faut que le danger n'ait jamais été qu'une apparence et un prétexte pour qu'il puisse transformer les mesures révolution-

naires en un système complet de spoliation et de communisme.

M. de Sybel, entre autres découvertes, prend la peine de nous apprendre que la révolution française était une révolution sociale. Franchement les esprits sagaces s'en étaient un peu doutés; ils soupçonnaient bien qu'en même temps qu'elle changeait le régime politique de la France, elle avait changé les assises mêmes de la société. En effet, par la suppression des priviléges, les classes que des barrières de tout genre séparaient jusque-là ont été mêlées de manière à ne former qu'une masse homogène; l'équilibre de la propriété a été modifié par des mesures que le temps et l'opinion ont consacrées sans retour; la terre mobilisée, le travail et le commerce affranchis ont développé la richesse industrielle, caractère des démocraties modernes, comme la richesse territoriale était celui des aristocraties d'autrefois; la forme civile du mariage, la suppression du droit d'aînesse, la liberté de tous les cultes, placés sous un régime d'égale protection, ont posé les bases de la révolution au cœur même de la famille et de la conscience. On s'est efforcé quelquefois de réduire la portée de ces changemens ou de soutenir qu'une révolution n'était pas nécessaire pour les effectuer; on ne les a jamais niés. M. de Sybel ne s'en soucie guère, et c'est en un sens bien différent qu'il nous dit que la révolution française a été une révolution sociale. Le but qu'elle a poursuivi n'a pas été, selon lui, de créer un état plus juste ni de remédier par des mesures héroïques à un régime qui allait aboutir à la banqueroute et à la ruine; elle s'est proposé autre chose, à savoir, de réaliser la plus folle des utopies, la destruction de la propriété. Il lui faisait honneur d'avoir contribué à hâter la fin du régime féodal; non, elle ne l'a pas renversé, elle l'a retourné. « A peine eut-on proclamé que le gouvernement ne pouvait plus s'enrichir aux dépens du peuple, la masse affamée se rappela qu'elle-même détenait maintenant la puissance politique. Au lieu de nier le pouvoir féodal, elle ne songea qu'à le retourner. La puissance publique avait servi jusqu'alors à augmenter la fortune des riches; elle devait à cette heure être employée au bénéfice exclusif des pauvres, rien ne parut plus juste. L'état dut garantir non-seulement la liberté du travail, pour que chacun pût acquérir, mais l'égalité de jouissances sans travail. L'état dut être assez fort pour s'emparer de tous les biens en cas de besoin et les partager, et il ne put d'autre part ouvrir un trop large accès au pouvoir pour assurer à chaque prolétaire la réalisation de ses désirs (1). » Ce ne sont pas ici les rêves passagers de quelques esprits en délire, c'est un plan dont l'historien aperçoit les vestiges

(1) Tome Ier, p. 97.

d'un bout à l'autre de la révolution; M. de Sybel le découvre dans la déclaration des droits de Lafayette comme dans celle de Robespierre, dans la constitution girondine comme dans les discours des jacobins, à la convention comme à la commune. Il le reconnaît dans la théorie des impôts de la constituante aussi bien que dans les mesures économiques des assemblées qui la suivent. Il en découvre un commencement de réalisation en 1790 dans les provinces du Bourbonnais, du Berry, du Nivernais, dans ces contrées qui avaient donné le branle au mouvement politique en 1789, « comme elles ont commencé la jacquerie en 1851 ! »

Il serait vraiment curieux de savoir dans quelles archives M. de Sybel a puisé ce dernier trait. Sans m'arrêter à cette question, peut-être indiscrète, je cherche comment il parvient à établir sa théorie si nouvelle de la révolution. Rien de plus simple : premièrement, il transforme les mesures particulières ou transitoires en mesures générales et définitives; en second lieu, il cherche l'esprit de la révolution, non dans les actes publics où il se manifeste officiellement, mais dans des opinions individuelles, dans des systèmes particuliers que la révolution a désavoués et combattus. Avec ces deux procédés, quel est le gouvernement, je ne dis pas l'époque de révolution, qu'on ne puisse charger des plus grandes extravagances? Ce fut peut-être une faute de ne pas laisser le clergé former par l'étendue des biens qu'il possédait un état dans l'état et de le réduire au rang des fonctionnaires publics en le salariant; c'en fut une aussi peut-être de priver d'une partie de leur fortune ceux que la peur chassait de la France ou que leurs opinions armaient contre elle. Personne n'ignore non plus ce qu'on peut dire contre ces mesures d'un autre ordre, vente forcée au détail, réquisitions, émission illimitée des assignats, maximum, qui nous paraissent aujourd'hui avec raison aussi contraires à la liberté qu'aux vrais principes de l'économie sociale. Ce que l'on ne contestera point, c'est qu'il y ait une grossière altération de l'histoire à rattacher ces faits à un plan soutenu de spoliation, dont la guerre, éternisée à dessein, devait aider l'exécution. Toutes ces mesures furent dictées par le sentiment juste ou erroné d'une nécessité impérieuse, et pour parer à des périls passagers. Ah! sans doute, il vaut mieux rester, jusqu'au sein du plus mortel danger, fidèle aux invariables règles du droit et périr plutôt que de les violer, encore que l'âme la plus haute se trouble et tremble à l'approche de certaines catastrophes. « Qu'il y ait pour les états des crises plus fortes que les remèdes ordinaires, dont l'application serait impossible ou dangereuse; qu'à ces époques fatales les gouvernemens puissent et doivent s'élever au-dessus des lois, frapper, s'il en est besoin, ceux qu'elles épargnent, épar-

gner ceux qu'elles frappent, séparer le fait du droit et la justice de ses formes, en un mot chercher leurs motifs et leurs règles dans l'intérêt suprême du salut de l'état, dont alors ils sont uniquement responsables, c'est ce qu'on ne peut nier après avoir lu l'histoire et assisté à la plus terrible de ses leçons, à moins qu'on ne prétende d'une manière générale et absolue qu'il est prescrit aux nations de descendre au tombeau plutôt que de s'écarter un seul instant d'aucun des principes, d'aucune des formes établies dans d'autres temps et pour un autre but. » Ces paroles de M. Royer-Collard, si graves qu'elles soient, peuvent ne pas convaincre quiconque craint par-dessus tout d'ouvrir à la société la carrière des sanglantes aventures; mais, M. de Sybel fût-il de ceux-là, rien ne l'autorisait à donner pour l'exécution d'un système général et permanent des mesures de salut public. Rien ne l'autorisait non plus à chercher la vraie pensée de la révolution dans des discours dictés par la passion ou le délire; lorsqu'il trouvait le principe de la propriété inscrit et proclamé dans la constitution girondine et même dans celle de la montagne, rien ne l'autorisait à exhumer, pour en trouver la négation, quelques discours d'énergumènes, et à présenter quelque absurde théorie éclose dans l'atmosphère malfaisante de la commune ou des cordeliers comme la seule expression vraie des idées de la révolution voulue et accomplie par la France. Étrange méthode, il faut bien le dire, que celle qui conduirait à chercher le véritable esprit de la réforme dans les folies des anabaptistes, celui de la révolution d'Angleterre dans la doctrine des niveleurs, celui de la démocratie florentine dans le programme des *ciompi* ou dans les idées de Campanella!

L'esprit de la révolution, les idées qui lui ont servi de point de départ, qui l'ont le plus souvent dirigée dans son cours et qui constituent ce qu'elle a laissé de permanent et de durable, ces idées, expression d'un idéal de justice que le monde n'avait point connu, sont, il faut l'affirmer hautement, les seuls principes conservateurs des sociétés modernes. Si l'on consulte les vrais organes de la révolu tion au lieu de s'attacher à des aberrations qui n'ont manqué en aucun temps, on avouera que pas un des principes constitutifs du droit et de la société, ni la propriété, ni la liberté des transactions, ni l'inviolabilité des croyances, ne fut jamais sérieusement mis en question. M. de Sybel a raison de dire que les révolutions politiques dans le sens étroit du mot ne sont jamais l'œuvre et le vœu que d'un petit nombre; les couches inférieures du peuple, dont l'explosion prête aux révolutions leur force volcanique, ne se soulèvent que par l'action de moteurs plus puissans et plus simples; il n'y a pas eu de grande révolution qui n'ait été une révolution

sociale ou une révolution religieuse. La nôtre ne pouvait pas être religieuse, et c'est une des plus étranges pensées dont on se soit avisé de nos jours que de lui reprocher de n'avoir pas pris un dogme religieux pour règle, pour levier, pour drapeau. Comment l'eût-elle fait lorsqu'elle venait précisément déposséder tout dogme et toute religion particulière de la direction de la société, circonscrire l'empire de la foi dans la conscience, proclamer l'égalité juridique et politique des citoyens, pour tout dire en un mot, séculariser la vérité? Elle était par son essence une révolution sociale et humaine; elle s'est faite et devait se faire au seul nom de la raison.

C'est sa grandeur, ce fut aussi son infériorité et son péril. Forte de son caractère dogmatique et de l'autorité surhumaine attachée à ce qu'elle annonce, la religion trace autour de l'inquiète pensée de l'homme des limites connues, sinon infranchissables; elle impose une règle extérieure que tous sont appelés à reconnaître, et, si elle rencontre des résistances, ceux qui lui résistent entendent seulement la réformer ou l'élargir, mais ils ne la nient point. La raison n'a point cette règle extérieure commune à tous, ce suprême et mystérieux ascendant, cette force réprimante. Le champ qu'elle ouvre est indéfini. Pour s'y conduire, la lumière ne manque pas aux esprits droits qui l'explorent; elle n'a point manqué à nos pères de la constituante, ni même à ceux qui, sous la zone torride de 93, entre les piques des sections et le canon de l'ennemi, gardèrent une âme assez tranquille pour élaborer tant de belles réformes. Elle ne leur a pas manqué; mais il y en eut aussi qui se précipitèrent sans boussole à travers ce pays nouveau et qui se perdirent. La hardiesse courageuse des ouvriers de la première heure, en accomplissant presque du matin au soir ce que des siècles n'avaient pu faire, avait prodigieusement reculé l'horizon du possible, et de toutes parts on vit les intelligences faibles ou perverses s'élancer à la poursuite de leurs chimères. Faute de voir où était la justice ou bien faute de la vouloir, éblouies par l'éclat des conquêtes déjà faites ou corrompues par des ambitions mauvaises, entraînées par l'ivresse ou gouvernées par des calculs égoïstes, elles étonnèrent le monde par la folie de leurs espérances : malheur commun à toutes les révolutions, plus inévitable dans celle-ci, qui cherchait une justice tout humaine et proclamait la suprématie de la raison. Non, ces saturnales de l'esprit ne doivent point être tournées contre la révolution : elles ont pu la troubler, elles ne l'ont pas empêchée; elles ont pu l'ensanglanter, elles ne l'ont point avilie, et il est facile de la retrouver encore dans sa pureté sous les haillons hideux dont les passions essayèrent de la couvrir.

IV.

L'histoire offrirait d'assez nombreux exemples d'une population considérable et vaillante, comme celle des Pays-Bas sous le duc d'Albe, contenue dans l'obéissance par une armée, d'une poignée d'hommes disciplinés domptant avec une extrême facilité et fatiguant par la promptitude de leur action les résistances éparpillées d'un pays frémissant. Ce qui ne s'est jamais rencontré qu'une seule fois, du moins au même degré, c'est l'exemple d'une grande nation se laissant gouverner par la hache aux mains d'une imperceptible minorité, pendant une année entière docile à la mort et comme fascinée par l'échafaud. Peut-être n'avait-on jamais vu jusqu'alors les bandes errantes et désœuvrées d'une grande ville s'emparer de la puissance, la garder longtemps, faire accepter leur direction d'un bout à l'autre du pays; l'écume d'un peuple, portée à la surface par trois ans d'agitation, s'y maintenir et revêtir les apparences d'un gouvernement constitué; des autorités tumultueuses, comme celles qu'on voit surgir à l'improviste en un jour d'anarchie, s'installer et fonctionner presque régulièrement, se reproduire en petit et bourgeonner, pour ainsi dire, jusque dans les localités les plus éloignées, au point de faire croire qu'elles étaient et qu'elles voulaient être définitives. Ce qu'on n'avait jamais vu, c'est un pouvoir si absolu exercé par un gouvernement non-seulement dépourvu de tout ce qui fait la force et donne l'ascendant, mais divisé d'avec lui-même, qui se mutile de jour en jour et qui ressent le premier la terreur qu'il inspire aux autres. Il y a là un fait si étrange qu'il déconcerte la pensée encore plus qu'il ne l'effraie, et qu'il imprime à la révolution française un caractère unique. Pour rendre raison d'une telle merveille, ici d'audace et là d'obéissance, beaucoup d'historiens n'ont su qu'imaginer la rencontre inouie d'une masse avilie par la peur et les mauvais sentimens, le libertinage, la vanité, l'impatience d'une situation famélique, avec un groupe d'hommes également hardis et pervers. Cette explication, M. de Sybel l'accepte et s'y tient; il l'eût découverte, si elle eût été à découvrir, tant il est convaincu qu'il n'y avait que corruption en France. La France a été le théâtre de la révolution parce qu'elle ne renfermait que des classes supérieures préparées par leur dégradation à tout subir, une populace où le déchaînement des instincts bestiaux n'avait rien laissé d'humain, enfin une catégorie d'hommes qui, par leur scélératesse sans mélange, forment une exception unique dans la nature. Depuis les premiers promoteurs de la révolution jusqu'à ceux qui la poussent aux abîmes, aveugles ou méchans, dupes ou criminels, tels

nous apparaissent, d'après les appréciations de M. de Sybel, les acteurs de la révolution et ceux qui l'ont laissé s'accomplir : les uns et les autres sont confondus dans la même condamnation.

Aux yeux de M. de Maistre, la révolution française est aussi une œuvre du mal. Parmi ceux qui de près ou de loin y ont participé, il n'y a pas d'innocens, et les victimes elles-mêmes ont été frappées justement; mais ce prodige de démence et d'iniquité n'a rien de naturel, tout y est réglé par un décret spécial, il faut que la France philosophique du XVIIIe siècle soit punie, que toutes les classes reçoivent le châtiment de leur complicité ou de leur indulgence, que la faute universelle soit effacée par le sang. Tout cela sort à tel point de la nature et porte une empreinte si visible du miracle; les instrumens tels qu'on les a vus, féroces et triomphans, véritables fléaux de Dieu, paraissent si clairement hors de l'espèce humaine et si nécessaires, qu'à peine trouve-t-on en quoi ils peuvent être responsables : c'est encore là un mystère, et non le moindre parmi ceux que M. de Maistre reconnaît à chaque pas dans cette histoire. A la bonne heure, voilà une explication dont la vérité n'est peut-être pas suffisamment démontrée, mais qui n'est pas au-dessous de la grandeur de l'événement et qui prouve que M. de Maistre sentait à merveille combien il était futile de le présenter comme un effet naturel de la corruption d'un peuple. En effet, une telle explication a grandement besoin d'être elle-même expliquée. Admettre et dire que la France a donné le jour en même temps à une génération exceptionnelle par sa lâcheté, à une masse d'hommes non moins extraordinaires par l'excès de leur audace, c'est se contenter trop facilement, et pour s'y arrêter il faut ne posséder à un assez haut degré ni le sens historique ni la pénétration du moraliste. Il serait certes bien inutile de vouloir soit atténuer les crimes soit excuser les criminels. Si l'on peut différer sur la part qui revient à chacun, sur le point précis où l'action légitime cesse et où le crime commence, il est un point où toutes ces obscurités se dissipent. Rien de plus odieux ou de plus vain que les apologies, de quelque source qu'elles viennent, entreprises de temps en temps pour faire casser des arrêts que toutes les consciences droites maintiendront à jamais; rien de plus triste que de voir les dissidences qui nous divisent fausser à ce sujet plus d'un esprit, les passions actuelles prendre pour champ de bataille cette époque d'où nous datons tous, et s'acharner encore, pour les flétrir ou les défendre, autour de ces mémoires depuis longtemps jugées. Plus on croit irrésistible le mouvement que la révolution a imprimé au monde et plus on est attaché aux vérités proclamées par elle, plus il importe de renier toute solidarité avec ceux qui

l'auraient compromise et perdue par leurs forfaits, si elle avait pu l'être. Cela dit, on ne peut s'empêcher de rechercher comment ce mauvais levain de la nature put l'emporter dans tant d'hommes à la fois, quelles circonstances poussèrent les passions, les colères, les vanités à ce point d'exaspération maladive, surtout comment l'autorité tombée en de pareilles mains finit pourtant par se faire accepter.

Ce furent de belles journées que celles de la courte période où la France et ses représentans de tous les ordres travaillèrent ensemble avec autant d'ardeur que de bonne foi à modifier les institutions d'après cette justice terrestre si nouvelle dans une société gouvernée jusque-là par des principes tout différens. Les cahiers montrent clairement, à mesure qu'on les étudie davantage, combien les idées dont la révolution s'inspira étaient enracinées dans les couches actives de la nation, quoiqu'on fût loin de l'unanimité célébrée par tant d'historiens. Bien des égoïsmes et des préjugés résistaient encore; mais dans leur ensemble les idées qui présidèrent à la refonte des institutions et qui ont prévalu étaient, on peut le dire, la pensée de la France. Il y a loin malheureusement de la conception pure au fait. Lorsqu'on en vint à l'exécution, on toucha tout d'abord à des intérêts délicats qui s'irritèrent; il fallut remuer les choses plus profondément qu'on ne l'avait prévu; tout se tenait dans le vieil édifice, cimenté par les priviléges, et l'on ne put en toucher une partie sans qu'il ne branlât de la base jusqu'à la voûte. Alors se manifestèrent des craintes que l'on comprend, des scrupules excusables, des résistances que l'on n'ose condamner, bien qu'elles ne tendissent à rien moins qu'à mettre à néant le travail déjà fait, à paralyser cet accord de bon vouloir qu'on ne retrouverait plus, à réduire les réformes aux proportions de quelques mesures financières, à tout perdre en un mot, car on périssait par l'inertie plus sûrement que par l'action. On se rejeta avec d'autant plus de violence en arrière que les premières réformes essentielles avaient révélé le péril dans toute son étendue, et ceux qui persistèrent à vouloir aller jusqu'au bout se trouvèrent, presque dès le début, former une minorité.

Une nation peut former des vœux, elle a rarement des volontés, plus rarement encore des volontés suivies; l'énergie et la suite ne sont jamais le partage que d'un petit nombre. Aux premières difficultés, la masse s'alarme et se décourage; pour peu que la mesure des désordres habituels dans un grand état s'accroisse en un moment de crise pour l'autorité, ces désordres, auxquels on ne pensait pas la veille, effraient maintenant outre mesure, et l'on sacrifiera les plus chères espérances en retour d'un peu de sécurité. Il

faut bien l'avouer, la révolution s'est soutenue au milieu de la désertion ou de l'inertie générales par le fait d'une minorité. Aussi, parmi les contradictions de tout genre qu'elle présente et qui lui donnent un caractère si tragique, la plus frappante est celle-ci : la révolution, appelée et voulue par le plus grand nombre, inaugurée au nom de la souveraineté nationale, se poursuit et se consomme par une série de coups d'état. La minorité qui les accomplit brise les uns contre les autres tous les partis, parce que dans l'emportement de leur irritation réciproque tous négligent ce qui est la condition du succès en politique et l'une des règles supérieures de l'esprit de gouvernement, celle qui consiste à savoir surmonter ses antipathies. « Plutôt périr que d'être sauvés par ces gens-là ! » c'est le cri de la reine en parlant des constitutionnels ; c'est aussi celui des girondins à veille de leur défaite, lorsque Danton, revenant au sens politique qu'il avait perdu, leur offre son alliance. Ils ont tous péri, et la minorité révolutionnaire a pu faire impunément violence à la nation, lui imposer ce qu'elle ne demandait pas et ce qu'elle eût repoussé, si on l'eût interrogée. Cette minorité agissait peut-être avec l'espérance d'entraîner le pays, mais elle agissait certainement avec la conscience très claire qu'elle le devançait. Et pourtant il ne serait pas exact de dire qu'elle obéissait à un pur caprice de tyrannie: la raison de ceux qui gouvernaient s'est trouvée prise alors plus d'une fois entre l'alternativ de laisser échouer des réformes que la France n'avait pas cessé de désirer, c'est-à-dire de trahir le vœu universel, et la nécessité d'en poursuivre la réalisation au milieu de l'abandon général. Minés pa les conjurations de l'intérieur, menacés par les armées de l'étranger et les provinces insurgées, délaissés par la France, mais résolus à ne pas la laisser retomber sous le joug qu'elle avait secoué, ils durent s'appuyer sur la seule force dont ils pussent disposer, celle des masses indisciplinées.

Jamais homme sage n'acceptera sans épouvante cette terrible alliance du désordre; ce n'est que malgré lui qu'il se prêtera à cette intervention de la multitude irresponsable dans le gouvernement. On sait trop quelles aveugles fureurs elle déchaîne dans la société ; on sait trop aussi qu'affranchis des freins ordinaires, les esprits s'éparpillent vite en mille partis divers, et que, chacun voulant avancer d'un pas sur les autres vers ce qu'il considère comme la justice, il est impossible que la lutte des opinions ne dégénère pas en lutte armée des factions, et ne se termine par leur mutuelle extermination. On l'a vu dans la révolution. Les minorités qui l'ont faite ont eu pour elles de croire qu'elles sauvaient l'état par leur violence; elles l'ont cru certainement, car une espèce de sincérité n'est pas in-

conciliable avec le crime, et cette croyance seule pouvait avoir la vertu de les enflammer du fanatisme qui les a soutenues. Les minorités et les masses qu'elles mettaient en mouvement eurent en outre pour elles la brutalité native à laquelle s'associe d'ordinaire un certain degré d'énergie, une conscience sans scrupule, des passions fortes, pour tout dire, l'instinct de leur conservation propre et la certitude qu'après avoir tant fait elles ne pouvaient se sauver qu'en faisant plus encore. La France avait contre elle son indécision, et cette indécision tenait à ce qu'elle ne pouvait ni renoncer à ses espérances de rénovation et revenir franchement au régime dont elle s'était séparée, ni accepter les nécessités de la lutte contre tout ce qui s'opposait à l'établissement du régime nouveau.

Nous avons été témoins depuis peu d'années d'une chose qu'on ne croyait pas possible, l'ordre dans les révolutions. L'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, les États-Unis se sont tirés de situations profondément révolutionnaires par des procédés réguliers, à l'aide de forces organisées, sans désordre, bien que le sang ait coulé à flots. Cette nouveauté et ce succès ont presque réconcilié nombre de gens modérés avec l'idée de révolution, et M. de Sybel lui-même n'aurait garde, j'en suis sûr, de les condamner toutes, à l'heure qu'il est, sans faire au moins une exception. On s'est pris à regretter en France que la nôtre ne se fût pas faite ainsi. On oublie que ces révolutions étaient de celles que les gouvernemens favorisent parce qu'elles se font à leur profit, ou que du moins elles se présentent à eux (c'est ce qui explique le succès de la Hongrie) comme un expédient suprême. M. de Cavour, M. de Bismarck, M. Deak, ont été soutenus par la triple puissance du peuple, de l'opinion, de la nécessité. Toute juste que fût au contraire dans ses prétentions premières la révolution française, elle soulevait contre elle tous les privilégiés de l'Europe, toutes les forces constituées de l'état, le gouvernement, l'armée. Elle n'eut bientôt, pour se défendre contre l'assaut de tous ces ennemis, que la seule force qui puisse pendant un temps rivaliser d'énergie avec l'armée et dont la discipline puisse s'improviser, les masses d'une capitale : déplorable ressource qui laisse rarement à ceux qui osent appeler à leur aide de pareils auxiliaires l'espoir de ne pas se souiller eux-mêmes, car on ne met pas les masses en branle par les meilleurs sentimens, et on ne s'arrête pas où l'on veut quand on s'est placé à leur tête. Il n'en est pas moins faux de tout imputer dans la révolution à la méchanceté des hommes. Les mobiles humains ne sont pas si simples, et les masses comme les individus obéissent à des impulsions complexes, où le bien et le mal se mêlent en mille proportions. Si par suite de la retraite successive des plus honnêtes et des plus timides

le terrain finit, comme toujours, par rester aux plus vicieux, la vérité commande encore de chercher jusque dans ceux-là l'erreur humaine, le grain de vertu qui explique à la fois leur puissance et leur délire; elle ne permet pas d'oublier qu'ils furent de la même chair et de la même espèce que nous.

M. de Sybel croirait apparemment prévariquer, si ses jugemens contenaient quelque chose, non pas de cette indulgence, mais de ces nuances et de ces réserves que le bon sens exige aussi bien que la justice. Ses condamnations sont absolues comme elles sont sans exception, et ses mépris n'épargnent rien, ni les intelligences ni les caractères; il n'est peut-être pas une seule figure, même parmi les plus nobles, parmi les plus désintéressées, parmi celles que la mort devrait rendre sacrées, qui trouve grâce devant lui. Il ramasse dans des portraits généraux, où l'aigreur le dispute à la prétention, les griefs les plus disparates, les faiblesses de toute une vie, les traits qui se rapportent aux circonstances les plus différentes et aux temps les plus éloignés : méthode surannée, plus digne du rhéteur que de l'historien, absolument contraire à la vraie critique, et fausse surtout lorsqu'il s'agit d'une époque où les dates sont si importantes, et où l'on voit les âmes du métal le plus dur fondre si vite et se transformer tant de fois au feu des événemens. Le seul homme peut-être dont il parle en termes qui ressemblent à de l'admiration est Mirabeau, j'entends le Mirabeau en négociations avec la cour; encore n'oserai-je dire qu'il rende pleine justice à la force d'esprit, à la sagacité, à la modération, au sens pratique, à toutes les qualités politiques que cet homme extraordinaire avait reçues pour servir de contre-poids à toutes les corruptions privées. Sauf Mirabeau, je ne vois pas qu'un seul de ceux qui prirent part à la révolution échappe à la férule de M. de Sybel. Qu'est-ce que Lafayette? Un intrigant versatile « que son talent décidé pour la démagogie circonspecte désignait comme le guide futur des entreprises les plus diverses, où il sut agir sans se découvrir et sans donner prise sur lui à la royauté (1). » Cette appréciation sommaire, où il ne manque que la vraisemblance, ne fera oublier ni la droiture de l'homme, ni la constance du politique dans ses convictions et cette fidélité à la cause libérale que trente ans et plus n'avaient point lassée, ni sa courageuse démarche lorsqu'au lendemain du 20 juin, abandonnant son armée, il vint, au péril de sa vie et dans le seul intérêt de la loi, essayer une dernière fois de son ascendant sur l'assemblée.

Je n'en veux pas à M. de Sybel de passer l'éponge sur les hontes

(1) Tome Ier, p. 69.

secrètes de la vie de Mirabeau en faveur des services qu'il le soupçonne d'avoir voulu rendre à la contre-révolution. On souhaiterait seulement que cette indulgence ne fût pas réservée à lui seul. Non pas que je reconnaisse au génie et au talent des immunités particulières à l'égard de la morale; mais c'est une dangereuse et redoutable épreuve que d'être jeté dans la mêlée des révolutions. Elles ne déchaînent pas seulement les passions politiques; la fièvre universelle, qui met le feu dans l'âme de l'homme public et qui exalte toutes ses fibres, est dangereuse aux vertus dont se compose l'honnêteté ordinaire. Sous le coup d'événemens qui enveloppent chaque lendemain d'une si profonde incertitude, combien ne voit-on pas d'hommes, dans le temps même où ils agitent les plus hauts intérêts et où ils devraient, ce semble, ménager toutes leurs forces pour suffire à la tâche, combien n'en voit-on pas mêler les petits plaisirs aux grandes affaires, que dis-je? chercher le repos dans l'orgie, et donner l'exemple de faiblesses qui deviennent à nos yeux d'indignes oublis, quand elles se dessinent à distance sur le fond sinistre des angoisses ou des catastrophes publiques! On dirait qu'au milieu de ces luttes tragiques le plaisir est un abri où les hommes se précipitent impétueusement. Aussi aurais-je peine, si j'étais historien, à rompre le silence sur ces imputations que tous les partis se jettent les uns aux autres. On connaît assez les faiblesses des girondins, et je ne ferme pas les yeux sur les fautes graves qui leur sont justement reprochées; mais le moyen de souscrire à l'appréciation presque odieuse de M. de Sybel? « ... On chercherait en vain une différence entre eux et les cordeliers : immoralité des individus, domination violente des masses, mépris du droit et destruction de la propriété, émancipation de la chair et avilissement de la religion, sur tous ces points les girondins sont d'accord avec Robespierre et Marat (1). » Quoi! Robespierre était pour l'émancipation de la chair, et il n'y a pas à distinguer entre les girondins et leurs plus acharnés adversaires? Nous ne savons comment ce genre d'appréciations est qualifié en Allemagne; elles n'ont pas de nom en France, et l'écrivain qui se les permettrait et qui prendrait avec l'histoire de telles libertés, loin de compter parmi les historiens, aurait peine à se faire accepter même parmi les pamphlétaires, car le pamphlet lui-même n'est pas dispensé de couvrir l'injure de quelque vraisemblance. Il n'y a plus à discuter, on ne peut que sourire lorsqu'on voit un écrivain qui affiche de si grandes prétentions à l'impartialité scientifique traiter de ce ton de tels hommes, et dire, par exemple, de Mme Roland, « qu'elle

(1) Tome Ier, p. 292.

était dépourvue de sens moral (1). » Je vois très bien que Mme Roland a le tort, qui est de plus aux yeux de M. de Sybel un ridicule, d'être femme et de prendre intérêt à la politique, je vois qu'elle a le tort tout autrement sérieux d'avoir embrassé avec ardeur une cause que M. de Sybel n'aime point; mais si la pureté d'une conduite irréprochable, la résistance aux entraînemens de l'amour le plus vif qu'ait jamais ressenti une âme passionnée, le noble attachement aux plus grandes idées qui puissent faire battre le cœur humain, si tout ce que les hommes admirent, la lutte intrépide contre ceux qui peuvent tuer, l'égalité d'âme dans le malheur, le calme, la dignité, le sourire jusque sur les marches de l'échafaud, si tout cela est étranger au sens moral, nous voudrions bien que M. de Sybel nous eût fait la grâce de nous dire de quel nom ces choses-là s'appellent.

M. de Sybel, d'ordinaire assez difficile à émouvoir et fort dédaigneux du pathétique, le prodigue cependant à propos de certaines infortunes. Il reproche amèrement à Mme Roland de s'être échappée à dire, un jour que quelqu'un s'apitoyait en sa présence sur la reine et le dauphin, qu'il s'agissait d'autre chose dans la révolution que du sort d'une femme et d'un enfant. Elle eut tort; nous déclarons, quant à nous, que nulle victime n'est exclue de notre pitié, et que nous y faisons la plus grande part à celles qui sont tombées de plus haut. Ce n'est pas toutefois une raison pour nous d'accueillir sans examen les fables et, qu'on me passe le mot, les fictions niaises inventées à leur sujet. M. de Sybel consacre aux derniers jours du dauphin des pages larmoyantes dont la longueur n'est nullement en proportion du reste; il n'en ignore aucun détail, il n'en omet aucune circonstance, et parmi ces circonstances il en est plusieurs de réellement étonnantes et qui tiennent presque du miracle. Toutes les paroles de l'enfant sont marquées d'une sagesse au-dessus de son âge qui confond ses gardiens; il a des visions, il converse avec les anges, il entend une musique céleste, sa mère l'appelle du fond du paradis, et il lui répond (2). Où M. de Sybel a-t-il trouvé de telles choses? Quelle découverte inattendue l'a mis en possession de ces détails sur un événement qui était jusqu'ici le plus énigmatique de la révolution française, et dont des témoignages contradictoires, recueillis quarante ans après et dépourvus de tout caractère authentique, n'avaient point suffi à dissiper l'obscurité? Pourquoi M. de Sybel ne cite-t-il pas ses documens, n'en donne-t-il pas même le titre? Pourquoi? C'est que, sans en dire un mot, il a tout

(1) *Ohne Gefühl für das sittlich Zulässige*, t. Ier, p. 295.

(2) Tome III, p. 450-456.

pris dans un de ces livres (1) qu'on dispense de toute critique, parce qu'ils ne relèvent pas de la science, parce qu'ils procèdent uniquement de la religion des souvenirs, parce qu'ils ne sont écrits que pour flatter les regrets d'un parti depuis longtemps en travail de légende et que rien n'oblige à examiner les preuves. M. de Sybel avait d'autres devoirs, puisqu'il affecte une autre ambition. De pareils procédés frappent l'histoire de nullité. Effort sans résultat, recherches vaines, talent perdu, voilà ce qu'il y aurait eu à dire de l'ouvrage de M. de Sybel, si par l'affectation d'une méthode sévère, le fracas de prétendues découvertes, un air d'impartialité qui couvre un parti pris de dénigrement, il n'eût exigé un examen plus attentif. Jamais, sous la forme d'un sang-froid apparent, réquisitoire plus acerbe ne fut prononcé, non pas contre la révolution, mais contre la France elle-même et contre son esprit. On dirait que le patriotisme prussien de l'auteur n'a conscience de lui-même qu'en se confondant avec la haine de la France. Un tel livre ne saurait ajouter que des passions aux passions et des nuages aux nuages.

Nous sommes trop prompts en France à renier soit par un goût d'impartialité, soit par une dangereuse complaisance pour l'étranger, qui en abuse, les meilleures parties de nos traditions. Qui n'a quelque reproche de cette espèce à se faire? Je n'ai pas craint de résister à cette pente. Quoiqu'un vent nouveau souffle depuis quelques jours sur la France, il n'y a pas à redouter ni qu'il emporte ce que la révolution a laissé de vrai dans les institutions et dans les esprits, ni qu'il la ramène avec ses violences et ses fureurs. On parle encore beaucoup de révolution et d'esprit révolutionnaire en Europe; il faut bien que ce dernier nom ait un sens pour qu'on l'emploie. Pour les uns, il signifie je ne sais quel esprit infernal de destruction universelle sans raison et sans terme, quel amour de la violence pour elle-même et des procédés qui furent, il y a quatre-vingts ans, les convulsions passagères d'une société en métamorphose. Les autres n'y voient que l'esprit de réforme dans le sens de la liberté opposé à l'esprit de conservation aveugle ou de restauration dans le sens du moyen âge. Ces qualifications, équivoques ou fausses, dont ceux-ci se parent comme d'un titre, tandis que ceux-là les appliquent comme une condamnation, ont fait jusqu'à cette heure bien du mal. Le jour où l'on y renoncerait pour jamais serait peut-être marqué par un retour d'équité, de raison, d'intelligence, de sang-froid dans la politique. Il ne doit plus y avoir de révolutionnaires, puisqu'il ne saurait plus y avoir dans les nations civilisées de révolution au sens où l'on entend celle de 89. Le

(1) *Louis XVII, sa vie, son agonie*, etc., 2 vol. in-8°, par M. A. de Beauchesne.

monde ne sera pas à l'abri de secousses politiques et peut-être de secousses violentes, le pire effet d'un mauvais régime étant qu'il n'est guère possible de s'en délivrer par les moyens de douceur. Les sociétés humaines continueront à se transformer à l'infini, et nous sentons bien que de profonds changemens, des nouveautés que nous soupçonnons à peine, s'élaborent aujourd'hui dans leur sein. On peut affirmer toutefois que ces changemens, quels qu'ils soient, ne s'effectueront point par une réaction soudaine et convulsive d'un peuple sur lui-même comme celle qui caractérise la révolution française; on ne verra plus l'axe d'une société osciller tout à coup et changer en un jour. Lorsque les institutions, reposant sur une base religieuse, participaient de l'immutabilité propre à tout ce qui affecte une origine divine, comment les changemens qu'on ne pouvait empêcher de se produire dans les esprits, dans les sentimens, dans les besoins, auraient-ils introduit dans les choses des modifications correspondantes autrement que par voie de rupture et d'écroulement? Plus les institutions avaient duré, plus leur origine était sacrée, plus leur ascendant sur les hommes était grand, et plus aussi pour les renverser le choc devait être soudain et terrible. Il n'y a plus aujourd'hui que des institutions humaines, c'est-à-dire soumises à la discussion et au changement. Dépendantes de l'esprit public, elles doivent se modifier, elles se modifient en effet par lui et avec lui, sans qu'il appartienne désormais à un homme, à un parti, à un pouvoir, quel qu'il soit, monarchique ou républicain, à une tête ou à mille têtes, mais armé d'une autorité simplement relative et par conséquent faillible, de sauver la société en se chargeant d'y faire régner violemment l'ordre et la justice. Désormais les sociétés se sauveront elles-mêmes par le lent travail de toutes les intelligences et de toutes les volontés. Si le principe révolutionnaire réside aujourd'hui quelque part, ce n'est pas en ceux qui réclament la liberté, car la liberté, c'est-à-dire le règne de l'opinion, est la garantie la plus assurée contre les révolutions : c'est chez ceux qui, refoulant violemment l'esprit de réforme et voulant maintenir par la force des institutions que la vie, c'est-à-dire la croyance générale abandonne, accumulent sous leur base les formidables élémens dont l'explosion ne peut tarder à les réduire en poudre.

P. Challemel-Lacour.

LA

GUERRE DU PARAGUAY

Il y a plus d'une année, nous parlions ici même de l'interminable guerre qu'a déchaînée le hautain *ultimatum* du Brésil signifié au gouvernement de Montevideo le 18 mai 1864 (1). Depuis la terrible bataille de Tuyuti, la plus meurtrière de toutes celles qui ont ensanglanté le sol de l'Amérique méridionale, la situation des belligérans ne s'est point modifiée, et le grand empire brésilien reste toujours impuissant contre ce petit pays du Paraguay, dont la population égale à peine celle de deux départemens français. En dépit des bulletins de victoire que ne manque jamais de transmettre le télégraphe à l'arrivée des paquebots transocéaniques, les impériaux et les Argentins, leurs alliés, n'ont encore pour toute conquête que les terrains marécageux où ils ont établi leur camp, tandis que les soldats de Lopez n'ont point abandonné l'énorme territoire arraché à la province de Matto-Grosso. En vain le Brésil s'acharne contre la petite république; il a déjà perdu plus de 40,000 hommes et se voit obligé d'armer ses esclaves; il à dépensé plus de 600 millions de francs, et doit maintenant avoir recours au fatal expédient du papier-monnaie; après quarante années d'une apparente prospérité, le jeune empire qui se donnait à lui-même le nom de « géant de l'Amérique du Sud » entre dans une période de crise redoutable et menaçante même pour la durée de ses institutions politiques et so-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1866. — Voyez aussi, dans la livraison du 15 septembre 1866, *la Guerre du Paraguay et les institutions des états de la Plata*, par M. Duchesne de Bellecourt.

ciales. Son existence comme unité nationale est en danger, et il ne serait pas impossible qu'après la guerre actuelle le rétablissement de l'équilibre dans les états du continent s'opérât au détriment de l'empire esclavagiste. Il importe donc d'étudier avec soin et d'exposer clairement les principaux événemens d'une guerre dont les conséquences peuvent avoir une telle gravité.

I.

Après que l'armée de terre, arrêtée dans les marais de Tuyuti, eut vainement essayé de s'ouvrir de vive force un chemin vers l'Assomption, c'était au tour de l'escadre de faire la même tentative. Les trois chefs des alliés, Mitre, Florès et Polydoro, tinrent conseil avec l'amiral Tamandaré, et décidèrent que la flotte aurait à forcer le passage du Paraguay et à bombarder les redoutes de l'ennemi, tandis que les troupes de débarquement monteraient à l'assaut. D'après les reconnaissances préliminaires, on croyait que les batteries de Curupaity, situées en aval d'Humayta sur la berge concave d'une anse de la rive gauche, étaient de ce côté les premiers travaux de défense; mais quelques navires brésiliens qui remontaient sans crainte le courant dans la direction de Curupaity furent brusquement salués à coups de canon par une nouvelle batterie qu'un rideau d'arbres leur avait cachée jusqu'alors. C'était la batterie de Curuzu, premier obstacle qui devait être dépassé avant qu'on essayât d'aborder les ouvrages plus formidables de Curupaity. Le 1er septembre 1866, tous les préparatifs de l'attaque étaient terminés, et le lendemain une force de 8,300 hommes débarquait en aval de Curuzu, protégée par le feu que les onze navires de l'escadre faisaient converger sur les défenseurs de la redoute. Ceux-ci, au nombre d'environ 2,000, et disposant d'une douzaine de pièces de divers calibres, avaient à la fois à répondre au bombardement de la flotte, à résister aux assauts combinés des colonnes d'infanterie, à garder leurs flancs contre les surprises des cavaliers ennemis; cependant ils purent tenir jusque dans la journée du 3, et, quand ils abandonnèrent le fortin, ils sauvèrent encore trois canons. Les alliés restaient maîtres de la position; mais ce triomphe avait été chèrement acheté : un millier des assaillans étaient tués ou blessés, un navire cuirassé, le *Rio-de-Janeiro*, avait sombré dans le fleuve, et deux autres vaisseaux avaient été mis hors de service.

La prise de la redoute de Curuzu fut considérée à Buenos-Ayres et à Rio-de-Janeiro comme un grand triomphe, d'autant plus que

peu de jours après le maréchal Lopez faisait une démarche inattendue en faveur de la réconciliation. Le 4 septembre, un parlementaire portant le drapeau blanc sortit des lignes de Curupaity pour inviter le général Mitre à une entrevue personnelle avec le président du Paraguay. Quel était le motif réel d'une pareille demande, venant d'un homme qui jusqu'alors s'était défendu avec un tel acharnement? On crut d'abord que, se sentant perdu, il voulait se ménager une capitulation honorable, et, malgré les conseils du maréchal brésilien Polydoro, le président Mitre, commandant en chef des alliés, consentit à l'entrevue. Elle eut lieu le lendemain, à moitié chemin des deux quartiers-généraux de Tuyuti et de Paso-Pucu, dans les bosquets de palmiers de Yataiti-Cora. Les deux présidens, suivis de loin par leurs états-majors, s'avancèrent au-devant l'un de l'autre avec beaucoup de gravité, des deux parts la courtoisie du langage et des manières fut parfaite, et le général Mitre crut devoir s'en féliciter dans sa dépêche officielle adressée au vice-président de la république argentine; mais le seul résultat des paroles échangées avec tant de pompe et de bonne grâce fut que les armées continueraient à s'entr'égorger. D'après les divers renseignemens obtenus depuis sur la conversation des deux généraux en chef, il paraît que Lopez s'attacha surtout à démontrer combien est funeste et déplorable pour la république de Buenos-Ayres cette alliance conclue avec l'empire esclavagiste du Brésil contre une république sœur ayant la même origine, la même histoire, les mêmes intérêts. Il parla du scandale auquel cette alliance avait à si bon droit donné lieu dans tout le Nouveau-Monde, et rappela la protestation solennelle que le Pérou venait de lancer au nom de la plupart des républiques hispano-américaines. D'ailleurs il se déclarait prêt à faire aux Argentins toutes les concessions compatibles avec l'honneur du Paraguay, pourvu que l'alliance avec le Brésil fût rompue. A ce prix, il se chargeait d'être le champion de toute l'Amérique espagnole et de triompher à lui seul de l'ennemi héréditaire. Sans doute le général Mitre dut comprendre cette vérité si facile à saisir, qu'en s'alliant pour une guerre de conquête avec l'empire brésilien il avait trahi les intérêts de toutes les républiques américaines; mais il resta sur la défensive en alléguant les termes du traité de la triple alliance, et déclara que la paix ne serait point conclue tant que le Paraguay n'aurait pas été vaincu et son président exilé.

L'espoir que l'on avait conçu de voir enfin se terminer la lutte était donc mis à néant, et les hostilités recommencèrent. Se croyant d'autant plus forts qu'ils venaient de repousser une proposition de paix, les alliés résolurent de frapper un grand coup; mais l'opéra-

tion qu'ils allaient entreprendre devait précisément se terminer pour eux par le plus désastreux des revers et leur démontrer combien ils s'étaient déçus en se figurant que leurs adversaires étaient réduits à la dernière extrémité. Le 22 septembre à sept heures et demie du matin, la flotte cuirassée de l'amiral Tamandaré remonta le fleuve, força l'estacade qui barrait le chenal à une faible distance en aval de Curupaity, et, choisissant près de la rive droite une position peu dangereuse, commença le bombardement des batteries de Lopez, que commandait le général Diaz, naguère encore simple soldat aux pieds nus. Les Paraguayens répondirent à peine, et l'on put croire qu'ils avaient beaucoup souffert. A midi, le général Mitre, s'imaginant sans doute que les canons de l'ennemi étaient déjà démontés, donna l'ordre de l'attaque sur le front méridional des défenses de Curupaity. Quatre colonnes d'assaut se dirigèrent à la fois de Curuzu vers les retranchemens de l'ennemi. A gauche, appuyées par le feu de l'escadre, marchaient parallèlement au fleuve les deux colonnes brésiliennes du baron de Porto-Alegre, fortes d'environ 8,000 hommes. A droite, les deux colonnes argentines, dont l'effectif était plus élevé d'à peu près un millier de combattans, s'élançaient à l'assaut en longeant la rive occidentale de la lagune de Piris. Le général Florès, à la tête de 3,000 excellens cavaliers, Orientaux pour la plupart, avait mission d'opérer sur l'autre bord de cette lagune et d'inquiéter du côté de l'est les défenseurs de Curupaity, tandis que le gros de l'armée brésilienne, commandé par le maréchal Polydoro, devait sortir de ses lignes de Tuyuti pour marcher directement à travers les bois sur Humayta. Le plan du président Mitre était d'attaquer ainsi les trois faces des retranchemens paraguayens : à l'ouest par les vaisseaux de l'escadre, au sud par ses colonnes d'assaut, à l'est par l'armée de Polydoro et la cavalerie de Florès; malheureusement pour lui, ce plan ne fut exécuté qu'en partie. Le baron de Tamandaré, craignant de voir sombrer ses navires, se tint à une distance respectueuse des batteries du fleuve, et, plus timide encore, le maréchal Polydoro se contenta de ranger ses troupes en ligne de bataille. Pendant ce temps les Argentins et les soldats de Porto-Alegre, essayant vainement de franchir les abatis d'arbres épineux et les larges fossés qui défendaient les abords de Curupaity, se laissaient mitrailler presque à bout portant par les canonniers paraguayens. Lorsque les colonnes d'assaillans, éclaircies par les balles et les boulets, renoncèrent enfin à leur œuvre impossible, 6,000 morts ou blessés, plus du tiers de l'armée, étaient épars sur le sol parmi les arbres abattus et les rameaux brisés. Çà et là brûlaient les hautes herbes des clairières, et les Paraguayens durent sortir de leurs re-

tranchemens pour retirer des flammes les corps de leurs ennemis tombés.

L'échec était grave; mais les récriminations, les disputes, les haines auxquelles il donna naissance entre les chefs alliés, furent bien plus graves encore au point de vue militaire. Le général Florès, mécontent du rôle secondaire que lui avaient fait jouer les chefs alliés, quitta brusquement l'armée, et revint à Montevideo se consoler par l'exercice de la dictature de tous les mécomptes éprouvés au camp. Le président Mitre, voilant sa personne sous le fier pseudonyme d'Orion, daigna prendre le public pour confident, et, dans ses lettres à la *Tribuna* de Buenos-Ayres, expliqua combien il était déplorable que son plan de campagne « napoléonien » n'eût pas été compris par les généraux qui devaient le seconder. De leur côté, ceux-ci se plaignirent à leur gouvernement des façons despotiques du président argentin. Ainsi que le président du conseil des ministres, M. Zaccarias, l'avoua lui-même en pleine chambre à Rio-de-Janeiro, toute action commune entre les chefs alliés était devenue impossible : la flotte refusait de coopérer avec les troupes de terre; les impériaux, les Argentins, se reprochaient mutuellement le désastre. Il fallut que le Brésil confiât la direction de ses troupes à des hommes nouveaux. Tandis que le président Mitre gardait le titre de général en chef, que lui avait conféré le traité de la triple alliance, le maréchal brésilien Polydoro fut remplacé par le vieux marquis de Caxias, l'ancien adversaire de Garibaldi dans les troubles de Rio-Grande-do-Sul, et le baron de Tamandaré céda le commandement de la flotte à l'amiral Ignazio.

Malheureusement pour leur gloire, les nouveaux titulaires avaient à peine eu le temps de s'occuper de la réorganisation des forces qui leur étaient confiées, qu'une série de contre-temps vint entraver leur œuvre. D'abord une insurrection redoutable éclata dans les provinces centrales de la république argentine, et, pour en triompher, le gouvernement de Buenos-Ayres fut obligé de rappeler en toute hâte les quatre ou cinq mille Argentins qui restaient encore dans le camp de Curuzu. Le marquis de Caxias dut s'en féliciter, car le président Mitre partait en même temps que ses troupes et lui laissait l'initiative des opérations militaires; mais les soldats qui s'éloignaient étaient les meilleurs de l'armée, et dans les combats avaient toujours marché à l'avant-garde contre les Paraguayens. Bientôt après survint le fléau du choléra, qui réduisit l'effectif des troupes beaucoup plus encore que ne l'avait fait le départ du contingent de Buenos-Ayres. L'insalubrité naturelle des marécages environnans s'était encore accrue par suite de l'incurie des troupes et de leur ignorance absolue des règles de l'hygiène : toutes les cou-

lées d'eau stagnante avaient été changées en d'immondes cloaques, des milliers de cadavres humains restés sans sépulture se décomposaient sur le sol, plus de cent mille carcasses mêlées aux chairs putréfiées des animaux égorgés empestaient l'atmosphère; ainsi que l'avoue le rapport officiel du ministre Paranagua, plus du tiers de l'armée campée à Tuyuti fut atteint par le fléau; 7,500 malades se trouvèrent à la fois dans les trois hôpitaux de Cerrito, d'Itapirù et de Corrientes, et la mortalité prit de telles proportions que la moitié des patiens succomba. Du foyer d'infection de Tuyuti, la maladie se propagea dans toutes les villes des bords du Parana. Rendus furieux par la terreur, les *gauchos* presque barbares des environs de Corrientes voulaient se précipiter la lance au poing sur les hôpitaux de la cité et massacrer tous les malades : il fallut que le marquis de Caxias envoyât un fort détachement de troupes pour défendre les malheureux cholériques. Enfin, grâce à la saison froide, qui dans ces régions commence en avril et en mai, « grâce aussi, dit M. Paranagua, au zèle et à la charité des pères capucins, » la maladie cessa peu à peu ses ravages; mais un autre fléau, l'inondation, vint ravager les camps. Depuis soixante années, dit-on, la crue du Parana et de son affluent le Paraguay n'avait jamais atteint une pareille hauteur : les lagunes en forme de croissant qui marquent à droite et à gauche les anciens méandres du fleuve furent toutes remplies par les eaux débordées; les terres hautes, graduellement rétrécies par l'inondation, se changèrent en îles; les quelques milliers de Brésiliens campés à Curuzu furent obligés de se réfugier dans l'étroite redoute qu'assiégeaient de toutes parts les eaux rapides du Paraguay. Sous peine d'être emporté par le courant, il fallait évacuer la place en toute hâte. Afin de protéger la retraite, la flotte s'embossa devant Curupaity, mais elle essaya vainement de réduire au silence le canon du fort; elle fut obligée de redescendre le fleuve, hors de la portée des boulets, et de laisser les Paraguayens concentrer leur feu sur la redoute à demi submergée de Curuzu. Le 29 et le 30 mai, le bombardement produisit un effet terrible. S'échappant en toute hâte de l'enceinte où elle était parquée comme un troupeau et où les projectiles et les eaux envahissantes la menaçaient à la fois, la malheureuse garnison alliée, composée d'environ 3,000 hommes, perdit beaucoup de monde avant de pouvoir s'embarquer. Cette évacuation forcée, qui rendait à jamais impossibles les communications directes du camp de Tuyuti avec le Rio-Paraguay, fut peut-être l'épisode le plus lamentable de toute la guerre.

II.

Après la disparition complète du choléra et la fin de l'inondation, le marquis de Caxias, qui pendant l'absence du général Mitre commandait en chef les troupes alliées, put donner tous ses soins à la réorganisation de l'armée et préparer de nouvelles opérations de guerre. Durant toute la période d'inaction à laquelle avaient été condamnées les forces brésiliennes, le gouvernement de Rio-de-Janeiro s'était occupé d'expédier des renforts et d'accumuler dans les entrepôts de La Plata les approvisionnemens et les munitions. Les « volontaires de la patrie » ne se présentant plus qu'en très petit nombre, il avait fallu avoir recours à d'autres moyens que les appels et les proclamations pour remplir les cadres de l'armée : ainsi que l'a dit le sénateur Paranhos dans la séance du 9 septembre 1867, ce n'est point par un recrutement régulier, c'est bien par une véritable « chasse à l'homme » que l'on a dû trouver la quantité de *chair à canon* nécessaire à la dignité de l'empire. Les gardes nationaux désignés qui ne se rendaient pas immédiatement à l'invitation des gouverneurs de provinces étaient traqués dans les bois, puis enchaînés et conduits aux ports d'embarquement comme des criminels; les gens sans aveu, les ivrognes errans, étrangers ou nationaux, les prolétaires blancs ou noirs qui n'avaient point de protecteurs haut placés, étaient saisis et jetés dans les prisons servant de casernes aux recrues; les électeurs indépendans que redoutaient les candidats ministériels disparaissaient tout à coup, et quand on entendait de nouveau parler d'eux, ils se trouvaient sur la flotte ou dans les camps marécageux des bords du Parana.

Cependant ces honteux moyens de recrutement ne suffisaient point. En dépit de l'éloquence officielle qui ne manque jamais de célébrer en termes pompeux le patriotisme *sublime* des citoyens, les esclaves ont dû combler dans l'armée les vides que ne venaient pas remplir les volontaires. A la date du 26 avril 1867, suivant le rapport du ministre Paranagua, 1,710 esclaves avaient été livrés aux officiers recruteurs : il est vrai que, pour leur faire apprécier la gloire d'aller se faire tuer au Paraguay, on leur avait accordé le titre de Brésiliens et la liberté de leurs femmes; mais la loi n'avait pas affranchi leurs enfans. Sur le nombre de ces soldats improvisés, 344 avaient été la propriété de l'état ou de la couronne, 75 étaient une dîme offerte en contribution de guerre par divers couvens de bénédictins et de carmélites, 524 remplaçaient des gardes nationaux désignés pour le service, et 770 seulement avaient été offerts

gratuitement à la nation par des propriétaires isolés. Ne se trouvant pas suffisamment payés par les titres honorifiques et les décorations dont le pouvoir est si prodigue au Brésil, les planteurs ne se montrent guère empressés à faire largesse de leur propriété vivante, et, pour obtenir le contingent nécessaire, le gouvernement doit s'adresser à des entrepreneurs qui vont acheter sur les plantations des chiourmes d'esclaves, bientôt après changées en régimens de patriotes (1). Une autre couche de la population que les ministres brésiliens ont cru devoir employer dans la guerre contre le Paraguay est celle des criminels. Non-seulement dom Pedro, par un décret du 16 octobre 1866, a suspendu jusqu'à la fin de la lutte les décisions de tous les conseils de guerre, afin de ne se priver des services d'aucun militaire accusé de crime ou de malversation, non-seulement il a gracié en masse tous les déserteurs, à la condition qu'ils rentrassent dans les rangs de l'armée, il a aussi jugé convenable de transformer en défenseurs de la patrie plusieurs centaines des galériens de l'île de Fernando de Noronha, qui pour la plupart étaient accusés d'assassinat ou de tentative de meurtre (2). Ce n'est pas tout : quoi qu'en disent les feuilles officielles, des multitudes de captifs paraguayens ont été enrôlés de force dans l'armée qui envahit le sol de leur pays. La preuve péremptoire de ce fait se trouve dans le rapport du ministre Paranagua, d'après lequel le nombre de tous les prisonniers de guerre retenus dans l'empire est seulement de 719, et pourtant, depuis la reddition de l'Uruguayana, où plus de 1,800 hommes tombèrent aux mains des Brésiliens, les alternatives de la guerre leur ont encore livré plusieurs milliers d'ennemis. C'est principalement à Tuyuti que ces malheureux captifs font leur service forcé dans les rangs des alliés.

Grâce à tous ces moyens, de moralité plus que douteuse, qui doivent avoir pour résultat d'introduire dans l'armée des élémens d'indiscipline et de dissolution, les pertes subies par les forces brésiliennes furent largement compensées pendant les huit mois qui suivirent le désastre de Curupaity : l'effectif des renforts expédiés successivement au marquis de Caxias atteignit le total de 17,250 combattans. Quant au gouvernement argentin, il se contenta de renvoyer au camp de Tuyuti les 4,000 hommes qui venaient d'accomplir leur promenade militaire contre les insurgés de Cor-

(1) Le *Correio Mercantil* de Rio-de-Janeiro renferme à cet égard les plus curieuses révélations. Voyez surtout les numéros du 15 et du 25 octobre et celui du 5 novembre 1867. Le prix moyen de chaque esclave acheté par le gouvernement est de 3,780 francs.

(2) D'après le *Standard and River Plate News* du 30 janvier 1867, le nombre des criminels graciés était à cette époque de 993.

dova; à ces vétérans de la guerre on adjoignit seulement 400 criminels tirés des prisons de Buenos-Ayres, car, suivant l'aveu candide du gouverneur Alsina, dans son message du 23 mai 1867, ce mode de recrutement apporte beaucoup moins de trouble dans la société que ne le ferait le départ de la garde nationale. Vers le milieu du mois de juillet, plus de 40,000 hommes étaient campés dans les forêts et dans les marécages du Paraguay, à 3,000 kilomètres de navigation de Rio-de-Janeiro. En outre les navires cuirassés et de nombreux vapeurs non blindés avaient renforcé la flotte; d'énormes quantités de munitions et d'approvisionnemens étaient empilées dans les entrepôts de Corrientes et d'Itapirù. Ce dernier village a surgi dans l'espace de quelques mois, à une faible distance de l'ancien fortin du même nom. Parfois des multitudes d'embarcations et de transports réunis dans cette partie du Parana donnent à la rade qui s'étend devant Itapirù plus d'animation que n'en offre même l'estuaire de la Plata au large de Buenos-Ayres.

La réorganisation de l'armée étant aussi complète que possible, il fallait enfin se résoudre à satisfaire la nation brésilienne, qui demandait à grands cris quelque haut fait de guerre en échange de tous ses sacrifices d'hommes et d'argent. Le marquis de Caxias, après s'être concerté par dépêches avec le président Mitre, décida que le gros de l'armée abandonnerait le campement de Tuyuti pour tâcher de prendre à revers la place d'Humayta et d'en finir avec l'obstiné maréchal Lopez, soit en attaquant à l'improviste ses lignes sur quelque point mal gardé, soit en coupant ses communications avec l'intérieur du Paraguay et en le réduisant par la famine. Si l'ennemi, craignant d'être enfermé dans ses retranchemens, les abandonnait de lui-même, alors on se promettait de l'exterminer en bataille rangée. Tel était le plan de guerre auquel la flotte de l'amiral Ignazio devait coopérer en essayant de remonter le fleuve au-delà des forteresses paraguayennes.

Le 22 juillet, après avoir fait exécuter de nombreuses reconnaissances, non-seulement par les éclaireurs ordinaires, mais aussi par des aéronautes en ballon captif, le général brésilien donna l'ordre, depuis longtemps attendu, de procéder au changement de base. Environ 12,000 hommes, sous les ordres du baron de Porto-Alegre, restaient au camp de Tuyuti pour maintenir les communications de l'armée avec le fleuve et les 2,000 soldats de la garnison d'Itapirù, tandis que le gros des troupes, comprenant plus de 25,000 combattans, allait s'aventurer loin des bords du Parana, dans les solitudes inconnues qui s'étendent à l'orient d'Humayta. Une marche de flanc, même entreprise par des forces bien supérieures en nombre à celles qui pourraient les assaillir, est toujours

une périlleuse opération militaire; aussi le marquis de Caxias eut-il soin de faire accomplir à son armée un énorme détour à travers les marécages de l'Estero-Bellaco. Au lieu de marcher en droite ligne vers le nord pour gagner par le chemin le moins long et le plus facile les savanes où il voulait établir son nouveau camp, il prit la direction de l'est, parallèlement au cours du Parana, de manière à protéger sa gauche par de vastes marécages contre toute attaque des Paraguayens. Arrivée enfin à une assez grande distance des lignes ennemies pour que tout danger eût disparu, l'armée brésilienne se retourna vers le nord, puis vers l'ouest; les soldats traversèrent un profond *marigot* où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, et, rejoignant la cavalerie qui les avait précédés pour donner au besoin le cri d'alarme, ils se rapprochèrent avec précaution de la forteresse d'Humayta, dont les remparts se profilaient dans le lointain au-dessus des bouquets de palmiers. A vol d'oiseau, la distance qui sépare le camp de Tuyuti de celui de Tuyucué, où les Brésiliens allaient maintenant s'établir, est d'une dizaine de kilomètres seulement, et cependant l'armée avait employé une semaine entière à faire son évolution. Il est vrai que, grâce à ce long et prudent détour, les soldats impériaux ne furent point inquiétés dans leur marche; mais ils donnèrent aux défenseurs d'Humayta tout le temps nécessaire pour se mettre en garde. Quand les Brésiliens arrivèrent non loin de la forteresse, il était devenu impossible de donner l'assaut immédiatement : sur tous les renflemens du sol, les Paraguayens construisaient de nouvelles batteries de canons, protégées comme celles de Curupaity, de funeste mémoire, par des abatis, des chevaux de frise, des obstacles et des piéges de toute espèce.

L'armée brésilienne avait à peine terminé son évolution militaire que la direction des troupes alliées passait en d'autres mains, au grand détriment de la concorde, si nécessaire dans ces conjonctures périlleuses. Le 31 juillet, le président de la république argentine, investi du titre de général en chef par le traité de la triple alliance, arrivait à Tuyucué pour reprendre au marquis de Caxias le commandement que ce vieillard avait exercé par *interim*. M. Mitre était accompagné du général Hornos, de quelques aides-de-camp et de deux bataillons formant un effectif d'un millier d'hommes à peine : c'étaient là tous les renforts qu'il amenait à ses alliés. Avec les débris des régimens argentins décimés à Tuyuti et à Curuzu, le contingent de Buenos-Ayres s'élevait au plus à la septième partie de l'armée, et cependant c'est au président Mitre, c'est à ce général sans troupes que revenait l'honneur de commander en chef, tandis que l'empire devait continuer à fournir seul les hommes et

les ressources militaires. Aussi l'armée brésilienne reçut-elle de fort mauvaise grâce le généralissime étranger, et de toutes parts retentirent des plaintes contre l'intrus, qui, sans contribuer aux charges de la guerre, prétendait en recueillir la gloire. Des officiers donnèrent leur démission pour n'avoir pas à prêter obéissance au président argentin, et le marquis de Caxias lui-même, tenu à plus de circonspection que ses subordonnés, ne sut point cacher complétement son dépit. Dans une dépêche en date du 8 août, il relève avec une certaine aigreur que le général Mitre a jugé convenable d'être seul pour rédiger le plan des opérations communes.

Du reste on attend encore l'exécution de ce plan si longuement mûri, et l'on se demande même s'il est possible de tenter quelque entreprise sérieuse. Les avantages obtenus par le déplacement du camp brésilien se réduisent à bien peu de chose. Il est vrai qu'en se portant à l'est du « quadrilatère » occupé par les forces paraguayennes, les assiégeans ont diminué d'un petit nombre de kilomètres l'espace qui les sépare de la citadelle d'Humayta; mais d'un côté comme de l'autre ils auront, s'ils se hasardent à tenter l'assaut, les mêmes obstacles à vaincre, les mêmes hommes à combattre. Sans doute maintenant il leur est beaucoup plus facile d'inquiéter les communications de la forteresse avec l'intérieur de la république; toutefois ce n'est qu'en s'exposant eux-mêmes à être coupés de leur ligne d'approvisionnemens et à souffrir la famine. La seule utilité réelle qu'ait eue pour les Brésiliens la translation de leurs tentes est celle de leur avoir procuré une position militaire moins insalubre que Tuyuti. Le nouveau camp, défendu au nord par le cours de l'Arroyo Hondo, tributaire du Paraguay, comprend les terres hautes de San-Solano, parsemées de bouquets de palmiers, et des savanes élevées que n'atteint jamais le niveau de l'inondation; quant au quartier-général, il se trouve dans une « vasière desséchée, » car telle est en guarani la signification du mot Tuyucué, dérivé comme Tuyuti du radical *tuyu* (boue). D'anciens bourbiers sont évidemment préférables à des fondrières encore emplies de fange; mais les fièvres paludéennes et les maladies épidémiques ne peuvent manquer de s'y développer également pendant les chaleurs de l'été, alors que les eaux baissent dans les lagunes, et que les matières putréfiées se dessèchent au soleil. Aussi, vers la fin de septembre, dès que la saison torride eut commencé dans cette région du Paraguay, le choléra fit de nouveau son apparition dans le camp brésilien, et les populations de Buenos-Ayres et de plusieurs autres villes argentines ont dû imposer de rigoureuses quarantaines à tous les navires sortis du port d'Itapirù. D'ailleurs, il faut le dire, les mesures de précaution les plus élémentaires sont négli-

gées par les inspecteurs du camp, et dans certains cas les officiers eux-mêmes semblent prendre à tâche d'augmenter les causes d'insalubrité. Un ancien canal du Parana qui permettait aux embarcations de remonter jusqu'à la berge même du village d'Itapirù s'étant récemment envasé, on y a construit une chaussée carrossable en se servant de cornes de bœufs, de carcasses d'animaux, de foin et de maïs en décomposition. Les quais où doivent s'entreposer toutes les denrées nécessaires à l'alimentation de l'armée sont ainsi transformés en foyers de pestilence.

III.

En opérant son mouvement sur Tuyucué, l'armée brésilienne s'attendait à être immédiatement soutenue dans sa marche par une diversion de la flotte. Le soldat le moins expérimenté comprenait sans peine que, si les navires cuirassés ne forçaient le passage du fleuve pour aller ravitailler les troupes en amont de la forteresse d'Humayta, toute campagne sérieuse dans l'intérieur du Paraguay serait absolument impossible. Cependant plus de trois semaines s'écoulèrent sans que la flotte quittât son ancrage en face des batteries abandonnées de Curuzu. L'irritation grandissait peu à peu dans les camps : on accusait les marins de pusillanimité, on se moquait de cette inutile canonnade qui tonnait depuis des mois jour et nuit contre les batteries de Curupaity. Enfin on apprit avec joie que, sur l'ordre exprès venu de Rio-de-Janeiro, l'amiral faisait ses préparatifs pour la difficile aventure dont il était chargé. Le 14 août au soir, tous les navires étaient à leur poste, et les équipages attendaient l'ordre de départ. Une bizarre proclamation, unique peut-être dans l'histoire des guerres modernes, venait de mettre la flotte, par un jeu de mots pieux, sous la protection de la Vierge, et les superstitieux matelots se répétaient ces paroles d'heureux présage : « Brésiliens! soyez remplis d'espoir! La sainte église a donné la mère de Dieu pour patronne au 15 août : c'est demain la fête de la sainte Vierge-de-Gloire, de Notre-Dame-de-Victoire, c'est le jour de l'Assomption! C'est donc avec la gloire et la victoire que nous irons à l'Assomption! »

Au matin de ce grand jour qui devait éclairer le triomphe des Brésiliens, l'amiral Ignazio hissa le pavillon de départ sur le vaisseau le *Brasil*, et la flotte se mit en marche pour forcer le passage de la rivière. Un petit vapeur en bois, le *Lindoya*, garanti contre le canon de la forteresse par la masse épaisse du *Brasil*, accompagnait ce grand navire; mais tous les autres bâtimens qui se hasar-

daient l'un après l'autre dans la passe en suivant le sillage tracé par le vaisseau amiral étaient des frégates cuirassées : c'étaient le *Mariz-e-Barros*, le *Tamandaré*, le *Bahia*, le *Herval*, le *Colombo*, le *Cabral*, remorquant un mortier posé sur un radeau, le *Barroso*, le *Silvado* et le *Lima-Barros*, fermant l'arrière-garde. Les navires en bois, restés prudemment en aval, se contentaient de lancer des boulets et des bombes sur les ouvrages de Curupaity, tandis que les noirs vaisseaux cuirassés remontaient en silence le rapide courant du Paraguay. Les drapeaux flottaient orgueilleusement à l'arrière des frégates, mais artilleurs et matelots restaient cachés sous les grandes carapaces de fer; les canons eux-mêmes avaient été mis à l'abri, les sabords étaient fermés, des sacs de sable protégeaient les bordages contre le choc des boulets ennemis. Afin de diminuer encore les risques d'avarie, l'amiral avait donné l'ordre à ses navires de longer au plus près la berge de Curupaity, haute d'environ 10 mètres; il espérait que, grâce à cette manœuvre, la flotte, composée tout entière de bâtimens peu élevés sur l'eau, passerait au-dessous des projectiles lancés par les Paraguayens.

Toutefois les artilleurs du fort guettaient leur proie, et, dès qu'une ravine de la berge, une courbe de la rivière, un faux mouvement du timonier, leur permettaient de diriger la gueule des canons vers les navires brésiliens, leurs boulets allaient frapper en pleine armure. L'hélice du *Colombo* est brisée, sa machine ne fonctionne plus, et la lourde masse commence à redescendre le courant; il faut que le *Silvado* aille à son secours et prenne l'immense épave à la remorque; le *Lima-Barros* est frappé de 45 coups de canon; le *Brasil* et le *Herval* subissent aussi des avaries graves; les cuirasses de plusieurs frégates sont ployées et défoncées; un projectile entre dans la tourelle du *Tamandaré*, emporte le bras du capitaine et blesse les hommes qui l'entourent. Pendant les quarante minutes que les onze vaisseaux mettent à franchir le terrible défilé, ils ne reçoivent pas moins de 263 coups tirés à demi-portée par les 18 canons de Curupaity. Enfin ces batteries, qui ont arrêté deux années durant toutes les forces du Brésil, sont dépassées, la flotte arrive en lieu tranquille, loin des boulets qui plongent en sifflant dans les eaux du fleuve, et les matelots, remontés sur le pont, se félicitent à grands cris.

Était-ce donc un triomphe que venait de remporter le Brésil ? On l'eût dit au premier abord, et la presse officieuse de Rio-de-Janeiro s'empressa de célébrer la chute prochaine de la forteresse du Paraguay et la capture inévitable du maréchal Lopez; on comparait l'amiral Ignazio forçant le passage de Curupaity au vieux Farragut passant victorieusement sous le feu des cent pièces de Port-Hudson,

et, pour le récompenser de son haut fait d'armes, dom Pedro II lui donnait le titre de baron d'Inhauma. Bientôt pourtant il fallut reconnaître que le facile exploit de la flotte brésilienne était plutôt un désastre qu'une victoire. Ce n'est point seulement la passe de Curupaity qui aurait dû être forcée, c'étaient les redoutes d'Humayta qu'il aurait fallu doubler pour entrer dans les eaux libres et tenter d'établir des communications avec l'armée de terre. Or les navires cuirassés avaient subi trop d'avaries dans leur première étape pour oser commencer la seconde, bien autrement périlleuse. Devant eux, à l'angle de la rivière, les Brésiliens peuvent voir, soutenue par trois bateaux plats, l'épaisse chaîne en câbles de fer tordus qui barre le Paraguay de l'une à l'autre rive; en aval de cet obstacle, que le brusque détour du courant empêche d'aborder directement et de briser sous l'éperon des navires, se dresse, au milieu d'autres redoutes moins apparentes, la formidable batterie casematée de Londres, armée de 16 canons de gros calibre pouvant tous concentrer leur feu vers un même point; puis au-delà, sur une longueur de plusieurs kilomètres, se succèdent d'autres batteries commandant de leurs embrasures tous les passages du tortueux chenal qu'auraient à suivre les vaisseaux. A ces obstacles visibles se joint le danger des torpilles cachées çà et là dans le courant. Si la flotte cuirassée du Brésil a déjà tant souffert en subissant le feu d'un simple ouvrage avancé comme Curupaity, est-il à croire qu'elle pourra se glisser impunément sous les canons en nombre inconnu de la grande forteresse d'Humayta, transformée depuis vingt ans en boulevard imprenable? Dès l'abord, l'amiral douta de la possibilité du succès, car, en dépit des ordres formels du ministère, il a dû se borner à de simples reconnaissances; protégé par une île, il se contenta de jeter de loin quelques bombes dans la place. Le jour solennellement invoqué de l'Assomption n'a donc pas été favorable aux Brésiliens.

Dès que l'amiral Ignazio reconnut la folie qu'il y aurait de sa part à tenter le passage d'Humayta, il songea sans doute à redescendre en aval de Curupaity pour rejoindre le reste de la flotte et l'embouchure du Paraguay, bientôt même il reçut de Rio-de-Janeiro l'ordre d'avoir à réparer à tout prix sa première imprudence en revenant au plus vite à l'ancrage de Tres-Bocas; mais il était trop tard. Aussitôt après le passage des navires cuirassés, le maréchal Lopez s'était occupé de leur barrer la rivière en aval et de les emprisonner ainsi entre ses deux forteresses : il fit abaisser le niveau des berges afin que les artilleurs pussent incliner leurs canons et les pointer à bout portant sur les navires qui tenteraient de longer la rive; sur tous les points faibles, il fit construire des batteries

supplémentaires armées d'une artillerie puissante; il fit immerger de nouvelles torpilles en diverses parties du chenal. Jour et nuit, le méandre du fleuve qui se déroule devant Curupaity est couvert d'embarcations et de radeaux qui se hasardent sans danger entre les deux flottes brésiliennes; jour et nuit, les affûts et les chars emplis de munitions encombrent le chemin qui rejoint la forteresse d'Humayta aux redoutes avancées. D'après les rapports officiels du mois de septembre, 130 grosses pièces d'artillerie défendent maintenant ce défilé du fleuve, qu'une vingtaine de canons avaient déjà rendu si périlleux pendant la journée du 15 août. Pour garder ses communications avec le reste de la flotte et son gouvernement, l'amiral bloqué a dû faire ouvrir un sentier à travers les épais fourrés et les marécages de la rive droite du Paraguay. Une garde de 2,000 hommes, détachée de l'armée principale, protége le chemin contre les attaques des maraudeurs; mais ceux-ci sont en si grand nombre, que les dépêches ont été fréquemment interceptées. D'ailleurs le sol de cette partie du Gran-Chaco est tellement bas et spongieux qu'on ne peut guère se servir du sentier que pour le transport d'objets d'un faible poids : la location d'une charrette pour ce trajet d'une dizaine de kilomètres ne coûte pas moins de 80 piastres fortes (1), et la tonne de combustible revient, dit-on, à 1,750 francs. La flotte ne se ravitaille qu'à grand'peine, elle épuise ses munitions sans pouvoir les remplacer, et ne peut même réparer ses avaries; les matelots désertent en foule pour ne pas être mis à la ration de disette ou pour échapper à l'ennui de leur captivité. Que va devenir cette flotte ainsi enfermée dans une impasse? Tentera-t-elle de se glisser de nouveau sous la formidable rangée des canons ennemis, au risque de sombrer tout entière dans ce dangereux voyage, ou bien sera-t-elle abandonnée comme un poste intenable par ses propres équipages? Après avoir été longtemps la gloire et l'espoir du Brésil, est-elle destinée à porter un jour en vue de Rio-de-Janeiro le pavillon du Paraguay? On dit qu'après le passage des navires cuirassés devant Curupaity, le maréchal Lopez félicita son armée par un ordre du jour. « Enfin, s'écriait-il, nos vœux sont accomplis! La flotte brésilienne est prisonnière. Il y a deux ans, au commencement de la guerre, nous avions tenté d'enfermer les vaisseaux ennemis entre Corrientes et les batteries de Cuevas, et maintenant ils viennent se placer d'eux-mêmes entre les deux forteresses d'Humayta et de Curupaity! »

(1) Ce chiffre est donné par le *Standard and River Plate News* du 4 septembre 1867.

IV.

Il est facile de comprendre que, dans la situation redoutable où se trouvent à la fois leur flotte et leur armée, les alliés doivent ardemment désirer la paix; mais ce fatal amour-propre qui aveugle toujours les peuples et les gouvernemens ne permet pas aux trop confians signataires du traité de conquête d'avouer leur impuissance après tant de prétendues victoires, et d'entrer franchement en négociations avec le « tyran » qu'ils devaient détrôner en trois jours. Même après le sanglant revers de Curupaity, ils avaient décliné avec hauteur la médiation des États-Unis, que M. Washburn, ministre de la république fédérale à l'Assomption, leur avait offerte, le 11 mars 1867, en vertu des ordres de M. Seward; plus tard ils avaient repoussé bien plus fièrement encore une nouvelle proposition qu'avait présentée le général Asboth, ministre des États-Unis à Buenos-Ayres. Cependant, à la suite de pourparlers et d'intrigues dont le secret n'a pas été complétement dévoilé, les chefs de l'armée envahissante durent enfin se décider pour la première fois à faire des ouvertures de paix, tout en essayant de maintenir en apparence leur attitude martiale. Le secrétaire de la légation anglaise de Buenos-Ayres, M. Gould, jeune homme qui sans doute était désireux d'attacher son nom à un événement considérable de l'histoire américaine, s'offrit à servir d'intermédiaire entre les belligérans. Il fit demander au président Lopez l'autorisation de lui remettre officieusement les propositions des alliés, et, débarquant à Curuzu, se rendit par terre au quartier-général de Paso-Pucu, situé au sud-est de la forteresse paraguayenne. C'est là que M. Gould remit à Lopez le projet qui lui avait été confié par le général Mitre, et qui devait servir de base aux négociations de paix. Le premier article de ce programme, rédigé le 12 septembre au camp de Tuyucué, se bornait à demander le secret au gouvernement du Paraguay sur la démarche que faisaient les commandans alliés : avant toutes choses, ils tenaient à sauvegarder leur amour-propre. Quant au fond même des questions en litige, le général Mitre et le marquis de Caxias en faisaient bon marché : d'après les divers articles du projet de négociation, l'indépendance et l'intégrité du Paraguay devaient être formellement reconnues, ses limites devaient être respectées, les territoires envahis par l'une ou l'autre armée devaient être réciproquement rendus, et les prisonniers de guerre mis en liberté; le Brésil renonçait même à demander la moindre indemnité pour les énormes dépenses que lui avait occasionnées la terrible lutte. Toutefois, si les alliés, reconnaissant ainsi que la vie de plus

de 100,000 hommes avait été vainement sacrifiée, se montraient si coulans sur les choses, ils ne voulaient point céder sur une question purement personnelle, et demandaient qu'aussitôt après la conclusion de la paix le président Lopez allât faire un voyage en Europe : repoussés par une nation, il leur fût du moins resté la puérile satisfaction d'avoir triomphé d'un homme.

Ces propositions devaient être évidemment rejetées, car ce n'est point de l'étranger qu'un peuple invaincu doit recevoir des ordres pour élire ou renvoyer ses magistrats. Les offres portées par M. Gould étaient remises le 14 septembre, précisément un mois après le commencement du blocus de la flotte brésilienne entre Humayta et Curupaity, et au plus fort des difficultés qu'éprouvaient les impériaux pour se ravitailler dans leur camp de Tuyucué. D'ailleurs ce que l'on sait du maréchal Lopez porte à croire qu'il n'est point homme à se laisser exiler pour complaire à l'amour-propre d'adversaires qu'il a si souvent repoussés. Dans la réponse rédigée par le commissaire Caminos, il écarta donc nettement la dérisoire proposition qui lui était faite. On ne saurait l'en blâmer; mais ce qu'on peut lui reprocher avec justice, c'est le manque de modestie dont il a fait preuve en laissant vanter son héroïsme et ses sacrifices dans un document officiel : ce n'est point à lui, c'est à la nation qu'il incombe de reconnaître s'il a bien ou mal rempli ses devoirs de serviteur public.

En terminant sa dépêche, M. Caminos prenait M. Gould à témoin que cette fois les alliés avaient bien certainement eu l'initiative des négociations; néanmoins, lorsque le voyage du diplomate anglais fut connu à Rio-de-Janeiro, on voulut croire à toute force que le maréchal Lopez, poussé à la dernière extrémité, demandait grâce aux envahisseurs de son pays. Les ministres n'osaient avouer de qui les premières démarches étaient venues, et, quand les nouvelles authentiques arrivèrent enfin, on se refusa longtemps à y voir autre chose que des calomnies d'origine paraguayenne. « Jamais, s'était écrié le président du conseil, M. Zaccarias, dans son discours du 7 juin 1867, jamais le gouvernement n'admettra cette supposition, que la petite république qui nous a offensés puisse ternir l'honneur de l'empire en nous opposant les avantages de son territoire et l'insalubrité de ses marais. » Pourtant il fallut bien ouvrir les yeux à l'évidence et reconnaître que le premier lassé dans cette interminable guerre, c'était le puissant empire et non l'imperceptible république. La joie qu'avait causée d'abord la perspective de la paix fit place à la colère. L'irritation fut grande, surtout à Rio-de-Janeiro et dans les autres villes du Brésil qui ont à supporter le poids si lourd des impôts de guerre, et qui ne cessent d'envoyer à l'armée

leurs contingens d'hommes destinés à ne jamais revenir. On accusa les ministres d'ineptie et les généraux de lâcheté, on dénonça les Argentins comme des traîtres bien plus redoutables encore que de loyaux ennemis; on demanda que les troupes impériales, au lieu d'obéir au président Mitre, ce mauvais génie de l'expédition, se retournassent contre lui, afin de ne point revenir du Paraguay sans coup frapper. Il n'y a d'ailleurs point à s'étonner de ces récriminations des Brésiliens contre leurs alliés, car c'est l'empire qui a dû porter presque toutes les charges de la guerre, et les avantages de la paix doivent surtout profiter à la république argentine. Dans les pourparlers non officiels qui eurent lieu par l'entremise de M. Gould, le président Lopez, maintenant l'attitude qu'il avait prise à Yataiti-Cora, s'était montré, dit-on, très exigeant envers le Brésil et disposé aux plus larges concessions à l'égard des états républicains. Tandis qu'il demandait à l'empire la cession du territoire conquis dans le Matto-Grosso et l'évacuation immédiate de la Bande-Orientale, il avait exprimé le vœu de s'entendre à l'amiable avec le président Mitre sur toutes les questions litigieuses entre le Paraguay et les provinces de la Plata.

En dépit de la haine qui sépare les deux peuples et des sourdes rancunes qui s'amassent entre les deux gouvernemens de Rio-de-Janeiro et de Buenos-Ayres, le traité d'alliance subsiste, et par conséquent la guerre continue, plus hideuse peut-être que par le passé. Il ne s'agit plus aujourd'hui de préparer de grands mouvemens stratégiques et de lutter en batailles rangées : les combats qui se livrent dans les bois, dans les marais, au bord des ruisseaux, n'ont d'autre but que de couper les lignes d'approvisionnemens et de saisir les convois. Un troupeau de bestiaux effarés, une rangée de charrettes pleines de maïs ou de farine, tels sont les prix de chaque escarmouche, de chaque tuerie : les deux armées se battent encore plus pour la nourriture que pour la gloire. Dans une de ces expéditions de fortune, les Brésiliens ont eu la chance d'atteindre la rive gauche du fleuve Paraguay et de conquérir momentanément la petite ville del Pilar; le général Andrada Neves fut même nommé baron « du Triomphe » en récompense de ce haut fait d'armes; mais bientôt le canon de deux bateaux à vapeur vint précipiter sa retraite, à laquelle le manque de vivres l'eût forcé tôt ou tard. D'ordinaire ce sont les Paraguayens qui ont le privilége de l'attaque, grâce à leur connaissance du pays et à la série de remparts et de fossés d'où ils peuvent s'élancer à l'improviste sur les colonnes en marche. Le 24 septembre, ils ont réussi, par une de ces apparitions soudaines, à s'emparer de la route directe qui relie le camp de Tuyuti à celui de Tuyucué : un engagement très meurtrier eut lieu sur les

bords du marigot de Paso-Canoa que traverse le chemin; les impériaux furent dispersés, et les Paraguayens vainqueurs s'empressèrent de rattacher à leurs lignes le terrain qu'ils venaient de conquérir. Maintenant les convois doivent faire un long détour à travers les fondrières de l'Estero-Bellaco; à chaque voyage, les animaux risquent de mourir de fatigue ou de rester embourbés dans la fange : les deux côtés de la route sont parsemés de cadavres en décomposition.

Les entrepôts de Corrientes et d'Itapirù sont, il est vrai, remplis de vivres et de fourrages. Le gouvernement brésilien achète à prix d'or dans le Rio-Grande et les provinces argentines les milliers de bestiaux nécessaires chaque mois à l'alimentation de l'armée, et les dirige en toute hâte vers le théâtre de la guerre; mais cela ne suffit point. En dépit de tous les beaux projets présentés par les ingénieurs, les généraux alliés n'ont pas encore su, comme le général Grant assiégeant Petersburg, relier par un chemin de fer leurs lignes fortifiées à leur port d'approvisionnement, et, quelles que soient la richesse de leurs magasins et la multitude de leurs animaux de boucherie, ils n'en sont pas moins toujours menacés par la disette; très fréquemment déjà les soldats ont dû se contenter de demi-rations. Dans une de ses dépêches, le marquis de Caxias avoue même que sa préoccupation constante est de pouvoir assurer à son armée une avance de huit ou dix jours de vivres. Le danger des surprises est tel que les marchands d'Itapirù, appartenant presque tous à cette race génoise si audacieuse et si âpre au gain, n'osent point s'aventurer isolément au-delà du camp de Tuyuti. Il n'en coûte pas moins de 10 francs par arrobe (12 kilogrammes) pour envoyer un chargement d'Itapirù au quartier-général, de sorte que la location d'une simple charrette à bœufs revient à 1,000 francs par voyage; aussi toutes les denrées qui ne sont pas distribuées gratuitement aux troupes par le commissariat se vendent-elles à des prix exorbitans (1). D'ailleurs les Paraguayens ne sont pas les seuls ennemis à craindre; les maraudeurs des deux armées, cachés dans les broussailles, attendent les convois au passage pour s'emparer des bêtes égarées et piller les chars embourbés; les Indiens Guaycurus, que les commandans brésiliens avaient invités à pénétrer dans le Paraguay pour dévaster les plantations et voler le bétail, ont trouvé plus facile d'accomplir leur œuvre de rapine dans le voisinage du camp des alliés, et c'est en poussant devant eux des milliers de chevaux qu'ils se sont retirés dans leurs solitudes du Gran-Chaco; même

(1) Le tarif des cantines de Tuyucué, fixé par ordre du marquis de Caxias, établit de véritables prix de famine. Même à Corrientes, en dehors des lignes brésiliennes, un poulet coûte 25 francs.

les soldats de l'escorte, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de condamnés pour crimes, pillent en détail les chariots qui leur sont confiés; enfin tout ce monde honteux de spéculateurs, d'aventuriers, de débauchés, qui pullule à la suite de l'armée prélève aussi sa part dans les entrepôts remplis à grand'peine par les fournisseurs argentins. Quant au pays, il n'offre aucune ressource, tout ayant été dévasté par les Paraguayens eux-mêmes, qui ont abattu jusqu'aux cabanes de joncs, démoli jusqu'aux chapelles des hameaux; tout le territoire qui s'étend au sud du Rio-Tebicuari n'est plus qu'une solitude immense. Quelle sera la situation de l'armée brésilienne, si le général Urquiza fait exécuter avec rigueur la décision prise dans l'état d'Entre-Rios pour empêcher l'exportation du bétail, et si les provinces voisines en viennent à imiter cet exemple? Ce serait pour se voir arracher de la bouche la nourriture de chaque jour que les malheureux miliciens et esclaves de l'empire auraient été transportés à des milliers de kilomètres de leur pays, dans les terres à demi noyées du Paraguay! Quant à la garnison d'Humayta, elle est abondamment pourvue de toutes les denrées nécessaires à la vie, grâce au fleuve qui la fait communiquer avec l'Assomption, et sur lequel vont et viennent incessamment de nombreux bateaux à vapeur. Rien de sérieux ne pourra donc être tenté par les Brésiliens contre le quadrilatère ennemi tant qu'ils ne l'auront pas investi, tant qu'ils n'auront pas étendu leurs lignes du fleuve Parana au Rio-Paraguay, sur une demi-circonférence de plus de 40 kilomètres; mais s'ils ont eu déjà tant de peine à maintenir leurs deux camps de Tuyuti et de Tuyucué, est-il probable que, même en doublant leur armée, ils puissent un jour se replier solidement au nord d'Humayta et se loger sur la rive gauche du Paraguay en prenant d'assaut le fortin de Tayi, situé sur une courbe du fleuve, au sud de la ville del Pilar? C'est là ce que l'avenir nous apprendra.

Sur la frontière septentrionale de la république, les armes brésiliennes n'ont pas été plus heureuses que sur la frontière méridionale. Après avoir employé plus d'une année à terminer sa marche à travers les forêts coupées de rivières et de marécages qui séparent les plateaux atlantiques de la grande dépression centrale de l'Amérique du Sud, une petite troupe d'environ 2,000 hommes, recrutée dans les provinces de Goyaz, de São-Paolo et de Minas-Geraës, avait fini par atteindre en septembre 1866 le village de Miranda, situé sur la rivière du même nom, affluent du Haut-Paraguay. Elle y resta pendant trois ou quatre mois, s'occupant du commerce du sel et d'autres denrées avec les diverses tribus des Indiens du voisinage; mais bientôt elle fut décimée par

les fièvres paludéennes, les maladies de foie, l'hydropisie. Vers le commencement de l'année 1867, elle devait abandonner les terres basses et humides de Miranda pour gagner le campement plus salubre de Nioac, à l'endroit où la rivière du même nom commence à devenir navigable. Toutefois ce n'était là qu'une halte, car les ordres du gouvernement étaient formels : l'expédition devait se diriger vers la rivière d'Apa, que l'empire réclame pour frontière au nord de la république du Paraguay, et le nouveau colonel de la petite armée, M. Camisão, tenait d'autant plus à exécuter ces ordres que son prédécesseur, le colonel de Carvalho, l'avait accusé de lâcheté devant les troupes. Le 23 février, les Brésiliens, qui n'avaient pas même un escadron de cavalerie, se mirent en marche, dans l'espérance insensée qu'en dépit de leur petit nombre ils pourraient non-seulement reconquérir la partie du Matto-Grosso occupée par les soldats de Lopez, mais aussi pénétrer dans le Paraguay et peut-être même occuper la ville de Concepcion, à 200 kilomètres à peine de la capitale. Pendant leur pénible marche, qui dura près de deux mois, ils n'eurent d'ailleurs à lutter contre d'autres obstacles que ceux opposés par la nature elle-même : partout les petits détachemens de Paraguayens se retirèrent sans combat. Même sur la frontière de l'Apa, la garnison du fortin de Bella-Vista se hâta d'évacuer son poste à la vue du drapeau brésilien : les envahisseurs avaient le chemin libre, seulement ils étaient exposés à mourir de faim. Ils essayèrent vainement de surprendre, à une vingtaine de kilomètres plus au sud, l'*invernada* de la Laguna, où le président Lopez faisait garder plusieurs milliers de têtes de bétail; à l'arrivée des Brésiliens les bœufs avaient disparu. Il fallut bien se résoudre à la retraite afin de ne pas succomber d'inanition. Dès que le colonel Camisão eût repassé l'Apa, les insaisissables cavaliers paraguayens apparurent tout à coup sur les flancs et en tête de la petite bande pour s'emparer des traînards, obstruer les chemins, saisir les convois de vivres expédiés de Nioac. Devant chaque marécage, au tournant de chaque rivière, les Brésiliens, épuisés de fatigue et de faim et graduellement réduits en nombre, devaient se serrer les uns contre les autres pour résister à de soudaines attaques. On dit même que dans les plaines ils eurent souvent à s'enfuir précipitamment pour éviter l'incendie que l'ennemi avait déchaîné contre eux en allumant les grandes herbes. Afin d'éviter leur terrible escorte de cavaliers paraguayens, les fuyards durent se jeter à droite dans un pays montueux où les attendaient d'autres fatigues. Le choléra se déclara brusquement parmi eux : des centaines de cadavres furent ensevelis à la hâte; 122 malades pour lesquels on n'avait plus de moyens de transport furent aban-

donnés dans la forêt; même le commandant de la troupe et son lieutenant, M. Cabral de Menezes, purent voir disparaître leurs soldats avant que n'eût commencé pour eux l'agonie de la mort. Enfin les malheureux faméliques, n'ayant pour toute ration qu'une once de viande par jour, atteignirent Nioac. Ils croyaient toucher au terme de leur lamentable odyssée; mais la place s'était rendue aux Paraguayens, et la retraite dut continuer encore plusieurs jours jusqu'au pied du Monte-Azul, où les survivans de l'expédition trouvèrent à la fois de la nourriture, des soins et le repos indispensable après tant de fatigues.

Pendant que ces tristes événemens s'accomplissaient, le gouverneur de Cuyaba, M. Couto de Magalhães, qui aurait dû, semble-t-il, s'occuper avant tout de marcher au secours de l'infortuné colonel Camisão, dirigeait une force de 2,000 hommes vers un point tout opposé de la province, c'est-à-dire vers le fleuve Paraguay. Il voulait reconquérir le fortin de Corumba, dont les Paraguayens s'étaient emparés dès le commencement de la guerre, et où ils avaient laissé une petite garnison. Les débuts de l'expédition furent assez heureux : le 13 juin, la flottille brésilienne réussit à surprendre le fort, situé sur un monticule qu'entouraient les eaux débordées du fleuve. Après un combat acharné qui dura près de deux heures, les assaillans, beaucoup plus nombreux que leurs adversaires, finirent par l'emporter, et massacrèrent, dit-on, la plupart des blessés qui se trouvaient entre leurs mains. Toutefois ils ne devaient pas rester longtemps possesseurs des murs reconquis. Quatre jours après, ayant aperçu de loin quelques vapeurs paraguayens envoyés de l'Assomption pour reprendre Corumba, ils jugèrent prudent d'abandonner la place, où d'ailleurs la petite vérole commençait à les décimer, et laissèrent définitivement à leurs ennemis ce point important, d'où part la nouvelle route qui relie le Paraguay aux villes du plateau bolivien. Ainsi, au nord comme au sud de la petite république, les combats, les batailles, les expéditions diverses, n'ont presque rien changé, pendant les douze mois qui viennent de s'écouler, aux positions respectives des belligérans. Le Paraguay a su maintenir ses frontières militaires, et, s'il reste bloqué du côté de l'Atlantique, il garde toujours, par la Bolivie, ses libres communications avec la Mer du Sud.

V.

D'après les renseignemens que donnent sur l'état du Paraguay les journaux du pays et les rares étrangers qui ont pu franchir les

lignes militaires, la nation est loin d'être épuisée. Tous les hommes valides étant soldats, la population, qu'elle soit de 1,500,000 âmes ou seulement de 1 million, est assez considérable pour opposer aux envahisseurs un nombre toujours égal de combattans. Si le Paraguay, dans une crise suprême, devait mettre sur pied autant d'hommes en proportion que les états à esclaves de l'Amérique du Nord en avaient dans leurs armées, le président Lopez pourrait compter sous ses ordres au moins 60,000 soldats. Le fait est que jusqu'à présent les Brésiliens ont toujours trouvé leurs adversaires en nombre aux bords du Parana comme sur les rives de l'Apa et du Haut-Paraguay, et des milliers de recrues s'exercent en outre dans tous les camps de l'intérieur. Pourvu que l'armée de la république ait en quantité suffisante la nourriture, les vêtemens et les armes, elle peut résister indéfiniment à toutes les forces du Brésil, car elle ne reçoit point de solde et n'en demande aucune.

En l'absence des hommes, ce sont les femmes qui cultivent le sol, et grâce à l'ensemble avec lequel elles ont su, en vue du salut public, combiner tous leurs travaux, la patrie paraguayenne n'a jamais eu à redouter de famine pendant la longue guerre; cette année surtout, les récoltes de maïs, de manioc, de légumes, de fourrages, ont été d'une grande abondance. Ce sont aussi les femmes qui filent la laine et tissent les étoffes de toute espèce; dans les entrepôts des camps, il n'est pas une pièce de vêtement qui ne soit sortie de la main des Paraguayennes, et qui n'ait été présentée au gouvernement en offrande patriotique. Quant à la fonderie de fer d'Ibicuy et à l'arsenal de l'Assomption, les ouvriers y travaillent jour et nuit sous la direction d'ingénieurs anglais pour fondre et rayer les canons, fabriquer les balles, les cartouches et la poudre, car c'est de l'incessante activité de ces établissemens que dépend l'indépendance même de la nation. En outre le blocus du Parana ne pouvait manquer de faire naître de nouvelles industries. Les Paraguayens construisent maintenant des machines, préparent d'excellent papier, utilisent pour la fabrication des étoffes certaines fibres textiles qui ne sont pas employées ailleurs, telles que le *caraguata*, l'*ibira*, l'ortie, remplacent les vins français par des vins indigènes. Les objets de luxe importés jadis de l'étranger ou bien introduits malgré le blocus sont d'une excessive cherté; cependant le chemin frayé pour la première fois en 1865 entre le Paraguay et la Bolivie par Corumba et Santa-Cruz de la Sierra est de plus en plus fréquenté des caravanes. Tout droit de douane et d'entrepôt ayant été supprimé en faveur des marchandises venues par cette voie, la ville de l'Assomption est devenue une place importante pour les négocians boliviens. Grâce à l'ouverture de la nou-

velle route commerciale, les échanges du port de Cobija, sur le Pacifique, se sont accrus d'une manière notable.

Non-seulement le Paraguay a les moyens matériels de continuer la guerre contre les envahisseurs brésiliens, mais il a aussi l'enthousiasme national, sans lequel rien de grand ne pourrait s'accomplir. La merveilleuse unanimité, la constance inébranlable dont le peuple a fait preuve dans cette lutte qui lui a déjà coûté tant de sang, ne peuvent être commandées par un despote; elles doivent être le produit le plus pur de la vie nationale. Les Hispano-Guaranis ne veulent à aucun prix se laisser asservir par cette race portugaise qu'ils ont combattue depuis trois siècles, et qui tente maintenant de faire conquérir leur territoire par des esclaves; ils préfèrent sacrifier leur fortune et leur vie, et c'est pour cela que, tout en commençant à comprendre leurs droits de citoyens, ils observent cependant une si rigoureuse discipline; la nation tout entière est devenue volontairement une armée. De toutes parts l'argent afflue au trésor; l'arsenal et la fonderie sont alimentés de fer et de cuivre par les ouvriers et les paysans, qui apportent leurs vieux outils; des quantités de dons en nature sont expédiés directement au camp d'Humayta, étoffes, barils de mélasse, légumes, charretées de foin, herbes médicinales, fruits de toute espèce. Dans cette généreuse rivalité, ce sont les femmes surtout qui se distinguent; elles couronnent de fleurs les jeunes gens qui vont rejoindre le camp, et ne prennent point le deuil pour ceux des leurs qui tombent sur le champ de bataille; elles demandent même à prendre les armes. Récemment les dames de l'Assomption, réunies en assemblée générale, ont décidé qu'elles donneraient à la patrie tous leurs bijoux d'or ou d'argent, et leur exemple a été aussitôt suivi dans toutes les villes et les villages de la république. Après avoir recueilli par boisseaux les broches et les pendans d'oreilles, les dames patronnesses présentèrent solennellement leur offrande au vice-président de la république. Toutefois le maréchal Lopez ne voulut point accepter ce magnifique présent; dans une lettre datée du quartier-général et remplie de complimens à l'adresse du « beau sexe, » il déclara que le Paraguay était assez riche pour que les femmes n'eussent pas encore à se priver de leurs bijoux; il consentait seulement à prélever, au nom de la patrie, un vingtième de l'offrande pour en frapper une monnaie d'or qui servirait bien plutôt à rappeler le patriotisme des Paraguayennes qu'à être utilisée comme moyen d'échange. Dans un pays où les femmes méritent vraiment un pareil honneur, le peuple ne saurait être destiné à un éternel servage. Les descendans des Guaranis, devenus plus fiers par la conscience de ce qu'ils ont su accomplir durant cette grande guerre, et se

trouvant de plus en contact avec le monde moderne, finiront par comprendre un peu mieux le titre de républicains qu'ils se sont donné lors de leur séparation du grand empire colonial de l'Espagne. Il est seulement à craindre que la gloire militaire, ajoutée au prestige qu'a toujours eu le président ou *supremo* aux yeux de ce peuple enfant, ne transforme pour eux le maréchal Lopez en une sorte de demi-dieu. S'il réussit à terminer triomphalement la guerre actuelle, et que sa victoire fasse de lui l'arbitre des destinées de la Plata, les soldats qui l'ont aidé à défendre le sol du Paraguay le suivront peut-être en conquérans sur les terres de leurs voisins. Il y a là un sérieux danger pour l'équilibre des nations platéennes; mais ce danger, ces nations l'ont elles-mêmes créé par leur traité funeste avec l'empire du Brésil.

Si le peuple paraguayen s'est dressé comme un seul homme en face de l'étranger, on ne voit au contraire que troubles et dissensions dans les deux républiques de la Plata et de la Bande-Orientale. Après la révolte des provinces de Cordova, de San-Luis, de Mendoza, les districts andins du nord-ouest se sont soulevés à leur tour, les uns pour se rendre indépendans de Buenos-Ayres, les autres pour n'avoir à prendre aucune part à la guerre contre le Paraguay. A ces mouvemens locaux sont venues s'ajouter, paraît-il, bien des expéditions de pillage. D'anciens chefs de bande exilés du territoire argentin ont reparu tout à coup pour mettre les villes à contribution et saccager les *estancias*; des mineurs accourus du versant chilien des Andes viennent prendre leur part du butin, puis à la première alerte franchissent de nouveau la montagne pour se mettre en sûreté. Sur la lisière méridionale de la partie cultivée des pampas, les Indiens sauvages ont aussi multiplié leurs incursions, et même un jour les employés du chemin de fer du Grand-Central ont dû s'enfermer en toute hâte dans les bâtimens d'une station afin d'éviter d'être capturés au *lasso*. Dans les îles boisées du Parana, comme jadis sur les côtes inhospitalières de l'Océan, se sont installés des *naufrageurs* qui s'emparent des embarcations isolées et s'attaquent même aux grands navires échoués sur les bancs de sable. Enfin le colonel Aparicio vient de franchir l'Uruguay et de pénétrer dans la Bande-Orientale à la tête de quelques *gauchos*; mais on ne sait encore s'il commande une simple expédition de pillage ou s'il vient se mettre à la tête d'une sérieuse révolution contre Florès, le proconsul brésilien. Quant aux dissensions intestines qui ne dégénèrent pas en lutte ouverte, elles se produisent sur tant de points à la fois et à propos d'un si grand nombre de questions, qu'il serait bien difficile d'en raconter l'histoire. Sauf dans l'Entre-Rios, que l'on pourrait considérer comme

une sorte de domaine privé du général Urquiza, le continuel tournoiement des partis a pour conséquence un incessant va-et-vient dans le personnel de l'administration. Depuis la bataille de Pavon, en septembre 1861, vingt-deux gouverneurs, sur lesquels dix-huit généraux et quatre avocats, se sont succédé dans la province de Mendoza; dans le Catamarca, la rotation des places est bien plus rapide encore, puisque le nombre des gouverneurs a été de dix-neuf en une seule année. A Buenos-Ayres même, le ministère du président Mitre s'est modifié diverses fois, suivant les oscillations de la politique, la pression plus ou moins forte exercée par le cabinet de Rio-de-Janeiro et les alternatives des rivalités personnelles. L'approche des élections pour la présidence de la république surexcite les ambitions opposées, et les partisans d'Alsina, de Sarmiento, d'Urquiza, de Rawson, s'attaquent et s'injurient réciproquement dans leur zèle de propagande électorale. Ce qui augmente encore la confusion, c'est que la ville de Buenos-Ayres est toujours le siége de trois administrations souveraines, celles du municipe, de la province et de la république. D'après la loi, c'est précisément cette année que Buenos-Ayres a cessé d'être la capitale provisoire de la Plata; mais, le congrès s'étant séparé avant de s'être entendu sur le choix d'une nouvelle cité fédérale, il devra demander la permission à la ville de tenir sa prochaine session dans l'ancien palais. Les villes de province qui subissent avec impatience la suprématie des *Porteños*, ou qui espérent pour elles-mêmes le titre de capitale, menacent de refuser obéissance à ce congrès qui n'a pas même de domicile légal, et que la ville de Buenos-Ayres aurait strictement le droit d'expulser hors de ses murs.

Quelle que soit pourtant la singulière instabilité des choses dans la république argentine, les avantages de la liberté sont tels que le pays n'en progresse pas moins d'une manière très rapide. Des écoles s'ouvrent dans toutes les villes et dans les villages des pampas, on fonde en divers endroits des colléges supérieurs et des bibliothèques publiques; les journaux deviennent de plus en plus nombreux, l'amour de la lecture se répand. La foule des immigrans ne cesse de s'accroître malgré la guerre, et cette année le chiffre de 12,000 individus, représentant un centième de la population totale, sera certainement dépassé. Italiens, Basques espagnols et français, Irlandais, Anglo-Saxons, Américains du Nord, tous apportent leur industrie et contribuent pour leur part à la prospérité du pays : ils défrichent les solitudes, apportent des procédés de culture, fondent des établissemens industriels, et travaillent, même sans le vouloir, à civiliser leurs nouveaux concitoyens : c'est ainsi que, grâce à eux, la législature de Santa-Fé vient d'adopter une loi

qui, en retirant aux prêtres les registres de l'état civil, assure désormais la liberté du mariage entre personnes de cultes différens. Par suite de l'accroissement du commerce sur les rives de la Plata et de ses affluens, la navigation y est devenue plus importante que sur tous les autres fleuves réunis de l'Amérique du Sud. Près de 2,500 navires, y compris 100 bateaux à vapeur, voguent sur les eaux intérieures de la république argentine, et transportent dans l'année plus de 1 million de tonnes de marchandises (1). Enfin dans les provinces de la Plata comme dans la Bande-Orientale, les habitans se sont mis avec une sorte de fièvre à l'exécution de grands travaux publics; les chemins de fer argentins se prolongent rapidement à travers la pampa pour atteindre des localités naguère inconnues à la géographie, et déjà des compagnies offrent de construire des lignes ferrées se dirigeant des bords de l'Atlantique jusqu'à la base même des Andes.

Un fait explique l'étonnante activité des habitans de la Plata, relativement si peu nombreux. En dépit du traité d'alliance, les deux républiques de la Bande-Orientale et de la Plata sont devenues des puissances neutres dans la guerre du Paraguay. Les premiers efforts qu'elles ont faits leur suffisent : depuis longtemps, Montevideo n'envoie plus un homme aux camps, et le contingent de la république argentine, comparé au nombre des recrues brésiliennes, est d'une faiblesse dérisoire. Les subsides votés par les chambres de Buenos-Ayres ne forment non plus qu'une part bien minime dans le total énorme des sommes qui se dépensent dans la grande lutte. La haine contre le Brésil et la sympathie pour le Paraguay augmentent sans cesse, et ne permettent pas au gouvernement de continuer avec persévérance des hostilités contre Lopez; peu à peu les Argentins sont devenus de simples spectateurs du terrible drame dont le Brésil et le Paraguay font tous les frais. En même temps ils sont les intermédiaires commerciaux du grand mouvement d'hommes et de denrées qui s'opère entre Rio-de-Janeiro et le campement du Tuyucué. C'est à Montevideo, à Buenos-Ayres et dans les villes riveraines du Parana que se dépensent les millions du trésor brésilien; tandis que les impôts sont doublés et que les assignats remplacent l'or dans l'empire appauvri, les deux républiques recueillent au contraire toutes les richesses que prodigue leur puissant voisin pour satisfaire son ambition de conquête.

(1) Au 30 septembre 1867, le nombre total des navires qui desservent les côtes fluviales était de 2,490, jaugeant 114,000 tonneaux, et montés par 14,544 matelots, dont plus de 12,000 italiens. La navigation de la Plata s'est accrue d'un quart pendant l'année courante.

VI.

Le poids de la guerre retombant presque en entier sur le Brésil, on ne saurait s'étonner qu'il montre déjà les signes d'une bien grande lassitude. Seules dans toute l'étendue de l'empire, les populations du Rio-Grande-do-Sul sont assez rapprochées du Paraguay pour que la lutte les passionne et que la défaite leur fasse craindre des représailles : aussi est-ce dans cette province que le gouvernement a trouvé en proportion le plus grand nombre de volontaires. Dans les autres parties du Brésil, à une distance de plusieurs milliers de kilomètres de la république du Paraguay, les habitans ne sauraient éprouver pour la conquête du fort si lointain d'Humayta cette rage militaire qui porte à sacrifier joyeusement sa vie; ils se bornent à faire des vœux en faveur des succès de leurs compatriotes et ne se laissent arracher que par la force à leurs occupations ordinaires. Bien que dans la nation il ne se trouve pas moins d'un million d'hommes valides, le nombre des engagés volontaires ne s'est pas même élevé à la cinquantième partie de ce chiffre, et, quand le pays a perdu sa première armée de 30 à 40,000 combattans, il a fallu, pour remplacer les victimes, armer jusqu'aux criminels et payer à grand prix des régimens d'esclaves. Récemment de nouveaux gouverneurs ont été envoyés dans la plupart des provinces, avec mission de presser de toutes leurs forces l'opération du recrutement; malheureusement les moyens qu'ils doivent employer pour arriver à leurs fins sont de nature à calmer tout ce qui peut rester d'enthousiasme guerrier chez les populations.

La longue lutte n'a pas seulement rendu le recrutement très difficile, elle a aussi presque épuisé les ressources du pays et jeté le gouvernement dans les plus cruels embarras financiers. Les emprunts, soit à l'étranger, soit dans le pays lui-même, étant devenus complétement impossibles, il est désormais indispensable d'émettre du papier-monnaie en quantité relativement énorme. Déjà, vers le milieu du mois d'août 1867, lors de la discussion du budget par l'assemblée générale, la circulation fiduciaire, comprenant 110 millions de billets d'état et 180 millions de billets de la banque du Brésil, s'élevait à 290 millions. A cette masse de papier, la loi votée par le parlement vient d'ajouter encore une nouvelle émission de 145 millions, en sorte que l'empire brésilien, avec ses 8 millions d'habitans libres, emploie pour ses échanges près d'un demi-milliard de billets et d'assignats garantis par un trésor sans ressources. Dans le monde entier, il n'est pas un seul pays qui ait en propor-

tion une aussi forte quantité de papier-monnaie, et ce n'est là pourtant qu'un commencement. La redoutable avalanche de billets ne cessera de grossir jusqu'à ce que la nation soit complètement ruinée, car la guerre est toujours là, insatiable, dévorante, et les millions disparaissent avec une vertigineuse rapidité. Puisque les coffres sont vides, et que, par vanité nationale, on veut absolument continuer sur les bords du Paraguay cette déplorable tuerie qui coûte 1 million par jour, il faut bien remplacer le métal sonnant par de l'argent fictif et d'avance condamner le pays à la banqueroute. « Nous ne voulons pas, disait un orateur de l'opposition, M. Silveira da Motta, nous ne voulons pas refuser les moyens nécessaires à la continuation d'une guerre, désastreuse si l'on veut, mais nationale; nous devons nous résigner à la pauvreté et à l'inévitable infortune, mais non au déshonneur. Je vote donc pour la proposition du noble ministre; je vote pour ce fléau du papier-monnaie, je vote l'émission de 145 millions, et, si le ministre demande davantage, je le lui donnerai encore. Il faut que la guerre, cette effrayante calamité que l'on eût si bien pu éviter, apparaisse dans l'histoire suivie de tous les malheurs, comme d'un immense convoi funèbre. »

Il est à craindre que les sinistres appréhensions de M. Silveira da Motta ne se réalisent bientôt. Sur la place de Londres, les titres des emprunts brésiliens se maintiennent à peu près au même cours, grâce à l'habileté des puissans capitalistes qui les possèdent et qui se sont entendus pour ne pas en laisser tomber la valeur nominale; mais ces mêmes financiers, qui se font ainsi par intérêt les garans du Brésil, se gardent bien maintenant de lui prêter leurs capitaux. Dans le pays lui-même, le crédit du trésor est fortement ébranlé. L'or est monté rapidement à 24 pour 100 de prime, l'argent est moins recherché, toutefois au commencement d'octobre il gagnait déjà 13 pour 100 d'agio; quant à la monnaie de cuivre, que l'on achète moyennant une commission de 20 pour 100, elle est devenue si rare que dans toutes leurs petites transactions les ménagères se trouvent fort embarrassées: elles se servent de timbres-poste, de billets d'omnibus, de chemin de fer et de bateau à vapeur; pour fournir les coupures indispensables à la vente et à l'achat des denrées de première nécessité, les commerçans, les propriétaires d'hôtel, les épiciers, émettent des assignats de toute forme et de toute dimension, aux légendes et aux figures les plus bizarres. Chaque jour, suivant le degré de confiance inspiré par les divers industriels, la valeur de ces petits carrés de papier se modifie; autour du moindre objet qu'un esclave marchande sur la place publique, il s'établit aussitôt une bourse en plein vent.

En dehors des ressources fictives que procure le papier-monnaie, les seuls moyens de subvenir aux énormes besoins du trésor sont les cotisations volontaires et l'impôt. L'empereur dom Pedro, très désireux de contribuer à l'allégement des charges du peuple, a donné l'exemple des sacrifices patriotiques en faisant abandon du quart de sa liste civile, qui du reste est déjà fort minime, comparée à celle des autres souverains (1); toutefois il n'a été suivi dans cette voie que par les princes de sa famille; les députés et les sénateurs l'ont très vivement applaudi, mais ils n'ont point imité son désintéressement. Ils se sont bornés à voter avec divers amendemens la grande augmentation d'impôts qui leur était proposée par le ministre Zaccarias. Le produit des nouvelles taxes est évalué d'avance à une trentaine de millions par an, soit au sixième des recettes nationales; toutefois il est à craindre qu'elles n'aient pour résultat d'amoindrir les ressources ordinaires en diminuant les charges. Elles frappent l'importation et l'exportation, de même que les héritages et tous les actes relatifs à la transmission des propriétés; elles grèvent l'exercice de toutes les industries, les loyers, les courtages; elles sont prélevées sur les lettres de change et les factures, sur les billets de loterie et les titres honorifiques. La servitude des noirs devient aussi une source de revenus pour le gouvernement, puisque les maîtres doivent acquitter par tête d'esclave une taxe variant de 10 à 27 francs, suivant les localités. Au point de vue fiscal, le plus dangereux de tous ces impôts est celui qui pèse sur l'exportation des denrées agricoles; le droit de 9 pour 100 qu'elles acquittent à la sortie, et auquel s'ajoutent encore les taxes perçues par les provinces, est beaucoup trop fort pour que la production et le commerce n'en soient pas gravement atteints (2). Ces impôts sont en réalité une forte prime donnée aux pays étrangers qui récoltent les mêmes denrées que le Brésil. La pénurie du trésor est telle que le gouvernement se voit obligé de sacrifier ses ressources futures pour les besoins du présent; c'est ainsi que, sans l'opposition du sénat, il eût essayé de vendre pour une trentaine de millions le chemin de fer de dom Pedro II, qui rapporte chaque année plus du tiers de cette somme.

(1) Elle est de 2,160,000 francs. Dès son arrivée au Mexique, l'empereur Maximilien avait fixé sa liste civile à une somme trois fois plus forte.

(2) Le commerce extérieur du Brésil s'est élevé, pendant l'année fiscale 1865-1866, à 295 millions de *milreis*, environ 800 millions de francs : c'est un mouvement d'à peu près 80 fr. par tête de Brésilien. Le commerce de la Plata a été dans la même année de plus de 400 millions de francs; en tenant compte de la moindre population, les échanges des républiques platéennes sont donc proportionnellement de deux à trois fois plus forts que ceux de l'empire voisin.

On voit dans quelle périlleuse situation se trouvent les finances du Brésil, et cependant l'attitude politique du gouvernement rend une amélioration des choses tout à fait impossible. Quand même le marquis de Caxias réussirait à s'emparer d'Humayta, quand même il entrerait victorieusement à l'Assomption, l'empire serait toujours obligé de maintenir une forte armée dans le Paraguay et dans les républiques de la Plata, sous peine de perdre en un jour le fruit de toutes ses conquêtes. Ce ne sont pas seulement les descendans des Guaranis, ce sont aussi les Argentins et les Orientaux que les Brésiliens auraient à comprimer par la force, et cette tâche ardue ne saurait manquer tôt ou tard d'épuiser complétement la nation. Le cabinet de Saint-Christophe n'ignore point que la haine traditionnelle des Platéens contre leurs voisins d'origine portugaise s'est accrue pendant la guerre, il sait que la presse presque tout entière fait des vœux pour le succès des « frères » paraguayens, et que les chambres ont voté des fonds pour acheter des navires cuirassés qui pourront au besoin servir contre le Brésil. Chose bien plus grave encore, les représentans de la république argentine ont décidé qu'une somme de 2 millions de francs serait employée à fortifier la petite île de Martin-Garcia, qui commande à la fois les deux embouchures du Parana et de l'Uruguay. Après s'être épuisés pendant plus de deux années contre les remparts imprenables de la forteresse paraguayenne, dans le vain espoir de débloquer l'entrée militaire du Paraguay et du Haut-Parana, les Brésiliens verraient donc s'élever dans l'estuaire même de la Plata un autre Humayta qui leur interdirait à jamais l'entrée des eaux de l'intérieur. Ce funeste traité qui associait deux républiques à l'empire pour la conquête d'une autre république n'a réussi qu'à brouiller les alliés et à préparer entre eux une lutte future; déjà même on se demande si les Brésiliens, dans le ressentiment causé par leur insuccès contre Humayta, ne se retourneront pas contre Buenos-Ayres. Ainsi la guerre sortirait de la guerre; comme dans le drame antique, le crime enfanterait le crime.

Et pourtant les immenses difficultés extérieures contre lesquelles se débat l'empire doivent être considérées comme peu de chose en comparaison des malheurs qui le menacent tant que subsistera l'esclavage, et qui ne manqueront pas de l'étreindre un jour. Selon M. Pompeu, le principal statisticien du Brésil, les noirs asservis sont au nombre de plus de 1,780,000, près du cinquième de la population; ils sont ainsi relativement plus nombreux que les esclaves des États-Unis avant la terrible guerre qui s'est terminée par le triomphe de la liberté. Quoi qu'on en dise, aucune mesure n'a encore été prise pour hâter l'affranchissement de ces hommes, qui

sont de fait rejetés en dehors de la loi : quelques paroles tombées du trône, un projet du conseil d'état qui renverrait le décret d'émancipation à la première année du xxe siècle, tels sont les seuls motifs qui permettent aux Africains asservis d'espérer leur libération : d'ailleurs, dans les discussions qui ont eu lieu à ce sujet, les ministres ont donné aux sénateurs et aux députés l'assurance formelle qu'on se garderait bien de porter la moindre atteinte à leur propriété vivante tant que le pays se trouverait dans ses embarras financiers et politiques. C'est renvoyer la solution de la question à un avenir bien éloigné; mais les esclaves attendront-ils aussi patiemment que les ministres, et les maux engendrés par la servitude cesseront-ils comme par miracle de ronger le corps social pendant le long délai qu'impose l'aristocratie des planteurs à l'avénement du droit? Cela n'est point probable, et, sans crainte de se tromper, on peut affirmer d'avance que de gré ou de force les ilotes du Brésil se placeront bientôt comme citoyens à côté de leurs anciens maîtres. Les propriétaires ligués pour la conservation de leurs esclaves s'écrient avec effroi que l'empire ne peut manquer de succomber avec la servitude, et leurs craintes ne sont point sans fondement. A chaque état social correspond une forme politique particulière. Dans le Brésil et à Cuba, les deux seules contrées de l'Amérique latine où prévalent encore les institutions monarchiques importées du vieux monde, ces institutions se trouvent associées à l'esclavage, et ce n'est point là un pur hasard. Par un contraste des plus frappans, l'émancipation des noirs est devenue dans toutes les républiques espagnoles le complément indispensable de la révolution politique inaugurée en 1810. Est-il donc contraire aux lois historiques de penser que l'affranchissement des travailleurs encore asservis du Brésil, uni aux conséquences de la guerre du Paraguay, portera un coup fatal à la forme actuelle du gouvernement?

ÉLISÉE RECLUS.

LA JEUNESSE

DE

LA RESTAURATION

VICTOR JACQUEMONT.

I. *Correspondance de Victor Jacquemont pendant son voyage dans l'Inde*, 2 vol. in-18. — II. *Correspondance inédite de Victor Jacquemont avec sa famille et ses amis*, précédée d'une introduction par M. Prosper Mérimée; 2 vol. in-8°, 1867.

Il y a des générations heureuses, il y a des générations qui n'ont pas de bonheur. Celles qui n'ont pas de bonheur, ce sont ces générations venues aux heures mauvaises, serrées, étouffées pour ainsi dire entre deux crises, quand tout paraît s'alanguir ou se troubler, quand les événemens semblent faits pour décourager les convictions et les espérances, en dérobant tout à coup un but longtemps poursuivi, en bouleversant subitement la direction des choses. Pour celles-là, il n'y a guère de souffle favorable. On dirait que l'air et l'espace leur manquent. Elles sont réduites à cette suprême infortune de se perdre dans le torrent des frivolités vulgaires et des ardeurs subalternes, ou de lutter sans cesse avec un obscur héroïsme contre un courant qui les emporte. Filles d'un temps de déception et de confusion, elles portent la marque de l'heure où elles sont arrivées à la vie publique; elles sont sceptiques ou chimériques, peut-être l'un et l'autre à la fois, et si elles ne font pas

tout ce qu'on leur demande, c'est qu'aussi rien ne les soutient, rien ne les rallie dans l'action. Elles ressemblent à une armée bariolée et confuse, marchant à l'aventure sans lien et sans drapeau. Telles qu'elles apparaissent, elles sont assurément plus malheureuses que coupables, puisqu'après tout cette situation déprimée et troublée dont elles sont les premières victimes, elles ne l'ont pas créée. Et cependant elles sont comme si elles étaient coupables, et les seules coupables, puisque c'est sur leur tête que se résout l'orage. Ce sont des générations sacrifiées qui ne sont pas plus pauvres de caractère et d'intelligence que d'autres, qui, elles aussi, auraient pu facilement avoir leur rôle et leur éclat, mais à qui l'air vivifiant et salubre de la liberté a manqué. Supposez, si vous voulez, purement imaginaire ce portrait des générations qui n'ont pas de bonheur.

Une génération heureuse, c'est celle qui se levait vers 1815, au lendemain des excès de la force, dans cette trêve laissée au monde après vingt-cinq ans de batailles. Génération heureuse, dis-je, plus heureuse même que celle de 1789, qui n'apparaissait que pour sombrer aussitôt dans des catastrophes inouies, plus heureuse aussi que celle de l'empire, que cette génération soldatesque qui grandit par les armes et périt par les armes, allant à la gloire et à la mort, silencieuse, obéissante, au mot d'ordre d'un maître. Pour la génération poussée sur la scène vers 1815 une carrière nouvelle s'ouvrait. Je ne dis pas qu'elle ne ressentît l'amertume cuisante de la défaite sous laquelle pliait la fortune guerrière de la France, et que ce désastre militaire n'ait laissé des traces profondes. Au premier instant du moins, l'empire en s'évanouissant tout à coup semblait délier les langues et laisser reparaître une France nouvelle, presque inattendue, intelligente, animée à toutes les luttes de l'esprit et de la science, disposée à chercher dans la liberté la généreuse et féconde compensation de la gloire meurtrière des armes. Pour cette génération donc, tout semblait propice, tout jusqu'à cette fatalité intime, mystérieuse, qui rendait impossible après Napoléon un despotisme continu, — et en effet, s'il fallait caractériser d'un mot cette période des quinze ans de la restauration, on pourrait dire qu'il y eut assez de velléités de réaction pour enflammer les esprits, pour les discipliner au feu du combat, sans qu'il y eût jamais dans le gouvernement assez de puissance pour enchaîner un mouvement né de la force des choses. Il y avait tout juste ce qu'il fallait pour donner à chaque progrès la saveur d'une victoire sur une résistance décousue et sans avenir. De là cette marche en avant, cet entrain universel d'une génération brillante, originale, pleine de jeunesse et d'essor, prenant possession de la vie comme de son bien. Elle avait tout pour elle, la faveur des circonstances et le ressort inté-

rieur, la vivacité de l'enthousiasme, la sincérité des émotions généreuses, la confiance en elle-même et ce désir ardent de tout renouveler qui la poussait à la fois dans tous les domaines, dans l'histoire et dans la philosophie, dans l'art et dans la science comme dans la politique. Elle avait ce que rien ne remplace, l'unité du but dans la variété des efforts et des talens. C'est ce qui faisait sa force. Je ne sais s'il y eut jamais une génération entrant dans la vie d'un air plus conquérant, sachant mieux arriver au succès.

Elle n'a pas tout conquis, cela est bien clair, ou elle n'a pas su garder ses conquêtes, ou elle n'a pas eu cet autre grand art de se préparer des successeurs pour défendre son œuvre. Ce fut dans tous les cas à son avénement la génération la plus brillante, la plus favorisée depuis la révolution française, la plus féconde aussi par tout ce qu'elle a produit et par ce qu'elle a laissé entrevoir. D'autres sont venus depuis; il est resté malgré tout une sorte de reflet particulier et attachant sur les hommes de cette période, même sur ceux qui n'ont pas eu le temps de remplir jusqu'au bout leur destinée, et dont le nom retentit quelquefois sans qu'on sache bien au juste ce qu'ils ont fait, ce qu'ils représentent, comme il arrive de Victor Jacquemont, une des figures de ce monde d'autrefois. Qu'a fait réellement Victor Jacquemont? Peu de chose : il a passé sans laisser des traces bien distinctes, il a commencé une carrière de savant interrompue par la mort, il a écrit au courant de la plume des lettres qu'on a recueillies, qu'on achève de recueillir aujourd'hui, et dont les dernières, sans être dénuées d'intérêt, n'égalent pas peut-être celles qui ont été publiées il y a quelques années. C'est tout; mais dans cette vie si brusquement brisée, dans ces lettres écrites pour ses amis, pour ses parens, apparaissent justement cette verve, cet esprit, cette curiosité inassouvie, cette ardeur intrépide d'un homme qui est sans le vouloir et sans y songer un des types les plus curieux et les moins connus de cette jeunesse d'avant 1830.

Victor Jacquemont ne croyait nullement être un écrivain, et M. Mérimée, qui a tracé son portrait avec une fidélité affectueuse, ajoute même qu'il ne s'était jamais occupé sérieusement de littérature, qu'il avait lu beaucoup, mais sans songer à se donner une forme littéraire, et surtout sans avoir l'idée de livrer ses impressions et ses pensées au public. Chose étrange, c'est cependant comme écrivain qu'il survit, et sur ces pages intimes, courantes, faciles, datées de Delhi ou de Lahore, de Cachemire ou des hauteurs glacées de l'Himalaya, sur ces pages s'étend pour en doubler l'intérêt l'ombre d'une mort prématurée. S'il n'eût pas songé à écrire à ses amis, il ne serait rien de plus qu'un voyageur obscur et oublié, victime incon-

nue d'un dévouement scientifique. Ses lettres font de lui un de ces jeunes morts qui ne s'en vont pas tout entiers, qui méritent d'éveiller autour d'une attachante mémoire toutes ces questions nées d'une curiosité sympathique : qu'auraient-ils fait, s'ils n'eussent été arrêtés dans leur épanouissement, s'ils avaient vécu assez pour tenir tout ce qu'ils promettaient? Quelle eût été leur place définitive parmi les hommes de leur âge et de leur pays?

Certes, à ne prendre que les événemens extérieurs, rien n'est plus simple que l'existence de Victor Jacquemont. Il était né avec son siècle en 1801, il a vécu de la vie de son siècle tant qu'il a été de ce monde, et il est allé mourir sur une plage de l'Inde, ayant à peine dépassé trente ans. Fils d'un père qui avait été directeur de l'instruction publique, un des membres du tribunat éliminés par Napoléon, et qui passait son temps à édifier des systèmes philosophiques sans trouver beaucoup d'écho parmi ses contemporains, Victor Jacquemont avait reçu une sévère et forte éducation. Après ses études littéraires, il s'était livré aux sciences avec Thénard, et il ne fut distrait des travaux de laboratoire que par un accident qui, en mettant sa vie en danger, le rejeta vers l'étude plus libre de la botanique, de l'histoire naturelle. Il entrait du reste dans le monde par la meilleure porte, admis familièrement chez Lafayette, chez M. de Tracy, lié de bonne heure avec Mérimée, Stendhal, Jules Cloquet et bien d'autres hommes de son âge ou même plus âgés, dont il partageait les idées et les plaisirs. Que se passa-t-il à un certain moment de cette jeunesse à la fois studieuse et orageuse, vers 1826? Ses amis remarquèrent d'abord son humeur sombre, puis le virent disparaître et apprirent tout à coup qu'il venait de s'embarquer au Havre. Il était parti pour les États-Unis, pour Saint-Domingue, qu'il visita successivement en volontaire naturaliste, et où il se trouvait encore lorsque se nouait déjà la grande affaire de sa vie, son voyage dans l'Inde. C'est du Muséum, où il comptait des amis, qu'il recevait cette mission inattendue. Il revint en France, organisa son voyage à Paris et à Londres, et il s'embarqua pour ne plus revenir. En apparence, c'est donc la simple existence d'un jeune savant envoyé à la découverte des combinaisons géologiques et des plantes de l'Inde avec un modique traitement alloué par le Muséum; en réalité, ce qu'un voyage de ce genre mettait surtout en lumière, c'était un homme épris de science sans doute, mais en même temps d'une trempe supérieure, d'une humeur virile et enjouée, d'une vive et ferme sagacité, d'une industrie merveilleuse pour faire face à tout avec des ressources ridiculement insuffisantes sans s'abaisser jamais. Là est le charme de ces lettres, ou, ce qui est le plus intéressant, c'est l'homme même se révélant dans son

caractère, dans sa nature morale, dans son originalité indépendante et libre.

C'est par cette nature morale que Victor Jacquemont est de son temps et de sa génération. Il en a tous les instincts, les idées, les préoccupations, les impulsions. Quand je dis qu'il se méprend sur lui-même en se croyant si peu un écrivain et si exclusivement un savant, je ne prétends pas qu'il se trompe doublement, et que, rentré en France, il n'eût réussi à tracer une description de l'Inde qui eût pu l'élever au rang des naturalistes supérieurs. Jacquemont fait son métier d'explorateur vigoureusement, consciencieusement, sans craindre les fatigues, sans reculer devant le danger, en livrant noblement sa vie; mais ce qu'il est le moins assurément, c'est un savant confiné dans son domaine, un homme de spécialité, se désintéressant de tout ce qui n'est pas l'objet direct de ses études, oubliant tout, la vie, le monde, pour l'analyse d'une superposition de terrains ou d'une plante. Il y a des hommes, et non-seulement des savans, des écrivains même, des artistes, qui sont la proie de leur vocation; il en est qui la portent avec aisance, sans se laisser absorber. Victor Jacquemont, et c'est la marque de sa supériorité, était de ceux qui échappent, par le ressort de leur nature flexible, à la tyrannie de la spécialité. Lui, il ne se désintéresse de rien, il a le goût de tout, de la société comme de l'étude, de la science, de la politique surtout, de la géologie, de l'art, de la musique; il cultive Mme Pasta aussi bien que Cuvier, et on pourrait, ce me semble, donner pour épigraphe à son voyage dans l'Inde ce qu'il écrivait un jour à Mme Victor de Tracy au sortir d'une représentation de *Tancrède :* « L'homme courageux qui, dans un généreux enthousiasme, promet le sacrifice de sa vie, éprouve sans doute alors une jouissance de cœur bien profonde. Qui n'a pas connu cette jouissance en se sentant plein de mépris pour le danger et animé d'une noble confiance à la veille d'une entreprise aventureuse? Eh bien! c'est là ce que je sens en entendant le — *si, morte affrontero,* — dans *Tancrède.* » Une mélodie de Rossini servant de prélude à une expédition de naturaliste dans les solitudes sauvages de l'Himalaya, ce n'est pas très ordinaire.

D'ailleurs cette vocation scientifique à laquelle obéissait Victor Jacquemont, d'où lui venait-elle, ou du moins dans quelles circonstances se révélait-elle pour décider de sa vie? Je ne veux pas en diminuer la gravité : elle était réelle chez lui, et surtout, une fois acceptée, elle devenait très sérieuse; mais enfin cette humeur sombre que remarquaient ses amis à un certain moment, ce départ soudain pour les États-Unis qui le jetait dans la carrière des explorations scientifiques, tout cela tenait à une mystérieuse et profonde

blessure du cœur, à une de ces passions romanesques qui sont le privilége et le tourment des âmes délicates faites pour sentir plus vivement et pour souffrir plus que les autres. Il partait pour chercher l'oubli, la guérison, dans l'absence et le travail. Il n'avait eu pour confidens que son père et son frère aîné, Porphyre Jacquemont, qui était un autre père pour lui, et c'est avec eux seuls qu'il laisse échapper durant son voyage quelques éclairs de cette flamme invisible pour tous. « J'aurais voulu t'écrire du Havre avant de partir, dit-il à son frère; je voulais aussi écrire à notre père, et puis je n'y ai pas eu le cœur. Là j'étais encore trop près de vous; mais en Amérique je vous écrirai, car, tu le vois bien, ici encore que te dis-je? Voici quatre grandes pages déjà, et de quoi t'ai-je parlé? De choses sans doute bien indifférentes dans notre position; mais, pour t'exprimer tout ce dont mon cœur est plein, il me faudrait de la solitude, du silence autour de moi, du recueillement. Porphyre, ce que je ne te dis pas, mon ami, je ne le sens que plus fort... — Voici un mois aujourd'hui que je suis parti, et à peine me semble-t-il qu'il y ait huit jours que je t'ai quitté, mon ami. Pourtant le temps s'est écoulé tristement, mais les jours se succédaient avec uniformité; rien pour moi n'emplissait le temps, rien n'en marquait la durée. Il ne me reste de tout ce mois que le souvenir confus de pensées tristes et indécises, des sentimens vagues et irrésolus qui m'ont agité tour à tour. Il me tarde à présent d'arriver. » Victor Jacquemont ne sacrifiait pas du tout à la mode de la mélancolie et de l'amour désespéré; par inclination et par système, il était, je crois bien, le moins mélancolique des hommes. Pour qu'il parlât ainsi, il fallait qu'il eût l'âme profondément ébranlée dans cette première heure, et ce n'est que quelques mois plus tard, après avoir savouré l'oubli dans un monde si différent de celui de la France, qu'il pouvait écrire avec une tranquillité mal reconquise : « Adieu, mon ami, adieu, mon cher frère, ma pensée ne doit plus être pour vous un sujet de tourment. Je suis mieux, presque bien, j'espère en l'avenir... » Je ne sais si je me trompe, mais quand la vocation de voyageur scientifique serait venue un peu, même tout à fait de là pour Victor Jacquemont, quand elle serait née du trouble d'un jeune cœur déchiré, elle n'aurait pas une origine moins noble et moins sérieuse, elle proviendrait d'une source tout humaine qui lui donnerait une sorte de poésie émouvante allant se confondre avec cette autre poésie d'une carrière prématurément brisée.

Ce qu'il y a de plus grave dans ces crises invisibles et inavouées, c'est qu'elles laissent des traces profondes qui vivent encore même quand la cause première a disparu. Elles disposent l'âme et l'esprit

d'une certaine façon, et qui sait si cette déception qu'avait eue Victor Jacquemont n'était pas pour quelque chose dans cette humeur taciturne, dans ces affectations de dédain ou ce penchant au paradoxe qu'on voyait en lui quelquefois? C'était peut-être au souvenir de ce qu'il avait éprouvé qu'il manifestait ces répugnances dont parle M. Mérimée pour la littérature trop intime de ceux qui mettent en roman leurs aventures d'amour, qu'il se cuirassait de cette apparence d'insensibilité qu'on lui reprochait quelquefois, qui le faisait accuser d'indifférence et d'égoïsme. Sous cette fatuité d'homme fort se cachait peut-être encore la faiblesse secrète. Au fond, c'était une nature simple, droite, virile, facilement séduisante, affectueuse aussi dans l'intimité, et ce qu'on ne voyait pas chez le causeur préoccupé de ceux qui l'écoutaient, on le voit mieux dans ses lettres, parce que là Jacquemont ne se contraint plus et se livre sans effort à l'inspiration du moment, parce qu'il écrit pour son père, pour son frère, pour des amis devant lesquels il ne songe point à se cacher, et c'est lui-même qui donne la plus juste idée de cette ingénieuse et substantielle correspondance quand il dit: « J'écris beaucoup, sur tous les tons, sans effort, selon la disposition de mon esprit, l'état de mon estomac et la qualité de ma plume. Personne n'est tout sublime, tout digne, tout gai et riant. Après une description géologique vient une page confidentielle que nul autre que moi ne doit relire. Je craindrais de mentir, si j'écrivais autrement... » On ne peut pas dire précisément que Victor Jacquemont ait une philosophie et une politique. Sa politique et sa philosophie sont des instincts bien plus que des raisonnemens réfléchis et coordonnés. Il y a eu évidemment à cette époque de la restauration, même dans cette portion de la société française plus particulièrement envahie par l'esprit de la révolution et du libéralisme, il y a eu, dis-je, deux courans très différens, l'un tout spiritualiste, l'autre qui n'était en définitive que la tradition survivante du sensualisme, du scepticisme, en un mot des idées du XVIII[e] siècle. Jacquemont est franchement et même quelquefois assez crûment de cette dernière école avec son ami Stendhal et aussi, je crois bien, avec son père.

Chose étrange, cet homme qui commence par les orages d'une passion romanesque ouvre son esprit à tout ce qui semble la négation de ces choses idéales, immortelles du cœur. En sa qualité de naturaliste, de demi-médecin, de savant accoutumé à l'analyse, il est volontiers sceptique, incrédule; il frise un peu le matérialisme, il a du goût pour une science toute positive et utilitaire. Au fond, il ne faut pas s'y fier. Avec ces natures sincères et vives, on risque toujours de se tromper en les prenant au mot. Jacquemont

est un de ces hommes qui passent leur vie à démentir par une réelle élévation morale ce qu'il y a d'étroit et de corrupteur dans leurs systèmes, — qui valent mieux que leur philosophie, ou qui se font une philosophie à leur usage, plus large, plus humaine que celle qu'ils reçoivent toute faite. Sceptique, il l'était à coup sûr; mais en même temps il croyait à l'amitié, au dévouement, à tout ce qui ennoblit la race humaine; il se faisait une haute et sévère idée du devoir; il ne voyait pas dans la vie un jeu futile, il pensait que tout homme était tenu de se rendre utile à ses semblables; il se créait à lui-même une sorte de stoïcisme sans morgue par lequel il se plaçait au-dessus des contrariétés vulgaires, et c'est l'homme qui justement avec cette idée qu'il se faisait du devoir allait vivre des mois entiers au milieu des déserts de l'Inde, seul, campé sous sa petite tente de voyage, gaîment d'ailleurs et sans se croire un héros. C'est l'homme qui, séparé du monde, de son camp de Hinguelisse, à 340 milles de Calcutta, écrivait : « Ma solitude est loin de me peser; je suis très assuré de passer sans tristesse mes six mois de retraite aux montagnes, sans voir un seul Européen. Des pensées pleines de douceur et de tendresse emplissent tous les instans de ma vie que l'étude n'occupe pas. Je ne *sens* plus les choses du passé, je me les rappelle seulement, et juge ainsi ce qui fut jadis en moi comme ce qui est en dehors... Quoi qu'il puisse m'arriver de contraire, vous me saurez pourvu d'une arme de résistance qui est en moi dans un principe bizarre de satisfaction intérieure, dans une simplicité de goûts qui n'est pas de mon temps ni de mon éducation, dans une sorte d'orgueil sauvage qui me consolera aux mauvais jours, s'il en vient. Il y a mille degrés de malheur au-dessus de la possibilité desquels je me suis désormais placé... » Ce n'était pas évidemment dans un scepticisme vulgaire que Jacquemont puisait cette vigueur d'âme qui le soutenait au milieu des épreuves d'une campagne où il pouvait à chaque instant rencontrer une mort obscure et sans gloire.

Et quand il parle de servir l'humanité, quand il prononce ce mot de philosophie utilitaire, il faut s'entendre encore, il ne faut pas laisser à cette expression un sens étroit et bas. Il y a des utilitaires pour qui toute la science consiste à bien nourrir, à bien vêtir les hommes, à leur procurer le plus de satisfactions matérielles possible, sans s'occuper de tout ce qui peut relever leur esprit et leur âme, sans songer que cette humanité ondoyante et diverse a une nature morale à côté d'une nature physique. Victor Jacquemont ne l'entend pas ainsi, il se fait une autre idée des instincts et des besoins multiples de la race humaine; il élargit le cadre de l'utilité pour ainsi dire, et y fait entrer toute sorte de choses dans les-

quelles se résume en définitive la civilisation elle-même, l'art, la science, l'instruction, le perfectionnement moral et intellectuel, les plaisirs les plus exquis et les plus nobles de l'esprit. Je ne sais ce qu'avait pu lui écrire un étranger dont il s'était fait l'ami, un colonel espagnol réfugié dans l'Inde à la suite des révolutions de son pays et réduit à faire le commerce de l'indigo pour refaire sa fortune, ou, plus simplement, pour vivre. Ce n'était pas un homme vulgaire; Jacquemont s'entretenait avec lui de tout, de commerce, de philosophie ou de politique, et il lui répondait un jour du fond de l'île de Salsette : « Walter Scott était mourant aux premiers jours de juillet; Cuvier était mort. Voilà les hommes utiles! J'y ajouterai Canova et Rossini. Que de millions d'hommes doivent à Scott un grand nombre d'heures d'un plaisir économique et innocent! L'art de Canova parlait à un plus petit nombre, mais que de plaisirs et quels plaisirs nobles ses ouvrages ne donneront-ils pas toujours à tous ceux qui pourront les voir! Que serait la géologie, si Cuvier n'avait pas existé pour créer l'anatomie comparée? Quelle masse énorme de sensations agréables a versée Rossini dans les sociétés humaines! Il est, ne vous en déplaise, mon cher Hezeta, beaucoup plus utile que vous, oui, utile. Ce que vous faites, mille autres le pourraient faire, et si vous ne le faisiez, ils le feraient. Quel substitut aurons-nous pour Cuvier et Scott? Les hommes qui sont cause pour d'autres de sensations agréables sans l'être pour personne de sensations pénibles, voilà les hommes utiles par excellence. Ce n'est pas la doctrine des *utilitarians* anglais. Il n'y a d'utile pour eux que ce qui sert à la satisfaction des besoins physiques. L'homme qui engraisse les bœufs, celui qui fait le dîner, le manufacturier qui fabrique de bons chapeaux, de bons habits, de bonnes chaises percées, ce sont là les hommes utiles. Scott, Cuvier, Rossini, ne sont que des superfluités agréables, et c'est profaner le nom d'*utile* que de le leur donner. Le père de sir Robert Peel a filé plus de coton et fabriqué plus de pièces de calicot dans sa vie que qui que ce soit : *ergo* c'était l'homme le plus utile; mais s'il n'avait pas existé, son voisin, M. Thompson ou M. Smith en aurait filé autant pour satisfaire aux demandes du marché, tandis qu'en supposant que Scott et Cuvier n'eussent pas existé, il ne s'ensuit pas que *Waverley* eût été écrit par quelque autre auteur, ni qu'un autre eût inventé l'anatomie comparée... » Convenez du moins qu'il y a de la ressource avec cet utilitaire, ce positif se moquant des *utilitarians*, faisant de ces *superfluités agréables* qui s'appellent l'art, la science, le nécessaire de la vie, se souvenant dans l'île de Salsette que Canova et Rossini existent, et les comptant comme les premiers serviteurs, comme les serviteurs utiles, bienfaisans de

l'humanité. L'esprit, le goût de Jacquemont, échappaient ainsi à la tyrannie des philosophies subalternes, des systèmes faits pour rabaisser la race humaine en l'asservissant aux besoins faméliques du corps, et par là il revenait à ce spiritualisme qu'il raillait quelquefois comme ayant la prétention de remplacer les idées de l'autre siècle.

Ce que je disais de la philosophie au temps de la restauration, je pourrais le dire de la politique. Là aussi il y eut au sein du libéralisme deux courans qui au premier moment se confondaient, et qui n'étaient pas moins distincts. Dans le camp de l'opposition des quinze ans, il y avait deux genres de libéralisme, l'un s'abritant en quelque sorte sous la gloire de l'empire, évoquant sans cesse les souvenirs de cette époque d'écrasante et pompeuse grandeur, s'armant du sentiment national offensé en 1815, aussi bien que de tous les sentimens d'égalité mis en défiance par des velléités de réaction plus bruyantes que réellement dangereuses; — l'autre, remontant plus haut, se rattachant de préférence aux traditions du premier essor révolutionnaire, caressant plus ou moins une idée de république et sans enthousiasme pour l'empire, qu'il ne comptait pas précisément comme un allié nécessaire dans une campagne poursuivie au nom de la liberté. Victor Jacquemont, jeune encore, était de ce dernier groupe par ses idées aussi bien que par ses relations avec Lafayette. Il n'était pas plus insensible qu'un autre aux désastres nationaux de 1815, mais il résistait absolument à la fascination de la gloire militaire. La gloire, à ses yeux, ne se sépare pas de la moralité des actions qui la donnent, et dès que cette moralité manque, dès que tout se réduit à une question de courage matériel, de périls à braver, il n'y a plus, selon lui, une grande différence entre les victorieux ravageurs de peuples et les malfaiteurs en guerre avec les gendarmes. Il trouve « fort vulgaire la gloire telle que le vulgaire la comprend, la gloire brillante, éclatante, sans que ce soit nécessairement par la moralité ou même par l'esprit. » C'était un jeune philosophe très libre quelquefois, très irrévérencieux pour les grandeurs de ce monde.

Le fait est que, soit par tradition de famille, soit sous l'influence d'un sentiment exalté de la moralité en politique, Victor Jacquemont apparaît dans cette époque de la restauration comme un des jeunes libéraux peu nombreux qui refusaient de subir la dictature des souvenirs napoléoniens. La légende de Sainte-Hélène ne l'éblouissait pas, et il prenait pour l'expression de sa propre pensée ces mots de l'Américain Channing au sujet de l'empereur : « il avait agi toute sa vie en dehors de toute loi, il s'était mis lui-même au-dessus des lois, aucune d'elles n'avait à le protéger. » Victor Jac-

quemont traitait Napoléon fort durement, en homme qui avait vu de ses yeux d'enfant s'abattre sur son foyer cette domination impériale qu'on colorait de libéralisme. « Je hausse les épaules, écrit-il un jour, quand on veut s'apitoyer sur le sort de Bonaparte à Sainte-Hélène. Il avait huit domestiques, quatre courtisans, 12,000 guinées par an, dix chevaux dans son écurie, etc., etc.! Quand j'avais huit ans, — il y en a vingt de cela, — des gens de la police, munis d'un ordre de Fouché, vinrent un dimanche envahir notre maison. Ils enlevèrent les livres, les papiers, fouillèrent partout pour trouver des traces de conspiration, puis emmenèrent mon père. Pendant onze mois, il resta renfermé dans une chambre étroite et obscure que je me rappellerai toute ma vie, y étant allé pendant les onze mois deux fois par semaine, c'est-à-dire autant que cela était permis. C'est là que j'appris à lire et à écrire... Au bout de onze mois, mon père sortit enfin, mais pour subir un exil qui dura autant que l'empire. Il est vrai qu'il n'avait pas eu, comme son persécuteur, la gloire de désoler le monde. Ce n'était qu'un obscur patriote, qu'un penseur innocent. Son crime secret était d'avoir gardé les opinions et les amitiés qui l'avaient fait exclure du tribunat avec Benjamin Constant, Say, Daunou, Laromiguière, Andrieux, etc., car il est sans doute inutile de vous dire que ces arrestations, ces emprisonnemens, ces exils et quelquefois ces meurtres n'étaient ordonnés que par la police. Mon père n'a jamais vu la figure d'un juge d'instruction ni d'un procureur impérial. Cependant les lois sur la liberté individuelle étaient alors les mêmes qu'aujourd'hui. Le code édictait contre les auteurs de détentions arbitraires les mêmes peines qu'aujourd'hui! »

Cette haine du despotisme impérial est une partie de la politique de Jacquemont. Pour le reste, il ne dépasse pas évidemment dans ses idées, dans ses vœux, le programme de la société née de la révolution et attachée à tout ce qui vient de 1789. C'est un type réussi de libéralisme bourgeois formé dans la familiarité de M. de Lafayette, n'ayant aucun goût pour le bonapartisme, en ayant peu pour les doctrinaires, très froid pour la légitimité ou même la quasi-légitimité, — et sans reculer devant la république, en la considérant au contraire comme la forme à peu près inévitable de l'avenir, il se montre peu impatient. Il ne veut pas qu'on la traite de *chimère*, mais il écrit : « Je suis de ceux qui ne veulent pas de la république jusqu'à ce que tout le monde sache lire en France et soit un peu décrassé, besogne d'un demi-siècle au moins. » Voilà ce que pensait un jeune libéral de 1829, un des représentans de cette jeunesse d'autrefois qui a eu le mérite d'avoir du feu, de la passion, la foi en elle-même, et le bonheur plus grand encore de voir clair

devant elle, de ne pas connaître la défaite sans combat, de ne pas se débattre indéfiniment dans l'obscurité des situations sans issue. Victor Jacquemont avait à peine vingt-huit ans quand il partit pour l'Inde, ignoré du monde, mais singulièrement apprécié, suivi avec une affectueuse confiance par tous ceux qui le connaissaient, simple explorateur naturaliste en apparence, mais lié par ses idées, par ses instincts comme par son âge, à la fortune de la cause libérale française et de la génération à laquelle il appartenait, allant conquérir une renommée qui n'était pas au-dessus de ses facultés et portant avec lui partout le feu d'une nature brillante, d'un esprit plein de ressources. Il avait bien besoin d'avoir ces ressources dans l'esprit, puisqu'il ne les avait guère d'une autre façon. Il partait, ai-je dit, avec une mission du Jardin-du-Roi, beaucoup de lettres de recommandation et un médiocre traitement de 6,000 francs qui n'égalait pas celui du plus humble officier de la compagnie anglaise des Indes. Tout autre eût échoué ou se serait inévitablement découragé au milieu des difficultés d'une entreprise ainsi engagée. Victor Jacquemont réussit du premier coup par son esprit, par son naturel hardi et simple, par sa franchise indépendante et habile, portant sa pauvreté avec une bonne humeur fière au milieu des opulences asiatiques, sceptique et incrédule au milieu d'une société à l'extérieur rigide, aux mœurs empesées, gai au milieu de gens ennuyés, et la première conquête qu'il fit avant tant d'autres fut celle du gouverneur des Indes lui-même, lord William Bentink, et de lady William Bentink. Il était à peine arrivé qu'il devenait leur hôte à Calcutta et à leur campagne aux bords du Gange. « C'est un vieux militaire, écrivait-il de lord William, diplomate aussi pendant longtemps, qui a gardé une sainte horreur de la guerre et un mépris vraiment bourgeois pour les finesses obligées de la politique. Il ne ressemble pas mal à un quaker de Philadelphie, beaucoup plus assurément qu'au fils d'un duc anglais, grand mogol temporairement. Il y a dans ce caractère une bonté vraie, une droiture, une simplicité qui m'ont séduit. » Jacquemont avait un procédé bien simple, qui n'est pourtant pas à l'usage de tout le monde, pour gagner et pour garder les bonnes grâces de lord et lady Bentink : il écoutait le vieux soldat diplomate avec le respect qui lui était dû, en l'intéressant à son tour par sa conversation; avec lady William, il causait librement, ingénieusement, en homme de bonne compagnie placé auprès d'une femme d'esprit qui connaissait la France, Paris, et trouvait du plaisir à en parler. « Pendant huit jours, dit Jacquemont, elle n'eut d'autre compagnon de promenade que moi. Je passai plusieurs longues journées en tête-à-tête, causant du bon Dieu, elle pour et moi contre,

— de Mozart, de Rossini, de peinture, de Mme de Staël, — de bonheur, de malheur, à ce sujet d'amour, de toutes choses enfin qui requièrent sinon de l'intimité, du moins bien de la confiance et de l'estime réciproque, surtout de la part d'une femme anglaise, religieuse et sévère, avec un homme jeune, garçon et Français. Nous ne parlâmes jamais de choses insignifiantes... » C'est sous la protection de cette bienveillance si rapidement conquise et conservée jusqu'au bout que, pendant trois ans, Victor Jacquemont battait toutes les routes de l'Inde, poussant jusqu'à la Tartarie chinoise, jusque chez les tributaires ou les alliés de la puissance anglaise, laissant des amis un peu partout, passant des mois sans voir un visage européen, herborisant en chemin ou lisant sur son maigre bidet persan, et le soir, sous sa tente, écrivant sur toutes les variétés de papiers indiens ces lettres charmantes où il revit dans la vérité expressive de sa physionomie, au milieu des portraits et des scènes de mœurs dont il parsème ses pages.

Les portraits sont fins et piquans; les scènes pittoresques sont vivement enlevées; le voyageur donne à tout l'originalité de son esprit et de son humeur, et il y met tant d'aisance qu'en vérité on finit presque par oublier avec lui que ce n'est pas tout à fait une partie de plaisir. Ce ne sont pas les épisodes qui manquent dans cette odyssée aussi merveilleuse que dangereuse à travers des contrées où la puissance anglaise a fait bien des progrès depuis quarante ans, où bien des souverainetés locales ont disparu, et si je voulais montrer Victor Jacquemont dans la variété de ses aventures et de ses impressions, je n'aurais qu'à choisir. Un des plus curieux de ces épisodes assurément est son voyage à Lahore et à Cachemire, l'histoire de ses relations avec ce potentat asiatique, cet aventurier couronné qui s'appelait Rundjet-Sing. Arrivé à la frontière de l'Inde anglaise, Jacquemont avait bonne envie d'aller plus loin, de visiter le Pundjâb, qu'il avait devant lui et dont Rundjet-Sing s'était fait roi, de pousser jusqu'aux mystérieuses régions de Cachemire; mais il avait à surmonter tout à la fois les répugnances des autorités anglaises, qui n'aimaient guère ces sortes de voyages faits par des étrangers, et les répugnances de Rundjet-Sing lui-même, prince fort peu au courant des missions scientifiques, fort disposé à se défier de tout ce qui venait de chez ses terribles voisins les Anglais. Ce n'est pas sans diplomatie qu'il réussit. Il fut aidé surtout par le général Allard, cet officier français qui était passé dans l'Inde après l'empire, qui s'était mis au service du roi de Lahore et lui avait fait une armée à l'européenne. Les premiers soupçons dissipés, Rundjet-Sing fut enchanté; il reçut Jacquemont comme un prince, sans trop savoir ce qu'il était, croyant voir en lui un homme doué de la science universelle.

C'était, à vrai dire, dans le monde indien de ce temps-là, un personnage singulier que ce roi, cynique tout naturellement, fort dépravé, complétement ignorant, curieux, spirituel, coquin sans pudeur au demeurant. « J'ai passé plusieurs fois, dit Jacquemont, une couple d'heures à causer avec Rundjet *de omni re scibili et quibusdam aliis.* Il est à peu près le premier Indien *curieux* que j'aie vu, il paie de curiosité pour l'apathie de toute sa nation. Il m'a fait cent mille questions sur l'Inde, les Anglais, l'Europe, Bonaparte, ce monde-ci en général et l'autre, l'enfer et le paradis, l'âme, Dieu, le diable, et mille autres choses encore... Ce roi asiatique modèle n'est pas un petit saint, il s'en faut. Il n'a ni foi ni loi lorsque son intérêt ne lui commande pas d'être fidèle et juste; mais il n'est pas cruel. A de très grands criminels, il fait couper le nez et les oreilles, mais jamais ne prend la vie. Il a pour les chevaux une passion qui va jusqu'à la folie. Il a fait les guerres les plus meurtrières et les plus dispendieuses pour saisir dans un état voisin un cheval qu'on refusait de lui donner ou de lui vendre. Il est d'une bravoure extrême, qualité assez rare parmi les princes d'Orient, et quoiqu'il ait toujours réussi dans ses entreprises militaires, c'est par des traités et des négociations perfides que de simple gentilhomme de campagne il est devenu le roi absolu de tout le Pundjâb, de Cachemire, etc. » Les relations de ce « successeur de Porus » et du voyageur sont du meilleur comique. Rundjet dit à bout portant à Jacquemont qu'il est le « Platon du siècle; » Jacquemont lui répond sans sourciller qu'il est le « Bonaparte de l'Orient, » moyennant quoi ils sont les meilleurs amis du monde. Le fait est que Rundjet-Sing comble Jacquemont de présens, qu'il pourvoit à toutes ses dépenses, qu'il lui envoie chaque jour des raisins de Kaboul, des grenades délicieuses et des sacs de roupies, qu'il le laisse aller passer quelques mois à Cachemire, où il le loge dans un joli pavillon au milieu d'un jardin, et pour dernier trait de royale munificence il lui offre, quoi donc? c'est Jacquemont qui le dit: « savez-vous ce que j'ai refusé hier? D'être vice-roi de Cachemire. Rundjet-Sing me l'offrit et me pressa beaucoup d'accepter. Cela rapportait au seigneur pundjabi qui y était dernièrement cinq cents roupies par jour de traitement et environ quatorze laks de susdites roupies par an de profit, comme on dit de ce côté du Sutledje. J'ai pouffé de rire, au mépris de l'étiquette, dont un *aflatoune* (Platon) n'est guère esclave, et j'ai dit au roi que c'était besogne fort au-dessous de moi, les *aflatounes* ne s'entendant qu'aux choses du ciel et de l'esprit. Rundjet me fit presque des excuses pour l'inconvenance de sa proposition... » Et voilà comment le petit envoyé du Jardin-du-Roi, devenu l'hôte de lord Bentink et de Rund-

jet-Sing, pouvait attendre patiemment les subsides qu'on ne lui prodiguait pas de Paris.

Ici c'est la vie indienne du voyageur, je veux dire que tout est asiatique dans cet épisode où il se joue. Voici où la France ressaisit Jacquemont : c'est en plein empire indien qu'il reçoit la nouvelle de la révolution de 1830! Il y a dans la vie des voyageurs d'étranges combinaisons. Au moment où cette révolution s'accomplissait à Paris, Jacquemont était quelque part du côté de l'Himalaya, non sans souci de la situation de la France, mais ne songeant guère que tout était décidé à l'heure où il en était encore à herboriser tranquillement. Il y avait près de six mois que la révolution était faite lorsque la nouvelle allait éclater à Delhi, où se trouvait Jacquemont. Est-ce une illusion qu'il se faisait? est-ce la vérité vraie qu'il voyait? Ce qui est certain, c'est que dans l'enthousiasme du premier moment Jacquemont se hâte d'écrire : « Amis, inconnus, tous venaient à moi et me félicitaient d'être Français. Mon hôte, — un colonel de cavalerie qui seul de son régiment échappa à Waterloo, non sans une balle au travers du corps, — pleurait de joie en m'embrassant. L'enthousiasme avait mis en déroute l'étiquette rigide des mœurs anglaises. Je pourrais jeter au feu mes passeports, mes lettres d'introduction, changer de nom, ne conserver que ma nationalité française et me mettre en route pour le cap Comorin : il n'y a pas un Européen dans l'Inde qui ne me reçût à bras ouverts. »

Puissance singulière de ce mot écrit sur un journal à l'extrémité du monde : une révolution en France! voilà la fibre libérale qui s'émeut sous la gravité anglaise elle-même, et cette révolution va être célébrée comme un événement domestique, comme une date heureuse pour la liberté universelle dans une ville indienne, à Delhi, en présence d'une ombre d'empereur à barbe blanche, d'un fantôme de grand mogol laissé debout par la puissance anglaise et qui ne sait pas même s'il y a un roi en France, ni ce que c'est que la France. Victor Jacquemont était le héros de ces fêtes de Delhi où on portait des toasts : *France and England for the world!* Il était tout entier d'âme et d'esprit avec cette révolution par laquelle sa génération semblait revêtir la robe virile et consacrer son avénement définitif. Au premier instant cependant, sa joie ne fut pas sans mélange; il éprouvait un sentiment bizarre, quelque chose comme un refoulement d'héroïsme bourgeois non satisfait. « Les ordonnances du 25 juillet, écrivait-il, attaquaient les droits de toute la nation; mais leur attaque était plus directe contre les classes plus riches et plus instruites, qui avaient le privilége exclusif du droit électoral, et que les habitudes de l'aisance et de l'éducation fai-

saient jouir plus particulièrement des bienfaits de la liberté de la presse. C'était donc aux classes les plus riches et les plus éclairées à marcher les premières au combat. Il me semble que, dans les trois journées, elles se sont tenues derrière le peuple. C'est le peuple qui a fait la révolution, le peuple plutôt que nous. Cependant c'était à nous à la faire plutôt qu'au peuple ; c'était à nous plutôt qu'au peuple que la guerre était déclarée. »

Visiblement Jacquemont attendait beaucoup de cette victoire populaire qui émancipait la France. Bientôt, à mesure que la suite des choses se déroulait et que de loin il voyait la révolution se régler, se discipliner, il n'était plus aussi satisfait intérieurement, et il en venait à craindre pour l'idéal qu'il s'était créé. « Je rêvais après cette grande victoire, disait-il, une ère nouvelle de probité politique, un ordre nouveau de relations entre les peuples, une éloquence nouvelle pour la tribune et pour la presse... Je faisais une utopie!... » A la place de tout cela, il voyait des choses qui l'inquiétaient, des luttes intimes et stériles, des disputes mesquines, des efforts pour diminuer la portée du victorieux mouvement des trois jours, des émeutes dans la rue. Au fond il était très combattu, plein de perplexités, car il avait autant de bon sens que de hardiesse d'esprit et d'énergie de cœur. Chaque courrier d'Europe le mettait dans un *état nerveux*. Tantôt il regrettait pour la France le rôle d'initiation libérale qu'on lui faisait perdre et se laissait pousser vers la possibilité d'une *république prématurée* par dégoût de ce qu'il appelait le *mezzo termine;* tantôt la raison l'emportait, et il sentait que ses amis du mouvement allaient trop loin, qu'ils créaient sans profit des difficultés à un gouvernement qui, même quand il le voudrait, ne pouvait devenir despotique. Quelquefois, quand il contemplait de loin cette agitation de Paris, il se demandait ce qu'il pourrait y faire, quel serait son rôle. « Les nouvelles sont fort tristes, écrivait-il, elles sont même décourageantes. Il y a une anarchie complète d'opinions ; il y a haine, envie du pouvoir qui existe, et aussitôt qu'il fait place à un autre, le nouveau est odieux à son tour. Je doute de la stabilité des choses; la plupart de mes amis sont du parti des enragés. Ils regrettent sans cesse que je ne sois pas là; je ne sais ce qu'ils voudraient faire de moi, s'ils pouvaient faire quelque chose, mais le pouvoir n'est pas à eux; sans doute ils l'espèrent prochainement; mais je doute qu'ils le saisissent. Si je les y trouve à mon retour, peut-être leur demanderai-je de m'envoyer à Washington, s'il y a moyen de placer ailleurs notre ministre en Amérique. J'aimerais à rester quatre ou cinq ans aux États-Unis pour parfaitement connaître le mécanisme de cette société singulière et de ses mœurs nationales, et en faire un tableau

fidèle pour les gouvernemens et les gouvernés de l'Europe. Cet ouvrage serait très utile. » Chose curieuse, il y a eu vers le même temps ou à peu d'intervalle deux esprits bien différens, inconnus l'un à l'autre et attirés par les mêmes sujets d'études. Lorsque Jacquemont parlait ainsi, Tocqueville méditait déjà son œuvre sur l'Amérique, et un peu plus tard il songeait aussi à un travail sur l'Inde; il avait rassemblé des matériaux, il a laissé des ébauches. Je ne compare pas les deux esprits. L'un a promis tout au plus ce que l'autre a tenu, au moins pour l'Amérique. Jacquemont en est resté au rêve qu'il caressait dans sa vie indienne.

Les lettres de Jacquemont sont l'histoire fidèle de ces préoccupations, de ces perplexités, de ces impressions qui faisaient de lui un acteur lointain du drame d'une révolution; mieux encore elles sont l'histoire fidèle de l'homme, de ce naturaliste singulier qui se demandait comment, vivant d'herbes et de pierres, il se trouvait si fort engagé dans la politique. Après cela, ne croyez pas qu'il vive seulement d'herbes et de pierres, ni même de politique. C'est le propre de sa nature d'être d'une élasticité merveilleuse, de se plier à tout, de tout sentir, de tout comprendre et de tout dire. Un jour il écrit une lettre d'une mâle vigueur ou bien il trace une scène du plus savoureux comique; un autre jour il se laisse aller à quelque caprice de cœur ou d'imagination, et s'il n'est Yorick, s'il a bien soin de se défendre de toute ressemblance avec ce héros sentimental, il a des histoires à la Yorick. Je n'en voudrais d'autre preuve que cette lettre charmante écrite de Calcutta et où il explique ce qu'il appelle sa théorie du galop à cheval.

« Par un brouillard pareil à celui d'hier matin, mais d'où ne devait pas sortir un soleil aussi chaud, car c'était en France au mois de novembre, je me souviens d'avoir galopé comme les fashionables de Calcutta avec un vif sentiment de bonheur. D'abord il faisait froid, et par la rapidité du mouvement je repoussais cet ennemi, le froid; puis j'étais seul dans des lieux solitaires et sauvages. Il y avait encore quelques fleurs tardives dans les prairies, mais pâles et sans parfum. Les feuilles jaunes des peupliers couvraient déjà la terre, et les bois offraient les riches teintes de l'automne. Je cherchais à résoudre le problème suivant : Mme *** m'aime-t-elle ou ne m'aime-t-elle pas?

« Quand je penchais pour l'affirmative, je laissais mon cheval aller au pas, je ne m'occupais plus de lui; quand au contraire la négative l'emportait, pour fuir une idée si horrible, je galopais dans les sentiers étroits et pleins de boue. Tant galopai-je ainsi qu'à la fin je me perdis au milieu des bois et des bruyères. J'entendis alors le bruit de deux chevaux qui s'approchaient au galop, et dans le sentier que j'avais perdu je vis passer

comme deux ombres, une grande figure blanche de femme suivie d'un valet paysan avec son large chapeau : c'était Mme ***. Elle montait un poney, moi j'étais sur un noble cheval qui avait laissé son maître à Waterloo. Je fus bientôt près d'elle. Alors je me demandai pourquoi je l'abordais, et je regrettai amèrement ma démarche. Il était trop tard cependant pour reculer.

« Je parlai, surpris de la trouver seule par un jour si froid, allant si vite, elle qui aimait à aller doucement. Elle me dit qu'elle avait, comme moi, perdu son chemin dans le brouillard; mais je vis qu'elle avait pleuré. Je descendis de cheval pour sangler le sien, car sa selle n'était pas solidement assujettie; elle me tendit la main pour me remercier. Je remontai, et nous revînmes ensemble aussi lentement que possible. Quand nous rentrâmes au château, nous trouvâmes le feu presque éteint au salon. Il y faisait un froid de loup, et nous avions grand besoin tous les deux de nous réchauffer. Dans ma chambre, il fumait; je restai avec elle dans la sienne tout le jour, jusqu'au dîner.

« Nous nous sommes promenés depuis bien des fois ensemble, mais depuis ce jour-là nous n'avons jamais galopé. Voilà, mon ami, la théorie du galop! »

Et voilà, dirai-je à mon tour, comme un naturaliste sait s'amuser aux histoires de sentiment quand il a la fibre humaine et l'imagination vive sous son extérieur de savant et de sceptique.

Quand il était parti pour l'Inde, et même après trois ans d'excursions, Jacquemont croyait bien revenir en France, où tout le rappelait. Il se fiait à sa bonne constitution, à sa sobriété et un peu aussi à ce bonheur qui l'avait constamment suivi depuis son débarquement. Il se trompait. Au moment où il voyait déjà l'heure de regagner la France, il était arrêté subitement à Tanna. Il s'était trop exposé à des soleils torrides. En allant chercher des superpositions de terrains, comme il le disait, il avait puisé la fièvre dans les marais pestilentiels de l'île de Salsette, et, qui pis est, à cette vie de fatigue que sa jeunesse trouvait légère, il avait contracté une maladie au foie. Il put à peine se faire transporter à Bombay, et il ne se fit pas longtemps illusion. Même en ce moment du reste, surtout en ce moment, il était entouré des soins les plus dévoués, les plus affectueux, car si Jacquemont était apprécié de ses compatriotes de Paris, qui le connaissaient depuis longtemps, il s'était fait aimer aussi de tous les Anglais de l'Inde avec lesquels il s'était trouvé en relation. Il était connu de tous. La protection de lord Bentink avait commencé sa bonne renommée dans l'Inde; il l'avait achevée lui-même par la droiture et la sûreté de son caractère, par la séduction de son esprit. Jacquemont connaissait son mal, il en

sondait la gravité, il le suivait avec une sagacité inexorable, préparé à tout, opposant à la mort un stoïcisme tranquille mêlé parfois d'un viril attendrissement au souvenir de ceux qu'il aimait. Il avait à peine quelques heures à vivre lorsqu'il écrivait de Bombay à son frère : « Il y a trente-deux jours que je suis arrivé ici fort souffrant et trente et un que je suis au lit; j'ai pris dans les forêts empestées de l'île de Salsette, exposé à l'ardeur du soleil dans la saison la plus malsaine, le germe de cette maladie, dont au reste j'avais reçu des atteintes sur lesquelles je m'étais fait illusion... Ma fin, si c'est elle qui s'approche, est douce et tranquille. Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme brisée et ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sérénité. Console-toi, console notre père, consolez-vous mutuellement, mes amis. Je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu. Adieu! Oh! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor! Adieu pour la dernière fois! »

Ces morts prématurées ont toujours une gravité triste; elles ne sont point cependant sans de secrètes et amères compensations. Elles épargnent du moins à ceux qu'elles poussent à l'improviste dans l'inconnu la cruelle épreuve des espérances brisées, des plus nobles rêves déçus. Elles laissent sur ces existences enlevées dans leur fleur le charme suprême et émouvant des belles choses inachevées. Vivant, que serait devenu Victor Jacquemont? Il eût certainement dans tous les cas joué un rôle, et il aurait eu la destinée de tout le monde. Il aurait vu passer encore les révolutions et les gouvernemens, et il serait arrivé au bout de sa carrière avec ce sentiment un peu amer que rien n'est jamais définitif, qu'il faut sans cesse recommencer. Dans son petit tombeau de l'Inde où il a été scellé à trente-un ans, il reste avec cette fleur de jeunesse qui poétise sa mémoire, avec ce reflet de courage, de bonne humeur et d'esprit qui fait de lui un des représentans d'une génération brillante éprouvée par les déceptions après avoir été formée aux grandes espérances.

CHARLES DE MAZADE.

GUILLAUME TELL

PAGES D'HISTOIRE MUSICALE.

Parmi tant de démentis qu'il a été donné au génie d'infliger à la critique, je ne crois pas qu'il en existe un plus superbe que la partition de *Guillaume Tell*. C'est d'une ironie colossale et charmante à la fois. Vous diriez le génie même de la musique se servant de l'intermédiaire de Rossini pour jouer aux aristarques de tous pays, aux jugeurs émérites, le tour le plus spirituel, le plus malin. De 1811 à 1832, de *Tancredi* à la *Semiramide*, au *Siége de Corinthe*, au *Comte Ory*, un grand musicien avait fait époque au théâtre; sur cet homme, sur ses ouvrages, toutes les formules de l'enthousiasme et du dénigrement semblaient épuisées; les partis, après avoir pris pour champ de bataille le terrain de son activité dévorante, s'étaient peu à peu modérés, et de tant de luttes passionnées, de panégyriques violens et d'attaques furieuses, une opinion s'était dégagée, consentie de tous les bons esprits et paraissant définitive. Entre le « Hélios italien » d'Henri Heine et le « confiseur welche » de Weber commençait à se dessiner un Rossini *vrai*, ou que du moins on croyait tel : le mélodiste, le coloriste par excellence, l'enjôleur sans rival, ayant pour le tragique ainsi que pour le comique sa phraséologie qui lui est propre, et s'en servant dans ses ouvertures, dans ses finales, dans ses airs, ses duos, tous invariablement taillés sur la même coupe : l'*allegro* du début plus

ou moins sentimental et dialogué selon la circonstance, puis l'*andante* large et développé, puis l'*allegro vivace* pour finir, le tout entremêlé, enguirlandé de brillantes arabesques, reliant l'un à l'autre par de faciles procédés les divers fragmens du morceau. Ce Rossini de 1833-34, tel que les portraits nous le représentent, sceptique, gouailleur, un peu cynique, avec son bonnet sur l'oreille, préconisé des Stendhal, des Jacquemont, et dont le génie, en apparence négligent, paresseux, semble alors ne se traduire que par ces mots tout caractéristiques du prince dans le duo de *Cenerentola : una grazia, un certo incanto;* ce Rossini tout sens et tout esprit, ce viveur promenant en soi par le monde sa *Campania felix*, riche et voulant jouir, complet par *le Barbier*, un chef-d'œuvre déjà classique, — soudain se retourne et montre au siècle un nouveau masque. Mystifier ainsi son monde n'est certes pas d'un bouffon ordinaire. Et tant de braves gens dont le siége était fait, que vont-ils dire? Stendhal tout le premier, qui trouvait *Otello* de la musique trop allemande! On voit d'ici le désarroi, l'effarement de ces professeurs, censeurs et connaisseurs en possession de la plus inutile des théories, d'une algèbre qui, stérile entre leurs mains, devenait tout à coup pour le génie une source vive de régénération. Ce qu'ils n'avaient voulu reconnaître, ces pédans, ces envieux ayant à leur tête le bonhomme Berton, c'est que les maîtres, les Rossini, les Véronèse, ne sauraient pécher par ignorance. Ces principes mathématiques, cet art sacré des quantités, l'auteur du *Barbier* et de *la Gazza*, de *l'Italiana in Algieri*, de la *Semiramide* et du *Comte Ory* les possédait aussi bien, sinon mieux, que tous les grammairiens et philistins ébouriffés qui lui faisaient une guerre de participes, ne pouvant lui en faire d'autre; seulement dans cette hâte, ce tourbillon qui l'emportait, dans ce besoin fiévreux, incessant, d'écrire, il oubliait d'être correct, il se sentait trop de musique dans la tête pour user son temps à caresser des modulations, à coqueter avec des harmonies. Parachever, limer, montrer son art aux curieux, n'était point son affaire, non qu'il ignorât tout ce qu'un maître doit savoir, mais parce qu'il ne voulait se donner tant de peine. Qu'avait-il d'ailleurs besoin de s'y appliquer? Les divers publics avec lesquels il s'était jusque-là trouvé en rapport ne cessaient d'accourir, d'applaudir, de lui témoigner leur enthousiasme, preuve, je suppose, qu'ils étaient contens de ce qu'on leur donnait et n'en demandaient pas davantage.

A Paris, les circonstances changeaient d'aspect; les demi-succès du *Siége de Corinthe*, de *Moïse*, du *Comte Ory*, furent des leçons dont un esprit aussi ouvert, aussi avisé que le sien, sut profiter. « Il leur faut autre chose, se dit-il, pensant à Gluck, à Beethoven;

le rossinisme est usé, Rossini, non pas, nous le leur montrerons bien! » Goethe, dans ses annotations au *Neveu de Rameau*, parlant de Voltaire, le caractérise ainsi : « du génie, de l'élévation, du naturel, du talent, du mérite, de l'esprit (du bel et du bon), de la sensibilité, du sentiment, du goût, de l'intelligence, de la droiture, de l'habileté, de la variété, de l'abondance, de la richesse, de la chaleur, de la grâce, de la vivacité, de la finesse, le don de plaire, du brillant, de la saillie, du piquant, de la délicatesse, de l'ingéniosité, du style, de la versification, de la correction, de l'élégance, de l'harmonie! » On le voit, tout y est, oui tout, excepté la profondeur dans la pensée et le parfait dans l'exécution. Ne semble-t-il pas que le compliment avec ses restrictions pourrait également s'appliquer à Rossini? Rayons le mot de versification, dont l'éloge d'un musicien n'a que faire, à la place écrivons mélodie, et la brochette de substantifs va merveilleusement s'adapter à la boutonnière du Rossini de *Zelmire*, de *Ricciardo*, de *la Cenerentola* et du *Barbier*; mais un moment, voici *Guillaume Tell*, et soudain la restriction perd ses droits. *Guillaume Tell*, c'est-à-dire tout ce que Goethe accorde à Voltaire et aussi ce qu'il lui refuse, — *Guillaume Tell*, la profondeur dans la pensée et le fini, le parfait dans l'exécution! Escrimez-vous ensuite à la bagatelle, faites des portraits, classez, étiquetez, pour qu'à la dernière heure une évolution imprévue vous mette dans cette alternative, ou de laisser subsister un crayon ridicule, ou de reprendre l'étude sur nouveaux frais et de vous contredire agréablement. « C'est un homme plus usé que je ne le croyais, écrit Victor Jacquemont à propos du *Siége de Corinthe* (11 octobre 1826) (1), car cette musique est un échantillon de ce qu'il peut faire, elle est presque toute nouvelle. Rossini ne me semble plus qu'un *admirable arrangeur!* La musique du *Siége de Corinthe* est volée de *l'Italiana*, du *Tancredi*, de *la Donna del lago* et de *Semiramide*; il a fait comme les voleurs qui gâtent les objets qu'ils ont volés, afin qu'on ne les reconnaisse pas sur eux! » Un arrangeur! voilà ce qu'était Rossini pour l'ami des Beyle et des Mérimée, pour l'un des esprits les plus équitables, les plus au fait du moment. Un arrangeur admirable sans doute et auquel il reste encore le mérite « que dans son tapage étourdissant il n'y a point de charivari; l'oreille distingue dans cette masse de sons des chutes d'accords qui ne sont point de la mélodie, du chant, mais qui plaisent néanmoins. Il fait encore valoir avec un art que lui seul possède le plus petit motif, la page la plus courte. » Et nous sommes

(1) *Correspondance inédite de Victor Jacquemont avec sa famille et ses amis*, t. Ier, p. 49.

à la veille de *Guillaume Tell,* et cet homme usé, cet arrangeur, sans même se recueillir, s'isoler de ses amis, de la vie du monde, sans quitter son boulevard, va donner au siècle un vrai tour de son métier, sa plus grande merveille et sa plus sublime ironie! C'est à ce point étrange et miraculeux qu'on se rappelle involontairement la légende des béquilles de Sixte-Quint : évolution instantanée, transformation dont l'histoire de l'art n'offre peut-être pas un autre exemple. Qu'après ce gigantesque effort Rossini se soit tu, quoi de plus naturel? Si la vocation d'un pareil génie pouvait être jamais sérieusement contestée, ce qui s'est passé là suffirait pour la démontrer. Avoir, aux environs de quarante ans, parcouru la plus féconde et la plus brillante des carrières, et, quand tous vos contemporains vous croient au terme, réapparaître soudainement avec un de ces chefs-d'œuvre qui, tout en couronnant, fermant le glorieux passé, pourraient tout aussi bien inaugurer une vie nouvelle! En savons-nous beaucoup de musiciens ayant mené à fin cette aventure? Le Rossini du *Barbier* et d'*Otello* était une individualité déjà bien grande, le Rossini de *Guillaume Tell* en est une autre, et je doute qu'à celle-là le sublime bourru Beethoven eût tourné le dos. J'ai raconté ici même comment Rossini, au plein de ses premiers triomphes, traversant Vienne, Beethoven refusa de recevoir sa visite; mais cet honneur qu'on affectait de dédaigner de philosophe à muscadin, rien ne me dit que le grand maître, s'il eût vécu encore à cette époque, ne l'eût pas recherché lui-même de l'auteur de *Guillaume Tell.*

C'est marquer le degré de la transformation; du Rossini des anciens jours, le souffle seul subsiste, la période riche, abondante, coulant à pleins bords en ses méandres, et qui dans le finale du troisième acte, par exemple, avec cette magnifique phrase de Mathilde que soutient l'ensemble, rappellera, mais sans imitation et uniquement pour l'ampleur du discours, le beau mouvement du trio de *Ricciardo e Zoraïde.* Quant au reste, tout est neuf et d'inspiration originale; le contraste va même si loin par instans qu'on croirait à un effet voulu, si la nature toute spontanée du maître n'excluait l'idée de combinaison dans ces beautés d'un ordre parfaitement inattendu, mais que la divination du génie d'ailleurs explique. J'ai parlé de la profondeur de l'idée, de la perfection de la forme. Où trouver dans les autres ouvrages de Rossini cette simplicité, ce pittoresque, ce romantisme? Un homme d'esprit, voulant caractériser les diverses manières de sentir des deux pays, a dit : Un Italien, quoi qu'il fasse, ne verra jamais dans une forêt, si mystérieuse, profonde et solitaire qu'elle soit, qu'un vaste chantier de bois de construction et de chauffage, tandis que d'autre part, aux

yeux d'un Allemand, le tumulte d'un carnaval romain passera toujours pour l'insupportable vacarme d'une bande échappée de la maison des fous. — Il faut alors qu'il y ait des exceptions, car voici un Italien qui, après avoir vécu des années dans le culte et la tradition de l'opéra *seria*, qui n'est et ne fut jamais autre chose que la tragédie française traduite en musique, — voici un Italien qui du jour au lendemain se met à sentir la nature, à la rendre, localise son dessin, sa couleur, comme un Weber pourrait le faire, et compose un tableau, oui, un tableau, je dis bien, le tableau musical de la Suisse, une manière de symphonie pastorale en forme de grand opéra, où la légende de Guillaume Tell n'intervient que pour mieux aider à l'échafaudage du sublime paysagiste, où la tyrannie joue simplement le rôle du loup ou de toute autre bête fauve quelconque ayant sa tanière dans le creux d'un ravin. Ce sens du pittoresque se révèle dès l'ouverture. A peine cet admirable *andante* des violoncelles a-t-il indiqué, posé le lieu de la scène, tout de suite l'orage menace, gronde, éclate, mugit; cette force terrible, effrénée, qui du sein des profondeurs soulève le lac, c'est le *föhn*. Ici, la critique, avouons-le, dresse l'oreille, surtout si c'est au Conservatoire, entre Mozart et Beethoven, qu'on exécute cette ouverture; tout cela semble en effet peint à trop grands traits, à coups de brosse, comme un décor de théâtre. N'importe, insensiblement l'orage se calme et la pastorale commence; « je vois les plaines de Schwitz que baigne la pure lumière du soleil. » C'est le lever de rideau du drame de Schiller. Et cette cavatine de Mathilde au second acte, qui jamais eût soupçonné que Rossini fût capable d'une pareille inspiration? Solitudes immenses de la montagne, *sombres forêts*, on croit entendre votre voix, et les roulemens sourds des timbales, répétés par intervalles, nous arrivent des profondeurs de l'orchestre comme le bruit lointain de quelque avalanche qui s'écroule. Quelle couleur dès le début de cette scène! Vous êtes sur le plus haut pic du Rütli, vous en respirez le calme, le silence, l'horreur et la sérénité nocturnes:

Morne sérénité des voûtes azurées!

De tout ce qui jusqu'alors avait caractérisé les ouvrages de Rossini, plus rien, plus absolument rien; de ses premières manières, plus un trait. Une amplitude, une richesse de formes inusitée, le soin du détail, l'élégance maintenue dans la magnificence de l'ensemble! Adieu roulades et cadences, tout le vieux train banal, toutes les ritournelles d'autrefois! Les mélodies elles-mêmes ont changé leur coupe, leur allure, et de l'air de famille semblent n'avoir gardé

que l'attrayante et fière vigueur, la splendide coloration. Quant aux récitatifs, c'est assurément le plus beau langage qu'on puisse entendre, éloquent, pathétique et noble, trop noble peut-être et trop haut monté sur son style; car, s'il convient à la fille des rois et des empereurs de ne jamais déroger, tout le monde ici n'est pas la princesse Mathilde, et ces colporteurs de la montagne, ces éleveurs de bestiaux, ces nourrisseurs et ces bûcherons parlant imperturbablement la langue des héros vous fatiguent à la longue. On en veut à tous ces honnêtes bergers de ne pouvoir consentir à s'appeler autrement que des pasteurs, et de tant invoquer l'hymen quand ils se marient. Lorsque *Guillaume Tell* fut donné, le style noble florissait encore à l'Opéra dans toute sa pompe. C'était de même à la Comédie-Française. On ne disait pas une flèche, on disait un trait; tuer quelqu'un, c'était l'immoler à sa juste colère! Et l'avalanche elle-même n'osait se montrer sur les montagnes de l'Helvétie qu'à la faveur d'une de ces bonnes épithètes à tout faire, toujours prêtes à se rendre utiles. L'avalanche tout court, inadmissible dans le genre noble, tandis que l'avalanche *homicide*, à la bonne heure! « Doit-on dire au milieu des combats ou au sein des combats? » grave question, qui préoccupait les Lemière, les Jouy. *Guillaume Tell*, ne l'oublions pas, se rattache au système de la grande tragédie française, système qui ne plaisante point, ainsi que chacun sait, et veut le sublime *continu*, comme M. Richard Wagner veut la mélodie continue. *Les Huguenots* au contraire relèvent de la tradition romantique; l'un est un opéra cornélien plus admirable encore qu'admiratif, l'autre, non moins admirable, mais moins tendu, n'en veut qu'à Shakspeare.

Trop sublime, *Guillaume Tell* parfois ennuie. Un homme de l'esprit le plus net, le plus avisé, le plus incisif, Loève-Veimars, dont on ne parle point assez, me disait un jour : « Nous aimons, vous et moi, *Guillaume Tell*, et savons ce que vaut ce chef-d'œuvre; seulement il y a cette différence que vous ne goûtez, vous, que la musique, tandis que moi j'admire aussi les vers, qui sont sublimes! » Je dois avouer que le paradoxe ainsi décoché me parut fort; mais à cette bienheureuse époque de jeunesse tous se plaisaient à ce jeu. La veille encore et sur ce même degré du Café de Paris, où nous étions, Alfred de Musset n'avait-il pas déclaré Casimir Delavigne le plus grand poète du temps, et cela d'un air d'inébranlable conviction! De l'auteur des *Messéniennes* et du *Paria* à l'auteur de *la Vestale* et de *Sylla*, il n'y avait après tout pas tant de distance. Loève-Veimars, s'amusant, enchérissait sur Musset. Tel fut au premier abord pour moi le sens de cette plaisanterie au sortir de table et sur le chemin de l'Opéra. Je me trompais : l'apologue

avait sa moralité. Cela voulait dire : Vous trouvez cette versification absurde, ridicule; moi, elle me plaît. — Simple affaire de goût! Mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette redondance classique, ce vers qui ballonne, ont beaucoup servi à Rossini pour ses grands effets de style. — A ce compte, il se pourrait bien en effet que la versification de *Guillaume Tell* méritât les égards des honnêtes gens. On connaît l'histoire de ce crapaud gonflé de vent qui soulève la dalle d'un réfectoire et la maintient entre-bâillée jusqu'au retour d'un lézard, son compère, sorti pour aller vaquer aux provisions du petit ménage. C'est un peu le cas de cette poésie pompeuse, crevant d'emphase, et qui, se boursouflant, exhausse le sol du musicien.

Les caractères, tous plus ou moins, ont leur part de cette redondance. Guillaume Tell est un phraseur abstrait, un songe-creux de liberté, n'ayant jamais à la bouche que des alexandrins de tragédie :

> Et qu'importe à Melchtal si, désertant nos rangs,
> Il aspire en secret à servir nos tyrans?

Dès la première scène, on l'entend se lamenter, gémir sur le sort de sa patrie; vous diriez Marius à Minturnes : il conspire! Combien autre serait le personnage entrevu par Goethe dès le premier voyage en Suisse. « Il faudrait, écrit-il à Schiller (octobre 1797), qu'au lieu de transformer l'histoire en fables dramatiques, comme c'est l'usage, on se mît à faire de l'histoire avec certaines fables, celle-ci, par exemple, qui par la seule poésie me semble pouvoir atteindre à son degré de complète vérité; l'acte de Tell, quand on l'étudie à ses sources dans la chronique de Tschudi, est un acte tout personnel, c'est la lutte désespérée d'un homme énergique et vigoureux qui défend sa peau et sa liberté sans penser un seul instant à la délivrance de son pays, laquelle peut en résulter, mais comme conséquence et complément d'un fait particulier qui ne cherchait nullement à la provoquer. » Et il ajoute avec cette précision de jugement qu'on lui connaît : « J'ai devant les yeux le site très remarquable, bien que fort limité, où la scène se passe; caractères, mœurs, usages, sont présens à ma pensée, autant qu'en si peu de jours il m'a été possible d'observer. Reste à voir maintenant ce que j'en saurai faire. » Et Schiller, pour qui Goethe, sans y songer, travaillait à cette heure, répond à son ami en l'encourageant dans son projet : « C'est une idée des plus heureuses que cette idée d'un *Guillaume Tell*, et qu'avec votre art de localiser une action, avec cette abondance et cette vérité descriptives, cette fraîcheur de ton que vous avez, vous devez mieux que personne mener à bien. » Si le projet à ce moment ne vint à terme, il s'en fallut de peu de

chose. Six semaines de calme au sein de cette puissante nature, de ces mâles souvenirs dont son imagination se nourrissait, et l'œuvre prenait corps. Les circonstances en décidèrent autrement. Rappelé à Weimar plus tôt qu'il n'aurait voulu, Goethe se reprit à *Faust*, puis à l'*Achilléide*. Le sujet de Tell ne cessait pourtant de l'occuper; Guillaume de Humboldt lui conseillait d'en faire un poème, une sorte d'épopée héroïque pour servir de pendant à l'épopée bourgeoise de *Hermann et Dorothée*. Ils en causèrent tant et si bien que le temps s'écoula, d'autres idées, d'autres travaux survinrent, et nous le voyons, une année environ plus tard (21 juillet 1798), écrire à Schiller, qui se plaignait d'avoir de son côté abandonné son *Wallenstein :* « Nous autres poètes, on devrait nous traiter comme jadis les ducs de Saxe traitaient Luther, c'est-à-dire nous empoigner sur la voie publique et nous mettre bel et bien en forteresse. Quant à moi, si quelqu'un me voulait rendre ce service, peut-être aurais-je chance de me reprendre à *Tell.* » Ses idées sur cet ouvrage *in limbis patrum*, Goethe les a exposées et dans ses *Annales* (année 1804) et dans ses monologues avec Riemer, Eckermann. Il est donc assez facile de se rendre compte du personnage dont le type lui apparaissait. Tell appartient au peuple. C'est un homme très simple, honnête, taillé en Hercule, un de ces colporteurs de la montagne dont la rude vie se passe à voyager d'un canton à l'autre, leur balle de marchandises sur le dos (1); un pareil compagnon n'a que faire de s'occuper de politique, les intérêts de l'état le touchent médiocrement, à peine sait-il qui le gouverne.

Son métier, sa maison, sa famille, il ne connaît rien au-delà; mais, en ce qui regarde cet ordre d'intérêts *personnels*, on serait mal venu d'y vouloir porter atteinte, car il les défendra jusqu'à la mort. Naïf, prompt à la peine, courageux, conciliant, bonhomme, il va droit son chemin. Un jour, traversant Altdorf, il aperçoit au bout d'un mât un chapeau; on lui dit : Salue. Il prend cela pour une moquerie, hausse les épaules, moins par vaine bravade que pour se rendre compte au juste de la valeur de ce qu'on lui demande. Mis en demeure par Gessler d'enlever la pomme au risque de tuer son enfant, une haine subite, féroce, l'envahit. Entre ce brave homme de père et ce tyran facétieux, c'est, à dater de ce moment, une guerre à mort. Gessler, quoi qu'il arrive, paiera ce crime de son sang. Il ne s'agit plus désormais pour Tell que de se

(1) Goethe, traversant le Saint-Gothard, un de ses guides lui raconta qu'il faisait métier chaque hiver de porter par la montagne, du pays de Vaud à Furca, des peaux de chèvres et de chamois. La dignité rustique de cet homme, sa physionomie athlétique, sa simplicité, lui firent une vive impression. Il croyait voir, entendre Guillaume Tell, l'humble colporteur, le héros.

soustraire à la persécution, de repousser la force par la force, de frapper le misérable, ou de tomber, lui et les siens, victimes de sa haine. — Et pourtant, dans la pensée de Goethe, ce Gessler n'est pas le diable, c'est bien plutôt une manière de bon tyran, un de ces despotes sans cruauté comme sans compassion, indifférens, vivant, vous laissant vivre à leur fantaisie, grands humoristes qui ne se refusent ni une grâce ni une exécution, selon que le cœur leur en dit. Goethe, pour fixer plus nettement le caractère, voulait qu'un peu avant cette rencontre capitale on vît Gessler se promenant parmi la foule, accessible, familier et causant avec les femmes d'un air d'aménité seigneuriale. Né dans la richesse et la puissance, Gessler ne ressent aucune pitié pour les misérables, encore moins reconnaît-il leurs droits. Sans être méchant, il aime à faire ses volontés, et malheur à qui se trouve sur son chemin pour y mettre obstacle! Ainsi Goethe opposait l'une à l'autre ces deux figures, et du conflit tirait son drame. L'homme de gouvernement, le podestat habitué à n'obéir qu'à son caprice, périra pour avoir, en un moment de sot orgueil, offensé dans son sentiment de père l'homme le plus simple, le plus paisible, et par ce crime de lèse-humanité éveillé, provoqué à la lutte pour le salut personnel, à la vengeance, les forces d'un être naturellement doux.

Cependant à cette action particulière se joindra le fait social, à côté du trait anecdotique, du débat privé, l'on verra se vider la querelle de la liberté contre l'oppression et manœuvrer les Walther Fürst, les Werner de Stauffacher, les Arnold de Melchtal. « Ce qu'il y a de plus élevé, de meilleur, de plus doux dans la nature humaine, l'amour du sol natal, de la liberté, le sentiment de vivre sous la protection des lois de son pays, et par contre la haine de l'oppression, l'horreur de subir le joug d'un étranger qui par occasion, individuellement, vous prend à partie, vous insulte, — et finalement la volonté de secouer l'affreuse chaîne, de mettre une fois pour toutes sous ses pieds ce qu'on a maudit des années, — tout ce côté noble et grand aurait eu pour représentans les Walther Fürst, les Stauffacher, les Winkelried et autres. C'étaient là mes héros, les forces *conscientes* de l'ouvrage; tandis que Tell, Gessler, tout en ayant dans l'action une part considérable, y figuraient généralement d'une manière plus passive. » Y eut-il un commencement d'exécution? C'est possible, mais je n'en trouve aucune trace. Tout ce qu'on possède sur ce sujet se trouve dans les correspondances, les *Annales* et les conversations de Goethe avec Riemer, Eckermann, etc. Ce qu'il faut pourtant admettre, c'est la diversité des sources d'inspiration : Goethe part de la chronique de Tschudi, et Schiller de l'histoire de Müller; mais, bien au-

trement impérieuses que les sources, leurs tendances les eussent vite entraînés chacun de son côté, et c'est pourquoi je regrette que la veine de l'un se soit ainsi noyée, perdue dans le fleuve de l'autre, et qu'au lieu d'un seul *Guillaume Tell* il n'y en ait pas deux (1). Voyez Goethe : comme en un sujet d'apparence si foncièrement démocratique son instinct dès l'abord se dessine! Il commence à rôder autour, et déjà vous montre le côté où son choix penche. Quels seront les meneurs? Les gens de château, la noblesse d'Uri, les barons d'Attinghausen, et Guillaume Tell n'est que l'accident. Historiquement rien de plus vrai, humainement rien de mieux observé; mais qu'on sent bien que cette vérité-là réjouit le grand aristocrate devant Dieu et devant les hommes!

De *scenario* point, des vues d'ensemble, des idées. L'exposition se faisait à Steinen, chez Stauffacher, où se trame la conjuration contre Gessler. Stauffacher et sa femme sont à causer; entre Tell, amené là par quelque commission. Parlant de son voyage dans la montagne et de ce qui se passe aux pays qu'il vient de parcourir, il raconte divers traits de tyrannie, mais sans s'échauffer ni prendre aux événemens un intérêt plus qu'ordinaire. Stauffacher le reçoit comme on reçoit un messager, et lui remet des lettres pour Walther Fürst. De Steinen, le poète conduisait Tell à Brunnen par une belle matinée, mettant à profit l'occasion de peindre ce paysage, de familiariser son monde avec ces lieux dont l'importance va si furieusement grandir en quelques heures. Qu'on se rappelle les pages ravissantes d'*Hermann et Dorothée*, des *Affinités électives*, et cet art singulier qu'avait Goethe d'animer les localités, de dresser devant vos yeux le théâtre de l'action déjà proche. Tell traverse le lac tout resplendissant de soleil et passe à Fluelen. A Altdorf, il rencontre le chapeau, prend la chose pour une plaisanterie, refuse de saluer et poursuit sa route; puis, après avoir joint Walther Fürst, il rentre chez lui, et le poète nous le montre en son intérieur heureux et bon, jouissant à plein cœur de sa vie de famille. Le lendemain, c'est jour de tir à l'arbalète; il sort, emmenant son fils. Sur le chemin, il rencontre le gouverneur, qui s'en retourne à son château de Küssnacht. Selon Goethe, la scène de la pomme ne doit pas être soudaine, immédiate; elle doit être préparée de loin, motivée. Dans la chronique de Tschudi, Gessler fait comparaître Tell; le pauvre montagnard très humblement s'excuse, invoque son ignorance : il ne savait! « Si j'avais le moindre esprit, on ne m'appellerait point Tell (le simple). Je demande grâce et promets bien que

(1) Je devrais dire qu'au lieu de deux il n'y en ait point trois, car celui de Rossini compte et fait époque au moins à l'égal de celui de Schiller.

cela ne m'arrivera plus! » Gessler l'interroge sur ses enfans, cherche à savoir s'il n'y en a pas un qu'il préfère; n'y pouvant parvenir, il lui demande : « En sortant d'ici, maintenant où vas-tu? — Au tir, répond Guillaume. — C'est vrai, dit Gessler, j'oubliais ton renom d'habile archer. » Et l'idée seulement alors lui vient de sa vengeance.

Goethe tenait beaucoup à cet enchaînement de circonstances, il recommande à Schiller d'y avoir la main, et Schiller n'y a pas manqué. Je trouve même son art plus dramatique lorsqu'il fait célébrer par le fils, dans un élan de gloriole enfantine, ce talent dont on réclamera du père un si atroce usage. — Vainement Tell supplie, déplore sa méprise, son crime, s'agenouille, rejetant tout sur son inadvertance, demandant pitié pour le pauvre d'esprit, le pauvre père, plus imbécile que coupable. Gessler demeure inflexible, il ricane, il gouaille; comme la flèche de Tell passant par-dessus la tête de l'enfant, la moquerie, au-delà de ce pauvre diable, vise au cœur même de l'Helvétie, insulte aux fauteurs de liberté, défie les indépendans. En tout ce qui suit, Goethe restait fidèle à la chronique. Ces libres espaces, rians, joyeux, ensoleillés, que Tell la veille au matin a parcourus, voilà de nouveau qu'il s'y hasarde, mais en prisonnier cette fois, par la tempête et le désespoir. Le gouffre gronde et menace. On arrive ainsi à travers les périls et la mort jusqu'au *rocher de Tell*. De là, le héros délivré prend sa course, descend la montagne, arrive à Steinen chez Stauffacher et pour la première fois entend parler d'un complot. Tell raconte alors son action, il a tué Gessler, vengé sa cause en légitime défense. La ligue l'admet, et par inspiration soudaine le colporteur, instruit à ses dépens de ce que c'est que le joug, la tyrannie, devient un héros de patriotisme et de liberté.

Secrètement avec les conjurés, il gagne Brunnen, — de là, par Fluelen, marche sur Altdorf. On soulève le peuple, le château-fort est assiégé, emporté, et l'indépendance proclamée. Mais ne perdons pas de vue le plan de Goethe, très humain, comme toutes ses conceptions, à savoir que chez Guillaume Tell le sens politique ne vient qu'après coup. La nature d'abord, puis l'état; du père molesté, torturé, sort le citoyen. Lorsque Schiller, en 1803, reprit le sujet, il ne manqua pas de mettre l'idée à profit, utilisant aussi dans la peinture des localités cette information topographique que son puissant ami rapportait de chacun de ses voyages. Goethe se félicite dans une lettre de voir maintenue sa conception d'un Guillaume Tell *personnel* et tout à fait indépendant des mouvemens des conjurés. Du reste cet intérêt-là, jusqu'au jour de la représentation, ne fit que s'affirmer de plus en plus. La correspondance des

deux amis contient à ce sujet de bien édifians témoignages, et c'est un plaisir d'assister au dialogue de ces grands esprits se critiquant, cherchant le mieux, — je dirais volontiers collaborant, si ce mot, d'invention mercantile, ne comportait je ne sais quelle irrévérence à l'égard de tels maîtres travaillant, créant en commun (1). La scène finale de Jean le Parricide est dans la chronique de Tschudi, et Goethe, sans aucun doute, l'y eût laissé dormir. Schiller l'en a tirée. Est-ce un bien? Oui, selon moi. On m'objectera l'intérêt dramatique, qui, la pièce ayant eu son dénoûment réel, ne saurait rien gagner à l'intervention d'un nouveau personnage. L'entrée de Jean le Parricide refroidit l'action, j'y consens; alors qu'on retranche la scène, comme cela se pratique d'ailleurs la plupart du temps en Allemagne, et que notre admiration la retrouve dans l'œuvre imprimée. L'assassin d'Albert le Borgne abordant le justicier Tell, ce scélérat féodal qui, les mains rouges de sang, entre chez ce brave homme et lui dit : Tu as tué le valet, j'ai tué le maître, nous nous devons aide et protection l'un à l'autre, et qui, repoussé, chasssé avec horreur, s'enfuit éperdu à travers bois, il se peut que cela venant si tard nuise à l'unité d'action, de pathétique; mais, comme épilogue à détacher, comme couronnement, comme moralité surtout, c'est splendide.

Après la mort de Schiller, Goethe, trouvant dans les papiers du poète son *Démétrius* inachevé, voulut à son tour le reprendre. Quelque temps il s'en occupa, puis fut distrait, d'abord par une édition à surveiller des œuvres complètes de son ami, ensuite par cette éternelle *Achilléide*, une de ces rêveries théoriques auxquelles trop souvent il sacrifia l'inspiration. Quant à Guillaume Tell, il y pensait toujours, bien qu'en pure perte. Tant de motifs s'opposaient désormais à la réalisation, et en premier lieu la chère mémoire de celui qu'il avait si souvent entretenu de son idée, et qui lui-même en avait tiré si grand parti. En 1816, il y songeait encore, en par-

(1) Un autre exemple de cette association intellectuelle serait fourni par la célèbre ballade des *Grues d'Ibycus*, également inventée, méditée, ébauchée par Goethe, et passée ensuite à Schiller, qui, après mainte conversation, la fit sienne. Goethe avait trouvé le sujet chez Suidas, et voulait incarner dans les oiseaux voyageurs une de ces forces naturelles qui, dans ses ballades, exercent fantastiquement leur action décisive sur les faits de la conscience humaine. Schiller, ainsi mis en goût du motif, alléché, inclina vers Plutarque, s'inspira du chapitre *du bavardage*, et se contenta de paraphraser en belles strophes dramatiques cette moralité : « Et les assassins d'Ibycus, comment furent-ils découverts? Un jour qu'ils étaient au théâtre et qu'un vol de grues filait dans la nue, ils chuchotèrent en s'entre-regardant d'un air de connivence : — Vois-tu là-haut les oiseaux vengeurs d'Ibycus qui passent sur nos têtes? — Un voisin entendit ces mots, et les coupables furent livrés à la justice. » Dans Schiller comme dans Plutarque, c'est le crime qui par imprudence se dénonce lui-même. Goethe au contraire eût voulu, dans ces oiseaux témoins du meurtre, personnifier les Euménides.

lait à table avec Riemer, et l'impression, pour ne s'être pas condensée, s'est répandue ici et là d'autant mieux dans ses autres ouvrages. On connaît ce magnifique lever de soleil au début de la seconde partie de *Faust*. C'est un ressouvenir du premier voyage en Suisse, une réverbération d'horizons déjà bien lointains et dont la trace ne devait point s'effacer. En parcourant dans ses mémoires les notes de ce premier voyage en Suisse (1), j'y rencontre à tout instant quelque allusion à la chronique de Tell : « labyrinthes de rocs abrupts, coulisses impérissables du théâtre!... » Il raconte le paysage en termes tels que vous diriez que Rossini composant son ouverture a dû les méditer. « Tantôt je contemplais le lac endormi, paisible au clair de lune, un léger brouillard s'argentait dans la profondeur des montagnes; tantôt je le voyais au soleil de l'aurore, éclatant, radieux, la joie et la vie de ces prairies, de ces forêts! Puis tout à coup j'imaginais un orage, une tempête qui du sein de ces gouffres, de ces cavernes, se ruant sur la nappe immense et bleue, la déchirait et soulevait en lambeaux vers le ciel! » Un mot encore et bien merveilleusement pittoresque avant de nous arracher à cette correspondance, il est de Schiller. Parlant de l'étroitesse du sujet et de ses périls, « le poète, écrit-il, n'a qu'à se tenir ferme; observation, intensité dans l'analyse, pathétique, intérêt, que de choses! Il faut que de ce milieu étroit, borné, où nous l'enfermons, l'œil du spectateur puisse s'étendre sur l'humanité, et qu'il en soit de notre œuvre comme de ces montagnes de la Suisse qui, serrées, ardues, pic contre pic, ouvrent çà et là des percées sur l'azur infini! »

Ces lacs, ces montagnes, ce grandiose et lumineux spectacle, me ramènent à Rossini. Il voit, reproduit le tableau du même œil et de la même main puissante que les deux poètes; seuls, les caractères sont en défaut. Guillaume Tell déclame, arrondit ses discours, soigne son pathétique. A peine l'introduction commence-t-elle, son *a parte* tout entier me le livre : je le connais, c'est un héros. Musicalement, tout cela est sublime, je dis plus, une fois cette note donnée, le personnage s'y tient, reste dans sa vérité; mais cette note, pourquoi l'avoir admise? Comment Rossini, adoptant ce sujet qui par maint côté devait le tenter, ne s'est-il pas défié davantage? Outrecuidance ou plutôt frivolité d'un homme de génie qui, se sentant si fort, croit ne dépendre que de lui-même. « Moi, dis-je, et c'est assez! » Oui, certes, c'est assez pour faire

(1) Fait en compagnie du duc de Weimar, et qui sans autre résultat immédiat qu'un petit poème d'opéra, *Jery et Betlely* (qui, sur l'affiche de l'Opéra-Comique, s'est appelé depuis *le Chalet*), mit en fermentation de nombreux germes éclos treize ans plus tard.

œuvre de musicien, œuvre immense, mais non pour conjurer le pire des élémens, le *poncif*. Tous ceux qui ont quelque habitude du talent de M. Faure comprendront à quel point ce rôle lui réussit. Il y est complet, il est le personnage même. A cette voix si large, si pleine, si franche, à cet accent de beau diseur, à ce geste en dehors, un peu d'emphase ne déplaît pas. Les défauts mêmes du personnage, en tant que caractère, ici tournent à l'avantage du chanteur. M. Faure aime surtout les effets à découvert, jamais il n'est plus l'homme de son rôle que dans les momens où le héros éclate en pleine lumière, à grand orchestre. L'orchestre déchaîné ne l'effraie pas, il plane au-dessus, se développe et s'espace :

Qu'on me rende mes armes,
Je suis Guillaume Tell enfin!

C'est héroïque et c'est superbe; on croirait entendre un paladin. Nous sommes loin à coup sûr du montagnard de la chronique, du colporteur de peaux de bêtes; Tschudi ni Goethe n'ont ici que faire, Schiller non plus. C'est le Guillaume Tell de l'Opéra, chevaleresque et Castillan, Guillaume Tell, cousin du Cid de Corneille, qui demande *ses armes* et porte à son casque un plumet!

Maintenant que nous connaissons le berger, voyons le loup, Gessler. Il ne paraît qu'au troisième acte; mais le diable, pour avoir attendu, n'a rien perdu. Quel carnassier! Il entre menaçant, s'assied terrible, se redresse enragé : voilà son caractère! Goethe nous a parlé d'un bon tyran, Schiller sur ce modèle a bâti son homme : ni bon, ni méchant, un gouverneur de province, un satrape allemand de nature assez *passive*, pourvu qu'on ne se révolte pas; mais celui-ci n'a que feu et flammes. De tels fantoches ne se voient qu'aux marionnettes. Il commence, à l'instar de Polichinelle, par tomber à coups redoublés sur sa victime, puis, au moment où la foule suppliante croit qu'il va se laisser fléchir, il se retourne vers la foule, vers Guillaume Tell, et leur jette au visage ce compliment :

Apprenez comment Gessler pardonne!
Aux *reptiles* je l'abandonne!

Quels reptiles? Plus j'entends *Guillaume Tell*, plus je me le demande. On en exportait donc d'Amérique du temps d'Albert le Borgne et de Gessler, son commissaire impérial en Suisse, car les sciences naturelles ne nous enseignent pas que les boas constrictors, les cobra-capello ou même les serpens à sonnettes aient jamais distillé leur venin parmi les neiges du Rütli et du Saint-Gothard. Telle était la couleur locale qu'au théâtre on employait en

ce temps-là. Et si le tyran Gessler n'envoie pas Guillaume, sa femme et ses enfans, ainsi que la princesse Mathilde, se promener sous le mancenillier, dans les *jardins sacrés*, c'est que Meyerbeer n'avait pas encore inventé le mancenillier. J'ai nommé la princesse Mathilde; celle-là ne se prodigue pas. Elle marche dans sa distinction, sa grâce aimable. On la voit peu, mais chaque fois qu'elle paraît, c'est la mélodie qu'elle amène: *patuit dea*. Noble figure à laquelle sied du moins la noblesse du langage, et comme Mlle Marie Battu sait la rendre! Quel ton doux et fier dans le récitatif d'entrée, quel goût parfait dans la romance! Et le duo qui suit avec Arnold, le *cantabile* surtout, car vers la fin la flamme manque un peu, et dans le finale du troisième acte cette phrase si large, si abondante, où sa voix gracieusement flotte à l'ondulation rhythmique, comme tout cela est composé, rendu, sans grands effets dont le gros du public s'émerveille, mais avec mesure, discrétion; — un art sévère, contenu, et partout ce beau soin du style, qui ne s'apprend que chez les maîtres et trahit Alceste dans Mathilde! Du reste l'exécution de ce sublime ouvrage est aujourd'hui ce qu'on a peut-être entendu de plus complet. Les Nourrit manquent, nous le savons, et les Duprez. Arnold cependant ne fait point trop sotte figure, et en revanche ce grand rôle de Guillaume Tell, que jadis un Dabadie ânonnait, a pour interprète M. Faure. Et les chœurs! accrus, pour la circonstance, gouvernés, stylés par des chefs qui sont des maîtres, Victor Massé, Gevaërt, à quels souvenirs s'adresser pour avoir idée d'une si triomphante résonnance? Qui se rappelle avoir entendu pareilles masses vocales comploter la délivrance de la patrie et pousser au-devant du soleil qui se lève ce cri effaré, tragique, par lequel inopinément l'acte se termine?

« J'appelle cela non du plaisir, mais du véritable bonheur! » Jacquemont a raison, entendre de semblable musique, exécutée comme elle l'est à l'Opéra, c'est plus que du plaisir. Il est vrai que Jacquemont ajoute aussitôt: « La tendresse est active dans cette admiration passionnée, et l'on est tout près de s'aimer quand on partage ainsi, avec la même nuance la plus délicate, le même sentiment si fort et si profond. » A vingt-cinq ans, de tels raffinemens sont de saison; plus tard, l'occasion de goûter à deux ce plaisir, ce bonheur, nous vient moins aisément, et j'estime que l'admiration, pour n'être pas commune, reste encore un sentiment délicieux. On était ravi l'*une* et l'autre, on est maintenant ravi tout seul, et l'esthétique, au lieu d'y perdre, gagne au change. N'importe, c'est cependant une bien incomparable ivresse d'entendre *Guillaume Tell* ou toute autre œuvre de génie en de semblables conditions de jeunesse, d'amour. « Depuis, je *lui* ai fait lire les plus belles tragé-

dies de Shakspeare qu'*elle* ne connaissait pas et que je connais depuis peu de temps moi-même, les ayant lues seulement ce printemps pendant l'absence de Mme Pasta (1)! » Que de choses en ces quelques lignes et quel honneur pour une génération de se comporter ainsi dans ses plaisirs, vouloir qu'en tout bonheur l'intelligence ait sa part! Entre jeunes gens qui se recherchent, s'aiment, on attend pour lire Shakspeare que Mme Pasta soit absente. C'est ainsi que tous ces fiers et charmans esprits savaient être jeunes: Victor Jacquemont, Beyle, Mérimée, Musset, Loève-Veimars!

Et pourtant déjà on les appelait des sceptiques. Sceptiques, ces cœurs pleins de flamme, ces imaginations éprises de tout dilettantisme! Mais alors qu'est-ce donc qu'aujourd'hui on serait? et comment faire pour croire comme on doutait en ce temps-là? « En France, nous disait un jour Rossini, les grands critiques ne vous manqueront jamais : connaître, disserter, montrer à son voisin pourquoi c'est beau, rien de moins rare; quant aux cœurs émus, capables de *sentir* la musique, c'est autre chose! » Les lettres de Jacquemont comme celles de Beyle ont ce charme, et peut-être ne doit-on pas les en louer exclusivement, car l'émotion leur vient des femmes de cette période, la plupart distinguées, ayant des goûts intellectuels, femmes d'une époque de renaissance et non *turfistes*. Je n'abonderai pas dans cet éternel lieu commun qui veut qu'on glorifie le passé aux dépens du présent; je n'ai pas le moins du monde envie de reprocher à notre époque de n'avoir fait ni *Guillaume Tell*, ni les *Méditations*, et ne pense pas qu'on doive désespérer de l'heure actuelle pour quelques vilenies musicales et autres qui demain seront balayées. Il n'en est pas moins vrai que lorsqu'un de ces chefs-d'œuvre nous réapparaît en toute lumière, on en éprouve plus que du plaisir, un véritable bonheur; l'entendre, l'applaudir suffit au plus grand nombre; d'autres cherchent plus, veulent plus, et c'est pour eux une occasion de remonter aux origines, de vivre quelques heures dans le milieu social dont la création est sortie, et, sans opposer le passé au présent, de jouir des deux.

HENRI BLAZE DE BURY.

(1) *Correspondance de Victor Jacquemont.*

REVUE SCIENTIFIQUE

LA SCIENCE ILLUSTRÉE.

I. *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe,* par Élisée Reclus; tome Ier : *les Continens;* Paris, Hachette et Cie. — II. *L'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits,* par F.-A. Pouchet; 2e édition, Paris Hachette. — III. *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes,* par E. Blanchard; Paris, Germer Baillière. — IV. *Histoire et légende des plantes utiles et curieuses,* par J. Rambosson; Paris, Didot. — V. *Les phénomènes de la physique,* par A. Guillemin; Paris, Hachette.

Le succès durable des livres de science populaire prouve, quoi qu'en disent les esprits chagrins, combien la masse du public garde de goûts sérieux, combien elle est avide de plaisirs purement intellectuels et disposée à obéir aux efforts des écrivains qui cherchent à l'entraîner dans le mouvement du progrès. En dehors de ceux que la nécessité ou une vocation irrésistible jette dans la carrière des sciences ou des lettres, on rencontre encore en très grand nombre des gens du monde qui ont senti le besoin de reprendre le fil brusquement interrompu des études scolaires, et qui ont trouvé un attrait tardif dans une science dont un enseignement trop aride leur avait caché les beautés. Ne voyons-nous pas souvent des vocations se révéler dans un sens imprévu, vocations que le mode d'enseignement adopté dans les écoles avait rebutées au lieu de les encourager?

C'est là que se manifeste toute l'importance des livres de science populaire. Ils font comprendre au public que la science ne consiste pas seulement en expériences de démonstration, en nomenclatures, en formules et théorèmes. Ils montrent que savoir est pouvoir, qu'à chaque pas, pour ainsi dire, se présente l'occasion d'appliquer utilement et au

profit de notre bien-être une vérité quelconque, depuis longtemps acquise à la science. Combien de faits, connus seulement d'un petit nombre d'initiés, dorment dans tous les recoins de l'immense arsenal de la science, comme ces pierres précieuses encore enveloppées de leur gangue qui ornent les collections de nos musées! Ces pierres charmeront nos yeux, si elles tombent entre les mains d'un joaillier habile qui s'applique à en faire ressortir les facettes; ces faits, enfouis dans des traités inaccessibles à la foule, deviendront véritablement féconds, s'ils sont présentés au public par un écrivain qui sache avec agrément les mettre en scène. Verrions-nous autour de nous tant de landes stériles, tant de marais pernicieux, tant de champs cultivés à contre-sens, si de bons livres populaires eussent contribué à répandre les principes de la géologie, de la chimie, de la botanique, ailleurs que parmi les savans? Verrait-on toujours tant d'obstacles se dresser devant chaque innovation utile, tant d'indifférence et d'incrédulité répondre aux appels d'inventeurs dont les idées sont parfaitement pratiques et raisonnables, si l'on s'attachait davantage à faire goûter au grand public les résultats des recherches scientifiques accomplies dans le silence des laboratoires?

La nécessité de la vulgarisation des sciences est de plus en plus comprise, et les essais qui sont tentés dans cette voie sont couronnés d'un succès toujours croissant. En outre nous constatons avec une satisfaction sincère que de vrais savans se décident enfin à descendre dans l'arène. La fin de l'année nous a donné, au milieu d'une masse de compilations de second et de troisième ordre, quelques ouvrages vraiment dignes d'être recommandés, et dont plusieurs sont signés de noms qui font autorité dans la science. Lorsqu'on les compare à d'autres livres populaires qui traitent des mêmes sujets, on comprend combien il est vrai que, pour bien écrire sur une matière, la première condition est de la bien connaître.

Voici d'abord *la Terre*, par M. Élisée Reclus. C'est un essai de description des phénomènes du globe, essai auquel le *Cosmos* d'Alexandre de Humboldt paraît avoir servi de modèle. Le *Cosmos* a eu, on le sait, un succès immense en Allemagne (beaucoup moindre en France, où il n'est connu que par une traduction). Cette première tentative d'une description à la fois exacte et populaire de l'univers visible a puissamment contribué à répandre et à faire fructifier une série d'idées générales et profondes que l'illustre voyageur avait le premier jetées dans la circulation. Sous une forme accessible à tous, le *Cosmos* résumait aussi, il y a quinze ans, l'état d'une branche toute moderne de la science du globe, la géographie comparée, dont Carl Ritter et Humboldt ont été les fondateurs. On pourrait peut-être l'appeler physiologie du globe, car elle s'occupe avant tout des phénomènes sous l'influence desquels la surface de la terre subit d'incessantes métamorphoses. Elle a pour auxiliaires la géo-

logie, la physique et l'astronomie : la géologie pour interroger le passé, l'astronomie pour sonder l'avenir, la physique pour démontrer les lois qui la régissent. Grâce aux efforts réunis d'un grand nombre de travailleurs, elle fait des progrès d'autant plus rapides qu'elle est plus jeune d'origine, et déjà depuis l'apparition du *Cosmos* s'étaient accumulés d'immenses matériaux qu'il était temps de coordonner et de classer sous des points de vue généraux. C'est ce que M. Reclus a entrepris avec un courage digne des plus grands éloges; il suffit de parcourir l'ouvrage dont il vient de publier la première partie pour reconnaître que l'auteur y a condensé le fruit d'études aussi profondes qu'étendues, et qui ont été constamment guidées par un esprit de critique inaccessible aux entraînemens de la routine. On rencontre malheureusement dans toutes les branches de nos connaissances une foule de doctrines commodes qui séduisent l'esprit par une apparence de simplicité, et qui se transmettent de génération en génération, parce qu'il est plus aisé de suivre une ornière toute tracée que de frayer une route nouvelle. Les programmes qui posent les bases de l'enseignement officiel et en fixent les limites contribuent à immobiliser les doctrines, et les vulgarisateurs trop pressés de produire répandent les erreurs comme les vérités avec la plus naïve impartialité. La franchise et la sévérité avec lesquelles M. Reclus examine les théories qu'il expose méritent donc d'être signalées comme une louable exception et comme un titre sérieux à la confiance du lecteur.

Voyageur intrépide lui-même, l'auteur a d'ailleurs contemplé de près la plupart des grandes scènes de la nature dont il nous trace le tableau saisissant; il a foulé les volcans et les glaciers, parcouru les mers et les continens. « Ce n'est point seulement aux livres, nous dit-il, c'est à la terre elle-même que je me suis adressé pour avoir la connaissance de la terre. Après de longues recherches dans la poussière des bibliothèques, je revenais toujours à la grande source et ravivais mon esprit dans l'étude des phénomènes eux-mêmes. Les courbes des ruisselets, les graviers de sable de la dune, les rides de la plage, ne m'ont pas moins appris que les méandres des grands fleuves, les puissantes assises des monts et la surface immense de l'océan. »

Ce premier volume de *la Terre* (un volume de plus de huit cents pages) se divise en quatre parties, dans lesquelles l'auteur considère successivement la planète, — les terres, — la circulation des eaux, — les forces souterraines. Il commence par définir la place que la terre occupe au milieu des astres. Elle y tient dignement son rang par la suprême harmonie de toutes ses parties et de tous ses mouvemens; planète aux allures rhythmiques, elle est en petit le représentant des mondes. Carl Ritter, dans ses derniers cours, aimait à préciser davantage cette idée (1).

(1) *Allgemeine Erdkunde*. Berlin, 1862 (publication posthume).

Il caractérisait la terre comme étant la planète du juste milieu. La plasticité du globe terrestre offre, disait-il, plus d'harmonie que celle des autres planètes; les aspérités qui en hérissent la surface sont moins accentuées que celles qui existent sur Vénus et sur la lune. N'étant ni trop voisine ni trop éloignée du soleil, la terre n'est exposée qu'à une chaleur modérée; elle n'a qu'un seul satellite, pendant que d'autres planètes en ont jusqu'à huit ou n'en ont pas du tout. Elle représente en toutes choses une sorte de terme moyen également éloigné de tous les extrêmes, et cet équilibre admirable des conditions d'existence de la terre semble indiquer un développement individuel qui s'est harmonisé d'une manière définitive avec le système solaire tout entier, et qui fait de la terre le séjour prédestiné de l'homme. A ce point de vue, les harmonies et les contrastes qui se manifestent dans la configuration du relief terrestre et dans la distribution des continens doivent nous paraître doublement intéressans, puisque les moindres détails se montreront plus ou moins importans pour le développement de notre espèce.

M. Reclus esquisse d'une manière rapide l'histoire des premiers âges de la terre et énumère les diverses objections qui ont été élevées contre l'hypothèse de Kant et de Laplace, d'après laquelle les planètes seraient les débris condensés d'une ancienne nébuleuse. La première de ces objections est tirée de la présence des comètes, qui, dans l'hypothèse en question, sont étrangères au système solaire. Cette prétendue objection nous semblerait plutôt une confirmation, car les recherches de M. Hoek et de M. Schiaparelli portent à croire qu'en effet toutes les comètes sont des nébuleuses errantes qui nous viennent des profondeurs de l'espace. Les autres difficultés signalées par M. Reclus ne nous paraissent pas beaucoup plus graves que celle-là; elles sont peut-être contre-balancées par les probabilités que l'ingénieuse théorie de M. Faye sur la formation des soleils apporte en faveur de l'hypothèse si bien développée par Laplace. M. Reclus nous semble être beaucoup plus dans le vrai lorsqu'il s'efforce de combattre l'opinion, encore très accréditée, d'après laquelle l'écorce solide du globe ne serait qu'une mince pellicule recouvrant un noyau entièrement liquide. Les calculs de W. Hopkins et de sir W. Thomson, qui se fondent sur la considération de certains phénomènes astronomiques, assignent à la partie solide du globe une épaisseur incomparablement plus grande que les 50 kilomètres que l'on trouve dans tous les ouvrages populaires. Ce nombre a été déduit de l'accroissement de la température qui s'observe à mesure que l'on pénètre dans les couches superficielles du sol, et qui est en moyenne d'un degré centigrade par 30 mètres de profondeur. On suppose que cet accroissement se continue d'une manière régulière, et l'on arrive ainsi à 1,600 degrés pour une profondeur de 50 kilomètres; mais ce calcul repose sur l'hypothèse, entièrement gratuite, que les couches profondes

opposent au passage de la chaleur la même résistance qu'elle éprouve en traversant les couches supérieures. Il est au contraire probable que les roches inférieures conduisent la chaleur beaucoup mieux que les terrains superficiels, et dès lors l'accroissement de la température doit se ralentir énormément à une certaine distance de la surface. Tout se réunit donc pour nous faire admettre que le noyau liquide de la terre se réduit à des proportions relativement modestes. Peut-être même faudra-t-il renoncer à l'idée d'un feu central. Beaucoup de savans inclinent aujourd'hui à croire qu'il n'existe sous l'écorce terrestre qu'un certain nombre de mers intérieures de lave incandescente, séparées par des espaces solidifiés, et qui alimentent les volcans actifs.

Il est possible qu'un jour on arrive à trancher cette question par une étude approfondie de la périodicité des tremblemens de terre et des éruptions volcaniques. Beaucoup de géologues ne voient dans les tremblemens du sol que le contre-coup des ondulations du *pyriphlégéthon*, de la grande mer de feu qui remplit l'intérieur du globe. Il s'ensuivrait que la lune, en déterminant des marées dans l'océan intérieur comme dans celui qui couvre une partie de la surface terrestre, doit exercer une influence périodique sur la fréquence des secousses. M. Alexis Perrey croit en effet avoir découvert une relation constante entre les phases de la lune et les tremblemens du sol; mais les chiffres qu'il cite à l'appui de ses lois ne nous paraissent guère plus concluans que ceux qui faisaient la base des spéculations météorologiques de M. Mathieu de la Drôme (1). La seule observation connue d'une marée volcanique est celle que MM. Scacchi et Palmieri ont faite au mois de mai 1855 pendant l'éruption du Vésuve : ils ont constaté une recrudescence des laves deux fois par jour pendant deux semaines environ. D'autres témoignages sembleraient plutôt établir une connexion entre les secousses souterraines et les variations de la pression atmosphérique, ce qui serait favorable à l'hypothèse des accumulations de lave purement locales. M. Emil Kluge prétend avoir constaté que les éruptions volcaniques ont lieu surtout en été, tandis que les tremblemens de terre sont plus fréquens en hiver. Il n'hésite pas à affirmer que les éruptions dépendent des saisons, et subissent l'influence de la fonte des neiges, de la chute des glaces, des changemens de la température et du poids de l'air, changemens qui se transmettent aussitôt par le sol. En classant par ordre de dates un total de 1,450 éruptions dont l'histoire fait mention, M. Kluge croit même avoir démontré que ces phénomènes suivent la même période d'environ onze ans qui se remarque dans la fréquence des taches solaires et dans les variations de la déclinaison magnétique : les *minima* des taches solaires

(1) On ne saurait parler d'une loi quand on trouve, par exemple, 2,700 chances pour et 2,600 contre l'arrivée d'un phénomène dans des circonstances déterminées.

correspondent, selon lui, à la plus grande, les *maxima* des taches à la moindre fréquence des éruptions. Cette période de onze ans expliquerait aussi le retour séculaire des éruptions de quelques volcans pour lesquels on veut avoir constaté une période de cent ans. On trouve, par exemple, que le Vésuve a vomi des laves en 685, 983, 1184, 1682, 1784, l'Etna en 1183, 1285, 1381, 1682, 1781, etc. Ces rapprochemens sont peut-être un peu forcés (1).

Sous le titre *Harmonies et contrastes*, M. Reclus présente une série de considérations générales sur la distribution et sur la forme des continens et des bassins océaniques. Chaque continent pris à part peut être assimilé à une pyramide très plate dont le sommet se trouve placé loin du centre de la base. Ainsi le Mont-Blanc, cime culminante des Alpes, se rapproche tout à fait des côtes sud-ouest de l'Europe, et les versans de la pyramide que forme ce continent sont quatre fois plus étendus du côté de l'Asie et de l'Océan-Glacial que du côté de la Méditerranée. Dans le continent asiatique, la chute est rapide de l'Himalaya vers l'Inde, et très douce du côté opposé. On retrouve les mêmes caractères généraux dans l'Afrique, dans les deux Amériques et même dans le continent australien. Un autre grand trait de ressemblance entre les divers massifs continentaux est qu'ils renferment tous des bassins ou dépressions intérieures qui ont leurs systèmes particuliers de lacs et de rivières et qui forment autant de mondes à part. Enfin, et c'est là une remarque qui a été faite par Bacon, les trois groupes de continens se ressemblent par leurs pointes terminales projetées vers l'Océan-Antarctique. Ces trois presqu'îles ou queues méridionales des continens (le cap Horn, le cap de Bonne-Espérance et la Tasmanie) ne s'avancent pas également loin dans la mer; mais elles sont reliées entre elles par un cercle idéal qu'elles partagent en trois parties sensiblement égales. Chacun de ces promontoires du monde semble avoir été en partie démoli par les flots : l'extrémité sud de l'Amérique est déchiquetée par un dédale de canaux qui en détachent des îles grandes et petites; l'Afrique se termine au banc des Aiguilles, qui est sans doute le débris d'une terre engloutie; le continent australien a pour prolongement le rivage escarpé de l'île Van-Diemen. Les analogies ont fait penser qu'un terrible déluge venu du sud-ouest a jadis affouillé les terres méridionales, et en a porté les décombres dans les continens du nord, où il a formé ces pentes et contre-pentes qui en constituent aujourd'hui le relief. Les terres du nord se seraient ainsi démesurément agrandies aux dépens de celles du sud, dont il ne resterait, pour ainsi dire, que le squelette. Cette hypothèse a été développée par feu M. Adhémar, qui voit les grands agens de rénovation terrestre dans une série de déluges périodiques descendant alternativement du nord et

(1) *Synchronismus und Antagonismus von vulcanischen Eruptionen;* Leipzig, 1863.

du sud tous les dix mille cinq cents ans. La théorie des révolutions périodiques de la mer renferme toutefois une grave contradiction. Elle a pour point de départ la précession des équinoxes. C'est ce lent balancement de l'axe terrestre qui, d'après Adhémar, en troublant sans cesse l'équilibre de chaleur entre les deux hémisphères, occasionnerait une accumulation périodique de glaces à l'un des pôles; mais l'épaisseur finale que l'auteur de la théorie assigne à la glacière polaire est telle qu'elle annulerait presque l'aplatissement terrestre, qui précisément produit la précession des équinoxes. L'effet détruirait donc ici la cause.

En abordant l'étude détaillée du relief terrestre, M. Reclus présente sur le rôle comparé des plateaux et des plaines des considérations fort intéressantes. Les parties de la surface où la vie planétaire se manifeste avec le plus de régularité, mais en même temps avec le moins de force et de variété, sont les contrées dont le niveau ne varie que faiblement. En revanche, ces régions sont devenues le siége prédestiné de l'humanité et de la civilisation. Ce ne sont pas toutefois les terres basses, les plaines proprement dites, qui jouent le rôle le plus important dans l'histoire du globe; ce sont les parties saillantes, les plateaux. L'élévation graduelle de ces vastes intumescences continentales dans la direction du nord au sud prolonge en quelque sorte la zone tempérée au-delà des tropiques, en transportant le sol dans les couches supérieures de l'atmosphère. « Ainsi, dit M. Reclus, la fonction des hautes terres dans l'économie du globe est de porter le nord au sein même du midi, de rapprocher tous les élémens de la planète et toutes les saisons de l'année. Tous les plateaux sont pour ainsi dire de petits continens émergeant du milieu des plaines, et, comme les grands continens limités par la mer, ils offrent dans l'ensemble de leurs phénomènes une espèce de résumé de ceux de la terre entière; ce sont autant de microcosmes. Centres vitaux de l'organisme planétaire, ils arrêtent les vents et les nuages, épanchent les eaux, modifient tous les mouvemens qui s'accomplissent à la surface du globe. Grâce au circuit incessant qui se produit entre toutes les saillies du relief continental et les deux océans des eaux et de l'atmosphère, les climats étagés sur les flancs des plateaux se mêlent diversement, et mettent continuellement en rapport les unes avec les autres les flores, les faunes, les nations et les races d'hommes. »

La description des plaines, des prairies et des déserts ne forme pas l'une des parties les moins intéressantes de l'ouvrage. M. Reclus nous fait parcourir successivement les landes françaises, les bruyères de la Hollande, la *puszta* magyare, les steppes et les *toundras* de l'empire russe, les déserts de l'Afrique et de l'Asie, les *pampas* de la Plata et les *llanos* de la Colombie, esquissant en traits rapides les principaux caractères de ces immensités monotones. Citons au moins une remarque relative au *tchornosjom* (terre noire) de la Russie méridionale. Cette vaste

région, dit l'auteur, est encore en grande partie une mer d'herbes interrompue seulement de distance en distance par des villages, des champs cultivés et des rivières coulant avec lenteur entre des berges profondes. Le *tchornosjom*, s'étendant à la fois dans les bassins du Don, du Dnieper et du Volga, comprend une superficie de près de 80 millions d'hectares, presque deux fois la grandeur de la France, et sur cet espace la terre offre partout une profondeur variant de 1 à 5 et même de 10 à 20 mètres. Ainsi que le prouve la nature géologique du sol, cette plaine n'est point d'origine océanique. Les « terres noires » étaient un continent de forme irrégulière, entouré par les eaux; incessamment fertilisées par les détritus des gazons, elles se refusaient pourtant à nourrir des arbres; il n'y existait point de fruits, et, grâce à un drainage naturel, il ne s'y formait aucune flaque d'eau stagnante. Ces terrains, préparés à la culture par une végétation herbeuse de plusieurs milliers de siècles, sont parmi les meilleurs du monde pour la production des céréales, et tôt ou tard ils deviendront un vaste champ de blé. Quelles richesses ignorées ou délaissées !

En décrivant les formes diverses des montagnes, M. Reclus fait remarquer combien les langues policées sont pauvres en termes propres à en caractériser les aspects si variés; il explique par des croquis les termes infiniment plus nombreux que renferment pour cet usage les idiomes des montagnards. Il développe la théorie de M. Élie de Beaumont sur les soulèvemens parallèles, et nous explique le rôle qui a été attribué aux montagnes dans l'économie de la vie planétaire. Passant à la théorie de l'arrosement du globe, il expose avec beaucoup de détails tout ce que l'on sait aujourd'hui touchant l'origine, la croissance et les mouvemens des glaciers, le régime des sources et des rivières, la formation et la diminution graduelle des lacs, etc. La dernière section, consacrée aux forces souterraines, traite des phénomènes volcaniques : éruptions, tremblemens de terre et oscillations lentes du sol. L'étude de ces phénomènes conduit M. Reclus à admettre qu'un mouvement incessant fait onduler l'écorce prétendue rigide de notre globe. « Les masses continentales, dit-il, s'élèvent pendant une longue série de siècles, puis elles s'abaissent de nouveau pour s'exhausser encore avec de lentes et majestueuses oscillations comparables au va-et-vient d'un balancier. » La Scandinavie, qui est dans sa période d'ascension, descendait pendant l'époque glaciaire; les Andes et les montagnes de la Nouvelle-Zélande, aujourd'hui grandissantes, se sont autrefois abaissées par degrés de quelques milliers de mètres. Les continens se gonflent et se dépriment comme par une respiration lente, ils ont de longues ondulations analogues à celles des vagues; le calme absolu y existe aussi peu que dans les couches de l'atmosphère. Tout change, tout est mobile dans l'univers, car le mouvement est la condition même de la vie. Le sol ferme

que l'homme foule aux pieds s'anime et s'agite; les montagnes s'élèvent ou s'affaissent; les continens, se déplaçant avec leurs sommets et leurs vallées, se mettent à cheminer sur la rondeur du globe. Tout cela s'accomplit cependant sans crises violentes. « Contenant sa force, la nature opère les changemens les plus grandioses à l'insu des êtres qu'elle nourrit. Elle soulève les montagnes et dessèche les mers sans déranger le vol des moucherons : telle révolution qui nous semble avoir été produite comme par un coup de foudre a mis peut-être des milliers de siècles à s'accomplir. »

La Terre est accompagnée de 24 belles cartes tirées en couleur et d'un très grand nombre de figures représentant des coupes, des plans, et de petites cartes topographiques qui sont intercalées dans le texte. L'auteur a tenu avec raison à représenter par des tableaux graphiques qui parlent aux yeux la plupart des rapports d'étendue, de hauteur ou de profondeur que l'on se contente ordinairement d'exprimer par des chiffres. L'élément pittoresque a été mis de côté; sauf quelques profils de montagnes légèrement esquissés, *la Terre* ne renferme pas d'*images*. Ce n'en est pas moins un livre fort agréable à lire. Écrit d'un style à la fois ferme et coloré, très travaillé dans toutes ses parties, il attache et entraîne, comme toutes les œuvres sincères et consciencieuses où le fond n'est pas sacrifié à la forme, si belle qu'elle soit.

C'est dans un tout autre esprit que M. Pouchet, directeur du muséum d'histoire naturelle de Rouen et correspondant de l'Académie des Sciences, a conçu le volume illustré qu'il vient de publier sous ce titre : *l'Univers*. C'est un livre tout élémentaire, fort amusant et fort décousu, une collection de curiosités. « C'est en présence de la mer, nous dit l'auteur, et sur la plage du Tréport que j'ai écrit ce livre, comme un repos d'esprit, pendant une vacance, et, malgré sa forme élémentaire, j'ai cru devoir placer mon nom en tête... » Il aurait été bien difficile à M. Pouchet de jouir des bénéfices de l'incognito, car on devine que la grosse affaire des générations spontanées ne tient pas une mince place dans l'ouvrage. Ce n'est pas d'ailleurs un reproche que nous lui adressons; il est au contraire fort heureux que M. Pouchet ait donné un certain développement à la partie où il se trouve sur son véritable terrain. Il a voulu, et il nous le dit d'ailleurs lui-même, glaner partout, *écrémer* l'univers; il en résulte qu'à force de chercher des merveilles et des contrastes il tombe quelquefois dans la banalité.

Une partie vraiment intéressante du livre de M. Pouchet est celle qui traite de l'architecture des oiseaux. M. Pouchet a fait dessiner d'après nature un grand nombre de nids d'une construction fort curieuse qui sont conservés au musée de Rouen. Le plus étonnant de tous est celui de la fauvette couturière (*sylvia sutoria,* Latham), représenté d'après un exemplaire que possède le muséum de Londres. Ce nid est fort rare;

il se compose de deux ou trois feuilles d'arbres très allongées et lancéolées, dont l'oiseau coud exactement les bords en surjet à l'aide d'un brin d'herbe flexible qui sert de fil; la femelle remplit ensuite de coton l'espèce de petit sac formé de cette manière, et dépose sa gentille progéniture sur ce lit moelleux que bercent les airs. Ce qu'on devinerait à peine, c'est que les oiseaux ne se bornent pas toujours à construire des abris destinés à protéger leur famille; il y en a, paraît-il, qui sacrifient au luxe et se bâtissent des habitations de plaisance, des bosquets destinés aux promenades amoureuses! Le *chlamydère tacheté,* décrit par Gould, nous en offre l'exemple inattendu. C'est un oiseau exotique qui ressemble à notre perdrix; il s'en distingue par son plumage foncé, relevé de gouttes claires, et par son cou orné d'un collet rose. Pour construire sa charmille nuptiale, le couple procède méthodiquement. Pour emplacement, il choisit un lieu découvert, exposé au soleil, à la lumière. Son premier soin est d'établir une chaussée de cailloux arrondis; lorsqu'il la juge suffisamment épaisse, il commence par y planter une petite avenue de branches. On le voit à cet effet apporter de la campagne de fines pousses d'arbres à peu près de la même taille, qu'il enfonce solidement par le gros bout dans les interstices des pierres. Ces branches sont disposées sur deux rangées parallèles, un peu convergentes, de manière qu'elles figurent une charmille en miniature. La plantation a un mètre de long, elle est assez large pour que les deux oiseaux puissent se promener à côté l'un de l'autre dans l'intérieur. Ce bosquet achevé, on songe à l'embellir. Chacun de son côté, on butine dans les champs, et on rapporte tous les objets brillans qu'on parvient à ramasser : coquilles à nacre, plumes d'oiseau, enfin tout ce qui charme le regard. Ces trophées sont accrochés à l'entrée du bosquet, lequel ne tarde pas à resplendir au soleil comme un palais des *Mille et une Nuits.* Dans les sites fréquentés par les chlamydères, si un voyageur perd sa montre, son couteau, son cachet, il ne s'amuse pas à le chercher par terre; il sait où le retrouver. La découverte de ces faits parut à M. Gould si extraordinaire, qu'il craignit de ne rencontrer en Europe que des incrédules. Pour répondre d'avance à toutes les objections, il fit enlever une de ces promenades merveilleuses, et parvint à la transporter au Musée britannique, où l'on peut l'admirer aujourd'hui. Un peu plus tard, un chlamydère vivant fut apporté au jardin zoologique de Londres. On le mit dans une grande salle au milieu de tous les matériaux nécessaires à ses constructions; mais le pauvre exilé ne fit que de piètre besogne, c'est à peine s'il toucha aux branchages pour en planter quelques-uns çà et là dans un tas de pierres. Il lui manquait l'air et le soleil, il lui manquait surtout une compagne.

Parmi les faits et les raisonnemens que M. Pouchet fait valoir en faveur de l'hypothèse des générations spontanées, nous mentionnerons les

suivans, qui ne manquent pas de justesse. Il existe, dit l'auteur, des végétaux qui ne se montrent que dans des circonstances tellement exceptionnelles qu'il est impossible de nous en figurer les semences encombrant l'atmosphère pendant des siècles pour ne féconder qu'à de rares intervalles quelque point du globe. On connaît un champignon qui ne se développe que sur les cadavres d'araignées, un autre qui naît seulement sur les sabots de chevaux en décomposition. L'*isaria* n'a encore été observé que sur certains papillons nocturnes; ce sont d'autres espèces qui envahissent les larves et les chrysalides. Hooker a fait connaître un champignon qui atteint des dimensions considérables (de 10 à 12 centimètres), mais qui ne se rencontre absolument que sur le cou d'une certaine chenille des contrées tropicales. Il végète sur l'animal, y fructifie, et la chenille l'enterre avec elle dans le sol, d'où il s'élance comme un panache funéraire. Faut-il donc, dit M. Pouchet, que l'air ait été bourré de semences pour qu'il en tombe une de temps à autre sur une araignée morte ou sur le cou d'une chenille? Comme un végétal particulier envahit chaque espèce de fermentation, il faudrait également que les germes de tous ces microphytes se fussent promenés dans l'atmosphère depuis la création jusqu'au jour où l'on inventa une nouvelle liqueur fermentée. Bien plus, on connaît un végétal singulier, le *racodium cellare*, qui n'a jamais été rencontré que sur les futailles des celliers, et un autre qui ne vit que sur les gouttes de suif que les ouvriers laissent tomber sur le sol des mines. Les semences de ces végétaux sont-elles restées sans emploi depuis l'origine du monde jusqu'au jour où elles ont trouvé leur terrain?

Tout cela paraît en effet d'une logique irrésistible; mais, en y regardant de près, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les preuves sont toutes purement négatives (comme celles d'ailleurs qu'on a fait valoir contre les générations spontanées), et il ne paraît pas que la lumière puisse se faire de si tôt sur ces choses obscures. M. Pouchet, entraîné par l'ardeur de son tempérament, traite de fables puériles les opinions de ses adversaires, et décerne le titre d'illustres à tous les savans estimables qui se sont rangés de son côté. Ne craint-il pas de faire parfois sourire le lecteur? Disons, pour terminer, que le volume en tête duquel il a placé son nom, pour nous servir de ses expressions, renferme quelque chose comme trois cent cinquante gravures, et qu'il est d'une lecture agréable et facile.

Un ouvrage plus sérieux et plus important est celui que M. Émile Blanchard, de l'Institut, vient de publier sur les métamorphoses et les mœurs des insectes. Il renferme un nombre considérable de figures qui représentent les espèces dans leurs véritables attitudes, et qui sont remarquables par le soin minutieux apporté à la reproduction fidèle de tous les détails et par une exécution des plus soignées. M. Blanchard,

qui professe l'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, a consigné dans cette publication, consacrée aux insectes, myriapodes, arachnides et crustacés, le fruit d'observations continuées depuis longues années sur les espèces vivantes; on y trouvera par conséquent beaucoup de choses vraiment neuves, inédites. Ainsi M. Blanchard a cherché à faire ressortir constamment les relations étroites qui existent entre les habitudes, les mœurs, le genre de vie des espèces et la conformation de leurs organes. Cet ordre de considérations avait été jusqu'ici très négligé des naturalistes. Darwin a bien senti l'importance de l'adaptation organique des espèces à des conditions d'existence particulières; mais il y voit un caractère essentiellement variable, et il admet que le défaut d'exercice d'une part et l'élection naturelle de l'autre peuvent occasionner dans les organes des modifications profondes et héréditaires. C'est ainsi que, selon ce naturaliste, s'explique l'atrophie des ailes chez beaucoup de coléoptères qui habitent l'île de Madère; ces insectes perdent l'habitude du vol parce que, s'ils volaient, le vent les emporterait à la mer où se noierait avec eux l'avenir de leur race; des espèces ailées, faites pour le vol, pourraient donc se transformer avec le temps en marcheurs ou en nageurs. M. Blanchard considère au contraire les dispositions des organes comme des caractères d'une grande fixité. et en tire même un argument contre la théorie de Darwin sur l'origine des espèces, parce que des différences imperceptibles d'organisation entraînent chez les insectes des différences d'habitudes relativement considérables, de sorte que l'organisation propre de chaque espèce semble la prédestiner à un genre de vie qu'elle ne pourrait pas quitter sans périr. Un philosophe allemand dont les écrits n'ont excité l'attention générale que vers le déclin de sa longue carrière, je veux parler de Schopenhauer, va encore plus loin dans cette voie. Pour lui, la volonté est l'essence des êtres; elle produit l'organisme. Les formes animales ne sont que l'incarnation d'une volonté dirigée vers un but fixé d'avance; le moindre détail des organes est ainsi l'expression d'une fonction *voulue* qui doit concourir à réaliser une existence en quelque sorte préméditée.

Si nous considérons les organes locomoteurs des insectes, il est facile de se convaincre que des membres élargis, plus ou moins convertis en rames, appartiennent aux nageurs, — des appendices courts, dentés, — pelles et pioches, — aux fouisseurs. La bouche des insectes est formée, ainsi que l'a montré de Savigny, d'appendices en nombre toujours pareil, mais qui s'adaptent aux conditions biologiques des espèces. Il suffit d'examiner une ou deux pièces de la bouche d'une larve pour connaître le régime qu'elle est obligée de suivre et la manière dont elle prend sa nourriture. Voici, par exemple, deux chenilles d'espèces voisines qui vivent sur la même plante : l'une attaque les feuilles par le bord, l'autre ronge le calice de la fleur; ces habitudes différentes se reconnaissent à

des signes indubitables par l'examen du labre et des mandibules. De même l'inspection d'une patte apprendra au naturaliste exercé si l'insecte marche sur les feuilles, ou s'il grimpe le long des tiges de la plante qu'il choisit pour séjour. La conformation des griffes par lesquelles se terminent les appendices locomoteurs est caractéristique sous ce rapport.

On s'aperçoit d'ailleurs au premier abord que parmi les insectes les uns mènent la vie paresseuse tandis que d'autres sont condamnés à une vie de labeur et de combat. Ces derniers sont armés et outillés selon les besoins de leur genre de vie particulier; là encore l'examen, même partiel, d'un seul organe permet de classer l'individu et de deviner les instincts auxquels il obéit. Beaucoup d'articulés portent à l'extrémité de l'abdomen une pince, une tenaille, une scie, une tarière, ou même un glaive empoisonné. Si nous considérons en particulier les arachnides, quelle diversité de conformation des appendices, quel arsenal d'instrumens de travail et de guerre! Les mandibules représentent tour à tour des pinces, des forceps, des ciseaux, des meules, des lancettes; les mâchoires, des pièces triturantes, des trompes, des suçoirs; la lèvre inférieure est souvent une filière. Les organes locomoteurs s'adaptent à une foule d'usages : tantôt ils deviennent des bêches, des pelles, des rames; tantôt ils se terminent en râteaux, en fourches, en dévidoirs, en brosses, en corbeilles, et tous ces instrumens sont de fabrication bien autrement délicate que les grossiers outils dont se servent les hommes. Les aranéides ou espèces fileuses font des toiles d'une variété illimitée; tantôt elles confectionnent de véritables tissus, tantôt ce sont des réseaux à mailles ou bien de simples fils jetés au hasard. Les griffes jouent ici un rôle capital : simples chez les espèces qui ne fabriquent pas, elles ressemblent à des peignes ou cardes chez celles qui produisent des tissus serrés, à des fourches chez les espèces qui tissent des réseaux lâches.

Les yeux des insectes, souvent d'une dimension énorme, sont des appareils d'optique d'une structure étrange et qui remplissent merveilleusement des buts variés. Chez les arachnides, la position des yeux est encore caractéristique du genre de vie. L'insecte chasseur qui mène une vie errante a ses yeux rapprochés sur une éminence de telle façon qu'il puisse regarder autour de lui et apercevoir de loin sa proie. Celui qui demeure habituellement à découvert et à la même place a les yeux largement disséminés. Doit-il rester à l'affût dans un tube, les yeux sont rangés en avant sur le front, et le nombre en est diminué; les *yeux de derrière* disparaissent. Dans d'autres insectes, la position et la conformation des orifices respiratoires peuvent aussi révéler les conditions d'existence auxquelles ils sont habituellement soumis. On se trouve ainsi en possession d'une série d'indices caractéristiques et parfaitement sûrs qui peuvent suppléer en partie à un examen approfondi d'une espèce nouvelle et permettre de la classer presque sans hésitation parmi les

congénères. Il y a cinquante ans, Cuvier disait : « Donnez-moi un os, et je reconstruirai l'animal en son entier. » On voit que depuis ce jour la science n'est pas restée immobile.

Les mœurs des insectes et des arachnides trahissent des organisations très complexes et très parfaites, qui nous étonnent d'autant plus qu'elles fonctionnent dans des corps de dimensions plus infimes. « Lorsqu'un être est petit, dit M. Blanchard, on est porté à s'imaginer que l'organisation doit en être très simple, l'intelligence absolument nulle. L'effet du volume est incroyable sur une foule d'esprits. La dimension d'une baleine, la taille des reptiles des anciennes périodes géologiques, commandent l'attention, excitent l'intérêt. L'attention s'éveille difficilement, s'il s'agit du plus admirable phénomène de l'organisme d'une mouche, et cependant les facultés des êtres les plus humbles fournissent des enseignemens précieux pour la raison du philosophe. » Lorsqu'on étudie en détail les habitudes de ces êtres si bien doués et si négligés de nous, on ne peut même se refuser à reconnaître que, sous le rapport de l'intelligence, quelques-uns d'entre eux sont supérieurs à beaucoup de grands animaux. Non-seulement ils ont des sens très développés qui leur apportent de nombreuses perceptions, des instincts d'une merveilleuse finesse, des aptitudes extraordinaires pour tout genre de travail, mais nous sommes obligés de convenir qu'il y a là quelque chose de plus, des indices irrécusables de facultés supérieures. Lorsque les individus d'une même espèce exécutent toujours les mêmes travaux sans avoir rien appris ni rien oublié, on peut dire que l'instinct seul les dirige. Il n'en est plus de même si dans le cours du travail il se produit un accident, un obstacle imprévu. Nous voyons alors le petit ouvrier parer à l'accident, tourner l'obstacle, se mettre en garde contre le danger auquel il vient d'échapper. D'autrefois, paresseux par occasion, il profite du hasard, il prend possession d'un vieux nid qu'il rend habitable à l'aide de quelques réparations faciles qui lui épargnent la peine d'élever une nouvelle construction. « L'insecte, que l'on veut supposer agissant à la manière d'une machine, dit M. Blanchard, éveille à chaque instant la pensée qu'il se rend compte de la situation où il se trouve placé et d'une foule de circonstances fortuites. Se rendre compte d'une situation mauvaise et chercher à la rendre meilleure, savoir choisir, concevoir l'idée de s'épargner un travail tout en voulant parvenir au même but, devenir paresseux quand on a été créé pour être laborieux, est-ce de l'instinct? C'est impossible à admettre. Comment alors se refuser à croire que même de très petits animaux peuvent être doués d'une certaine dose d'intelligence? Étudions notre sujet; après avoir bien suivi les actes les plus remarquables qui se passent dans ce monde des animaux articulés, une conclusion sera rendue manifeste : c'est que des opérations considérables, poursuivies sous l'empire d'un instinct spécial, sont impossibles sans

l'intervention de l'intelligence. » Pour reconnaître la justesse de ces remarques, il suffit de lire ce que l'auteur raconte à propos des abeilles, des fourmis, des araignées et de bien d'autres animaux qu'on appelle à tort inférieurs.

Si le livre de M. Blanchard offre un grand attrait par le côté philosophique de toutes ces questions, que l'auteur s'attache à faire ressortir aussi souvent que l'occasion s'en présente, il n'est pas moins intéressant à un autre point de vue. Il nous fait entrevoir les immenses ressources que recèlent pour l'homme ces classes d'animaux encore si peu connues. La culture du ver à soie en est, on en conviendra sans peine, un exemple éclatant. Si l'Européen dédaigne aujourd'hui les insectes comme aliment, c'est là une antipathie sans fondement sérieux. Les Romains faisaient leurs délices des *cossus;* les Chinois, les Malgaches, qui mangent les chrysalides de quelques lépidoptères, font peut-être preuve d'un goût plus raffiné que nous ne le supposons. A Mexico, on recueille dans le lac les œufs de certains insectes aquatiques, on les réduit en farine et l'on en confectionne des pains qui se vendent journellement sur les marchés de la ville. Ce sont là des exemples qu'il serait facile de multiplier.

Voici encore un nouveau volume illustré de M. Louis Figuier, consacré également à l'histoire naturelle. Il comprend les poissons, les batraciens, les reptiles et les oiseaux (1). Une exposition claire et animée, beaucoup d'anecdotes intéressantes, un nombre considérable de figures, le recommandent comme livre d'étrennes. On y trouvera les grandes pêches et différens genres de chasses décrits d'une manière attrayante; les serpens et les crocodiles fournissent également à l'auteur l'occasion d'une foule de récits qu'on lira avec intérêt. Ce volume fait suite aux cinq, déjà publiés, qui font partie du *Tableau de la nature* de M. Figuier.

L'histoire et les légendes des plantes, qui a pour auteur M. J. Rambosson, réunit en bouquet ce que le règne végétal offre de plus intéressant au point de vue des applications et des usages divers auxquels servent les plantes, sans perdre de vue le côté poétique et littéraire du sujet. De nombreux voyages ont d'ailleurs permis à l'auteur de faire quelques observations personnelles sur la végétation des tropiques, et de puiser dans ses souvenirs des détails peu connus, grâce auxquels son ouvrage n'est pas une simple compilation. Nous citerons à cet égard la description de l'*arbre du voyageur,* espèce de bananier dont les feuilles s'emboîtent les unes dans les autres comme celles de l'iris, de manière à former à hauteur d'homme un vaste éventail. L'eau qui tombe du ciel et la rosée qui se condense sur l'arbre s'accumulent à la base des feuilles comme dans une citerne naturelle, et s'y conservent toujours fraîches; il suffit de percer une feuille avec la lame d'un canif pour recevoir dans la

(1) *Les Poissons, les Reptiles et les Oiseaux*, par L. Figuier; Paris, Hachette.

bouche un petit filet limpide d'eau très douce et très pure. L'île de la Réunion a fourni à nos serres et à nos jardins plus d'un exemplaire de cet arbre providentiel, dont quelques voyageurs ont à tort mis en doute les propriétés précieuses. N'a-t-on pas d'ailleurs l'*arbre à lait* et l'*arbre à pain?*

A propos du tabac, M. Rambosson fait entrevoir une application vraiment importante de ce végétal, que l'on ne croyait bon qu'à produire de la fumée. D'après un témoin oculaire, feu M. Cochet, les sauvages de l'Amérique s'en serviraient comme d'un antidote infaillible contre le charbon et contre les piqûres d'insectes ou de serpens venimeux; il guérirait même la piqûre du serpent à sonnettes, qui est considérée comme la plus redoutable. Voici ce qui est en usage parmi les Indiens, si nous en croyons le voyageur déjà nommé. Lorsqu'un homme est piqué par un insecte ou un reptile dangereux, il s'empresse de mettre dans sa bouche la valeur d'une bonne chique de tabac à fumer; il le mâche, en avale le jus, et applique le résidu sur la plaie. Tel est le célèbre remède des sauvages, qui parcourent sans vêtemens, ou couverts seulement d'un pagne, les forêts vierges remplies d'animaux venimeux. On sait que dans ces forêts on rencontre les terribles fourmis noires, les araignées grosses comme la main, dont la piqûre est aussi dangereuse que celle des vipères et qui vous surprennent à l'improviste, ennemis silencieux et redoutables. Les Yuracares de la Bolivie ne vont jamais à la pêche ou à la chasse sans remplir de tabac une petite gourde qu'ils portent pendue à leur cou en guise de scapulaire. Sans cette précaution indispensable, ils n'oseraient pas s'aventurer dans les forêts. Pour eux, le tabac est un sauveur; ils ont tant de confiance dans les propriétés salutaires de cette herbe, qu'ils l'adorent un jour de l'année avec de pompeuses cérémonies. Quand l'époque de la solennité approche, ils construisent dans l'endroit le plus obscur de la forêt une cabane en forme de rotonde, ornée de fleurs et de plumes d'oiseaux aux couleurs éclatantes. La rotonde est soutenue au centre par une colonne au pied de laquelle les Indiens placent une corbeille richement décorée qui renferme un rouleau de tabac. Toute la tribu se tient autour de ce sanctuaire dans un silence religieux et plein de recueillement; un à un, ils y entrent pour se prosterner et pour adorer. Ce récit de M. Cochet date de 1827. Ne vaudrait-il pas la peine de mettre le tabac à l'essai comme contre-poison, après lui avoir laissé si longtemps jouer le rôle de poison... agréable?

Encore un ouvrage de luxe, illustré de quatre ou cinq cents figures et orné de magnifiques planches imprimées en couleur : *les Phénomènes de la physique*, expliqués par M. Amédée Guillemin. M. Guillemin excelle à rendre un sujet limpide, à en dégager les abords de ce qu'ils peuvent avoir d'ardu, à simplifier les démonstrations et les descriptions; c'est là le mérite et le côté utile de ses livres. Une exposition généralement

claire, exacte, méthodique, un peu sèche, un style correct, mais froid, des idées nettes, qui manquent seulement d'éclat, voilà ce qu'on rencontre dans les publications déjà nombreuses de ce zélé vulgarisateur. « L'artiste, nous dit M. Guillemin dans sa préface, se garde d'émousser la vivacité de ses impressions par une froide analyse; l'homme de science au contraire n'aspire, en présence de la nature, qu'à en dépouiller la magnifique et poétique enveloppe, qu'à la disséquer pour en pénétrer tous les secrets... Il ne faut donc point chercher dans l'étude des phénomènes physiques, faite au point de vue de la science pure, le charme des descriptions poétiques ou pittoresques. » Il nous semble qu'il y aurait beaucoup à dire contre cette profession de foi, qui caractérise très bien les tendances de l'auteur. L'artiste cesserait d'être artiste, s'il n'analysait pas ses impressions; le savant qui, négligeant le côté philosophique et, si l'on veut, poétique de ses études, se condamnerait à rester éternellement terre à terre, amoindrirait la science, qui ne serait plus alors qu'une simple satisfaction de curiosité. Heureusement la science elle-même se charge de redresser ses autels renversés; elle s'empare de ceux qui osent pénétrer dans le sanctuaire au lieu de n'en explorer que les frises et les corniches, et les force à voir dans l'univers encore autre chose que des lois, des phénomènes, et le monotone train-train des causes et des effets. Ces réflexions que nous suggère le point de vue choisi par M. Guillemin ne nous empêchent pas cependant de reconnaître l'utilité et le mérite de l'ouvrage qu'il vient de faire paraître; c'est un traité de physique élémentaire au courant de l'état de la science et qui pourra être consulté avec fruit. On y trouvera les résultats des recherches les plus récentes utilisés et développés dans un langage simple et précis qui les rend accessibles même aux personnes dépourvues de connaissances scientifiques. M. Guillemin, pour atteindre ce but, a eu à vaincre de grandes difficultés; il en est venu à bout avec un rare bonheur. La tâche qu'il s'est choisie n'est certes pas la moins ardue, elle exige des connaissances solides et cette logique naturelle que l'on ne rencontre pas toujours même chez les savans. — Pour nous résumer, nous avons constaté cette année un progrès visible dans les publications qui ont pour but la diffusion des connaissances scientifiques. Des savans recommandables, des écrivains de talent se sont mis à l'œuvre et nous ont donné des livres qui, pour être plus abordables et plus attrayans que les traités proprement dits, n'en sont pas moins sérieux ni moins dignes d'être pris pour guides par ceux qui désirent s'aventurer dans le dédale des sciences; ces ouvrages relèvent d'une manière heureuse le niveau de la vulgarisation scientifique, qui menaçait de dégénérer en métier.

R. Radau.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1867.

Nous ne nous trompions point quand nous prédisions, il y a quelques jours, que l'interpellation sur les affaires d'Italie produirait des orages parlementaires. Ce débat devait être la manifestation de toutes les positions fausses qu'ont dévoilées, aggravées ou créées les dernières perturbations italiennes. Tous les désappointemens, tous les ressentimens, toutes les irritations chagrines excitées par les incohérences de la politique générale de l'Europe, trouvaient là l'occasion de s'exhaler et de s'entre-choquer. La discussion s'ouvrait sur un acte de volonté et de force accompli par le gouvernement français, qui venait imposer violemment un ajournement à la controverse des principes contraires d'une souveraineté nationale et d'une légitimité théocratique. Il y avait en présence des vainqueurs et des vaincus tout agités des émotions que font naître les coups suprêmes de la force. La dernière intervention de la France à Rome venait de mettre en action et en lumière le conflit que la révolution italienne a suscité dans les âmes. A l'égard des affaires étrangères, tout le monde en France est de mauvaise humeur. C'était pour l'Italie une chance malheureuse que de s'être maladroitement offerte comme point de mire à l'explosion de notre mélancolie concentrée. On sait qu'en France toutes les assemblées, quand l'émotion s'empare d'elles, sont peuple, comme disait déjà le cardinal de Retz, et s'emportent facilement aux violences des foules tumultueuses. Notre corps législatif est formé d'ailleurs d'élémens qui devaient être particulièrement impressionnés par les derniers accidens de la lutte politique et religieuse dont la puissance temporelle de la papauté est le prétexte. La majorité de la chambre est si considérable qu'elle équivaut à l'unanimité. Elle est recrutée sous l'influence du gouvernement. Elle ne s'est guère modifiée depuis quinze ans. Le corps législatif de 1867, dans son

immense majorité, est encore à peu près le corps législatif de 1852. A l'époque de sa formation primitive, au lendemain du coup d'état, la fonction de la représentation nationale avait été départie aux hommes qui faisaient volontiers le sacrifice de la liberté aux intérêts de l'autorité en matière de politique et de religion. Une coalition s'était spontanément produite entre l'esprit de conservation outrée et le cléricalisme. Malgré sa constante docilité, le corps législatif, composé toujours à peu près des mêmes hommes, a conservé les préoccupations et les préjugés de 1852, et n'a jamais au fond accepté avec une approbation intime la conduite et les résultats de la politique étrangère pratiquée par le gouvernement depuis la guerre d'Italie. La récente expédition de la France contre les garibaldiens, notre seconde intervention à Rome, la sévérité, l'énergie, l'impétuosité de la répression exercée contre les corps francs italiens, ont soulagé d'un poids immense la conscience inquiète et si longtemps torturée des conservateurs cléricaux de la chambre. C'est à l'explosion naïve et fougueuse de ces sentimens, aigris par de longues contrariétés et tout à coup exaltés par le succès imprévu d'une réaction soudaine, que nous venons d'assister. Nous dirons tout de suite qu'à nos yeux cette bruyante agitation sera éphémère, et n'empêchera point, si même elle réussit à la retarder, la solution logique et naturelle de l'antagonisme qui existe entre la constitution politique de l'Italie et le vieux système de la puissance temporelle du saint-siége.

Quoique devant les démonstrations violentes du corps législatif la cause libérale, compromise par les dernières étourderies italiennes, ait éprouvé une sorte d'échec apparent, l'épreuve de la discussion n'a point été sans profit pour elle. Jamais les organes de l'opinion libérale dans la chambre n'avaient exposé avec plus de méthode et une philosophie plus élevée le principe de la séparation du pouvoir civil et du pouvoir religieux, si fortement établi par la révolution française. Dans son grand exposé de la question romaine, M. Jules Favre a démontré avec une autorité suprême que la politique adoptée par le gouvernement français envers la constitution de la nationalité italienne ne pouvait longtemps retarder, sans se démentir elle-même, la fin de l'union à Rome du pouvoir politique et du pouvoir religieux dans les mêmes mains. M. Jules Simon a, lui aussi, défini avec une parfaite équité d'esprit, avec un accent généreux, les conditions où dans l'avenir les religions et par conséquent les hiérarchies sacerdotales devront trouver les garanties de leur indépendance. L'asile sacré, inexpugnable, est dans la liberté du droit commun. Les cultes ne peuvent chercher leur liberté légitime que sous la sanction des institutions qui assurent les libertés générales. On voit ainsi s'ouvrir dans l'avenir la perspective d'une conciliation loyale, spontanée, naturelle, entre les conditions de la société civile moderne et les développemens de l'esprit religieux. Les partisans obstinés du pouvoir

temporel sont d'aveugles, de faux, d'injustes logiciens, qui fondent ce qu'ils appellent leur liberté particulière sur l'oppression permanente d'une population sacrifiée. Quand M. de Cavour a prononcé sa grande parole, l'église libre dans l'état libre, il a pensé et s'est exprimé comme une intelligence française, car c'est la France de 1789 qui, la première, a eu la conception claire et pénétrante du principe qui peut faire vivre en paix les croyances religieuses et la liberté. L'exercice complet du catholicisme à la faveur des libertés de droit commun n'est plus à notre époque une visée théorique, c'est un fait d'expérience pleinement réalisé maintenant en Angleterre et aux États-Unis. Et c'est à la France qu'on ose conseiller d'opposer à ce noble idéal de l'émancipation de la conscience religieuse un *veto* perpétuel! C'est pour prolonger un conflit impie et barbare entre un grand culte et les franchises de la liberté moderne qu'on voudrait sacrifier l'existence d'un peuple dont la résurrection a été un des efforts les plus louables de notre temps! On peut dire de la majorité de la chambre, qui a semblé prononcer contre les aspirations de l'Italie vers Rome une interdiction absolue, ce que Pascal disait des délibérations de la Sorbonne : Les moines ne sont pas des raisons.

Au point de vue des idées, deux conséquences résultent du débat de l'affaire romaine : si nous nous engagions dans le système absolu de la conservation du pouvoir temporel par la force de la France, la première de ces conséquences serait que nous nous mettrions en contradiction avec les principes de la révolution française, la seconde que nous nous mettrions en dissentiment avec les sociétés politiques les plus vivaces et les plus puissantes de l'ancien et du nouveau monde. Nous nous diviserions contre nous-mêmes; nous nous isolerions de la marche générale de l'humanité civilisée. Au dedans et au dehors, le résultat serait funeste. Au dedans, nous donnerions pour un temps la prépondérance politique à ce mélange de traditions, de routines, de prétentions d'ancien régime et d'esprit clérical qui subsistent toujours en France, et dont des succès imprévus auraient bientôt ranimé la présomption infatuée; au dehors, nous n'aurions plus d'alliés. Ces conséquences sont effrayantes; elles découlent de l'esprit qui a prévalu dans la discussion législative. Cependant nous nous refusons à croire qu'elles aient été aperçues et qu'elles soient voulues par les orateurs, séduits par l'entraînement des circonstances. Aussi, suivant nous, serait-il impolitique de prendre trop vivement à partie et de pousser par une contradiction véhémente dans une obstination plus irritée les défenseurs exagérés du pouvoir temporel. Il faut admettre pour quelques-uns de ces ardens apologistes de la papauté des circonstances atténuantes. M. Thiers, par exemple, est irréfutable quand il signale le décousu de la conduite du pouvoir, quand il manifeste l'état d'esprit éperdu où nous ont amenés ses mécomptes et les incohérences de la direction des affaires, quand il demande

avec angoisse au gouvernement quelle est sa politique, quand il déclare en gémissant que la France n'a plus de politique. Bien que la route qui nous est montrée par M. Thiers ne soit point la bonne, il est impossible de n'être point touché de ces anxiétés patriotiques exprimées avec cet esprit et cette éloquence. De même M. Rouher perd le sang-froid gouvernemental, et avec son tempérament d'orateur se laisse dominer par l'électricité maladive d'une assemblée exaltée. Il prononce des paroles formidables, il prend des engagemens improvisés qui mettent presque en désarroi toute diplomatie, il plonge hardiment dans l'avenir et déclare que le pouvoir temporel ne sera jamais enlevé par l'unité italienne; mais au milieu de ces protestations hautaines M. Rouher, il faut lui en tenir compte, défend toujours le maintien de l'unité de l'Italie contre ceux qui vont jusqu'à vouloir la détruire, et son « jamais » redoublé n'est adressé qu'aux entreprises de la violence. A y regarder de près, et quoique M. Rouher ait dédaigné les précautions oratoires employées par M. de Moustier avec une discrétion professionnelle, le langage du ministre d'état est moins absolu qu'il ne semble. Puisque M. Rouher maintient l'unité de l'Italie et ne lance l'anathème qu'à la violence employée contre le pouvoir temporel, il n'a point brûlé ses vaisseaux autant qu'on l'a prétendu. Le gouvernement italien ne poursuit que l'unité nationale et désavoue les moyens violens. Il n'est donc point impossible de s'entendre encore.

La maladresse des conduites aboutissant au conflit intempestif et imprévu des principes, voilà le mal et le danger de la crise actuelle. Est-il encore temps de redresser les conduites et d'obtenir par l'ajournement du conflit des principes le maintien du *statu quo?* Voilà l'affaire pratique du moment. Il faut revenir modestement au terre à terre. Par la promptitude avec laquelle la moitié des troupes de notre expédition dans l'état romain a été rapatriée, il est visible que le gouvernement n'a aucun goût à recommencer l'occupation française. A voir l'attitude du cabinet italien et le commencement des discussions parlementaires de Florence, il paraît certain que l'Italie n'a point la pensée de s'emparer de Rome par la force. Les étourderies de Garibaldi, les finesses mal calculées de M. Rattazzi, ont appris à tous les hommes d'état patriotes de l'Italie que le vœu national ne peut être satisfait par la brusquerie d'une agression armée contre Rome. Nous sommes persuadés également qu'aucun politique italien sérieux ne peut méconnaître que la tentative de Garibaldi et l'impuissance alléguée par M. Rattazzi devant la prise d'armes des volontaires plaçaient le gouvernement français dans une position fausse et intolérable. Il y avait là une de ces flagrantes questions d'honneur, un de ces cas de dignité et de bienséance qu'un gouvernement ne peut, en dépit des principes dont relève sa politique, laisser résoudre contre lui-même. Les politiques italiens ne peuvent point aborder l'exa-

men des difficultés actuelles sans apprécier la délicatesse des susceptibilités françaises froissées par le coup de main garibaldien. De même les politiques français qui ne sont point hostiles à l'Italie, qui n'ont point la pensée impie de replonger ce pays dans ses vieilles misères, ne peuvent méconnaître la blessure que lui infligerait une nouvelle occupation prolongée d'une portion de territoire italien. Un sentiment de justice réciproque devrait donc rapprocher dans une commune entente les hommes intelligens et équitables des deux pays. Une bonne volonté et une prudence communes devraient trouver facilement le moyen de prolonger le *statu quo* qu'on avait voulu asseoir dans la convention du 15 septembre. Une grande raison de sympathie personnelle, celle de la sécurité morale de Pie IX, devrait inviter les politiques de France et d'Italie à une patiente conciliation.

C'est une étrange et dramatique destinée que celle du pape régnant. Aucun souverain vivant n'a donné le branle en sens contraire à des mouvemens politiques plus divers. Il a fait tourner bien des têtes. Nous rappelions naguère l'influence qu'il avait eue au début de son règne sur le mouvement révolutionnaire européen commencé vers 1846. L'air d'initiative libérale qu'eurent ses débuts remua vivement les partis cléricaux dans les pays catholiques. Nous fûmes surtout en France témoins de ces tressaillemens généreux. Le souvenir nous revenait, il y a quinze jours, des applaudissemens que les cléricaux légitimistes donnèrent, dans leur brigue électorale, à la révolution de février en se plaçant sous l'invocation de l'initiative prise par le nouveau pape. A ce sujet, nous faisions allusion à une phrase écrite le 25 février 1848 par M. de Falloux, où il était parlé d'une façon curieuse du pouvoir temporel. « M. de Falloux, écrivions-nous, montrait le pape prêt à sacrifier son pouvoir temporel aux vœux qu'on formait alors pour le bonheur de l'Italie, de la France et du genre humain. » Nous notions en passant un signe d'un temps déjà reculé; nous n'avions point l'intention d'insister sur une critique littérale. M. de Falloux, dont nous ne partageons point les opinions, mais qui n'a jamais eu, il le sait, le droit de nous reprocher aucune malveillance personnelle, fait passer sous nos yeux le texte exact de la phrase écrite par lui : « Pie IX dit, depuis le commencement de son règne, qu'il est prêt à sacrifier son état temporel plutôt que la moindre de ses obligations comme pape. Prions Dieu qu'il ne soit pas mis à cette épreuve; mais appliquons-nous plus que jamais à méditer les enseignemens prodigieux qui ressortent du langage et des exemples de Pie IX. » A merveille! nous avions pris par mégarde la liberté d'interpréter les devoirs du pape d'une façon qui certes n'a rien d'offensant. On n'en trouvera pas moins curieuse cette préoccupation du pouvoir temporel et cette exhortation à méditer sur le langage du pape à cet égard, arrivant au lendemain d'une révolution que le parti qui comptait M. de Falloux parmi ses chefs

saluait pieusement comme bénie par une initiation pontificale. Mais Pie IX fit naître ailleurs, dans ces commencemens des illusions bien autrement suprenantes. Au risque de nous attirer une réclamation de M. Mazzini, nous oserons rappeler qu'en septembre 1846 le célèbre agitateur écrivit au pape pour le féliciter et abdiquer entre ses mains son rôle de chef de parti. C'est ce que nous venons de lire dans un recueil : *La question romaine devant l'histoire,* où sont réunis, de 1846 à 1867, les actes officiels, les débats législatifs, les documens diplomatiques relatifs à la question romaine. Les malheurs qui ont suivi l'aube du règne de Pie IX ne sont, hélas! que trop connus. Puisque ses scrupules rendent impossible sa réconciliation avec l'Italie, on voudrait que l'Italie fût douce et patiente envers cette vieillesse vénérée, on voudrait que la suprême infortune de la déchéance politique fût épargnée au pieux pontife.

L'avantage qu'on trouverait de tous côtés dans une résignation temporaire au *statu quo* serait de ne point soulever des débats irritans sur de vaines et stériles formules. La politique expectante serait moins périlleuse qu'une tension imposée aux relations internationales par des combinaisons artificielles de diplomatie. Il ne nous semble guère possible, après la déclaration de M. Rouher, que la conférence se réunisse. L'engagement impérieux de la France annoncé par M. Rouher est un programme absolu; les cabinets qui demandaient, avant de répondre à notre invitation, communication des bases d'arrangement qui seraient proposées par nous connaissent maintenant notre ultimatum, et ne doivent plus attendre d'éclaircissemens de la part du cabinet des Tuileries. Il est hors de doute que les trois plus grandes puissances de l'Europene pourront s'associer à une garantie absolue de l'existence et de l'intégrité de la souveraineté pontificale. Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni la Prusse, ne peuvent, en conformité avec leurs religions nationales, devenir les tuteurs perpétuels de la puissance temporelle du chef de la catholicité. Au lieu d'assurer la durée de l'énorme privilége ecclésiastique qui existe à Rome, les hommes d'état anglais songent sans doute avec une prudence intelligente à atténuer, sinon à complétement abolir encore les bénéfices temporels que leur propre église épiscopale possède avec tant d'injustice en Irlande. Le protestantisme et la philosophie ont, dans la confédération allemande du nord, l'immense majorité des populations et des classes éclairées, et se garderont bien de sacrifier l'Italie à un soi-disant intérêt catholique. Quant à la Russie, elle persécute les catholiques chez elle; on ne peut se promettre de la placer parmi les protecteurs du pape, qui proteste contre ces persécutions avec une fermeté et une persévérance dignes d'éloges. Si l'on ne parvient point et si l'on renonce à rassembler une conférence, sur quelles bases les rapports de la France avec l'Italie seront-ils réglés? La convention du 15 septembre conserve-t-elle sa validité?

Après l'expérience faite, il ne semble pas que ni l'Italie ni la France aient intérêt à rendre la vie à cet arrangement. L'Italie préférera évidemment une politique d'attente au renouvellement des responsabilités dont elle vient de faire l'épreuve. Quant à la France, elle n'a pas besoin d'une convention pour obtenir de l'Italie sa résignation à l'existence du patrimoine de saint Pierre. L'ascendant de la force française et l'amitié de l'Italie suffisent, en dehors des liens étroits et artificiellement combinés d'une convention, pour maintenir l'ordre existant dans l'Italie centrale pendant le temps qui sera nécessaire. Il est des charges que l'Italie s'était imposées après la convention du 15 septembre, par exemple l'incorporation dans la dette italienne de la portion de la dette pontificale proportionnelle à l'étendue des provinces de l'ancien état ecclésiastique annexées à l'Italie. Le cabinet de Florence, après avoir acquitté plusieurs annuités arriérées de la portion de l'ancienne dette romaine qui lui a été attribuée, voulut s'entendre avec le saint-siége pour le règlement définitif de ce transfert. Un agent italien fut dans ce dessein envoyé à Rome. La négociation échoua il y a quelques mois; la cour de Rome ne voulut rien conclure. Tant que l'obstination prévaudra dans le conseil du saint-père, l'Italie sera exempte des charges que le traité rompu lui avait imposées, et le budget de l'état de l'église sera obéré d'une dépense supérieure à ses ressources. Il est commode d'alléguer une prétendue nécessité prescrite par les intérêts de la foi en faveur de la puissance temporelle du pontificat des catholiques. Pour être ecclésiastique, un état n'échappe pas davantage aux charges et aux obligations des gouvernemens ordinaires. Il est vraisemblable, si l'épreuve d'une nouvelle prolongation du pouvoir temporel est faite avec le consentement scrupuleux de l'Italie, que cette dernière expérience mettra dans une évidence incontestable l'impuissance de vivre par elle-même qui est inhérente de notre temps à la souveraineté d'un prince ecclésiastique.

Le peu que nous connaissons des premiers actes et des premiers débats du parlement italien n'est point fait pour décourager ceux qui espèrent que les rapports des cabinets des Tuileries et de Florence se détendront. M. Lanza, le candidat du ministère, a été porté par la majorité à la présidence de la chambre, et dans plusieurs discours déjà prononcés sur la question romaine on a pu voir s'exprimer avec une franchise virile le regret de l'entreprise des volontaires et des difficultés créées par cette fâcheuse mésaventure. Personne cependant n'abdique l'aspiration à Rome, devenue aujourd'hui le symbole plus vivant que jamais de l'indépendance nationale. M. Rattazzi ne s'est point expliqué encore sur la politique téméraire où il s'est laissé engager, et que les documens diplomatiques du *livre vert* sont loin de justifier. On ne doit attendre de la part des chambres italiennes que la répétition calme et digne du droit qu'a l'Italie de placer Rome à sa tête. L'alliance de la France sera trai-

tée avec respect par tous les hommes importans du parlement, et l'élite des représentans de l'Italie n'oubliera point les sympathies nombreuses et persévérantes que la cause de l'émancipation italienne a éveillées parmi nous. Les Italiens commettraient une fatale erreur, s'ils confondaient les sentimens de nos populations libérales avec des déclamations qui ont éclaté dans nos assemblées représentatives, formées par des circonstances électorales qui nous sont particulières. Nous avons remarqué avec satisfaction dans les premières conversations des chambres italiennes que les meilleurs esprits placent les finances dans leurs plus graves préoccupations. Le premier devoir pour le patriotisme italien, c'est de se rendre fort, et la véritable force des états modernes réside dans leurs ressources financières et les applications raisonnables qu'ils en savent faire. Il ne faut pas que l'Italie laisse dire qu'une nation de vingt-cinq millions d'hommes placée dans une des plus belles régions du monde est incapable de faire face honorablement aux charges financières que la crise vitale de sa destinée politique lui impose.

Chez nous, les discussions importantes ne chômeront point cette année. La première question dont l'opinion publique et les chambres vont avoir à s'occuper est le remaniement de nos institutions de guerre. Il y a un peu plus d'un an que, par une surprise des événemens, la France a été mise en demeure d'aviser à l'état de son organisation militaire. La nécessité était inexorable. La Prusse agrandie se révélait à l'Europe comme disposant de la plus grande force numérique en soldats qu'il y eût sur le continent. La révélation fut d'autant plus saisissante qu'elle avait été moins prévue. C'est d'ordinaire par le péril et le malheur que les peuples virils apprennent la nécessité de réformer leurs systèmes militaires. La France en 1792, affrontant la coalition de toutes les armées régulières du continent, se sauva après quelques tâtonnemens par la levée en masse. Ce grand effort militaire de la France étonna le monde, assura notre indépendance et bientôt notre suprématie; il était sans doute resté dans la mémoire de Stein et des officiers prussiens qui conçurent le plan de la réorganisation des forces de la Prusse après les revers écrasans subis par ce pays sous notre premier empire. Le système prussien, qui éclata avec une efficacité si funeste contre nous en 1813, était déjà et est devenu depuis, grâce aux réglementations successives, une levée en masse complétement et savamment organisée et toujours prête. Cette organisation frappait peu les esprits tandis que la Prusse demeurait restreinte dans son territoire et dans sa population. On la vit cependant, l'année dernière, fournir des centaines de mille hommes et assurer tout de suite la prépondérance des armes prussiennes sur les forces coalisées de l'Autriche et de la vieille confédération germanique. Le résultat de cette supériorité a été de donner un accroissement prodigieux à la force de guerre de la Prusse. Cette monarchie s'est agrandie

elle-même par l'annexion de royaumes et de provinces; elle s'est placée à la tête d'une confédération à laquelle elle applique ses institutions de guerre, et elle a conclu des traités militaires avec tous les états de l'Allemagne du sud. En présence de la manifestation subite de cette puissance et de l'extension miraculeuse qu'elle prenait sous nos yeux en quelques semaines, les Français, qui ont le sentiment des conditions de l'indépendance nationale, et qu'offense la seule pensée d'une déchéance, furent contraints de regarder à notre armée et de rechercher les moyens de la porter au niveau des forces offensives et défensives de l'Allemagne. On sait à quelles belles et intéressantes études ce souci patriotique entraîna des intelligences d'élite. Il fut pourvu avec une grande activité, dont on a vu les effets lors de l'incident du Luxembourg, à l'augmentation des approvisionnemens, à l'amélioration de notre armement, à l'appel des réserves dans le service actif. Quant aux systèmes d'organisation de l'armée, les avis furent contradictoires. Après une controverse qui dure depuis une année, on s'est rapproché de la grande loi sortie de l'expérience militaire de la France, la loi de 1832. On a renoncé au système d'exonération établi par la loi de 1855, qui rouillait dans notre armée les cadres si précieux des sous-officiers, et exposait nos troupes à un engourdissement contraire à notre tempérament national. On a songé aussi à augmenter par l'organisation, peu lourde pour ceux qui en feront partie, de la garde nationale mobile la masse des forces préparées où l'on pourrait puiser dans le cas d'une circonstance extrême. Sans doute les innovations dans les organisations militaires remuent les intérêts les plus vitaux du pays, et ne peuvent être adoptées qu'après des discussions d'où sort avec une clarté souveraine l'évidence du devoir patriotique. Nous souhaitons que les débats qui vont prochainement s'ouvrir au corps législatif soient complets, approfondis, et apportent cette évidence sur la loi qui sera votée. On peut dire d'ailleurs dès à présent que la sécurité militaire de la France est pleinement assurée. La France pourra disposer en très peu de mois d'une armée imposante par le nombre, magnifique par la préparation et superbement armée. Il importe que le sentiment de la sécurité sur les difficultés extérieures se raffermisse en France par le sentiment de notre force, que la solidité et la puissance de notre établissement militaire soient connues à l'étranger. Ce bon état de l'armée française, connu et apprécié au dedans et au dehors, aura sans doute une très heureuse influence. L'idée que la France ne pourra point être impunément contrariée dans ses intérêts légitimes sera une garantie certaine de paix.

Convaincus que l'esprit civique est l'âme véritable de la force militaire, nous voudrions que le gouvernement et la majorité de la chambre fissent coïncider la révision du système de notre armée avec un développement libéral conçu avec l'intelligence des idées de notre temps et dirigé

avec une loyale droiture. Les lois sur le droit de réunion et sur la presse seront une épreuve où le gouvernement et la majorité parlementaire se feront juger par l'opinion publique. Les projets présentés par le gouvernement sur ces deux agens de la vie politique, les réunions des citoyens et la propagande des idées par la presse, ne donnent que de bien maigres espérances. Il ne saurait y avoir de garanties pour la presse, si elle reste soumise à des définitions vagues et exceptionnelles de délits, si elle est soustraite au jury, si elle est entravée par d'avares et mesquines exigences fiscales. La liberté des réunions serait flétrie, s'il dépendait d'un commissaire de police de dissoudre une assemblée de citoyens. Nous voudrions que l'illustre apologiste des libertés nécessaires, M. Thiers, prît à cœur ces lois dites libérales, et usât du crédit qu'il vient d'acquérir sur la majorité pour rendre ces lois dignes de la dénomination que dans leur forme présente on leur applique fort improprement.

Les réclamations que nous avions fait entendre depuis longtemps sur la situation financière de la ville de Paris viennent enfin d'être prises en considération. Le dernier rapport adressé par M. le préfet de la Seine à la commission municipale annonce la conclusion d'un traité entre la ville et le Crédit foncier pour la consolidation de cette partie de la dette flottante de la ville qui était formée des délégations à termes prochains sur les excédans probables des revenus annuels de Paris. Tant que ce travail de l'escompte des délégations se faisait mystérieusement par l'émission des obligations communales du Crédit foncier, on ne pouvait connaître toute l'étendue de la dette ainsi contractée pour l'exécution des opérations de grande voirie; ces opérations, comme les charges financières, échappaient, malgré l'esprit et la lettre des lois positives, à tout contrôle des représentans véritables des contribuables et du pouvoir législatif. La nécessité de mettre fin à un état de choses très irrégulier et fort compromettant a déterminé l'administration municipale à faire sa confession publique. Les travaux de grande voirie, les voies magistrales, ainsi que s'exprime M. Haussmann, récemment établies, ont coûté à la ville des sommes énormes, et les dépenses ont dépassé prodigieusement les prévisions avec lesquelles on s'est embarqué dans les trois campagnes entre lesquelles le préfet de la Seine partage la série de ses travaux. La seconde campagne, décidée en 1858, ne devait coûter à la ville que 130 millions et à l'état 50 millions; elle a coûté en réalité 410 millions en mettant à la charge de la ville un excédant de dépenses de 230 millions. M. Haussmann attribue ce mécompte considérable à des causes secondaires et indirectes. La cause dominante, dont il ne parle point, est le renchérissement perturbateur qu'il a produit lui-même dans les prix des propriétés immobilières de Paris par l'ampleur et la simultanéité de ses demandes sur le marché des propriétés foncières. En dernier résultat, M. Haussmann porte à 900 millions le prix de revient des des-

tructions opérées pour l'embellissement de Paris. L'avenir sera étonné qu'un fonctionnaire ait pu avoir la faculté d'employer en si peu d'années une telle somme et d'exercer sur les variations de la richesse générale à Paris une si vaste influence sans que ces ressources lui aient été accordées, après une délibération et un contrôle préalables, par un corps quelconque représentant les contribuables, qui ont fait et qui auront à faire dans l'avenir les frais du milliard des embellissemens de Paris. On parle beaucoup depuis quelque temps des inconvéniens et des périls du gouvernement personnel. Il paraît que ce procédé gouvernemental a une influence contagieuse et trouve d'ardens imitateurs chez certains agens de l'administration. Il n'y a pas d'acte de gouvernement plus excessif que celui dont M. Haussmann vient de nous révéler les résultats. Dans le plan primitif du préfet, tous les excédans annuels des revenus de Paris étaient, dans une période de dix ans, absorbés d'avance par les dépenses soldées à terme. Aujourd'hui cette dette flottante, à laquelle subvenaient les ressources réunies par le Crédit foncier au moyen des obligations communales, va être consolidée en un emprunt considérable et amortissable à long terme. Cet emprunt sera soumis au corps législatif. Il fournit à cette assemblée une rare occasion de montrer le degré d'attention qu'elle est capable d'appliquer aux affaires positives du pays.

La méthode de travail que M. Haussmann vient de nous dévoiler surprendrait fort les hommes d'état financiers de l'Angleterre, si attentifs à s'entourer de toutes les précautions légales, si résistans à escompter les ressources futures. M. Gladstone, l'homme d'état financier le plus estimé de notre temps, pousse sur ce point le scrupule aux dernières limites. Si par impossible la chambre des communes était prise un jour du délire de la dépense, et voulait, en engageant l'avenir, satisfaire à grand prix les fantaisies des contemporains, M. Gladstone n'hésiterait point à défendre contre de pareils entraînemens la probité de la politique financière, qui n'admet point que l'avenir soit sacrifié au présent pour l'agrément et même pour l'utilité de celui-ci. Entre deux pays si voisins, associés sur tant de points à la même civilisation, qui pourra expliquer des différences si notables d'esprit, de caractère, de conduite? C'est que la liberté a fait depuis longtemps les mœurs en Angleterre, et y a en même temps redressé le dérèglement des initiatives envahissantes du pouvoir. Quant à nous, Français, grâce aux fréquentes éclipses de nos libertés, nous en sommes restés à nos insouciances, à nos frivolités, à nos folies de l'ancien régime. Les excès de pouvoir sont un jeu chez nous, et deviennent une habitude contre laquelle on ne songe plus à se récrier. Les étourderies et les jactances de nos ancêtres les ont conduits à de terribles réveils. Dieu fasse que nous apprenions à une école moins sévère les égards dus aux droits de tous et le loyal respect des lois!

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

POLITIQUE ALLEMANDE DE LA PRUSSE.

Preussens deutsche Politik par Adolphe Schmidt. Leipzig, Veit et Comp., 1867.

Tant d'auteurs sont venus, depuis que la Prusse a vaincu, proclamer après coup sa mission historique, qu'il n'est plus guère possible de prendre un bien vif intérêt à ces tardives apologies. Cependant une place à part est due, parmi ces apologistes de la victoire, à M. A. Schmidt, ancien membre du parlement de Francfort, professeur à l'université d'Iéna. Dans un écrit publié dès 1850, à une époque trop féconde en utopies, il appelait de ses vœux une volonté hardie qui coupât court aux rêves et y substituât l'action rapide et forte; au fond, il adressait à la Prusse l'invitation de doter à ses risques et périls l'Allemagne de l'unité. Cet homme résolu s'est rencontré, et M. A. Schmidt s'applique aujourd'hui, dans un ouvrage qui est le développement du premier, à donner aux plans réalisés par M. de Bismarck une généalogie ; il montre que les événemens de 1866 sont le couronnement d'une politique qui date de quatre-vingts ans. Pour conquérir à la Prusse la place qui lui appartient en Allemagne, et lui permettre de se constituer dans son indépendance, M. A. Schmidt dirait volontiers dans sa suprématie naturelle, il fallait d'abord évincer l'Autriche et sa clientèle. Or trois fois depuis un siècle ce plan d'exclusion et celui d'une fédération tout allemande avaient été conçus et adoptés comme principe de la politique prussienne, par Frédéric II en 1785, par Frédéric-Guillaume III en 1806, par Frédéric-Guillaume IV en 1849; l'honneur de voir cette grande pensée réalisée sous son règne était réservé à Guillaume Ier. Ce sont ces quatre épisodes que M. Schmidt retrace longuement en s'appuyant sur force documens peu connus ou inédits pour en tirer une éclatante justification de la Prusse et en inférer la politique qu'il convient de suivre aujourd'hui.

En l'année 1784, Frédéric II avait écrit de sa main un *projet de ligue entre les princes d'Allemagne calquée sur le modèle de celle de Smalcade.* Le 23 juillet de l'année suivante, il formait sous le nom inoffensif d'as-

sociation pour le maintien de la constitution de l'empire une alliance des trois électorats évangéliques de Brandebourg, de Hanovre et de Saxe. Plusieurs états de l'empire, protestans ou catholiques, ne tardaient pas à y entrer, et l'accession du prince électeur de Mayence, archichancelier de l'empire, achevait de donner à cette union un caractère essentiellement conservateur. De quoi s'agissait-il en effet? D'opposer une digue à l'ambition envahissante de l'Autriche et plus spécialement d'enlever la Bavière aux mains de l'empereur Joseph II, déjà étendues pour la saisir. Rien donc de moins révolutionnaire en apparence que cet acte de la diplomatie prussienne; en réalité, il devait avoir une portée immense. Le but dissimulé, mais direct, auquel il tendait, n'était rien moins que l'affranchissement des états de l'Allemagne et l'anéantissement de la prépondérance autrichienne; il assurait à la Prusse un légitime ascendant, il en faisait la protectrice et le refuge des petits états; en mettant à sa disposition la pluralité des voix dans la diète des électeurs, il faisait dépendre de sa volonté la conservation de l'empire, la déchéance de la maison d'Autriche, et, s'il lui plaisait, l'élévation de la maison de Brandebourg à la dignité impériale. Bref, il s'agissait de subordonner l'empire à la Prusse, sinon de le lui transférer ou de le détruire, et dans tous les cas de substituer à la suprématie de l'Autriche une confédération sous la direction souveraine de la Prusse. Ces conséquences étaient voulues et prévues par Frédéric; des documens pleins d'intérêt, cités par M. Schmidt, et en particulier le texte des articles secrets que Frédéric II avait fait signer séparément aux trois électeurs, ne laissent à cet égard aucun doute. Cette alliance suscita une polémique des plus vives. Un chevalier de Gemmingen publia, dans l'intérêt de l'Autriche, une brochure à laquelle Frédéric crut devoir répondre; Dohm fut chargé de rédiger une autre brochure, et le ministre du cabinet, Hertzberg, en revit lui-même les épreuves. Frédéric travaillait à conclure des conventions militaires avec chacun de ses confédérés, lorsqu'il mourut. Quoiqu'un nouveau membre, l'état de Mecklembourg-Strélitz, fût encore entré dans l'association le 1er juillet 1789, elle languissait depuis la mort de son fondateur et fut définitivement enterrée en 1791. Les projet ne fut repris qu'en 1806, et, chose curieuse, il le fut par Napoléon Ier.

Si ennemi qu'il soit des chimères, M. A. Schmidt a la sienne; il est entiché plus que de raison de la beauté du titre impérial. On le voit assez au regret mal caché qu'il éprouve que dès 1785 Frédéric II ne se fût pas emparé de l'empire, surtout à la candeur avec laquelle il prend au sérieux les avances de Napoléon à Frédéric-Guillaume III et l'invitation qu'il lui adresse au mois de juillet 1806, en lui notifiant la dissolution de l'empire germanique et la formation de la confédération du Rhin, d'en former une des états du nord et de faire entrer dans sa maison la couronne impériale. Il faut en vérité plus que de l'ingénuité pour compter

parmi les antécédens de la politique de M. de Bismarck et parmi les titres de la Prusse un projet mis en avant par un vainqueur tel que Napoléon. Que le roi de Prusse se soit trompé à ces ouvertures et qu'il ait pu se croire sauvé, on le comprend; mais s'appliquer aujourd'hui sérieusement à supputer les chances que ce plan avait de réussir, c'est une peine vraiment superflue. M. Schmidt voit là une occasion de détourner sur les autres états du nord la responsabilité de la catastrophe qui allait abattre la Prusse et l'Allemagne; il ne veut point la laisser échapper. Le chevalier de Stein écrivait en 1804 au prince de Nassau-Usingen qu'il n'y avait de salut que dans l'absorption des petits états par les grandes monarchies; M. Schmidt, en admirant ce que cette vue atteste de pénétration, s'étonne et se fâche que les petits états aient fait alors tant de façons et montré beaucoup de répugnance à se laisser absorber par la Prusse. Comment n'ont-ils pas vu ce qu'il y avait d'honneur et d'avantage pour eux à se laisser ainsi dévorer? Il accable de reproches la Hesse et la Saxe, il les accuse avec amertume d'ambition, de convoitise, et leur impute la honteuse pensée d'avoir voulu s'enrichir des épaves de l'empire. Il trouve ridicule que la Hesse électorale rêvât la dignité royale et prétendît se grossir des principautés de Waldeck et des deux Lippe, plus ridicule encore que la Saxe ne vît pas sans inquiétude l'élévation du nouvel empire allemand, et qu'elle osât proposer la division de la confédération du nord en trois cercles, le cercle de Prusse, le cercle de Saxe, le cercle de Hesse. Je l'avouerai, cette mauvaise volonté dont M. Schmidt se montre si fort irrité m'étonne peu. La Saxe savait depuis la guerre de sept ans ce que vaut la protection prussienne; il ne faut pas en vouloir aux gens si, avec tout le patriotisme du monde, ils y regardent à deux fois avant de se dévouer comme Décius. On nous dit que la Hesse et la Saxe, déjà punies en 1815, le sont plus justement encore aujourd'hui. Soit; mais si elles se fussent prêtées aux plans de la Prusse dès 1806, leur sort en eût-il été beaucoup meilleur? Mourir pour mourir, c'est quelque chose après tout, même pour un état, de gagner soixante années.

M. A. Schmidt se console des conséquences de la défaite d'Iéna. « Jamais la Prusse n'avait été plus haut qu'après son abaissement. Alors commence une de ces périodes de parfaite harmonie entre roi et peuple, une de ces périodes si rares de bonheur monarchique, où les princes ne sont et ne veulent être autre chose que les guides du peuple dans la voie commune du libre développement intellectuel et civil; ce temps avec tous ses malheurs est le plus beau de l'histoire intérieure de la Prusse. » On serait tenté de trouver M. Schmidt vraiment trop consolé. Ce dont il se montre indigné, c'est qu'après la victoire, au lieu de prendre la haute main en Allemagne, de revendiquer au nom des services rendus par elle la direction des destinées de la patrie, la Prusse,

s'humiliant devant l'Autriche, ait laissé retomber l'Allemagne sous le joug de la politique de Metternich; c'est qu'au lieu d'une renaissance de l'empire au profit de la Prusse, fruit naturel de l'affranchissement, la victoire n'ait amené que l'établissement d'une diète caduque dès sa naissance, vaine ombre qui ne sert qu'à masquer les intrigues et la tyrannie autrichiennes. Heureusement l'esprit national commence aussitôt contre elle une lutte qu'une série de défaites parvient à peine à décourager. Cette lutte a d'abord un caractère démocratique; on réclame ardemment une représentation des peuples pour faire équilibre à la représentation des princes. A partir de 1820, les idées prennent un autre cours, ce sont les sentimens particularistes qui se soulèvent, c'est l'esprit d'indépendance qui proteste dans les divers états. A mesure que se fait sentir davantage dans la politique allemande l'action de l'Autriche, la lutte contre la diète se confond avec l'effort instinctif de tous contre cette odieuse tutelle. La réaction poursuit sa route souterraine, l'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse prend un caractère plus marqué; l'ardeur des peuples contre le joug nouveau qu'ils subissent s'affaiblit avec leurs espérances. Cependant, de 1828 à 1834, la Prusse forme cette alliance économique, le Zollverein, qui constitue dans la vie fédérale une si étrange anomalie. Depuis l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, comme si la nation était enfin reconciliée avec la diète, on songe à réformer celle-ci, non plus à la détruire, et ces essais inutiles conduisent jusqu'en 1847. La diète est emportée l'année suivante dans le torrent qui balaie toute l'Europe, et la couronne impériale est offerte encore une fois au roi de Prusse, qui la repousse. « Je jure devant Dieu que je ne veux renverser aucun trône, je ne veux rien usurper, je ne veux point de couronne; je ne veux que servir l'unité et la liberté de l'Allemagne sur la base d'une constitution. » Cette profession de désintéressement couvrait des peurs de plus d'un genre; on sait comment Frédéric-Guillaume IV servit l'unité et la liberté! Cependant il forma avec la Saxe et le Hanovre cette *alliance des trois rois* dont le but était de veiller à la sécurité intérieure et extérieure de l'Allemagne. On se rapprochait ainsi, comme sous l'empire d'une tradition irrésistible, des plans formés en 1785 et en 1806. L'intervention de l'Autriche, l'entrevue de Pilnitz, dissipèrent ces rêves, et marquèrent encore une fois le commencement de la réaction.

La dernière partie du livre de M. Schmidt résume les événemens de l'année 1866 et expose la politique qui les avait préparés; elle est écrite à la gloire du vengeur, du sauveur, de l'homme que tant de cœurs appelaient sans l'espérer, que tant de gens très sagaces ont méconnu pendant longtemps lorsqu'il s'est rencontré. M. de Bismarck a eu, comme tout le monde, de la peine à se faire accepter pour prophète en son pays; il y a lieu de craindre qu'il n'y fût point parvenu, si la fortune ne s'était pro-

noncée pour lui. M. Schmidt a fort à cœur de repousser, au nom de tous ceux qui, après avoir partagé les préjugés communs, se déclarent aujourd'hui les admirateurs de M. de Bismark, la qualification d'adorateurs du succès. Il serait injuste en effet de les ranger parmi ceux qu'un vil intérêt prosterne indifféremment devant tous les vainqueurs : ils n'adorent en M. de Bismarck que le succès de leurs idées; mais ce succès a été obtenu par une politique qu'ils ont repoussée pendant longtemps comme une politique d'arbitraire, de ruse et d'oppression. On ne voit pas que le succès dont ils s'applaudissent ait pu changer le caractère de cette politique, et qu'il les autorise à la proclamer maintenant légitime et profonde. Ce qui nous intéresse bien plus que ce plaidoyer, ce sont les lettres particulières de M. de Bismarck à l'aide desquelles l'historien explique la métamorphose qui s'est accomplie dans les idées de cet homme d'état et retrace les phases diverses de sa conduite. Au premier rang parmi les champions des priviléges féodaux, un des chefs de la droite dans ce qu'elle avait de plus rétrograde et soutenant avec une vivacité voisine de la violence la politique extérieure de son parti, M. de Bismarck mérite par son zèle la reconnaissance de M. de Manteuffel, et entre en 1851 dans la carrière diplomatique. C'est alors seulement qu'il commence, à vrai dire, M. Schmidt nous l'affirme, son éducation politique, et c'est à l'Autriche qu'il la doit; je regrette de ne pouvoir citer les termes d'une lettre de M. de Bismarck, écrite pendant qu'il était ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et dans laquelle il raconte lui-même ce changement. Désormais adversaire décidé de l'Autriche, il entre en 1862 au ministère avec la pensée invariablement arrêtée d'arracher l'Allemagne intelligente à son joug. On se rappelle comment dès le début il excita l'espérance de quelques-uns et l'attente de tous, mais inspira en même temps une vive défiance au plus grand nombre. On put douter pendant plusieurs années si c'était un brouillon ou un homme d'état. L'année 1866 l'a fait passer en cinq jours au rang des grands politiques : la déchéance de l'Autriche dépouillée de toute influence en Allemagne, la confédération du nord fondée, la suprématie de la Prusse assurée sans conteste, des pierres d'attente qui promettent un prompt achèvement de l'édifice solidement posées, voilà sur quoi M. Schmidt et tant d'autres s'appuient pour lui décerner tout couramment un brevet de grandeur et de génie.

M. Schmidt termine, comme on devait s'y attendre, par un de ces appels à la concorde qui ne coûtent rien aux gens satisfaits. Il morigène comme il faut tous ceux qui se plaignent des procédés de M. de Bismarck; les populations annexées, auxquelles il a d'une main qui n'est pas toujours légère appliqué le *compelle intrare*, n'ont qu'à se taire ou plutôt à s'applaudir. Nous voyons figurer ici le personnage merveilleux et souverain qui joue un si grand rôle dans l'argumentation des publicistes al-

lemands, la Divinité, qui intervient au bon moment pour trancher tous les nœuds, dissiper tous les scrupules, vaincre toutes les résistances. Il n'est question chez M. Schmidt que de la justice de l'histoire, du droit de l'histoire, de l'arrêt de l'histoire; il est même parlé de devoir historique, c'est-à-dire apparemment du devoir de s'incliner sans murmure devant le fait accompli. Voilà un devoir de nouvelle espèce. L'histoire n'est plus simplement cette trame éternelle des événemens qui se fait et se défait sans cesse, cette suite variable de succès et d'insuccès, issus de mille causes bonnes ou mauvaises, qu'on ne saurait confondre avec le droit, car ils n'ont rien à faire avec la moralité. Non, l'histoire, c'est-à-dire le fait d'hier, est une puissance sacrée, à laquelle il faut obéir dès qu'elle a parlé, sans délai et sans discussion : prescription embarrassante, car l'histoire change souvent de langage et se dément parfois du jour au lendemain; à moins, ce qui est fort probable, qu'il n'y ait, selon ces messieurs, deux sortes d'événemens, les uns qui sont de l'histoire, les autres qui n'en sont pas, les premiers étant, bien entendu, tout ce qu'ils estiment conforme à leurs désirs, les seconds tout ce qui les contrarie.

M. Schmidt ne cache pas qu'à ses yeux l'unité est le premier besoin de l'Allemagne, le but à la poursuite duquel tout doit être sacrifié, et il déroule dans un véritable sermon sur l'unité des théories et des vues qui n'ont pas tout à fait le mérite de la nouveauté. Ce sermon est d'ailleurs assez superflu, puisque M. Schmidt voit d'avance l'histoire et la volonté nationale élever de concert le pont qui va bientôt supprimer cette ligne illusoire du Mein, et que tout le monde en Allemagne aspire à l'unité; mais il somme quiconque veut l'unité d'en vouloir aussi les moyens. On devine aisément ce que cela veut dire : c'est que tout véritable Allemand doit effacer dans son cœur jusqu'à la dernière trace d'un sentiment particulariste, dépouiller cette fatale idolâtrie, renoncer à réclamer pour aucune portion de la race allemande une prééminence quelconque ou le titre de race élue de Dieu. Voilà qui est parler d'or; mais le conseil, qui est excellent, surprend un peu à la fin d'un livre qui d'un bout à l'autre n'a pour objet que de prouver la *mission* de la Prusse, d'établir par la politique constante de ses princes et les qualités de son peuple qu'elle a véritablement reçu le dépôt des destinées de la patrie, qu'elle est depuis un siècle, ou plutôt depuis son origine, l'axe autour duquel tourne l'histoire nationale tout entière.

L'ancien député au parlement de Francfort n'a pas perdu la mémoire de ce qui fut un des rêves de cette assemblée comme de bien d'autres; il se souvient de la liberté, il s'en souvient pour dire qu'il en sacrifierait jusqu'à la dernière étincelle à la consommation de l'unité nationale, et pour soutenir en même temps que l'unité est une partie, la meilleure partie de la liberté. Ces deux pensées peuvent sembler un peu contradictoires, car si l'unité est une partie de la liberté, comment pourrait-on

sacrifier l'une à l'autre? M. Schmidt n'en a pas moins une théorie toute prête pour montrer, par l'exemple des États-Unis, de l'Angleterre et même de la France, que l'unité a été dans tous les temps l'acheminement nécessaire à la liberté. Soyons francs : quelque indestructible que soit, selon lui, la liberté, dont les germes remplissent aujourd'hui l'espace et ne sauraient être étouffés, elle est bien près de lui paraître une idée, et les Allemands ont pris depuis quelque temps les idées en grand dédain; ils ont la fièvre de l'action, ils en sont possédés jusqu'à la manie, jusqu'à la rage. Ils devraient être satisfaits du ministre suffisamment actif que la Providence leur a donné. Point : il leur faut une main plus puissante, plus agissante encore et plus irrésistible. M. Schmidt disait en 1850 : « L'Allemagne a besoin de l'unité, non des pompes impériales. » Il reprend ce mot aujourd'hui, et il dit : « L'Allemagne n'a pas besoin de pompes impériales, mais elle a besoin d'un empereur. » M. Schmidt est décidément sous le charme, les noms d'empire et d'empereur sont un philtre qui l'enivre, comme beaucoup d'Allemands, et dont je ne me chargerai ni d'expliquer la puissance ni de dissiper les effets. Il n'y a qu'à renvoyer M. Schmidt à une conseillère à laquelle il se vante de déférer toujours; l'histoire le convaincra peut-être que la liberté a rarement prospéré à l'ombre des couronnes impériales.

Nous n'en voulons nullement à M. Schmidt d'adresser, dans les dernières lignes de son livre, un conseil de sage défiance à ses compatriotes. Que tous les partis aient l'œil sur l'étranger, qu'ils soient prêts à se réconcilier et à se donner la main au premier signe de mauvais vouloir qu'ils pourront apercevoir chez des voisins que M. Schmidt ne nomme pas; ce patriotisme ombrageux ne nous blesse nullement. Nous voudrions seulement que les patriotes allemands y joignissent une autre espèce de défiance; nous voudrions que, satisfaits à cette heure d'être une nation forte, inattaquable, on les vît moins avides d'*action* à tout prix, moins prompts à tout abjurer entre les mains du chef qui les mène, et à faire fi des humbles garanties de la liberté. S'ils aiment la paix, comme ils le disent, ils devraient moins vanter la force et être un peu plus nos complices dans la poursuite de la liberté, seul moyen de condamner à la rouille le fusil à aiguille et le Chassepot. Qu'ils le sachent bien, la liberté sera toujours plus pacifique que l'empereur.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

***Gros, sa Vie et ses Ouvrages*, par J.-B. Delestre. Paris, J. Renouard, 1867.**

Otez de ce livre ce qu'il renferme de rhétorique hors de saison, d'apostrophes aux détracteurs de Gros, morts comme lui depuis longtemps,

d'appels intempestifs à la postérité qui ne les a pas attendus pour rendre justice au grand artiste; supposez-le aussi écrit d'un style moins prétentieux et plus correct, vous aurez une biographie étudiée, riche de documens précieux et d'une lecture attachante. L'auteur a réuni plusieurs lettres de Gros qui font bien connaître cette nature tendre, cet esprit peu cultivé, mais vif et original; il en donne une entre autres où Gros raconte à sa mère qu'il vient d'être présenté par Mme Faitpoult, femme de l'envoyé de la république française à Gênes, à la citoyenne Joséphine Bonaparte. Cette présentation, qui eut lieu en 1797, décida de la carrière de Gros et de la direction de ses travaux. On ne se douterait pas que jusque-là Gros, l'artiste au pinceau aventureux et rapide, le peintre épique des grandes batailles, n'avait guère fait que de la miniature. Ce don de concevoir largement des sujets compliqués, le sentiment profond répandu dans ses vastes pages des batailles de Nazareth, d'Eylau, d'Aboukir, et surtout dans la *Peste de Jaffa,* cette exécution savante et libre, cet éclat de coloris, qui était chose rare à cette époque dans l'école de David, toutes ces qualités ne se manifestèrent qu'à partir du jour où il fut attaché à Bonaparte et à l'armée d'Italie. Gros interprète la nature avec une indépendance, une variété de formes, quelquefois un excès de force qui touche à la violence, et l'a fait justement compter parmi les devanciers de l'école romantique. David, son maître, qui pourtant l'admirait, trouvait secrètement qu'il marchait hors de la vraie voie; il lui écrivait en 1822 à propos de je ne sais quel tableau mythologique : « Je suis content que l'on vous tire des habits brodés, des bottes, etc.; vous vous êtes assez fait voir dans ces sortes de tableaux, où personne ne vous a égalé. Livrez-vous actuellement à ce qui constitue vraiment le peintre d'histoire; vous voilà sur la route, ne la quittez plus. » Ainsi *Ariane et Bacchus* était vraiment une toile historique; la *Peste de Jaffa* n'en était pas une : singulières illusions de l'esprit de système. Gros, rempli pour David d'une affection filiale qui allait jusqu'au dévouement et d'une admiration qui ne se démentit jamais, n'était pas éloigné de penser comme lui. Le jour de l'enterrement de Girodet, comme on s'entretenait dans la chambre du mort de la perte que faisait l'école et de la pente sur laquelle on voyait la peinture entraînée, Gros dit avec émotion : « Je dois m'accuser d'avoir été l'un des premiers à donner le mauvais exemple que l'on a suivi, en ne mettant pas dans le choix et dans l'exécution des sujets que j'ai traités cette sévérité que recommandait notre maître. »

Il faut féliciter M. Delestre d'avoir enrichi son travail de nombreuses gravures, dont quarante-quatre *fac-simile* de compositions et de dessins inédits du maître. Ces coups de crayon rapides, ces premiers linéamens de la pensée naissante, rendent au vrai l'impression que l'artiste recevait de la nature; ils nous font pénétrer plus avant que tout commen-

taire dans le secret atelier où s'élaboraient, presque sans tâtonnemens, ses immenses compositions. M. Delestre analyse en grand détail et en homme qui sait voir toutes les œuvres du maître. Ces analyses pèchent par le défaut de critique, par l'excès d'une admiration trop uniforme. En revenant, pour le refondre et l'étendre, sur un ouvrage publié une première fois il y a plus de vingt ans, l'auteur aurait dû, quels que soient sa reconnaissance et son culte pour l'artiste qui fut son maître, ou plutôt à cause de cette reconnaissance même, ramener ses jugemens à la juste mesure; ils en auraient plus d'autorité. Il y a, quoi qu'il en dise, bien des tableaux faibles dans l'œuvre de Gros et dans ses toiles les plus admirées bien des disparates. Sa gloire a commencé et fini avec l'empire, elle est tout entière ou à peu près dans ses batailles; « ces sortes de tableaux » sont les vrais monumens de son génie. Le portrait seul, par où il avait débuté, lui a encore porté bonheur dans la suite. Hors de là, il n'a terminé sous la restauration qu'un seul grand ouvrage qui soit digne de lui : c'est la coupole du Panthéon, dont l'histoire curieuse rappelle celle de nos vicissitudes politiques et mit à si longue épreuve la patience et la docilité de l'artiste. Elle lui avait été commandée par Napoléon I[er] en 1811. Elle devait, dans le premier projet, représenter sous une forme religieuse (car il est certain que Napoléon avait pris la résolution de faire du Panthéon une église) les héros des quatre dynasties qui avaient successivement occupé le trône de France. Malheureusement la coupole n'était pas achevée lorsque Napoléon tomba; il était naturel que le représentant unique de la quatrième dynastie, exilé du trône et de la France, le fût également du monument, où il avait voulu inscrire « l'acte de baptême de sa race, » et se placer à son rang dans la série des souverains légitimes. Le 10 août 1814, un chef de division du ministère, M. Neuville, informait Gros au nom du roi que la quatrième place dans la coupole devrait être occupée non par Napoléon, mais par Louis XVIII et son auguste nièce, la duchesse d'Angoulême. Bientôt Napoléon rentrait en France, et le 31 mars 1815 M. Neuville, toujours chef de division, annonçait à l'artiste qu'il eût à rendre à Napoléon la place qui lui était destinée; il l'invitait à mettre dans l'achèvement de son travail toute l'activité possible : invitation prudente, qui se trouva pourtant inutile, car peu de mois après Louis XVIII était remis définitivement en possession du trône et de la quatrième place de la coupole. Elle lui est restée malgré la révolution de 1830 et le retour de la quatrième dynastie; par suite, la composition peinte sur la coupole a jusqu'à un certain point changé de sens : au lieu de rappeler les gloires historiques de la France par le souvenir des plus grands hommes de chacune des dynasties qui ont régné sur elle, la coupole semble célébrer plutôt la gloire de l'église et les services que lui ont rendus Clovis, Charlemagne, saint Louis et la restauration.

M. Delestre raconte longuement et avec une émotion qui se comprend la mort de Gros; elle soulève encore l'indignation dans son cœur et lui inspire, à l'égard de la critique, des paroles amères. De telles catastrophes sont faites en effet pour rappeler à la critique ce qu'elle se doit de respect à elle-même jusqu'au milieu des plus justes rigueurs, la faire souvenir que la politesse fait partie de la justice, et lui interdire les mots qui blessent, car la blessure est d'autant plus profonde qu'elle atteint une âme plus sincère et plus haute. Cela dit, je crois qu'il n'est pas possible d'imputer seulement à l'injustice et à la violence de certains critiques le suicide de Gros; il ressentait depuis longtemps cette fatigue, il nourrissait en lui ce désespoir qui produit, à la moindre occasion, les résolutions fatales. Ce n'était pas une âme forte. Tout jeune, à l'âge où l'on ne connaît guère la prudence et la peur, une plaisanterie que lui avait jetée sans y penser un de ses camarades: « Gros, on dit que tu vas émigrer, » l'avait rempli de terreur et lui avait fait fuir Paris en toute hâte. Il a donné plus tard bien d'autres signes d'une certaine mollesse d'organisation. Il n'avait pas à se plaindre de la fortune; la gloire lui était venue de bonne heure, abondante et facile; il y eut de sa part une faiblesse maladive à se laisser accabler par une critique qui devait perdre bientôt tout crédit, dès qu'elle s'abaissait à l'outrage. Il serait absurde et contradictoire de demander que les artistes fussent insensibles à la critique. De nos jours cependant, la fermeté leur est indispensable et doit compter parmi leurs vertus. Dans la société actuelle, où la publicité est ouverte à tous et où chacun peut en user au gré de ses caprices, de ses préjugés ou de ses rancunes, l'artiste, comme tous ceux qui relèvent de l'opinion, comme l'écrivain et l'homme politique, doit être préparé à tous les excès, bronzé contre toutes les violences. Il faut qu'il sache écouter la presse sans se laisser troubler par ses injustices; il faut qu'il ose juger ses juges, et qu'il domine, par l'énergie de son attachement aux principes, ces fluctuations de l'opinion, prompte à s'égarer, mais prompte aussi à revenir.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DOUZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1867.

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

